



owner.ford.com



ford.ca

Août 2015
Première impression
Manuel du propriétaire
C-MAX Hybride/Energi
Imprimé aux États-Unis



GM5J19A321 GA



Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2015

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 07/2015 20150715184509

Table des matières

Introduction

À propos de ce manuel.....	7
Glossaire des symboles.....	7
Enregistrement de données	9
Proposition 65 de la Californie.....	11
Perchlorate.....	11
Ford Credit.....	12
Pièces de rechange recommandées	12
Avis spéciaux.....	13
Équipement de communication mobile.....	13
Options uniques d'exportation.....	14

Environnement

Protection de l'environnement	15
-------------------------------------	----

Sécurité enfants

Généralités.....	16
Installation de sièges d'enfant	18
Rehausseurs.....	24
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	26
Verrouillage sécurité enfants.....	28

Ceintures de sécurité

Principes de fonctionnement.....	30
Utilisation des ceintures de sécurité.....	31
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité.....	34
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	34
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	35
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	36

Personal Safety System™

Personal Safety System™	38
-------------------------------	----

Dispositifs de retenue supplémentaires

Principes de fonctionnement.....	39
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	40
Capteur de poids du passager avant.....	41
Sacs gonflables latéraux.....	44
Sac gonflable inférieur conducteur	45
Safety Canopy™	46
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	47
Mise au rebut de l'airbag.....	49

Clés et commandes à distance

Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	50
Télécommande.....	51
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	56

MyKey™

Principes de fonctionnement.....	57
Création d'un dispositif MyKey.....	58
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....	59
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	60
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	60
Diagnostic de panne MyKey.....	60

Serrures

Verrouillage et déverrouillage.....	62
Hayon à commande manuelle	67
Hayon à commande électrique.....	68

Sécurité

Système antivol passif.....	73
Alarme antivol.....	74

Table des matières

Volant

Réglage du volant.....	76
Commande audio.....	76
Commande vocale.....	77
Programmeur de vitesse.....	77
Commande de l'affichage d'information.....	78

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces.....	79
Essuie-glaces automatiques.....	79
Lave-glaces.....	81
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière.....	82

Éclairage

Généralités.....	83
Commande d'éclairage.....	83
Phares automatiques.....	84
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	85
Phares à extinction temporisée.....	85
Feux de jour.....	86
Phares antibrouillards avant.....	86
Clignotants.....	87
Éclairage intérieur.....	87
Éclairage ambiant.....	88

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique.....	90
Ouverture centralisée	91
Rétroviseurs extérieurs.....	92
Rétroviseur intérieur.....	93
Pare-soleil.....	94
Écrans pare-soleil.....	94

Combiné des instruments

Jauges.....	96
Témoins et indicateurs.....	100

Indicateurs et avertisseurs sonores.....	104
--	-----

Affichage d'information

Généralités.....	106
Messages d'information.....	115

Climatisation

Commande automatique de la température.....	123
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle	125
Glaces et rétroviseurs chauffants.....	126
Filtre à air d'habitacle	127
Démarrage à distance.....	127

Sièges

Positions assises appropriées.....	129
Appui-tête.....	129
Sièges à commande manuelle.....	131
Sièges à commande électrique.....	133
Sièges arrière.....	135
Sièges chauffants.....	136
Accoudoir arrière.....	136

Ouvre-porte de garage universel

Ouvre-porte de garage universel.....	137
--------------------------------------	-----

Prises de courant auxiliaires

Prises de courant auxiliaires.....	142
------------------------------------	-----

Espaces de rangement

Console centrale.....	144
Console de pavillon.....	144

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités.....	145
Commutateur d'allumage.....	145
Démarrage sans clé.....	146

Table des matières

Démarrage d'un moteur à essence.....	146
Chauffe-moteur.....	149
Arrêt automatique du moteur.....	150

Caractéristiques de conduite uniques

Fonctionnement du véhicule hybride	151
Fonctionnement du véhicule hybride rechargeable	154
Véhicule hybride - Questions fréquemment posées	157
EcoSelect.....	160

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité.....	161
Qualité du carburant.....	162
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....	163
Panne de carburant.....	163
Ravitaillement.....	165
Consommation de carburant.....	169
Système antipollution	170

Batterie haute tension

Généralités.....	173
Chargement de la batterie haute tension.....	175
Coupe-batterie haute tension.....	181

Boîte de vitesses

Boîte de vitesses automatique.....	182
------------------------------------	-----

Freins

Généralités.....	185
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	186
Frein de stationnement.....	186
Aide au démarrage en côte.....	187

Antipatinage

Principes de fonctionnement.....	189
Utilisation de l'antipatinage.....	189

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement.....	191
Utilisation du contrôle de stabilité.....	192

Aides au stationnement

Principes de fonctionnement.....	193
Aide au stationnement arrière.....	194
Aide au stationnement avant.....	194
Stationnement actif.....	195
Caméra de rétrovision	200

Programmateur de vitesse

Principes de fonctionnement.....	203
Utilisation du régulateur de vitesse.....	203

Aides à la conduite

Direction.....	205
----------------	-----

Transport de charge

Rangement sous le plancher arrière	206
Cache-bagages.....	206
Limite de charge.....	207

Remorquage

Traction d'une remorque.....	215
Transport du véhicule.....	215
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol.....	215

Conseils de conduite

Rodage.....	218
Conduite économique.....	218
Conduite dans l'eau.....	219
Couvre-plancher.....	220

Table des matières

Dépannage

Assistance dépannage.....	222
Feux de détresse.....	223
Coupure de carburant	223
Démarrage-secours du véhicule.....	224
Collision, dommages ou incendie.....	227
Système d'alerte après impact.....	228

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires	230
En Californie (États-Unis seulement)	231
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	232
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	233
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	233
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	235
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	235
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	236

Fusibles

Tableau de spécifications des fusibles.....	237
Remplacement d'un fusible.....	247

Entretien

Généralités.....	248
Ouverture et fermeture du capot.....	248
Aperçu sous le capot - Véhicule électrique hybride (HEV).....	249
Aperçu sous le capot - Véhicule électrique hybride rechargeable (PHEV).....	251
Jauge d'huile moteur.....	252
Vérification de l'huile moteur.....	252

Vérification du liquide de refroidissement.....	253
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	258
Vérification du liquide de frein.....	259
Vérification du liquide de direction assistée.....	259
Vérification du liquide de lave-glace.....	259
Filtre à carburant.....	259
Remplacement de la batterie de 12 V	260
Vérification des balais d'essuie-glace.....	262
Remplacement des balais d'essuie-glace.....	262
Réglage des phares.....	263
Dépose d'un phare.....	265
Remplacement d'une ampoule.....	265
Tableau de spécifications des ampoules.....	269
Remplacement du filtre à air	271

Entretien du véhicule

Généralités.....	274
Produits de nettoyage.....	274
Nettoyage de l'extérieur.....	274
Cirage.....	275
Nettoyage du moteur.....	276
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	276
Nettoyage de l'habitacle.....	277
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	277
Nettoyage des sièges en cuir.....	278
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	279
Nettoyage des roues en alliage.....	279
Entreposage du véhicule.....	279

Jantes et pneus

Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	282
---	-----

Table des matières

Entretien des pneus.....	289
Utilisation de chaînes à neige.....	306
Système de surveillance de la pression des pneus.....	307
Spécifications techniques.....	312

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur.....	313
Pièces Motorcraft.....	314
Numéro d'identification du véhicule.....	315
Étiquette d'homologation du véhicule.....	316
Désignation du code de boîte de vitesses.....	316
Capacités et spécifications.....	317

Chaîne audio

Généralités.....	321
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/ SYNC.....	322
Autoradio - Véhicules avec : Chaîne AM/ FM de haut niveau avec lecteur de disques compacts.....	325
Autoradio - Véhicules avec : Sony AM/ FM/CD.....	327
Radio numérique	331
Radio par satellite.....	335
Port USB	338
Centrale multimédia.....	338

SYNC™

Généralités.....	339
Utilisation de la reconnaissance vocale	341
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....	344
Applications et services du système SYNC™	360
SYNC™ AppLink™	370
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	372
Dépannage du système SYNC™	383

Accessoires

Accessoires.....	395
------------------	-----

Ford Protect

Ford Protect.....	397
-------------------	-----

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités.....	400
Entretien périodique normal.....	404
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	407
Dossier d'entretien périodique	409

Appendices

Contrat de licence de l'utilisateur final.....	419
--	-----

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous en saurez à propos de votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Note : Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.

Note : Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc apparaître différemment sur votre véhicule.

Note : Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

Note : Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

- A Côté droit.
B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.



Avertissement de sécurité



Consultez le Guide du propriétaire



Système de climatisation



Freins antiblocage



Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles

Introduction



Pile



Électrolyte



Liquide de frein - sans produits pétroliers



Système de freinage



Filtre à air d'habitacle



Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant



Dispositif de sécurité enfants verrouillé ou déverrouillé



Point d'ancrage inférieur pour siège enfant



Patte d'ancrage pour siège enfant



Régulateur de vitesse



Laissez refroidir avant d'ouvrir



Le filtre à air du moteur



Liquide de refroidissement du moteur



Température du liquide de refroidissement



Huile moteur



Gaz explosif



Avertissement concernant le ventilateur



Bouclage de ceinture de sécurité



Sac gonflable avant



Antibrouillard avant



Réinitialisation de la pompe d'alimentation



Porte-fusibles



Feux de détresse



Lunette arrière chauffante



Pare-brise chauffant



Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur



Cric



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage



Avertissement de basse pression des pneus

Introduction



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Condamnation des glaces à commande électrique



Témoin d'anomalie du moteur



Sac gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de la stabilité



Lave-glace et essuie-glaces du pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. De plus, pendant l'entretien ou la réparation de votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic et partager ces données aux fins d'amélioration du véhicule. Pour les États-Unis seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction de rapport sur l'état du véhicule de SYNC, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée et que ces données puissent être utilisées à des fins diverses. Voir **SYNC™** (page 339).

Enregistrement des données d'événement

Le but principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre comment les

Introduction

systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;
- la vitesse à laquelle roulait le véhicule;
- la direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Note : Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée, ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraint par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Introduction

Note : Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Voir SYNC™ (page 339).

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu – États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et retours du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette

information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. Voir SYNC™ (page 339).

PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENTS



Certains constituants des gaz d'échappement, certains composants du véhicule, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. Les batteries contiennent également d'autres produits chimiques reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer. Lavez-vous les mains après manipulation.

PERCHLORATE

Certains composants de votre véhicule, comme les modules de sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande peuvent contenir du perchlorate. Des précautions spéciales de manipulation peuvent être nécessaires pour l'entretien et la mise à la casse du véhicule.

Introduction

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web
www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate

FORD CREDIT

(États-Unis seulement)

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez opté pour les services de Crédit Ford pour financer ou louer votre véhicule, nous vous en remercions.

Pour plus de commodité, nous vous offrons plusieurs façons de communiquer avec nous ainsi que de l'aide pour gérer votre compte.

Téléphone : 1-800-727-7000

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.fordcredit.com.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Votre véhicule a été conçu en fonction des normes les plus rigoureuses au moyen de pièces de qualité. Nous vous recommandons d'exiger des pièces d'origine Ford et Motorcraft d'origine pour la maintenance périodique ou la réparation de votre véhicule. Vous pouvez aisément identifier les pièces Ford et Motorcraft d'origine en recherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Pour vous assurer de profiter de votre véhicule des années durant, il est recommandé de suivre nos recommandations en utilisant des pièces conformes aux spécifications énoncées dans le manuel du propriétaire. Les pièces Ford et Motorcraft d'origine satisfont à ces exigences ou les surpassent.

Réparation en cas de collision

Nous espérons fortement que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de réparation Ford d'origine satisfont à nos normes rigoureuses en termes d'ajustement, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance. Durant la conception du véhicule, nous confirmons que ces pièces réalisent le niveau de protection prévu en tant que système entier. Exigez des pièces de réparation Ford d'origine pour vous assurer de toujours bénéficier de ce niveau de protection.

Garantie sur les pièces de rechange.

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de remplacement couvertes par une garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule à cause d'une défectuosité d'une pièce qui n'est pas fabriquée par Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Consultez les modalités de la garantie Ford pour obtenir de plus amples renseignements.

Introduction

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Consultez le Livret de garantie qui vous a été remis avec le Guide du propriétaire pour obtenir tous les détails sur la Garantie limitée de véhicule neuf de votre véhicule.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENTS



Le non-respect de la consigne mise en lumière par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire la mort. Respectez les avertissements et les directives pour minimiser les risques de blessures.



Ne placez **JAMAIS** un siège d'enfant ou de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant devant un sac gonflable active.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Le système de diagnostic embarqué (OBD-II) de votre véhicule est équipé d'un port de données pour le diagnostic, la réparation et la reprogrammation au moyen d'outils de diagnostic. L'installation d'un dispositif enfichable de diagnostic embarqué de deuxième monte non autorisé par Ford et qui utilise le port pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le diagnostic à distance du véhicule, la télématique ou la reprogrammation du moteur, peut générer des interférences ou endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de

dispositifs enfichables de diagnostic embarqué de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir des dommages occasionnés par un dispositif enfichable de diagnostic embarqué de deuxième monte non autorisé par Ford.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

Introduction

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Guide du propriétaire. Un supplément propre à votre pays peut compléter le guide du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, s'il vous est remis, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Guide du propriétaire porte principalement sur les véhicules vendus aux États-Unis et au Canada. Les caractéristiques et l'équipement de série peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.



Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations de la National Highway Traffic Safety Administration ou de tout autre organisme de sécurité sur les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids ou représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA et de consulter votre pédiatre afin de vous assurer que votre siège enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de sièges enfant et un

AVERTISSEMENTS

technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou consultez le site <http://www.nhtsa.dot.gov>. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance St-Jean pour trouver un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou, pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le ministère provincial des Transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean ou en visitant le site d'Ambulance St-Jean sur Internet ou avec Transports Canada au 1 800 333-0371 (<http://www.tc.gc.ca>). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles à l'enfant.



Ne laissez pas des enfants ou des animaux dans votre véhicule. Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Sécurité enfants

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement plus de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

Sécurité enfants

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 41).

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Sièges enfant



E142594

Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les tout-petits ou les enfants pesant 18 kg (40 lb) ou moins (généralement âgés de quatre ans ou moins).

Utilisation de ceintures-baudriers

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège enfant. Ne placez jamais un siège enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.



Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et à certains ancrages inférieurs, en les rendant inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne doivent utiliser que les places auxquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Sécurité enfants

Installation d'un siège enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture qui correspond à cette place.
- insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée; Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle;
- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège enfant, avec la languette entre le siège enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez le siège du véhicule qui accueillera le siège enfant à la verticale.
- faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

Effectuez les étapes suivantes pour installer un siège enfant au moyen de la ceinture trois points :

Note : bien que l'illustration montre un siège enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un siège enfant orienté vers l'arrière.



E142528

1. Placez le siège enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



E142529

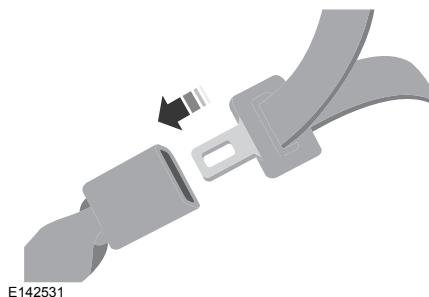
2. Tirez sur le boudrier et saisissez ensemble le boudrier et la ceinture sous-abdominale.



E142530

3. Tout en tenant le boudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

Sécurité enfants



4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

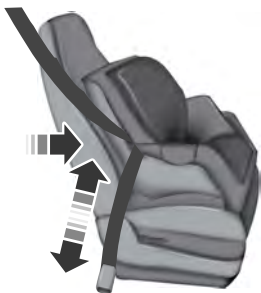
Note : le mode de blocage automatique est disponible pour les sièges de passager avant et arrière.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y imposant un poids, par exemple, en appuyant ou en posant le genou sur le dispositif de retenue pour enfants tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra d'éliminer le mou créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il contribue également à fixer plus solidement le siège enfant au véhicule. Une légère inclinaison du siège enfant vers la boucle peut également contribuer à éliminer le mou de la ceinture.
9. Attachez la sangle de retenue du siège enfant, le cas échéant.

Sécurité enfants



E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège enfant est correctement installé. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité des passagers.

Utilisation du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège enfant)

AVERTISSEMENTS



Ne fixez jamais deux sièges enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.

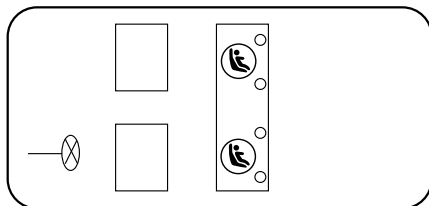
AVERTISSEMENTS



Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité ou à certains ancrages inférieurs, en les rendant inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne doivent utiliser que les places auxquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs à la jonction du dossier et du coussin d'un siège et une patte d'ancrage supérieure derrière ce même siège.

Certains sièges enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures pour fixer le siège enfant. Pour les sièges enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle.



E142535

Sécurité enfants

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège enfant.



E144054

Les points d'ancrage du système LATCH se trouvent dans la partie postérieure du siège arrière, entre le coussin et le dossier de siège, sous les pictogrammes comme illustré. Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le siège d'enfant à boucles de verrouillage. Observez les directives sur la fixation des sièges enfant au moyen de sangles de retenue.

N'installez les fixations inférieures du siège enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs du côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)

AVERTISSEMENT



L'entraxe normalisé des ancrages inférieurs du système LATCH est de 28 cm (11 po). N'utilisez pas les ancrages inférieurs LATCH de la place centrale sauf si les instructions du fabricant du siège enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

L'espacement des ancrages inférieurs à la place centrale du siège arrière de deuxième rangée est de 46 cm (18 po). Il n'est pas possible d'installer un siège enfant muni de fixations rigides à cette place centrale. Les sièges enfant compatibles LATCH et munis de fixations sur les sangles de ceinture peuvent être installés à cette place seulement si les instructions du siège enfant indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un siège enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre siège enfant y est déjà arrimé.

Chaque fois que vous utilisez le siège enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Poussez le siège enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière lorsqu'il est fixé au véhicule. Un siège enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le siège enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Fixation d'un siège enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des ancrages inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège enfant.

Utilisation des sangles de retenue

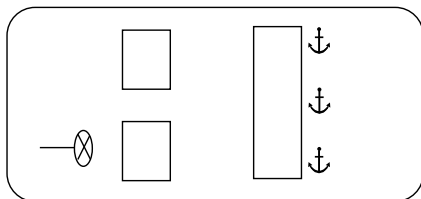


Plusieurs modèles de sièges enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Adressez-vous au fabricant du siège enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure appropriée du véhicule.

Une fois le siège enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

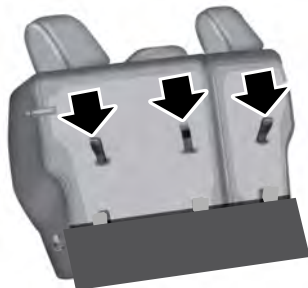


E142537

Observez les étapes suivantes pour fixer un siège enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

Note : si vous installez un siège enfant muni de fixations rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège enfant entre à peine en contact avec le siège.

1. Faites passer la sangle de retenue du siège enfant par-dessus le dossier du siège. Pour les places latérales, faites passer la sangle de retenue sous l'appui-tête et entre les tiges de l'appui-tête. Pour les places centrales, faites passer la sangle de retenue par-dessus l'appui-tête. Au besoin, les appui-tête peuvent aussi être retirés.



E161562

2. Repérez le point d'ancrage convenant à la position choisie sur le panneau arrière du siège arrière. Les ancrages sont identifiés par un symbole de sangle de retenue et sont partiellement couverts par le panneau intercalaire. Tirez le panneau vers l'arrière pour exposer complètement les ancrages.

Sécurité enfants



E161563

3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.
4. Serrez la sangle de retenue du siège enfant selon les directives du fabricant. Si votre siège enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant l'utilise, alors Ford le recommande également.

REHAUSSEURS

AVERTISSEMENT

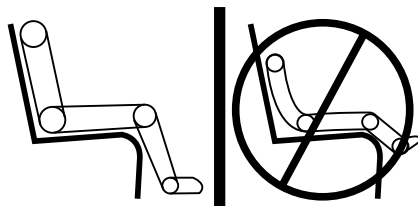


Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le

recommande. Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Utilisez un rehausseur jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans rehausseur :



E142595

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle sur la partie inférieure des hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi durant tout le trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseur sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, vous devriez utiliser un rehausseur à dossier haut.

La taille et la forme des rehausseurs varient grandement, tout comme le gabarit des enfants. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

Sécurité enfants



E142596



E142597



Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet d'épaisseur supérieure à ces articles sous le rehausseur. Consultez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège où est installé le siège d'enfant aussi loin que possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être

Sécurité enfants

AVERTISSEMENTS

correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.



Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue et observez-les de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.



Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

AVERTISSEMENTS



N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.



Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



Pour éviter les risques de blessures, ne laissez pas un enfant ni un animal sans surveillance dans votre véhicule.

Sécurité enfants

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 65 lb (29,5 kg)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Plus de 65 lb (29,5 kg)					X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 65 lb (29,5 kg)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 65 lb (29,5 kg)			X	X	

Note : Le siège d'enfant doit reposer fermement contre le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir **Sièges** (page 129).

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS

Lorsque ces dispositifs sont enclenchés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.

Sécurité enfants



E112197

Les dispositifs de sécurité enfants se trouvent sur le rebord arrière de chaque porte arrière et doivent être enclenchés séparément pour chaque porte.

Côté gauche

Tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

Côté droit

Tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

Ceintures de sécurité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.



Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.



Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.



Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.



Il est très dangereux de se trouver dans une aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent de subir des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.



En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

AVERTISSEMENTS



Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité précise constituée d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le boudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne portez jamais la ceinture de sécurité sous le bras. 2) N'acheminez jamais le boudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.



Dans la mesure du possible, les enfants âgés de douze ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus.



Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.



Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter la ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Tous les sièges du véhicule sont dotés d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

La ceinture de sécurité comprend :

- ceintures-boudriers;
- boudrier avec mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur);
- régleur de hauteur de ceinture de sécurité aux places latérales avant;

Ceintures de sécurité

- enrouleur et tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant;
- capteur de tension de ceinture de sécurité à la place passager avant latérale;



- témoin et carillon de bouclage de ceinture de sécurité;



- détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin de fonctionnement.

Les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour entrer en fonction lors de collisions frontales ou quasi frontales, de collisions latérales ou de capotages. Les prétendeurs de ceinture de sécurité de l'enrouleur et de l'ancrage aux sièges latéraux avant sont conçus pour serrer fermement les ceintures de sécurité contre le corps de l'occupant lorsqu'ils entrent en fonction. Cela contribue à augmenter l'efficacité des ceintures de sécurité. En cas de collisions frontales, les prétendeurs peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

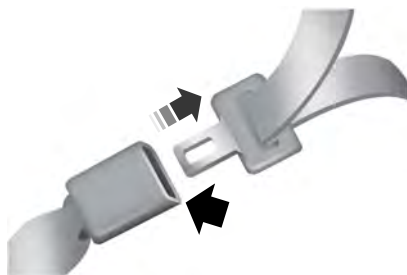
UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.



E142587

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus près de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.



E142588

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

Ceintures de sécurité



E142589

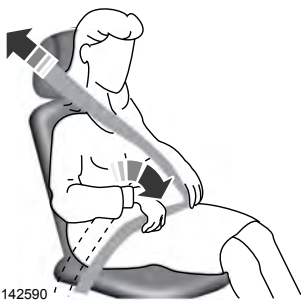
En cours d'utilisation, les ceintures de sécurité arrière doivent être placées dans les guides de ceinture sur les dossiers de siège latéraux.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse

AVERTISSEMENT



Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi respecter ces consignes. Consultez la figure ci-dessous.



E142590

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches au-dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit être placé près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Après toute collision, le système de ceinture de sécurité de tous les occupants doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.



L'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur doit être remplacé si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Les risques de blessures pourraient augmenter en cas de collision si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur est munie du premier type de mode de blocage et les ceintures de sécurité du passager avant et des passagers arrière sont munies des deux types de mode de blocage, comme il est décrit ci-dessous :

Ceintures de sécurité

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 5 mph (8 km/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour empêcher tout mouvement vers l'avant du conducteur et des passagers.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Le cas échéant, laissez la ceinture se rétracter légèrement, puis tirez de nouveau sur la sangle, lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement prébloqué. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Utilisation du mode de blocage automatique

Ce mode doit être utilisé en tout temps lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception d'un rehausseur, est installé sur un siège de passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 16).

Mode d'emploi du mode de blocage automatique



E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la ceinture soit complètement sortie de l'enrouleur.

Laissez la ceinture se rétracter. Des déclics se font entendre durant cette opération. Ces déclics indiquent que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Annulation du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Rallonge de ceinture de sécurité

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas une rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, procurez-vous une rallonge de ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire autorisé.

Ceintures de sécurité

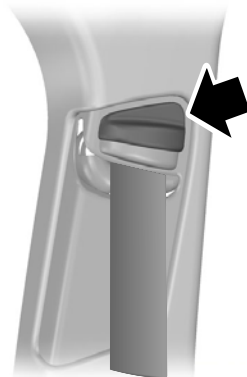
N'utilisez qu'une rallonge provenant du fabricant de la ceinture que vous voulez allonger. L'identité du fabricant figure sur une étiquette apposée à l'extrémité de la sangle ou sur l'enrouleur derrière la garniture. N'utilisez une rallonge que si la ceinture de sécurité entièrement déroulée est trop courte.

RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENT



Placez le régleur de hauteur de ceinture de sécurité de sorte que le baudrier se trouve au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.



E87511

Pour régler la hauteur du baudrier, appuyez sur le bouton du régleur, puis glissez le régleur vers le haut ou vers le bas. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'a pas été bouclée lors de l'établissement du contact.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

Ceintures de sécurité

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder <sup text="MC">

Ce dispositif, qui s'ajoute au système d'avertissement des ceintures de sécurité, rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture n'est pas bouclée en faisant retentir une tonalité par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Le dispositif utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, émet un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder lorsque des objets se trouvent sur le siège passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder ont expiré (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif Belt-Minder.

Si...	Alors...
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant sont bouclées avant que le contact soit établi ou si moins de 1 à 2 minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ne s'active pas.
Les ceintures de sécurité conducteur et passager avant ne sont pas bouclées avant que votre véhicule n'ait atteint au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et que moins de 1 à 2 minutes se soient écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant 1 minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et que plus d'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi.	Le dispositif Belt-Minder est activé, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume et une tonalité d'avertissement retentit pendant 6 secondes toutes les 25 secondes, durant environ 5 minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Ceintures de sécurité

Activation et désactivation du dispositif Belt-Minder

AVERTISSEMENT



Bien que le système permette de désactiver le dispositif Belt-Minder, ce dernier est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le dispositif activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Note : Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela met fin au processus.

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant d'effectuer la programmation.

Avant de débuter, assurez-vous que :

- Le frein de stationnement est serré.
 - La boîte de vitesses est en position de stationnement (P).
 - Le contact est coupé.
 - Les ceintures du conducteur et du passager avant sont débouclées.
1. Établissez le contact. Ne démarrez pas le véhicule.
 2. Attendez que le témoin des ceintures de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez au moins cinq secondes supplémentaires pour amorcer l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 60 secondes.

3. Pour le siège dont la fonction est désactivée, bouclez et débouclez doucement la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin des ceintures de sécurité s'allume.
4. Lorsque le témoin des ceintures de sécurité est allumé, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin des ceintures de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.
 - Ceci désactive la fonction pour ce siège si elle était activée.
 - Ceci active la fonction pour ce siège si elle était désactivée.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de baudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage

Ceintures de sécurité

pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 274).

Le système de sécurité personnalisé (Personal Safety System) assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant;
- ceintures de sécurité extérieures avant munies de prétendeurs, enrouleurs à absorption d'énergie et capteurs de boucle de ceinture de sécurité;
- capteur de position du siège du conducteur;
- capteur de poids du passager avant;
- témoin de désactivation et d'activation du sac gonflable du passager;
- capteurs de gravité d'impact avant;
- module de commande des dispositifs de retenue avec détecteurs d'impact et de décélération;
- témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur;
- câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le détecteur d'occupation du siège du passager avant, et les témoins.

Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System

Le système de sécurité personnel du véhicule peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les tendeurs de ceinture de sécurité ou un ou les deux niveaux des sacs gonflables adaptatifs en fonction de la sévérité de la collision et des conditions affectant les occupants.

Dispositifs de retenue supplémentaires

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.



Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut considérablement réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.



Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement retenus au moyen d'un système de retenue pour enfants. Autrement, vous pourriez augmenter considérablement les risques de blessures graves, voire mortelles.



Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant face à la route sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou ses fusibles car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS



Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Évitez de les toucher après le déploiement car vous pourriez subir des blessures graves.



Une fois déployé, le sac gonflable est inutilisable et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de pair avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient avec force. Le déploiement peut causer des blessures.

Note : *un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un sac gonflable. Cette situation est normale.*

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus de poudre ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (le bicarbonate de sodium par exemple) qui résultent de la combustion qui sert à gonfler le sac. Vous pourriez trouver des traces d'hydroxyde de sodium, qui pourraient irriter la peau et les yeux, mais aucun des résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves, ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également

Dispositifs de retenue supplémentaires

provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER

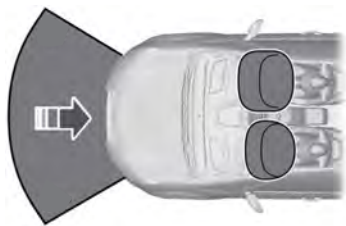
AVERTISSEMENTS



Ne placez jamais votre bras ni un autre objet sur un module de sac gonflable. Vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement du sac gonflable. Les objets placés dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projetés vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E151127

Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient en cas de collisions frontales et quasi frontales importantes.

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- des modules de sac gonflable du conducteur et du passager;
- capteur de poids du passager avant;
- détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 47).



Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant

AVERTISSEMENT



La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 centimètres (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable du conducteur.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Un occupant correctement assis est assis à la verticale, son dos repose contre le dossier et il est centré sur le coussin de siège, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables

AVERTISSEMENT



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT

AVERTISSEMENTS



Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.



Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur l'assise du siège et fausser la précision du détecteur d'occupation du siège passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.



Il faut toujours garder le dos en contact avec le dossier de siège et les pieds sur le plancher.

Dispositifs de retenue supplémentaires

AVERTISSEMENTS



Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant, ce qui pourrait augmenter considérablement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant pour détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé (déploiement possible) ou non.



E183107

Le capteur de poids du passager avant utilise le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager qui s'allume et demeure allumé pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé. Ce témoin se trouve dans le bloc de commandes central du tableau de bord.

Note : À l'établissement initial du contact, le témoin de neutralisation du sac gonflable passager s'allume brièvement pour indiquer qu'il est fonctionnel.

Le détecteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour désactiver (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant lorsque le siège du passager avant est inoccupé ou lorsque la présence d'un siège bébé orienté dos à la route, d'un siège de sécurité enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée. Même avec cette technologie, les parents **devraient toujours** attacher les enfants adéquatement sur la banquette arrière. Le capteur de poids du passager avant désactive également le sac gonflable du passager avant et le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager lorsque le siège du passager est inoccupé.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant, le témoin d'état du sac gonflable passager s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que le sac gonflable frontal du passager avant est désactivé.
- Si le témoin d'état du sac gonflable du passager ne s'allume pas alors qu'un système de retenue pour enfant est installé, coupez le contact, retirez le système de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le capteur d'occupation du siège passager avant est conçu pour activer le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible) lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant active le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible), le témoin d'état du sac gonflable du passager ne s'allume pas.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Si le témoin d'état du sac gonflable passager est allumé alors qu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- Coupez le contact et demandez à la personne de redresser complètement le dossier.
- Demandez à la personne de s'asseoir bien droit, au centre du coussin de siège, en dépliant confortablement ses jambes.

- Faites redémarrer le moteur et assurez-vous que la personne maintient cette position pendant deux minutes. Le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager.
- Si le témoin d'état du sac gonflable du passager demeure allumé malgré cette procédure, faites asseoir cette personne sur le siège arrière.

Occupant	Témoin d'état du sac gonflable passager	Sac gonflable du passager
Inoccupé	Éteint	Désactivé
Enfant	Allumé	Désactivé
Adulte	Éteint	Activé

Note : Lorsque le témoin d'état du sac gonflable du passager est allumé, le sac gonflable latéral du passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est assis bien droit, repose contre le dossier et est centré sur l'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Si vous croyez que l'état du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- Objets logés sous le siège.
- Objets situés entre le coussin du siège et la console centrale.
- Objets suspendus au dossier.
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier.
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant.
- Interférence du chargement avec le siège;
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège.
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Les conditions énumérées ci-dessus peuvent faire que la bonne posture d'occupant soit incorrectement interprétée par le détecteur d'occupation du siège passager avant. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.



Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement.

Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 47).

Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si le chargement interfère avec le siège, retirez-les comme suit :

- Immobilisez le véhicule en lieu sûr.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.
- Retirez les objets gênants (le cas échéant).
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables est éteint;
- Si le témoin des sacs gonflables demeure allumé, cela peut indiquer ou non une anomalie du détecteur d'occupation du siège passager avant.

N'essayez pas d'effectuer les réparations ou l'entretien du système vous-même. Amenez immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec votre concessionnaire autorisé si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

SACS GONFLABLES LATÉRAUX

AVERTISSEMENTS



Ne placez pas d'objets et n'installez aucun équipement sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou dans les zones des sièges avant qui pourraient entraver le déploiement du sac gonflable. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



Ne posez aucun couvre-siège sur les sièges. Un couvre-siège pourrait nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.



Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le sac gonflable, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.



Une fois déployé, un sac gonflable latéral est inutilisable. Un concessionnaire autorisé doit inspecter les sacs gonflables latéraux (y compris le siège) et les remplacer au besoin. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, le compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Les sacs gonflables latéraux sont situés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Lors de certaines collisions latérales, le sac gonflable situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.



E152533

Le système comprend les articles suivants :

- une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que les sacs gonflables latéraux sont installés dans votre véhicule;
- des sacs gonflables latéraux dans les dossiers de siège du conducteur et du passager avant;
- des détecteurs d'occupation du siège passager avant;



- Des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 47).

Note : Le capteur de poids du passager désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé.

La conception et la mise au point des sacs gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

SAC GONFLABLE INFÉRIEUR CONDUCTEUR

Un protège-genoux gonflable conducteur est situé sous le tableau de bord. Lors d'une collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer le protège-genoux gonflable du conducteur selon la sévérité de l'impact et les conditions affectant le conducteur. Dans certaines conditions de collision et affectant le conducteur, le protège-genoux gonflable du conducteur peut se déployer mais le sac gonflable avant du conducteur peut ne pas s'activer. Comme c'est le cas pour les sacs gonflables latéraux, il est important d'être adéquatement assis pour réduire les risques de blessures ou de mort.



Assurez-vous que le sac gonflable pour le genou fonctionne correctement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 47).

Dispositifs de retenue supplémentaires

SAFETY CANOPY™

AVERTISSEMENTS



Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.



Ne tentez pas de faire l'entretien, de réparer ou de modifier des rideaux gonflables latéraux, des fusibles, de la garniture des pieds avant, milieu ou arrière ou de la garniture de pavillon d'un véhicule doté de rideaux gonflables latéraux car vous pourriez subir des blessures graves, voire mortelles. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.



Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire et d'un rideau gonflable. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut considérablement réduire les risques de blessures graves, voire mortelles.



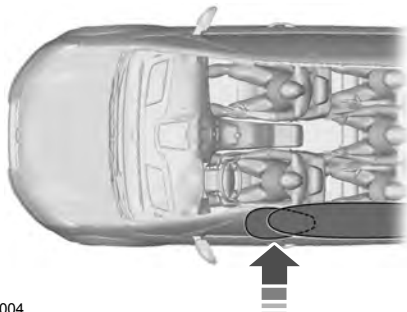
Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement des rideaux gonflables.

AVERTISSEMENTS



Un rideau gonflable déployé n'est plus utilisable. Les rideaux gonflables latéraux (y compris la garniture des pieds avant, milieu, arrière et la doublure de pavillon) doivent être inspectés et remplacés au besoin par un concessionnaire autorisé. Si le rideau gonflable n'est pas remplacé, le risque de blessures sera augmenté par la zone non réparée en cas de collision.

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système de sécurité au pavillon s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.



E75004

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le système comprend les articles suivants :

- les rideaux gonflables du système Safety Canopy installés au-dessus des panneaux de garniture supérieurs des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.



des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 47).

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé « Side Airbag Technical Working Group » (groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE

AVERTISSEMENT



Les modifications ou ajouts d'équipements effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent affecter le fonctionnement des sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas le train avant de votre véhicule.

Votre véhicule est muni d'un ensemble de détecteurs d'impact et d'occupation des sièges qui fournissent des données au module de commande des dispositifs de retenue qui déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable conducteur, le sac gonflable passager, les sacs gonflables latéraux montés dans le siège et le module de sécurité au pavillon. En fonction du type d'accident (impact frontal, impact latéral ou capotage), le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs de poids. Un témoin sur le tableau de bord indique la disponibilité du système de sécurité. Si ce témoin ne fonctionne pas et si un autre défaut existe dans le système, l'afficheur multimessage peut afficher un avertissement d'échec de sac gonflable. Voir **Affichage d'information** (page 106). Cinq tonalités retentiront périodiquement jusqu'à ce que le problème soit résolu, que vous dépanniez le témoin ou les deux. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Une anomalie du système est indiquée par un des événements suivants ou plus :



- Le témoin de disponibilité ne s'allume pas après l'établissement du contact.
- Le témoin de disponibilité clignote ou reste allumé.
- Cinq bips retentissent. La séquence de bips se poursuit périodiquement jusqu'à ce que le problème ou le témoin soit réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les tendeurs de ceinture de sécurité et le dispositif de retenue supplémentaire (airbag) sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération frontale ou latérale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue déclenche le déploiement d'un dispositif de sécurité ou lorsque la possibilité d'un capotage est détectée par le capteur de capotage.

Le fait que les prétendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se déploient pas aux deux sièges avant en cas de collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité par exemple) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante.
- Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales, quasi frontales, latérales et en cas de capotages.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer dans certaines collisions latérales. Les sacs gonflables latéraux peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants.
- Les protège-genoux peuvent également se déployer selon la gravité de l'impact et les conditions affectant les occupants.
- Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer dans certaines collisions latérales et lorsqu'un risque de capotage du véhicule est détecté par le capteur de capotage. Le module de sécurité au pavillon peut se déployer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit une déformation ou un mouvement latéral suffisant ou en cas de risque de capotage.

Dispositifs de retenue supplémentaires

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables à du personnel qualifié.

Clés et commandes à distance

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la commission fédérale des communications des É.-U. et aux normes RSS sans licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Note : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme **IC** avant le numéro de certification de la radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.*

La portée normale de votre télécommande est d'environ 33 ft (10 m). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance.

Un des facteurs suivants peut provoquer une diminution de la portée :

- Les conditions atmosphériques.
- La proximité d'une station émettrice de radio.
- Les structures autour du véhicule.
- La présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut aussi l'être par d'autres émetteurs radio (par ex. : radio amateur, équipement médical, casque sans fil, télécommande, téléphone cellulaire, chargeur de batterie et système

d'alarme). Si les fréquences sont brouillées, la télécommande ne fonctionnera pas. Vous pouvez toujours verrouiller ou déverrouiller les portes en introduisant la clé dans le barillet de serrure.

Note : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Note : *Si vous vous trouvez à portée du véhicule, la télécommande obéit si vous appuyez accidentellement sur une touche.*

Clé d'accès intelligent (Selon l'équipement)

Le système communique avec le véhicule grâce à des signaux radioélectriques qui autorisent le déverrouillage dans l'un des cas suivants :

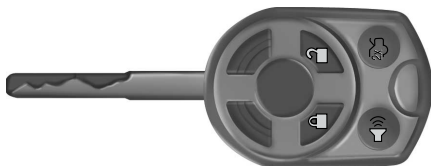
- Vous actionnez la commande de la poignée extérieure de porte avant.
- Vous appuyez sur la touche du coffre à bagages.
- Vous appuyez sur l'une des touches de la télécommande.

Vous devrez peut-être déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule en présence de brouillage radioélectrique excessif ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de votre clé d'accès intelligent pour déverrouiller la porte du conducteur en pareil cas. Voir **Télécommande** (page 51).

Clés et commandes à distance

TÉLÉCOMMANDE

Clés à télécommande intégrée (Selon l'équipement)



E142585

Utilisez le panneton de la clé pour démarrer votre véhicule et déverrouiller ou verrouiller la porte du conducteur de l'extérieur de votre véhicule. La partie télécommande fonctionne en tant que télécommande.



E138615

Note : Les clés qui vous ont été remises avec votre véhicule portent une étiquette de sécurité comportant des renseignements importants sur la découpe de la clé. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

Clé d'accès intelligent (Selon l'équipement)

Type 1



E162192

Type 2



E138616

Vos clés d'accès intelligent actionnent le verrouillage électrique des portes et le système de démarrage à distance. La clé doit être dans le véhicule pour activer le système de démarrage à bouton-poussoir.

Panneton mécanique

La clé d'accès intelligent renferme également un panneton de clé mécanique amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller la porte du conducteur.

Clés et commandes à distance

Type 1



E87964

Pour libérer le panneton mécanique :

1. Maintenez les boutons-poussoirs enfoncés sur les bords de la télécommande pour dégager le couvercle. Retirez soigneusement le couvercle.
2. Retirez le panneton de la clé.

Type 2



E142431

Faites glisser le mécanisme de déverrouillage au dos de la télécommande pour libérer le panneton de clé, puis retirez le panneton.



E138618

Note : À l'origine, une étiquette de sécurité présentant des renseignements importants sur la découpe de la clé accompagne les clés de secours de votre véhicule. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

Remplacement de la pile

Note : Consultez la réglementation locale relative à la mise au rebut des piles.

Note : N'essayez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière du circuit imprimé.

Note : Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la télécommande du véhicule. La télécommande doit fonctionner normalement.

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de trois volts ou équivalente.

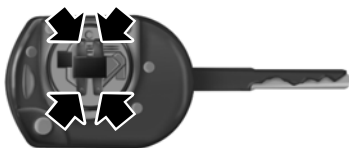
Clé à télécommande intégrée



E138619

Clés et commandes à distance

1. Insérez une mince pièce de monnaie dans la fente de la télécommande, près du porte-clés, puis tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.
2. Retirez la pile.



E138620

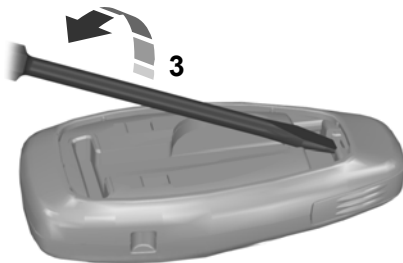
3. Installez la pile neuve. Consultez le schéma à l'intérieur de la télécommande pour installer la pile dans le bon sens. Appuyez sur la pile vers le bas pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans le boîtier.
4. Réenclenchez le couvercle de la pile sur la télécommande.

Clé d'accès intelligent (IA) (Type 1)



E87964

1. Appuyez sur les boutons situés sur les côtés et maintenez-les enfoncés pour libérer le couvercle. Retirez soigneusement le couvercle.
2. Retirez le panneton de la clé.



E105362

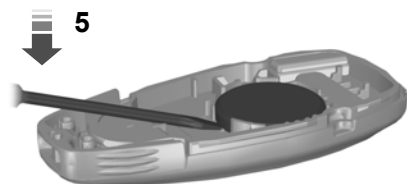
3. Tournez le tournevis dans la position illustrée pour commencer à séparer les deux moitiés de la télécommande.



E119190

4. Tournez le tournevis dans la position illustrée pour séparer les deux moitiés de la télécommande.

Clés et commandes à distance



E125860

Note : Ne touchez pas aux contacts de la pile ni au circuit imprimé avec le tournevis.

- Retirez délicatement la pile à l'aide du tournevis.
- Installez une nouvelle pile, côté + orienté vers le bas.
- Assemblez les deux moitiés de la télécommande.
- Installez le panneton de la clé.

Clé d'accès intelligent (IA) (Type 2)

- Retirez le panneton de clé de la télécommande.



E142432

- Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête de panneton de clé et tournez-la pour ouvrir le couvercle de la pile. N'utilisez pas la clé auxiliaire pour retirer le couvercle; cela pourrait endommager la clé d'accès intelligent.



E138622

- Retirez la pile.
- Insérez une nouvelle pile, côté + orienté vers le bas. Appuyez sur la pile vers le bas pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans le boîtier.
- Refermez le couvercle de la pile de la télécommande et installez le panneton de la clé.

Localisateur de véhicule

Appuyez à deux reprises dans un délai de trois secondes sur la touche de verrouillage de la clé. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Note : Si le verrouillage n'a pas fonctionné, que l'une des portes ou le hayon est ouvert, ou si le capot d'un véhicule équipé d'une alarme antivol à détection périmétrique ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois et les clignotants ne clignotent pas.

Déclenchement de l'alarme de détresse (Selon l'équipement)

Note : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.

Clés et commandes à distance



Appuyez sur le bouton pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour la désactiver.

Dispositif de démarrage à distance (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si votre véhicule se trouve dans un stationnement intérieur ou dans un endroit mal aéré.

Note : N'utilisez pas le dispositif de démarrage à distance si le niveau de carburant de votre véhicule est bas.



La touche de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de faire démarrer votre véhicule depuis l'extérieur du véhicule. La portée de la télécommande est étendue.

Les véhicules munis de la régulation automatique de la température peuvent être configurés pour que cette fonction soit activée au démarrage à distance du véhicule. Voir **Commande automatique de la température** (page 123).

L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux états et provinces. Consultez la législation en vigueur dans votre état ou province sur les dispositifs de démarrage à distance.

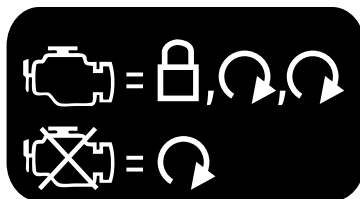
Le système de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- Le contact est établi;
- Le système d'alarme se déclenche;
- La fonction est désactivée;

- Le capot est ouvert;
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (**P**);
- La tension de la batterie du véhicule est trop basse;
- Le témoin d'anomalie du groupe motopropulseur était allumé la dernière fois que le véhicule a été conduit.

Démarrage à distance du véhicule

Note : Vous devez appuyer sur les boutons à moins de trois secondes d'intervalle. Sans cela, le démarrage à distance de votre véhicule ne s'actionne pas, les feux extérieurs ne clignotent pas deux fois et l'avertisseur sonore ne retentit pas.



E138626

L'étiquette de votre télécommande indique les détails de la procédure de démarrage.

Pour faire démarrer le véhicule à distance :

1. Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes.
2. Appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance. Les feux extérieurs clignotent deux fois.

Clés et commandes à distance

L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue, sauf si le démarrage en mode silencieux est activé. Le démarrage en mode silencieux fait fonctionner le ventilateur à une vitesse moins élevée pour réduire le bruit. Vous pouvez activer ou désactiver ce mode au moyen de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 106).

Note : *Pour un démarrage à distance à l'aide d'une clé à télécommande intégrée, le contact doit être établi avant de pouvoir conduire le véhicule. Si le véhicule est muni d'une télécommande d'accès intelligent, vous devez appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** (démarrage/arrêt) situé sur la planche de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.*

Les glaces à commande électrique sont neutralisées pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de stationnement restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes conformément au réglage établi.

Prolongation de la durée de fonctionnement du véhicule

Répétez les étapes 1 et 2 lorsque le moteur tourne toujours pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur lors du démarrage à distance. Si la durée est réglée pour une période de 10 minutes, elle augmente de 10 minutes. Par exemple, si le moteur tourne depuis cinq minutes après le premier démarrage à distance, il continuera maintenant de tourner jusqu'à atteindre un total de 20 minutes. Vous pouvez prolonger le fonctionnement après démarrage à distance jusqu'à un maximum de 30 minutes.

Attendez au moins cinq secondes pour tenter un nouveau démarrage à distance après l'arrêt du moteur.

Arrêt du véhicule après un démarrage à distance



Appuyez une fois sur le bouton. Les feux de stationnement s'éteignent.

En raison de la réflexion du sol et du bruit du véhicule en marche, il peut être nécessaire de se trouver plus près du véhicule que lors du démarrage.

Vous pouvez désactiver ou activer le dispositif de démarrage à distance au moyen de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 106).

REPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 73).

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer des modes de conduite limités afin de promouvoir de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées pour ces modes de conduite limités.

Les clés qui n'ont pas été programmées sont désignées clés d'administrateur ou clés Admin. Elles peuvent être utilisées pour :

- Créer une clé MyKey;
- Programmer les réglages MyKey configurables;
- Effacer toutes les fonctions MyKey.

Après avoir programmé une clé MyKey, vous pouvez accéder aux renseignements suivants par le biais de l'écran d'information :

- Nombre de clés d'administrateur et de clés MyKey programmées pour votre véhicule;
- Nombre de kilomètres (ou de milles) qui ont été parcourus avec une clé MyKey.

Note : *Toutes les clés MyKey sont programmées selon les mêmes réglages. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.*

Note : *Si votre véhicule est équipé du démarrage par bouton-poussoir, lorsqu'une clé MyKey et une télécommande Admin sont toutes deux présentes, la télécommande Admin sera, à l'établissement du contact, reconnue par le véhicule pour démarrer le moteur.*

Réglages non configurables

Les paramètres suivants ne peuvent pas être modifiés par un utilisateur de clé Admin :

- Rappel de bouclage de ceinture de sécurité ou Belt Minder. Vous ne pouvez pas désactiver cette fonction. La chaîne audio est mise en sourdine lorsque les ceintures de sécurité des passagers avant ne sont pas attachées.
- Avertissement anticipé de bas niveau de carburant. L'avertissement de bas niveau de carburant s'active de façon anticipée; l'utilisateur de la clé MyKey dispose ainsi de plus de temps pour procéder au ravitaillement;
- Les fonctions d'aide au conducteur suivantes (selon l'équipement) sont activées d'office : aide au stationnement.

Réglages configurables

Avec une clé Admin, vous pouvez configurer certains paramètres MyKey au moment de créer pour la première fois une clé MyKey et avant d'effectuer un cycle d'établissement/coupure du contact ou de redémarrage du moteur. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé Admin.

- Une limite de vitesse du véhicule peut être programmée. Les avertissements s'affichent à l'écran suivis d'un carillon lorsque le véhicule atteint la vitesse réglée. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant sur la pédale d'accélérateur ni au moyen du régulateur de vitesse.

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Le conducteur est toujours responsable du respect de la législation locale et des conditions en vigueur. À défaut, vous risquez de causer un accident ou des blessures.

- Plusieurs rappels de vitesse du véhicule peuvent être programmés. Lorsque vous sélectionnez une vitesse, elle s'affiche sur l'écran, suivie d'une tonalité lorsque la vitesse présélectionnée est dépassée.
- Volume maximal de la chaîne stéréo limité à 45 %. Un message s'affiche à l'écran lorsque vous tentez de dépasser le volume limité. De même, la commande de volume automatique asservie à la vitesse ou compensée sera désactivée.
- Toujours activé. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez pas désactiver la fonction AdvanceTrac ou l'antipatinage (si votre véhicule est équipé de ces fonctions).

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé que vous voulez programmer dans le commutateur d'allumage. Si votre véhicule est équipé d'un démarrage à bouton-poussoir, tenez la clé d'accès intelligent à côté de la colonne de direction. Plus de renseignements sur la position correcte pour le placement de la télécommande figurent dans un autre chapitre. Voir **Démarrage et arrêt du moteur** (page 145).

2. Établissez le contact.

3. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information et sélectionnez **Réglages**, puis **MyKey** en appuyant sur le bouton **OK** ou le bouton **>**.

4. Appuyez sur le bouton **OK** ou **>** pour sélectionner **Créer MyKey**.

5. À l'invite, maintenez le bouton **OK** enfoncé jusqu'à ce qu'un message indique de désigner cette clé comme clé MyKey. La clé sera restreinte au prochain démarrage de votre véhicule.

La clé MyKey a été créée avec succès. Assurez-vous d'identifier la clé afin de pouvoir la distinguer des clés Admin.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour la/les clé(s). Consultez la section **Programmation ou modification des réglages configurables**.

Programmation ou modification des réglages configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables :

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé ou d'une télécommande d'administrateur.
2. Accédez au menu principal au moyen des commandes de l'écran d'information et sélectionnez **Réglages**, puis **MyKey** en appuyant sur le bouton **OK** ou le bouton **>**.

3. Utilisez les touches fléchées pour accéder à une fonction configurable.
4. Appuyez sur **OK** ou sur **➤** pour effectuer une sélection.

Note : Vous pouvez effacer ou changer vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage où vous créez la clé MyKey. Cependant, une fois le contact coupé vous aurez besoin d'une clé Admin pour changer ou effacer vos réglages MyKey.

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Vous pouvez supprimer ou modifier vos paramètres MyKey au moyen de la commande de l'écran d'information située sur le volant. Voir **Affichage d'information** (page 106).

Établissez le contact à l'aide d'une clé ou d'une télécommande d'administrateur.

Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les paramètres MyKey, appuyez sur le bouton fléché de gauche pour accéder au menu principal, puis défilez jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la touche OK .
MyKey	Appuyez sur la touche OK .
Effacer MyKey	Maintenez la touche OK enfoncée jusqu'à ce que le message suivant s'affiche.
Toutes MyKeys effacées	

Note : Lorsque vous effacez vos clés, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements sur vos clés MyKey programmées au moyen de l'écran d'information.

Distance MyKey

Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer toutes les clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.

Nombre de MyKey

Indique le nombre de clés MyKey qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand toutes les clés MyKey ont été effacées.

Nombre de clés Admin

Cet article indique le nombre de clés Admin programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés administrateur pour votre véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

DIAGNOSTIC DE PANNE MYKEY

Anomalie	Causes probables
Je ne peux pas créer de dispositif MyKey.	• La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. • La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur).

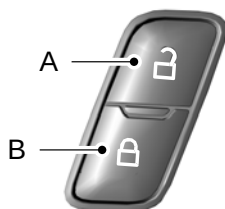
Anomalie	Causes probables
	- Véhicules avec démarrage sans clé : La télécommande de démarrage sans clé n'est pas placée dans la fente de secours. Voir Démarrage d'un moteur à essence (page 146). - Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou en mode illimité.
Je ne peux pas programmer les paramètres configurables.	- La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. - Aucune clé MyKey n'est créée. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 58).
Je ne peux pas effacer les dispositifs MyKey.	- La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. - Aucune clé MyKey n'est créée. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 58).
J'ai perdu la seule clé Admin.	Achetez une nouvelle clé chez un concessionnaire autorisé.
J'ai perdu une clé.	Programmez une clé de rechange. Voir Système antivol passif (page 73).
Les distances MyKey ne s'accumulent pas.	- L'utilisateur MyKey n'utilise pas la clé MyKey. - Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les clés MyKey et créé de nouvelles clés MyKey. - Le système de clé a été réinitialisé.
Aucune fonction MyKey avec la télécommande d'entrée sans clé.	- Une télécommande d'administrateur est présente au démarrage du véhicule. - Aucune clé MyKey n'est créée. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 58).

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser le système de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur le panneau de porte du conducteur et du passager avant.



E162487

- A Déverrouillage
- B Verrouillage

Témoin de verrouillage de porte

Un témoin à DEL, sur le tableau de bord, s'allume lorsque vous verrouillez les portes. Il ne s'agit pas d'une commande fonctionnelle.

Télécommande

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)

Type 1



Type 2



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Dans les trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants commencent à clignoter.

Appuyez sur les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande et maintenez-les enfoncés pendant quatre secondes pour désactiver ou activer le déverrouillage en deux étapes. La désactivation du déverrouillage en deux étapes permet de déverrouiller toutes les portes au moyen d'un seul enfoncement du bouton. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer un changement au mode de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande et à la clé d'accès intelligent.

L'accès intelligent au niveau de la porte du conducteur déverrouille toutes les portes lorsque la fonction de déverrouillage en deux étapes est désactivée.

Serrures

Verrouillage des portes

Type 1



Type 2



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants s'allument.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans les trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent si toutes les portes et le hayon ou le coffre sont fermés.

Note : Si le verrouillage n'a pas fonctionné, que l'une des portes ou le hayon est ouvert, ou si le capot d'un véhicule équipé d'une alarme antivol à détection périmétrique ou d'un dispositif de démarrage à distance est ouvert, l'avertisseur sonore retentit brièvement deux fois et les clignotants ne clignotent pas.

Hayon

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du hayon avant de manœuvrer la commande du hayon.



Veillez à fermer et à verrouiller le hayon pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. Vous empêcherez de plus les passagers et les marchandises de tomber à l'extérieur du véhicule. Si vous

AVERTISSEMENTS

devez conduire avec le hayon ouvert, maintenez les bouches d'aération ou les vitres ouvertes pour permettre à l'air frais d'entrer dans votre véhicule. Si vous ignorez cet avertissement, vous pourriez subir des blessures graves.

Note : Soyez vigilant lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou un endroit fermé pour éviter d'endommager le hayon.



Appuyez deux fois sur le bouton dans les trois secondes pour :

- déverrouiller un hayon à commande manuelle;
- ouvrir, fermer ou interrompre la course d'un hayon à commande électrique. Voir **Hayon à commande électrique** (page 68).

Clé mécanique

Pour verrouiller toutes les portes, tournez le haut de la clé une fois vers l'avant de votre véhicule.

Pour déverrouiller la porte du conducteur seulement, tournez le haut de la clé vers l'arrière de votre véhicule.

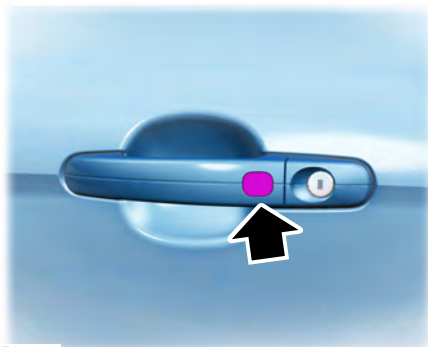
Verrouillage individuel des portes

Si la fonction de verrouillage électrique est inopérante, verrouillez les portes individuellement à l'aide de la clé dans la position illustrée.

Serrures

Aux portes avant

Tirez sur une poignée extérieure de porte avant pour déverrouiller et ouvrir la porte. Le capteur de déverrouillage se trouve au dos de la poignée. Attention à ne pas toucher la surface du capteur de verrouillage sur le devant de la poignée.



E185863

Appuyez sur la surface du capteur de verrouillage pendant une seconde environ pour verrouiller votre véhicule. Pour éviter de déverrouiller la porte accidentellement, ne touchez que le capteur de verrouillage et non d'autres surfaces de la poignée de porte.

Après avoir verrouillé les portes avec le capteur de verrouillage, vous devrez attendre un bref délai avant de pouvoir déverrouiller à nouveau le véhicule. Ce délai vous permet de tirer la poignée pour vérifier qu'elle est verrouillée.

Note : Maintenez bien propre la surface de la poignée de porte pour éviter toute anomalie de fonctionnement.

Au hayon

Appuyez sur le bouton extérieur de déverrouillage du hayon à la partie supérieure de la poignée d'ouverture extérieure du hayon.



E112203

Côté gauche

Tournez dans le sens horaire pour verrouiller.

Côté droit

Tournez dans le sens anti-horaire pour verrouiller.

Ouverture d'une porte arrière depuis l'intérieur du véhicule

Tirez deux fois sur la poignée intérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir une porte arrière. La porte se déverrouille lorsque vous tirez sur la poignée une fois et elle s'ouvre lorsque vous tirez sur la poignée une deuxième fois.

Activation de la clé intelligente

(Selon l'équipement)

La clé d'accès intelligent doit être dans un rayon de portée maximal de 1 m (3 pi) du véhicule.

Déverrouillage intelligent pour clé à télécommande intégrée

Cette fonction vous empêche de verrouiller le véhicule si votre clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et que vous verrouillez votre véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis se déverrouillent si votre clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Vous pouvez cependant verrouiller le véhicule quand la clé est dans le commutateur d'allumage en appuyant sur le bouton de verrouillage de la télécommande, même si les portes ne sont pas fermées.

Si les deux portes avant sont fermées, vous pouvez verrouiller le véhicule peu importe la méthode utilisée, que la clé se trouve dans le commutateur d'allumage ou non.

Déverrouillage intelligent pour clés intelligentes (Selon l'équipement)

Cette fonction vous aide à éviter de verrouiller inopinément le véhicule en oubliant votre clé intelligente dans l'habitacle ou dans l'aire de chargement arrière.

Lorsque vous verrouillez votre véhicule au moyen de la commande de verrouillage électrique (lorsque la porte est ouverte, que le véhicule est en position de stationnement et que le contact est coupé), votre véhicule cherche si une clé intelligente se trouve dans l'habitacle après la fermeture de la porte. Si votre véhicule détecte une clé, toutes les portes se déverrouillent immédiatement.

Pour neutraliser la fonction de déverrouillage intelligent et laisser intentionnellement la clé d'accès intelligent à l'intérieur du véhicule verrouillé, vous pouvez verrouiller votre véhicule en appuyant sur le bouton de verrouillage d'une autre clé d'accès intelligent ou en touchant la zone de verrouillage de la poignée avec une autre clé d'accès intelligent en main.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et que vous verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent puis se déverrouillent si le contact est établi.

Verrouillage automatique (Selon l'équipement)

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le contact est établi;
- vous engagez un rapport pour faire avancer le véhicule; et
- vous roulez à plus de 7 km/h (4 mi/h).

Déverrouillage automatique (selon l'équipement)

La fonction de déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

- le contact est établi, toutes les portes sont fermées et votre véhicule roule à plus de 7 km/h (4 mi/h);
- votre véhicule s'immobilise et vous coupez le contact ou sélectionnez la position accessoires; et
- vous ouvrez la porte du conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Note : Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement votre véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte du conducteur.

Activation ou désactivation du verrouillage automatique et du déverrouillage automatique

Note : Votre concessionnaire autorisé peut accomplir cette procédure ou vous pouvez l'exécuter vous-même.

Pour activer ou désactiver ces fonctions, effectuez les étapes suivantes :

Note : Vous disposez de 30 secondes pour exécuter ces étapes.

1. Établissez le contact.
2. Appuyez trois fois sur le bouton de déverrouillage électrique des portes.
3. Coupez le contact.
4. Appuyez trois fois sur le bouton de déverrouillage électrique des portes.
5. Établissez le contact. L'avertisseur sonore retentit pour indiquer que votre véhicule accède au mode de programmation.

Verrouillage automatique : Appuyez sur le bouton de déverrouillage électrique des portes, puis sur le bouton de verrouillage. L'avertisseur sonore retentit une fois si la fonction est désactivée ou deux fois (une brève tonalité, puis une longue) si la fonction est activée.

Déverrouillage automatique : Appuyez sur le bouton de condamnation électrique des portes, puis sur le bouton de déverrouillage. L'avertisseur sonore retentit une fois si la fonction est désactivée ou deux fois (une brève tonalité, puis une longue) si la fonction est activée.

Coupez le contact au terme de la programmation de la fonction. L'avertisseur sonore retentit une fois pour indiquer que la programmation est terminée.

Note : Vous pouvez activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique indépendamment de la fonction de verrouillage automatique.

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur et certains feux extérieurs s'allument lorsque vous déverrouillez les portes au moyen du système d'entrée sans clé à télécommande.

Le système d'éclairage à l'entrée éteint les lampes :

- lorsque vous démarrez votre véhicule;
- lorsque vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande;
- après 25 secondes d'éclairage.

L'éclairage ne s'éteint pas :

- si vous l'allumez avec la commande d'éclairage; ou
- si une porte est ouverte.

Éclairage à la sortie

L'éclairage intérieur et certaines lampes extérieures s'allument lorsque toutes les portes sont fermées et que vous coupez le contact.

L'éclairage s'éteint lorsque toutes les portes demeurent fermées et :

- 25 secondes se sont écoulées; ou
- vous verrouillez votre véhicule de l'extérieur.

Protection antidécharge de la batterie

Si vous laissez les plafonniers ou les lampes d'accueil allumés et coupez le contact, la protection antidécharge de la batterie les éteint après une certaine période.

Protection antidécharge de la batterie du mode accessoires pour les clés intelligentes (selon l'équipement)

Si vous laissez le contact établi après avoir quitté votre véhicule, le contact sera coupé 15 minutes après la fermeture de toutes les portes.

HAYON À COMMANDE MANUELLE

AVERTISSEMENTS



Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, les personnes s'y trouvant risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne s'installer ailleurs que sur un siège et sans ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et qu'ils bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



Veillez à fermer et à verrouiller le hayon pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. De plus, cela permettra d'éviter que les passagers et le chargement ne tombent du véhicule. Si vous devez conduire avec le hayon ouvert, maintenez les bouches d'aération ou les vitres ouvertes pour permettre à l'air frais d'entrer dans votre véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves.

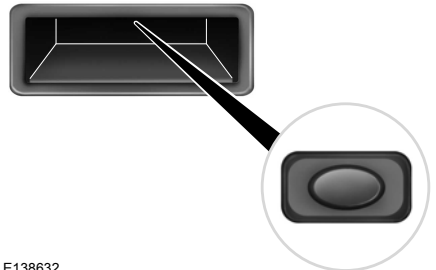
Note : Soyez vigilant lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou tout autre local fermé afin de ne pas endommager le hayon.

Note : Ne suspendez aucun objet (porte-bicyclette, par exemple) à la glace de hayon ou au hayon. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.

Note : Ne roulez pas avec le hayon ouvert. Vous risqueriez d'endommager le hayon et ses composants.

Ouverture du hayon

Manuellement



E138632

Appuyez sur le bouton situé dans la partie supérieure de la poignée d'ouverture du hayon pour déverrouiller le hayon, puis tirez sur la poignée extérieure.

Avec la commande à distance



Appuyez deux fois sur la touche en moins de trois secondes pour déverrouiller le hayon. Ouvrez le hayon manuellement.

Fermeture du hayon



E155976

Une poignée située à l'intérieur du hayon facilite sa fermeture.

HAYON À COMMANDE ÉLECTRIQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Il est très dangereux de se trouver dans une aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves, voire mortelles. Ne laissez personne se placer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et à ce qu'ils bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



Veillez à fermer et à verrouiller le hayon pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. De plus, cela permettra d'éviter que les passagers et le chargement ne tombent du véhicule. Si vous devez

AVERTISSEMENTS

conduire avec le hayon ouvert, maintenez les bouches d'aération ou les vitres ouvertes pour permettre à l'air frais d'entrer dans votre véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves.



Gardez les clés hors de la portée des enfants. Ne laissez pas les enfants jouer avec ou à proximité d'un hayon à commande électrique ouvert ou en mouvement. Vous devez surveiller l'utilisation du hayon à commande électrique à tout moment.

Note : Fermez bien le hayon avant de démarrer ou de déplacer le véhicule, surtout dans un espace fermé comme un garage ou une aire de stationnement. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.

Note : Ne suspendez aucun objet (porte-bicyclette, par exemple) à la glace de hayon ou au hayon. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.

Le hayon ne fonctionne que lorsque la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).

Une tonalité d'avertissement retentit lorsque le hayon commence à se fermer électriquement. Trois brefs carillons indiquent une anomalie de la commande d'ouverture ou de fermeture, provoquée par un des événements suivants :

- Le contact est établi et la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- La tension de la batterie est inférieure à la tension minimale nécessaire à son fonctionnement.
- La vitesse du véhicule est égale ou supérieure à 3 mph (5 km/h).

Serrures

Si le hayon commence à se fermer après avoir été complètement ouvert, cela peut indiquer une charge excessive sur le hayon ou une défaillance de vérin pneumatique. Un carillon se répète et le hayon se ferme de manière contrôlée. Enlevez la charge excessive sur le hayon. Si le hayon continue de se fermer après l'ouverture, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Ouverture et fermeture du hayon

AVERTISSEMENT



Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du hayon à commande électrique avant de le manœuvrer au moyen de la commande électrique.

Note : *Soyez vigilant lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon dans un garage ou un endroit fermé pour éviter d'endommager le hayon.*

Note : *Ne roulez pas avec le hayon ouvert. Cela pourrait endommager le hayon et ses composants.*

À partir du tableau de bord



Appuyez sur le bouton situé sur le tableau de bord.

Avec la télécommande



Appuyez deux fois sur le bouton dans un délai de trois secondes.

Avec le bouton de commande extérieur

Ouverture du hayon

1. Déverrouillez le hayon à l'aide de la télécommande ou de la commande de déverrouillage électrique des portes. Si une clé d'accès intelligent se trouve à moins de 3 ft (1 m) du hayon, ce dernier se déverrouille lorsque vous appuyez sur le bouton d'ouverture du hayon.



E138632

2. Appuyez sur le bouton de commande situé dans la partie supérieure de la poignée d'ouverture extérieure du hayon.

Note : *Laissez le système électrique ouvrir le hayon. Si vous tirez ou poussez sur le hayon, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacles et d'interrompre ou d'inverser la commande électrique. Toute perturbation manuelle de la course du hayon peut aussi ressembler à une défaillance de vérin pneumatique.*

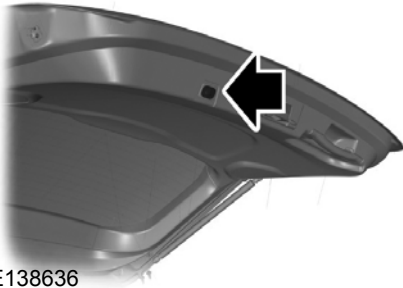
Fermeture du hayon

AVERTISSEMENT



Ne laissez personne s'approcher du hayon lorsque vous appuyez sur le bouton de commande situé dans l'aire de chargement arrière.

Serrures



E138636

Appuyez brièvement sur le bouton de commande du hayon.

Arrêt de la course du hayon

Vous pouvez interrompre la course du hayon de l'une des manières suivantes :

- En appuyant sur le bouton de commande du hayon.
- En appuyant deux fois sur la commande du hayon de la télécommande.
- En appuyant sur la commande du hayon située sur le tableau de bord.
- En activant la fonction de détection d'obstacle.
- En balançant le pied d'avant en arrière sous le pare-chocs central arrière, comme pour donner un coup de pied.

* Cette méthode ne convient que pour les véhicules dotés de la fonction hayon mains libres.

Réglage de la hauteur d'ouverture du hayon

1. Ouvrez le hayon.
2. Interrompez la course du hayon en appuyant sur le bouton de commande du hayon quand il atteint la hauteur voulue.

Note : Une fois le hayon immobilisé, vous pouvez aussi le déplacer manuellement à la hauteur voulue.

3. Maintenez le bouton de commande sur le hayon enfoncé jusqu'à ce qu'une tonalité retentisse pour indiquer que la programmation a été effectuée.

Note : Vous ne pouvez utiliser le bouton de commande du hayon que pour programmer la hauteur.

Note : Vous ne pouvez pas programmer la hauteur si la position du hayon est trop basse.

La nouvelle hauteur d'ouverture du hayon est rappelée lorsque le hayon à commande électrique est ouvert. Pour modifier la hauteur programmée, répétez la procédure ci-dessus. Lorsque le hayon à commande électrique est ouvert, vous pouvez le déplacer manuellement à une hauteur différente.

Note : Le système rappelle la nouvelle hauteur programmée jusqu'à ce que vous la reprogrammiez, même si la batterie est débranchée.

Lorsque le hayon à commande électrique est actionné après avoir programmé une hauteur inférieure à la hauteur d'ouverture complète, vous pouvez l'ouvrir complètement en le poussant manuellement vers le haut à la position d'ouverture maximale.

Détection d'obstacles

Lors de la fermeture

Le hayon s'arrête lorsqu'il détecte un obstacle. Deux tonalités courtes retentissent et le hayon inverse sa course afin de s'ouvrir. Vous pouvez fermer le hayon électriquement après avoir retiré l'obstacle.

Serrures

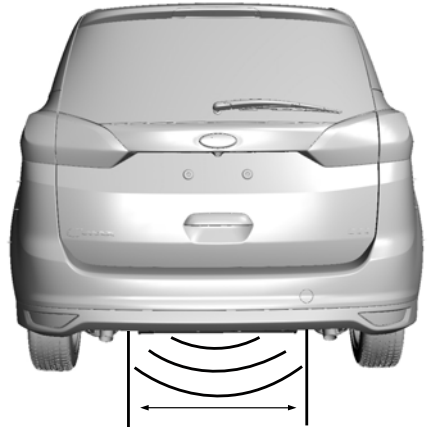
Note : Une personne qui monte dans votre véhicule durant la fermeture du hayon peut faire bouger le véhicule et activer la détection d'obstacles. Pour éviter une telle situation, attendez la fermeture complète du hayon à commande électrique avant d'entrer dans le véhicule. Avant de rouler, vérifiez si le tableau de bord présente un message ou un témoin d'avertissement de porte mal fermée. Si vous ne tenez pas compte de cette consigne, vous risquez par inadvertance de conduire le véhicule avec le hayon ouvert.

Lors de l'ouverture

Le système s'arrête lorsqu'il détecte un obstacle et deux brèves tonalités retentissent. Une fois que vous avez éliminé l'obstacle, vous pouvez continuer d'actionner le hayon.

Fonction mains libres (Selon l'équipement)

Assurez-vous que vous disposez d'une télécommande d'accès intelligent à 3 ft (1 m) du hayon.



E174120

1. Balancez le pied d'avant en arrière sous la zone de détection du pare-chocs arrière, comme pour donner un coup de pied. Ne bougez pas votre pied latéralement ou les capteurs pourraient ne pas détecter le mouvement.
2. Le hayon s'ouvre ou se ferme électriquement.

Note : Laissez le système électrique ouvrir le hayon. Si vous tirez ou poussez sur le hayon, vous risquez d'activer la fonction de détection d'obstacles et d'interrompre ou d'inverser la commande électrique. Toute perturbation manuelle de la course du hayon peut aussi ressembler à une défaillance de vérin pneumatique.

Serrures

Note : *Les projections d'eau peuvent entraîner l'ouverture du hayon mains libres. Maintenez la clé d'accès intelligent à distance de la zone de détection du pare-chocs arrière lorsque vous lavez votre véhicule.*

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

SecuriLock®

Le système contribue à empêcher un démarrage de votre véhicule sans utilisation d'une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé erronée peut empêcher le démarrage de votre véhicule. Un message peut également s'afficher à l'écran d'information.

Si vous ne pouvez pas démarrer votre véhicule avec une clé à puce correcte, un dysfonctionnement s'est produit. Un message peut également s'afficher à l'écran d'information.

Note : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte non approuvés par Ford. L'emploi de ces dispositifs peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de la protection contre le vol.*

Note : *Les objets métalliques, les appareils électroniques ou une seconde clé à puce accrochée au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage de votre véhicule. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez le véhicule si un problème survient.*

Note : *Ne laissez pas un double de clé à puce dans votre véhicule. Prenez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.*

Activation automatique

Votre système antidémarrage s'active dès la coupure du contact.

Désactivation automatique

Lorsque le contact est établi avec une clé à puce, le système antidémarrage est désactivé.

Clés de rechange

Note : *Votre véhicule est équipé de deux clés à télécommande intégrée ou de deux clés d'accès intelligent.*

La clé à télécommande intégrée fonctionne comme une clé de contact programmée, qui actionne toutes les serrures et permet le démarrage de votre véhicule, et comme une télécommande.

La clé intelligente fonctionne à la fois comme une télécommande et comme une clé programmée qui actionne la serrure de la porte du conducteur et active le système d'accès intelligent avec bouton-poussoir de démarrage.

En cas de perte ou de vol de vos télécommandes programmées ou de vos clés à puce SecuriLock classiques (clés à télécommande intégrée seulement), vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé si vous ne détenez aucune autre clé codée. Vous devez effacer les codes des clés de la mémoire du véhicule et faire programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de conserver une clé à puce supplémentaire à l'extérieur de votre véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Procurez-vous des clés de rechange ou des clés additionnelles chez un concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé de rechange à télécommande intégrée

Note : *Vous pouvez programmer jusqu'à huit clés à puce pour votre véhicule. Toutes ces clés peuvent être des clés à télécommande intégrée.*

Vous pouvez programmer vous-même vos clés à télécommande intégrée ou vos clés à puce conventionnelles SecuriLock. Cette procédure permet de programmer à la fois le code d'antidémarrage du véhicule et la partie télécommande d'entrée sans clé de la télécommande de votre véhicule.

N'utilisez que des clés à télécommande intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock.

Vous devez avoir à portée de main deux clés à puce préalablement programmées et la nouvelle clé non programmée. Si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire programmer la clé de rechange.

Lisez attentivement toute la procédure avant de débiter.

1. Insérez la première clé à puce déjà programmée dans le commutateur d'allumage.
2. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser dix secondes.
3. Coupez le contact, puis retirez la première clé à puce de l'allumage.
4. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact, insérez la seconde clé à puce déjà programmée dans l'allumage.
5. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser dix secondes.
6. Coupez le contact, puis retirez la seconde clé à puce déjà programmée de l'allumage.
7. Dans un délai de trois à dix secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé à puce déjà programmée, insérez la nouvelle clé non programmée dans l'allumage.

8. Établissez le contact. Laissez le contact établi pendant au moins six secondes.
9. Retirez la clé à puce nouvellement programmée du commutateur d'allumage.

Si la programmation s'est bien déroulée, il vous sera possible, au moyen de la clé, de faire démarrer votre véhicule et d'actionner le système d'entrée sans clé (si la nouvelle clé est une clé à télécommande intégrée).

Si la programmation a été infructueuse, attendez 10 secondes, puis répétez les étapes 1 à 8. Si la programmation échoue de nouveau, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Programmation d'une clé intelligente supplémentaire

Consultez votre concessionnaire autorisé pour faire programmer d'autres clés de rechange pour votre véhicule.

ALARME ANTIVOL (Selon l'équipement)

Le système vous avertit d'une intrusion dans votre véhicule. Il se déclenche si une porte, le coffre à bagages ou le capot est ouvert sans utilisation de la clé ou de la télécommande.

Les clignotants se déclenchent et l'avertisseur sonore retentit en cas d'intrusion lorsque l'alarme est activée.

Apportez toutes les télécommandes chez un concessionnaire autorisé en cas de problème potentiel relatif à l'alarme de votre véhicule.

Armement de l'alarme

L'alarme est prête à être activée si aucune clé n'est insérée dans le commutateur d'allumage. Verrouillez électroniquement le véhicule pour armer l'alarme.

Désarmement de l'alarme

Pour désarmer l'alarme, effectuez l'une des opérations suivantes :

- Déverrouillez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande ou du clavier d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou faites démarrer le moteur.
- Insérez une clé dans la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule, puis établissez le contact dans les 12 secondes.

Note : *Une pression sur la touche de détresse de la télécommande désactive l'avertisseur sonore et les clignotants, sans désactiver le système.*

RÉGLAGE DU VOLANT

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule roule.

Note: Assurez-vous d'adopter une position assise appropriée. Voir **Positions assises appropriées** (page 129).



E95178

1. Débloquez la colonne de direction.
2. Réglez la colonne de direction à la position voulue.



E95179

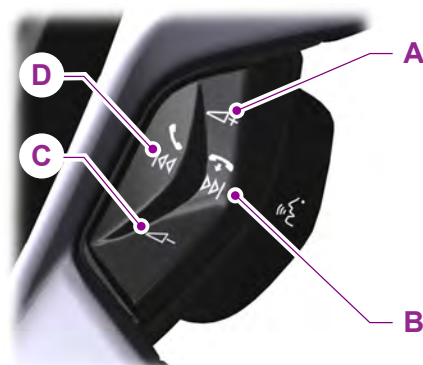
3. Bloquez la colonne de direction.

COMMANDE AUDIO (Selon l'équipement)

Sélectionnez la source voulue sur la chaîne audio.

La commande permet d'exécuter les fonctions suivantes :

Volant



E129463

- A Augmentation du volume.
- B Recherche vers le haut ou suivant.
- C Réduction du volume.
- D Recherche vers le bas ou précédent.

Recherche, suivant ou précédent

Appuyez sur le bouton de recherche pour :

- Syntoniser la radio sur la station programmée suivante ou précédente.
- Jouer la piste précédente ou suivante.

Appuyez sur le bouton de recherche et maintenez-le enfoncé pour :

- Syntoniser la station de radio précédente ou suivante de la bande de fréquences.
- Effectuer une recherche dans une piste.

COMMANDE VOCALE (Selon l'équipement)



E129464

Tirez sur la commande pour sélectionner ou désélectionner la commande vocale.

PROGRAMMATEUR DE VITESSE



E142437

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 203).

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION



E130248

Voir **Affichage d'information** (page 106).

Commandes multimédias



E145434

Utilisez les flèches situées sur le côté droit du volant pour naviguer dans les menus de l'écran d'information. Appuyez sur **OK** pour confirmer la sélection.

Essuie-glaces et lave-glaces

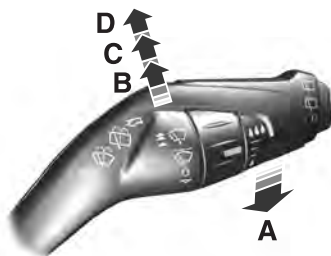
ESSUIE-GLACES

Note : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.*

Note : *Veillez à désactiver les essuie-glaces et à couper le contact avant d'entrer dans un lave-auto automatique.*

Note : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Voir **Vérification des balais d'essuie-glace** (page 262). Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace. Voir **Remplacement des balais d'essuie-glace** (page 262).*

Note : *ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Lorsque le pare-brise est sec, utilisez toujours le lave-glace avant d'actionner les essuie-glaces.*

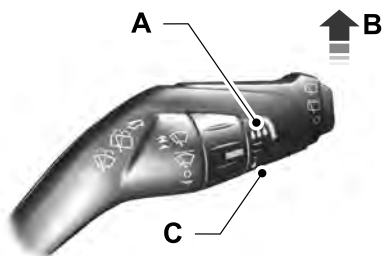


E197525

- A Un seul balayage
- B Balayage intermittent
- C Balayage normal
- D Balayage rapide

Note : *Pour désactiver les essuie-glaces, placez le levier à la position repérée O.*

Balayage intermittent



E197526

- A Intervalle de balayage court
- B Balayage intermittent
- C Intervalle de balayage long

Poussez le levier vers le haut pour activer les essuie-glaces, puis réglez l'intervalle de balayage intermittent à l'aide de la bague rotative.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

(Selon l'équipement)

Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

ESSUIE-GLACES

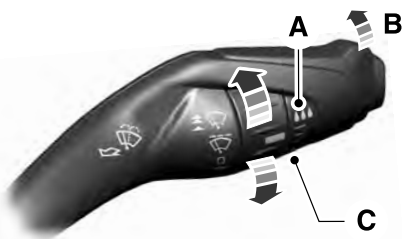
AUTOMATIQUES (Selon l'équipement)

Note : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.*

Note : *Vérifiez que vous avez désactivé les essuie-glaces avant d'entrer dans un lave-auto.*

Essuie-glaces et lave-glaces

La fonction des essuie-glaces automatiques utilise un détecteur de pluie. Il se trouve au niveau du rétroviseur intérieur. Le détecteur de pluie surveille la quantité d'eau présente sur le pare-brise et active les essuie-glaces automatiquement. La vitesse des essuie-glaces est réglée en fonction de la quantité d'eau que le détecteur de pluie détecte sur le pare-brise.



E197429

- A Haute sensibilité
- B Activé
- C Basse sensibilité

Pour activer les essuie-glaces automatiques, poussez le levier des essuie-glaces vers le haut jusqu'à la première position.

Pour désactiver les essuie-glaces automatiques, ramenez le levier des essuie-glaces vers le bas.

Utilisez la bague rotative pour régler la sensibilité du détecteur de pluie :

- Tournez la commande vers le bas pour réduire la sensibilité et n'actionner les essuie-glaces que lorsque le détecteur de pluie détecte une grande quantité d'eau sur le pare-brise.
- Lorsque vous placez le levier d'essuie-glaces sur la première position et que la fonction d'essuie-glaces automatiques est activée, le réglage de sensibilité des essuie-glaces automatiques règle la vitesse des essuie-glaces en fonction du degré d'humidité sur le pare-brise seulement.
- Si vous réduisez la sensibilité, les essuie-glaces restent en position d'attente seulement. Ils ne balayent pas automatiquement le pare-brise, sauf si le détecteur détecte la présence d'eau.
- Placez le levier des essuie-glaces à la seconde position pour balayer le pare-brise sur demande.
- Tournez la commande vers le haut pour augmenter la sensibilité et actionner les essuie-glaces dès que le détecteur de pluie détecte une petite quantité d'eau sur le pare-brise.
- Si vous augmentez la sensibilité de la commande d'essuie-glaces, ceux-ci balayent une fois le pare-brise.
- Pensez à placer le levier des essuie-glaces à la seconde position pour balayer le pare-brise sur demande.

Essuie-glaces et lave-glaces

La fonction d'essuie-glaces automatiques s'active lorsque le levier des essuie-glaces est à la première position et qu'elle a été sélectionnée sur l'écran d'information. L'écran d'information vous permet de passer de la fonction d'essuie-glaces automatiques à la fonction de balayage intermittent. Voir **Généralités** (page 106).

Note : Vérifiez quelle fonction d'essuie-glaces est sélectionnée sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 106). La fonction d'essuie-glaces automatiques ne s'active que lorsqu'elle a été sélectionnée dans le menu de l'écran d'information et que vous placez le levier des essuie-glaces à la première position. La fonction d'essuie-glaces automatiques reste alors sélectionnée dans le menu de l'écran d'information jusqu'à ce que vous choisissiez le balayage intermittent.

Note : Si vous activez la commande automatique des phares et les essuie-glaces automatiques, les feux de croisement s'allument automatiquement lorsque le détecteur de pluie active les essuie-glaces en continu. Voir **Phares automatiques** (page 84).

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. Le détecteur de pluie est très sensible. Si la zone autour du rétroviseur est sale, les essuie-glaces peuvent se mettre en marche si de la saleté, de la buée ou des insectes se déposent sur le pare-brise.

La conduite en conditions humides ou hivernales (givre, neige ou buée de route salée) peut donner lieu à un balayage irrégulier et inattendu ou à des traînées sur les glaces. Dans ces conditions, vous pouvez garder votre pare-brise propre en procédant comme suit :

- Réduisez la sensibilité des essuie-glaces automatiques afin de réduire les traînées.
- Réglez la vitesse de balayage sur normale ou élevée en poussant le levier des essuie-glaces vers le haut.
- Désactivez les essuie-glaces automatiques et sélectionnez le balayage intermittent sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 106).
- Pour désactiver les essuie-glaces automatiques, ramenez le levier des essuie-glaces vers le bas.

Note : Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace si ces derniers commencent à laisser des souillures ou des traînées sur le pare-brise. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace. Voir **Remplacement des balais d'essuie-glace** (page 262).

LAVE-GLACES

Note : N'utilisez pas les lave-glaces lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.

Essuie-glaces et lave-glaces



E197528

Pour mettre en fonction le lave-glace et asperger le pare-brise, tirez le levier vers vous. Les essuie-glaces poursuivent brièvement le balayage lorsque vous relâchez le levier.

ESSUIE-GLACE ET LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE

Essuie-glace arrière

Note : Veillez à désactiver l'essuie-glace arrière et à couper le contact avant d'entrer dans un lave-auto.



E197647

- A Balayage intermittent
- B Balayage lent
- C Arrêt.

Appuyez sur le haut du bouton situé à l'extrémité du levier pour enclencher le balayage intermittent. Appuyez à nouveau sur le bouton pour passer au balayage à petite vitesse. Appuyez sur la partie inférieure du bouton pour arrêter le balayage.

Lorsque vous mettez les essuie-glaces avant en fonction et que vous engagez ensuite la marche arrière (R), l'essuie-glace arrière se met automatiquement en fonction en mode intermittent.

Lave-glace arrière



E197529

Pour utiliser la fonction de lave-glace arrière, poussez le levier loin de vous. Lorsque vous relâchez le levier, l'essuie-glace continue de fonctionner quelques instants.

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux

Les feux extérieurs sont dotés d'orifices d'aération pour s'adapter aux variations normales de pression d'air.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les événements, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes).
- Une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu
- Présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



E142449

- A Désactivée.
- B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière.
- C Phares.

Feux de route



E162679

Éloignez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le vers vous pour éteindre les feux de route.

Éclairage

Avertisseur optique



E162680

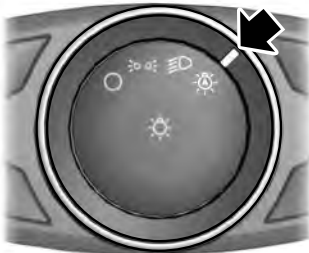
Tirez légèrement le levier vers vous et relâchez-le pour faire un appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES

AVERTISSEMENT



La position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares dans toutes les conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Assurez-vous toujours que vos phares sont en mode automatique ou allumés, selon besoin, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.



E142451

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares, les phares s'allument automatiquement lorsque la luminosité ambiante est faible ou lorsque les essuie-glaces sont activés.

Les fonctions suivantes (selon l'équipement) sont également activées lorsque la commande d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares et que vous les mettez en fonction sur l'écran d'information :

- feux de jour configurables;
- commande automatique des feux de route;
- commande de phares adaptatifs.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés. Voir **Affichage d'information** (page 106).

Note : Lorsque les phares sont en mode de commande automatique des phares, vous ne pouvez pas allumer les feux de route avant que le système de commande automatique des phares n'allume les feux de croisement.

Phares activés par les essuie-glaces

L'allumage des phares asservi aux essuie-glaces est activé dans un délai de 10 secondes lorsque vous mettez en fonction les essuie-glaces et que le commutateur de commande d'éclairage est en position de commande automatique des phares. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Éclairage

Les phares ne s'allument pas à l'activation des essuie-glaces :

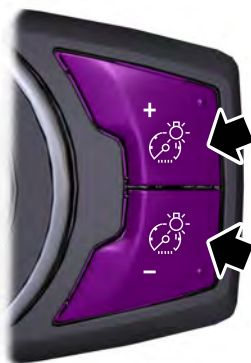
- en mode bruine;
- lorsque les essuie-glaces sont mis en fonction pour éliminer le liquide de lave-glace durant un cycle de lavage;
- si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

Note : Si vous mettez en fonction les phares automatiques ou les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument automatiquement lorsque les essuie-glaces fonctionnent en continu.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Note : Si vous débranchez la batterie ou si la batterie tombe à plat, les composants éclairés passent au réglage maximal.

Véhicules avec antibrouillards avant



E132712

Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le niveau voulu soit atteint.

Véhicules sans antibrouillards avant



E165366

- A Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour atténuer la luminosité.
- B Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour augmenter la luminosité.

PHARES À EXTINCTION TEMPORISÉE

Après la coupure du contact, vous pouvez allumer les phares en tirant le levier des clignotants vers vous. Vous entendrez une brève tonalité. Les phares s'éteignent automatiquement après trois minutes si une porte est ouverte ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte. Vous pouvez annuler cette fonction en tirant de nouveau le levier des clignotants vers vous ou en établissant le contact.

Éclairage

FEUX DE JOUR

AVERTISSEMENT



Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Aussi, la position de commande automatique des phares peut ne pas allumer les phares par conditions de faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour. Les phares doivent être en mode automatique ou allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. Vous risquez sinon une collision.

Type 1 - Conventionnel (Non configurable)

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Le contact est établi.
2. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique ou le frein de stationnement est relâché pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle.
3. Le module d'éclairage doit être à la position arrêt, feux de position ou commande automatique des phares.
4. Les phares sont éteints.

Type 2 - Configurable

Allumez ou éteignez les feux de jour à l'aide des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 106).

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Ils sont allumés dans l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 106).
2. Le contact est établi.

3. La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec boîte de vitesses automatique ou le frein de stationnement est relâché pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle.
4. Le module d'éclairage est en position de commande automatique des phares.
5. Les phares sont éteints.

Les autres positions de la commande d'éclairage ne mettent pas en fonction les feux de jour, et vous pouvez les utiliser pour neutraliser provisoirement la commande automatique des phares.

Lorsqu'ils sont hors fonction sur l'écran d'information, les feux de jour sont éteints dans toutes les positions de la commande d'éclairage.

PHARES ANTIBROUILLARDS AVANT (Selon l'équipement)



E142453

Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre les phares antibrouillards.

Vous pouvez allumer les phares antibrouillard à toutes les positions de la commande d'éclairage, sauf la position d'arrêt, et lorsque les feux de route sont éteints.

Éclairage

CLIGNOTANTS



E162681

Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour mettre les clignotants en fonction.

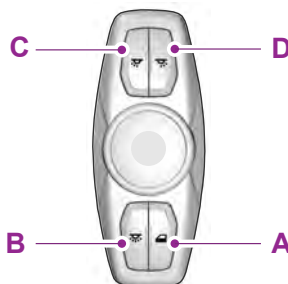
Note : Poussez brièvement le levier vers le haut ou vers le bas pour faire clignoter trois fois les clignotants afin d'indiquer un changement de voie.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

L'éclairage s'allume lorsqu'une des conditions suivantes est remplie :

- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande.
- Vous appuyez sur le bouton B du plafonnier avant.

Plafonnier avant (Selon l'équipement)



E161163



(A) Commutateur de fonction de porte. Appuyez sur ce commutateur pour désactiver l'éclairage intérieur. Le témoin de fonction de porte s'allume en jaune lorsque l'éclairage est désactivé. Appuyez de nouveau sur le commutateur pour rétablir l'éclairage intérieur. Le témoin s'allume en bleu.



(B) Commutateur d'allumage ou d'extinction de tout l'éclairage.



(C) Commutateur d'allumage ou d'extinction d'éclairage individuel de passager.

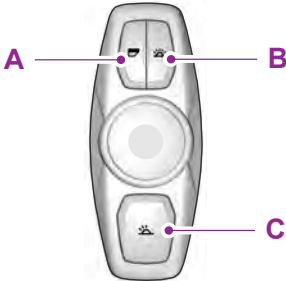


(D) Commutateur d'allumage ou d'extinction d'éclairage individuel du conducteur.

Éclairage

Plafonnier avant - avec toit panoramique (Selon l'équipement)

Feu de stationnement conducteur



E142454



(A) Commutateur de fonction de porte. Appuyez sur ce commutateur pour désactiver l'éclairage intérieur. Le témoin de fonction de porte s'allume en jaune lorsque l'éclairage est désactivé. Appuyez de nouveau sur le commutateur pour rétablir l'éclairage intérieur. Le témoin s'allume en bleu.



(B) Commutateur d'allumage ou d'extinction de tout l'éclairage.



(C) Commutateur pour allumer ou éteindre un éclairage précis.

Feu de stationnement passager

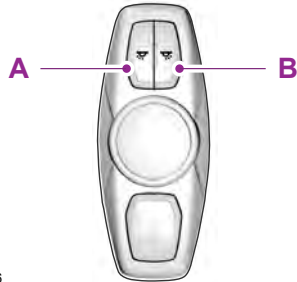


E142455



(A) Interrupteur marche-arrêt de lampe individuelle.

Plafonnier arrière (Selon l'équipement)



E190496



(A) Interrupteur marche-arrêt de feu de stationnement passager.

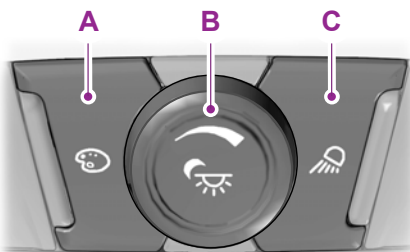


(B) Interrupteur marche-arrêt de feu de stationnement conducteur.

ÉCLAIRAGE AMBIANT (Selon l'équipement)

Le système d'éclairage ambiant éclaire l'habitacle en un choix de diverses couleurs. Le commutateur d'éclairage ambiant se trouve dans la console au pavillon.

Éclairage



E142456

- A Palette de couleurs
- B Bouton de commande
- C Mode de recherche

Tournez le bouton B au-delà du premier cran pour allumer l'éclairage et régler la luminosité.

Appuyez sur le bouton A pour faire défiler le choix de couleurs.

Appuyez sur le bouton C pour allumer tout l'éclairage intérieur et l'éclairage ambiant. Appuyez de nouveau sur le bouton C pour éteindre l'éclairage intérieur et ramener l'éclairage ambiant à la couleur précédemment sélectionnée.

L'éclairage ambiant s'allume lorsqu'une des conditions suivantes est remplie :

- Vous établissez le contact.
- Vous allumez les phares.

L'éclairage ambiant demeure allumé jusqu'à ce que vous coupez le contact et qu'une des conditions suivantes est remplie :

- Vous verrouillez le véhicule.
- La période de temporisation des accessoires se termine.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

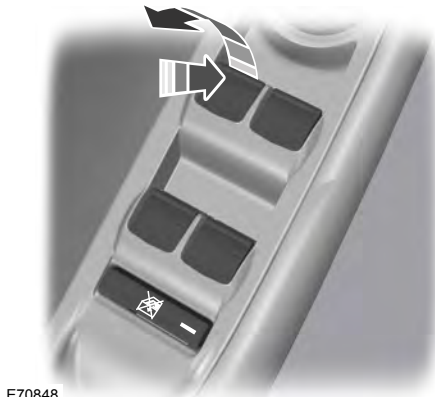
AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.



Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.



E70848

Note : Vous pourriez percevoir un bruit causé par un remous aérodynamique lorsqu'une seule glace est ouverte. Abaissez la glace du côté opposé afin de réduire ce bruit.

Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.

Tirez sur la commande pour fermer la glace.

Ouverture rapide

Appuyez à fond sur la commande, puis relâchez-la. Appuyez de nouveau sur la commande ou relevez-la pour arrêter la glace.

Fermeture rapide

Tirez à fond sur la commande, puis relâchez-la. Appuyez ou tirez de nouveau sur la commande pour arrêter la glace.

Verrouillage des glaces



E70850

Appuyez sur cette commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière. Elle s'illumine lorsque vous verrouillez les commandes des glaces arrière.

Fonction d'inversion en cas d'obstruction (Selon l'équipement)

La glace s'arrête automatiquement durant la fermeture. En cas d'obstruction, la glace inverse sa course de quelques centimètres.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Neutralisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT



Lorsque vous neutralisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction, la glace n'inversera pas sa course si elle détecte un obstacle. Pour éviter les blessures ou dégâts au véhicule, faites attention avant de fermer les glaces.

Pour neutraliser cette fonction de protection en cas d'obstruction, durant l'hiver par exemple, procédez comme suit :

1. Fermez la glace deux fois jusqu'à ce qu'elle atteigne le point de résistance, puis laissez-la inverser sa course.
2. Fermez la glace une troisième fois jusqu'au point de résistance. La fonction d'inversion en cas d'obstruction est maintenant neutralisée pour vous permettre de fermer la glace manuellement. La glace se déplace au-delà du point de résistance et vous pouvez alors la fermer complètement.

Consultez un concessionnaire autorisé dès que possible si la glace ne se ferme pas après la troisième tentative.

Réinitialisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

AVERTISSEMENT



La fonction d'inversion en cas d'obstruction demeure désactivée jusqu'à ce que vous réinitialisiez la mémoire.

Si vous avez débranché la batterie, vous devez réinitialiser la mémoire d'inversion en cas d'obstruction séparément pour chaque glace.

1. Tirez sur la commande jusqu'à ce que la glace se ferme complètement.

2. Relâchez la commande.
3. Tirez de nouveau sur la commande pendant une autre seconde.
4. Appuyez sur la commande jusqu'à ce que la glace s'ouvre complètement.
5. Relâchez la commande.
6. Tirez sur la commande jusqu'à ce que la glace se ferme complètement.
7. Ouvrez la glace et essayez ensuite de la fermer automatiquement.
8. Réinitialisez et répétez la procédure si la glace ne se ferme pas automatiquement.

Temporisation des accessoires

(Selon l'équipement)

Vous pouvez utiliser les commandes des glaces pendant plusieurs minutes après la coupure du contact ou jusqu'à l'ouverture de l'une des portes avant.

OUVERTURE CENTRALISÉE

Vous pouvez utiliser la télécommande pour manœuvrer les glaces lorsque le contact est coupé.

Note : La fonction de temporisation des accessoires ne doit pas être active pour utiliser cette fonction.

Ouverture des glaces

Vous pouvez utiliser la fonction d'ouverture de toutes les glaces pour ouvrir les glaces pendant un court instant après le déverrouillage du véhicule à l'aide de la télécommande.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Pour utiliser la fonction d'ouverture de toutes les glaces :

1. Appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
2. Appuyez de nouveau sur le bouton de déverrouillage de la télécommande et maintenez-le enfoncé pendant environ trois secondes. Relâchez la commande lorsque les glaces commencent à s'ouvrir.
3. Appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande pour désactiver la fonction d'ouverture des glaces.

Note : Contactez un concessionnaire Ford autorisé pour désactiver cette fonction.

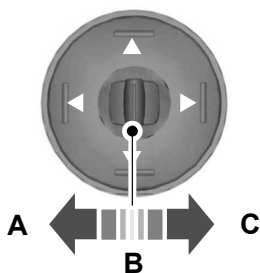
RÉTROVISEUR EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

AVERTISSEMENT

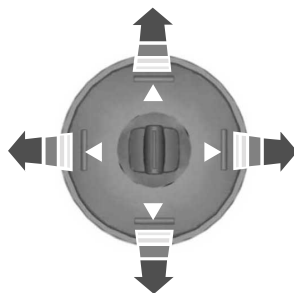


Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule.



E70846

- A Rétroviseur gauche
- B Désactivé
- C Rétroviseur droit



E70847

Appuyez sur les flèches pour régler le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Lorsque vous ramenez le rétroviseur à sa position d'origine, assurez-vous qu'il est complètement engagé dans son support.

Rétroviseurs-signaux

La partie extérieure du boîtier de rétroviseur approprié clignote lorsque vous activez le clignotant.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

(Selon l'équipement)

Voir **Glaces et rétroviseurs chauffants** (page 126).

Rétroviseurs à miroir grand angle intégré

AVERTISSEMENT

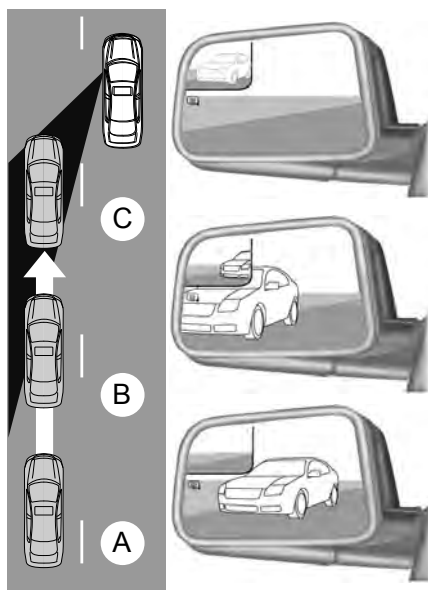


Les objets reflétés dans le miroir grand angle du rétroviseur sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Les rétroviseurs à miroir grand angle possèdent un miroir convexe situé dans le coin supérieur extérieur du miroir principal. Ils ont pour but d'augmenter la visibilité du conducteur sur le côté du véhicule.

Avant de changer de voie, regardez d'abord dans le miroir principal, puis ensuite dans le miroir grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le miroir grand angle et que les véhicules dans la voie adjacente sont à une distance sûre, signalez votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus l'épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changer de voie avec prudence.



E138665

Lorsque le véhicule qui s'approche est à bonne distance, son image est petite et près du coin intérieur du miroir principal. Au fur et à mesure que le véhicule s'approche, l'image grossit et se déplace vers la partie extérieure du miroir principal (A). Lorsque le véhicule s'approche davantage, l'image passe du miroir principal au miroir grand angle du rétroviseur (B). Lorsque le véhicule n'apparaît plus dans le miroir grand angle, le véhicule devient alors visible dans le champ de vision périphérique du conducteur (C).

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

AVERTISSEMENT



Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule roule.

Note : Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur à votre guise. Certains rétroviseurs sont dotés d'un deuxième point de pivotement. Ce deuxième point permet de déplacer le rétroviseur verticalement et horizontalement.

Tirez sur la languette sous le rétroviseur pour réduire l'éblouissement la nuit.

Rétroviseur à électrochrome (Selon l'équipement)

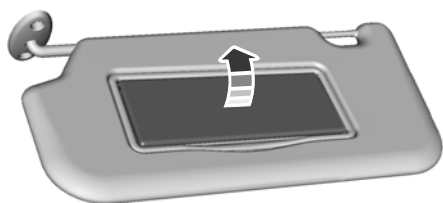
Note : Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur. Cela pourrait nuire au fonctionnement du rétroviseur. Un appui-tête central arrière ou un appui-tête central arrière surélevé peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Le rétroviseur passe automatiquement en mode antiéblouissement lorsqu'il détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière de votre véhicule. Il revient automatiquement au mode normal lorsque vous sélectionnez le rapport de marche arrière pour bénéficier d'une vue claire en reculant.

PARE-SOLEIL

Miroir de courtoisie éclairé (Selon l'équipement)



E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

ÉCRANS PARE-SOLEIL (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Ne laissez pas les enfants jouer avec l'écran pare-soleil et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils s'exposeraient à des blessures graves.



Lorsque vous fermez l'écran pare-soleil, veillez à ce que rien ne puisse entraver son fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité.

La commande est située sur la console au pavillon.

L'écran pare-soleil dispose d'une fonction d'ouverture et de fermeture à impulsion. Pour arrêter son mouvement au cours d'une opération à impulsion, appuyez une deuxième fois sur la commande.

Ouverture et fermeture de l'écran pare-soleil



E138668

Enfoncez et relâchez complètement l'avant de la commande pour ouvrir l'écran pare-soleil.

Enfoncez et relâchez complètement l'arrière de la commande pour fermer l'écran pare-soleil.

Fonction de rebond

L'écran pare-soleil s'arrête automatiquement en se fermant. Il inverse légèrement sa course si elle rencontre un obstacle.

Réapprentissage de l'écran pare-soleil

AVERTISSEMENT



La fonction de rebond n'est pas active au cours de cette procédure. Veillez à ce qu'il n'y ait aucun obstacle dans le trajet de l'écran pare-soleil en mouvement.

Note : Vous devez commencer le processus de réapprentissage moins de 30 secondes après avoir mis le contact.

Si l'écran pare-soleil ne s'ouvre plus ou ne se ferme plus correctement, procédez comme suit :

1. Appuyez deux fois l'avant de la commande au premier cran et relâchez-la dans les deux secondes.
2. Appuyez deux fois l'arrière de la commande au premier cran et relâchez-la dans les deux secondes.
3. Appuyez et maintenez l'avant de la commande jusqu'au premier cran jusqu'à ce que l'écran pare-soleil soit complètement ouvert.
4. Appuyez et maintenez l'arrière de la commande jusqu'au premier cran jusqu'à ce que l'écran pare-soleil soit complètement fermé.

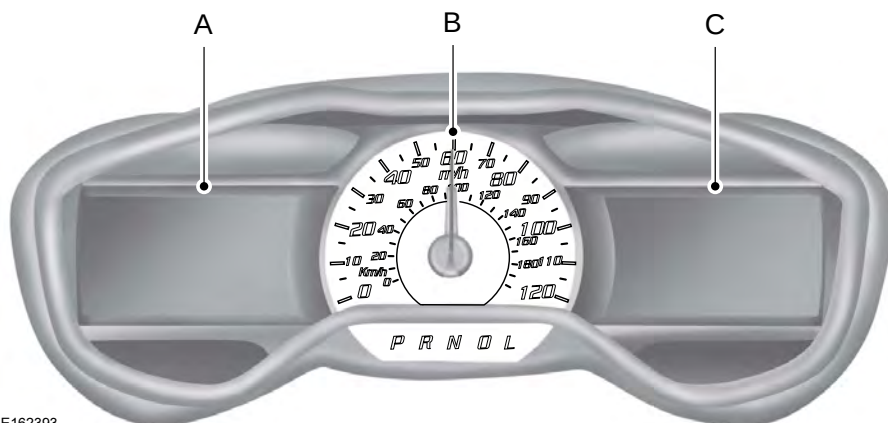
Si vous n'effectuez pas l'étape 2 dans les 15 secondes suivant l'étape 1, la fonction de réapprentissage prend fin. Coupez le contact, attendez 30 secondes, puis remettez à nouveau le contact.

Recommencez la procédure depuis le début.

Confirmez la réussite du réapprentissage en ouvrant et fermant l'écran pare-soleil.

Combiné des instruments

JAUGES



E162393

- A Écran d'information gauche
- B Indicateur de vitesse
- C Écran d'information droit

Écran d'information gauche

Compteur kilométrique

Situé au bas de l'écran d'information. Enregistre la distance cumulée parcourue par votre véhicule.

Indicateur de charge de la batterie :

Note : Il existe deux versions d'indicateur de charge de batterie sur les véhicules Energi. Lorsque votre véhicule est en mode hybride, un graphique de batterie simplifié indique les renseignements relatifs à la batterie. Lorsque votre véhicule est en mode d'énergie électrique, un graphique de batterie évolué indique les renseignements relatifs à la batterie.

La jauge de la batterie haute tension fournit l'information Niveau de charge (État de charge), Assistant recharge et Régen. activée.

Niveau de charge (mode hybride)

Le niveau de charge ou l'état de charge indique la quantité d'énergie en réserve dans la batterie haute tension sous forme de pourcentage de sa capacité totale. Le niveau augmente ou diminue à mesure que la batterie se charge et se décharge durant le fonctionnement normal.

Combiné des instruments

Niveau de charge (mode puissance rechargeable Energi)

Le niveau de charge indique la quantité d'énergie en réserve dans la batterie haute tension disponible en mode puissance rechargeable. Une pleine charge représente la quantité totale d'énergie que peut vous procurer une charge externe (en branchant votre véhicule). Lorsque l'indicateur est vide, votre véhicule passe automatiquement au mode hybride.

Assistant de charge

Les flèches vers le haut et vers le bas fournissent des renseignements sur l'énergie qui entre dans la batterie haute tension et qui en sort. La flèche vers le haut, au-dessus de la batterie, indique la charge de la batterie, comme lors du freinage par récupération d'énergie. La flèche vers le bas sous la batterie indique le déchargement de la batterie lorsqu'elle produit de l'énergie pour la propulsion ou les accessoires du véhicule.

Régen. activée

Un flèche circulaire apparaît au centre de l'indicateur de charge de la batterie lorsque l'énergie de freinage est renvoyée à la batterie grâce au système de freinage par récupération.

Cette fonction peut être activée ou désactivée dans le menu paramètres de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 106).

Jauge de carburant :

Note : La jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou se trouve dans une pente.

Établissez le contact. La jauge de carburant indique la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir. La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de carburant.

L'aiguille doit indiquer F après le ravitaillement. Si l'aiguille indique E après avoir fait le plein, ceci signifie qu'un entretien sera bientôt nécessaire.

Après le ravitaillement, la position de l'aiguille peut varier mais ceci est normal :

- Après avoir quitté la station-service, un bref délai peut être nécessaire pour que l'aiguille indique la position F. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service;
- La quantité de carburant versée dans le réservoir est légèrement supérieure ou inférieure à la valeur indiquée par la jauge. Ceci est normal et peut être dû à une chaussée en pente au niveau de la station-service;
- Si le distributeur de la station-service cesse de fonctionner avant que la réservoir ne soit plein, essayez une autre pompe.

Rappel de niveau de carburant bas

Un rappel de niveau de carburant bas est déclenché lorsque l'aiguille indique 1/16e.

Combiné des instruments

Variations :

Type de conduite (conditions de consommation de carburant)	Position de l'indicateur de niveau de carburant	Autonomie restante
Conduite sur route	1/16th	35–80 mi (56–129 km)
Conduite en usage intensif (traction d'une remorque, ralenti prolongé)	1/16th	35 mi (56 km)

Réglages du véhicule et personnalisation

Affichage/trajet

Voir **Généralités** (page 106).

Information

Voir **Généralités** (page 106).

Paramètres

Voir **Généralités** (page 106).

Affichage de tuteur de freinage :

Le tuteur de freinage s'affiche lorsque le véhicule s'immobilise. Il vous invite à freiner de manière à optimiser la quantité d'énergie emmagasinée par le biais du système de freinage à récupération. Le pourcentage affiché indique l'efficacité du freinage par récupération d'énergie, 100 % représentant la récupération d'énergie maximale.

Cette fonction peut être activée ou désactivée dans le menu paramètres de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 106).

Résumé du trajet :

Le résumé du trajet s'affiche à l'arrêt de votre véhicule. L'information est cumulée sur l'ensemble du dernier trajet. Un nouveau trajet commence chaque fois que vous démarrez votre véhicule (lorsque le message « Prêt à conduire » s'affiche).

- Distance - Affiche la distance totale parcourue, la distance couverte uniquement en mode électrique (distance EV) et la distance de régénération. La distance de régénération est l'estimation de l'autonomie gagnée de l'énergie récupérée grâce au freinage par récupération;
- Énergie utilisée - Affiche la consommation moyenne de carburant. En outre, pour le modèle Energi, affiche l'électricité totale consommée en mode d'énergie électrique en kilowattheures (kWh);
- Score freins - Le pourcentage affiché donne une indication de l'efficacité du freinage par récupération pour ce trajet.

Combiné des instruments

Note : Les feuilles d'efficacité du trajet correspondantes apparaissent sur l'écran d'information de droite à l'arrêt de votre véhicule hybride. Sur les véhicules Energi, les feuilles d'efficacité de trajet s'affichent sur l'écran d'information droit lorsque le véhicule fonctionne en Mode hybride pendant l'intégralité du trajet. Pour les trajets avec fonctionnement en Mode d'énergie rechargeable, une estimation de votre Autonomie VE/Charge complète est fournie avec une liste de facteurs et leur rôle dans cette estimation. Reportez-vous à Prochaine charge complète sous **Écran d'information droit** dans ce chapitre.

Écran d'information droit

Divertissement

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

Navigation ou Boussole

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

Téléphone

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

Économie de carburant

Voir **Généralités** (page 106).

Autonomie du véhicule

Autonomie du véhicule indique la distance estimée que le véhicule pourra parcourir en utilisant l'énergie actuellement disponible. L'autonomie s'affiche en bas de l'écran. L'autonomie essence s'affiche en blanc et l'autonomie électrique (Energi uniquement) s'affiche en bleu.

- Autonomie essence : L'autonomie restante estimée dépend-elle du carburant restant dans le réservoir?
- Autonomie électrique : Ceci correspond à la distance estimée que vous pouvez parcourir en mode d'énergie rechargeable avec le moteur arrêté. Cette autonomie se fonde sur la quantité d'énergie disponible dans la batterie haute tension (résultant de la charge accumulée lorsque le véhicule est branché) et sur la consommation d'énergie pendant la conduite.

La consommation d'énergie pendant la conduite dépend de ce qui suit :

- Accélération ou freinage modéré(e) ou brusque.
- Vitesse de votre véhicule.
- Utilisation d'accessoires tels que la climatisation.
- Température ambiante et autres facteurs climatiques.
- Conduite urbaine ou sur autoroute.
- Déclivité de la route.

Note : Il est normal que l'estimation d'autonomie de votre véhicule diffère en raison des changements de la consommation moyenne d'énergie. Ceci explique donc que les estimations d'autonomie varient chaque fois que vous procédez au ravitaillement ou que vous chargez la batterie.

Feuil. efficacité trajet

Les feuilles d'efficacité du trajet s'affichent à l'arrêt de votre véhicule hybride. Sur les véhicules Energi, les feuilles d'efficacité de trajet s'affichent lorsque le véhicule fonctionne en Mode hybride pendant l'intégralité du trajet. Le nombre de feuilles correspond à la moyenne pour le dernier trajet. Un nouveau trajet commence

Combiné des instruments

chaque fois que vous démarrez votre véhicule (lorsque le message « Prêt à conduire » s'affiche). Les données de Table des matières trajet correspondantes s'affichent sur l'écran d'information de gauche.

Prochaine charge complète

Prochaine charge complète s'affiche à l'arrêt de votre véhicule hybride lorsqu'il fonctionne en Mode d'énergie rechargeable pendant une partie du trajet.

Kilomètres ou miles par charge complète

Ceci est une estimation de l'Autonomie VÉ qui s'afficherait si vous branchez et procédez à la charge complète de la batterie de votre véhicule maintenant. L'estimation se fonde sur la consommation d'énergie lorsque vous roulez. La consommation d'énergie dépend de la façon dont vous conduisez, de l'itinéraire, de l'utilisation de la climatisation, de la température extérieure et bien d'autre facteurs.

Effets (+/-) de la consommation d'énergie

Une barre verte indique un effet positif de votre autonomie VÉ par charge complète estimée. Une barre ambre indique un effet négatif. Plus la barre augmente, plus l'effet sur votre estimation augmente.

- Style de conduite/itinéraire – Ceci comprend l'énergie utilisée pour propulser votre véhicule en fonction de votre style de conduite et itinéraire. Votre style de conduite comprend, la vitesse à laquelle vous roulez ainsi que la façon dont vous accélérez et freinez (modérée ou brusque). Votre itinéraire comprend des facteurs tels que la conduite urbaine ou sur autoroute ainsi que la déclivité de la route.
- Utilisation de la climatisation – Ceci comprend l'énergie utilisée par les composants haute tension de la climatisation de votre véhicule, tels que le compresseur électrique du climatiseur et le chauffage électrique.
- Temp. extérieure/autres – Ceci comprend la perte d'énergie en raison des températures extérieures ainsi que d'autres conditions qui réduisent l'efficacité des systèmes du véhicule. L'énergie utilisée par les accessoires basse tension tels que les ventilateurs d'habitacle, les sièges chauffants, les phares, etc. est également incluse.

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et les indicateurs suivants vous signalent une anomalie du véhicule qui pourrait s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage de votre véhicule pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage de votre véhicule, reportez-vous à la partie du manuel qui traite de ce témoin.

Note : Certains indicateurs apparaissent à l'écran d'information et fonctionnent tout comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'affichent pas au démarrage du véhicule.

Combiné des instruments

Freins antiblocage



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Le circuit de freinage (sans freinage antiblocage) continuera de fonctionner normalement, sauf si le témoin de circuit de freinage s'allume également. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

Batterie



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite. Désactivez tous les accessoires électriques superflus et faites immédiatement vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Circuit de freinage



Ce témoin s'allume lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le contact est établi.

S'il s'allume durant la conduite, vérifiez que le frein de stationnement est bien desserré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, ce témoin révèle un niveau bas de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites immédiatement vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT



Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin est allumé. Les performances des freins peuvent-être considérablement réduites. La distance de freinage sera plus longue. Faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Régul. vitesse (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction.

Clignotant



S'allume lorsque vous activez le clignotant gauche ou droit ou les feux de détresse. Vérifiez si une ampoule est grillée lorsque ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement. Voir **Remplacement d'une ampoule** (page 265).

Porte mal fermée



Ce témoin s'affiche lorsque le contact est établi et qu'une des portes n'est pas complètement fermée.

EcoSelect



Ce témoin s'allume lorsque vous activez cette fonction. Voir **Fonctionnement du véhicule hybride** (page 151).

Température du liquide de refroidissement du moteur ou du moteur électrique



Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur ou du moteur électrique est trop élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur.

Combiné des instruments

Huile moteur



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume lorsque le moteur tourne ou durant la conduite.

Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 252).

Note : *Ne redémarrez pas si le témoin demeure allumé, même si le niveau d'huile est correct. Faites vérifier le système immédiatement par un concessionnaire autorisé.*

EV Now (VÉ maintenant)



Ce témoin s'allume lorsque vous sélectionnez cette fonction. Voir **Fonctionnement du véhicule hybride rechargeable** (page 154).

EV Later (VÉ ultérieurement)



Ce témoin s'allume lorsque vous sélectionnez cette fonction. Voir **Fonctionnement du véhicule hybride rechargeable** (page 154).

Bouclage de la ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Voir **Rappel de bouclage des ceintures de sécurité** (page 35).

Sac gonflable avant



Ce témoin révèle une anomalie s'il ne s'allume pas lorsque vous démarrez le véhicule, s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.

Antibrouillards avant (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

Feux de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Hayon ouvert



Ce message s'affiche lorsque le hayon n'est pas totalement fermé.

Batterie faible (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de charge de la batterie est bas. Il peut également s'accompagner d'un message qui suggère que le conducteur réduise l'utilisation de la climatisation.

Bas niveau de carburant



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou que le réservoir de carburant est presque vide. Faites le plein dès que possible.

Avertissement de basse pression des pneus



Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Combiné des instruments

Il s'allume aussi momentanément lorsque le contact est établi en guise de vérification. S'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Annulation de surmultipliée et assistance en côte (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque la fonction surmultipliée de la boîte de vitesses a été désactivée et que la fonction d'assistance en côte a été activée.

Feux de stationnement



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de stationnement.

Anomalie du groupe motopropulseur



Ce témoin s'allume lorsqu'une défaillance du groupe motopropulseur ou du circuit de charge haute tension a été détectée. Si le témoin reste allumé ou s'allume périodiquement, contactez votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

Note : Si votre véhicule détecte certaines anomalies, il ne vous permettra pas d'actionner la pédale d'accélérateur. Dans un tel cas, enfoncez puis relâchez la pédale de frein. Ceci active le mode de fonctionnement dégradé. En mode de fonctionnement dégradé, votre véhicule accélère de manière contrôlée jusqu'à une vitesse maximale de 56 km/h (35 mi/h) sur surface plate. Si vous enfoncez la pédale de frein ou engagez le point mort (N), vous pouvez neutraliser l'accélération de votre véhicule.

Prêt pour conduire



Ce témoin s'allume lorsque vous établissez le contact et que votre véhicule est prêt à la conduite.

Un message correspondant peut s'afficher pour indiquer que le véhicule est prêt à conduire.

Entretien recommandé du moteur



Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé après le démarrage du moteur, cela

signifie que le système d'autodiagnostic embarqué a détecté une anomalie liée aux dispositifs antipollution du véhicule. Consultez la section Autodiagnosics embarqués (OBD) du chapitre Carburant et ravitaillement pour savoir si vous devriez faire vérifier votre véhicule. Voir **Système antipollution** (page 170).

Si le témoin clignote, c'est que le moteur produit des ratés pouvant endommager le catalyseur. Conduisez en douceur (évités les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

AVERTISSEMENT



Si le moteur a des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent

d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie. Faites immédiatement réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume lorsque vous établissez initialement le contact avant le démarrage du moteur pour vérifier l'état de l'ampoule et pour indiquer si le véhicule est arrivé à échéance des contrôles d'inspection et d'entretien.

Combiné des instruments

Le témoin d'anomalie du moteur reste normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, votre véhicule n'est pas arrivé à échéance des tests d'inspection et d'entretien. Voir **Système antipollution** (page 170).

Contrôle de stabilité



Ce témoin s'allume lorsque le système est actif. Ce témoin révèle une anomalie s'il demeure allumé ou s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact. En cas d'anomalie, le système est désactivé. Faites vérifier le système immédiatement par un concessionnaire autorisé. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 192).

Contrôle de stabilité désactivé



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction. Il s'éteint lorsque vous remettez le système en fonction ou que vous coupez le contact. Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 192).

Arrêter prudemment



Ce témoin indique l'anomalie ou la défaillance d'un composant électrique qui provoquera l'arrêt du véhicule ou le passage à un mode de fonctionnement limité. Un message peut également s'afficher.

Véhicule branché (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous branchez votre véhicule. Un message correspondant peut s'afficher après une tentative de démarrage du véhicule.

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage

Ce carillon retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur en ayant laissé la clé dans le commutateur d'allumage.

Carillon avertisseur de rappel des phares allumés

Un carillon avertisseur retentit lorsque l'une des portes est ouverte alors que le véhicule roule en-deçà d'une vitesse relativement peu élevée.

Alerte de système sans clé (Selon l'équipement)

L'avertisseur sonore retentit lorsque vous quittez le véhicule et que le système sans clé est en position de marche, indiquant que le système est toujours activé.

Carillon avertisseur de phares allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur, puis que les phares ou les feux de stationnement sont toujours allumés.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier l'anomalie par votre concessionnaire autorisé.

Combiné des instruments

Carillon d'avertissement de la boîte de vitesses automatique

Ce carillon retentit lorsque vous n'avez pas déplacé la boîte de vitesses en position de **stationnement P**. Un message s'affiche à l'écran.

Affichage d'information

GÉNÉRALITÉS

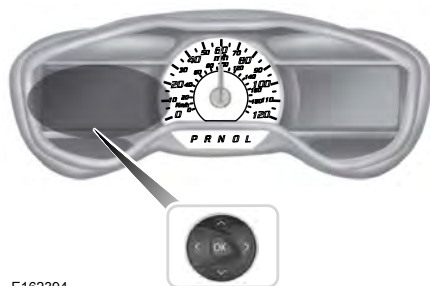
AVERTISSEMENT



Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur relatives à l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Vous pouvez commander plusieurs systèmes du véhicule au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant. L'information correspondante s'affiche sur l'écran d'information.

Commandes de l'écran d'information gauche



E162394

- Utilisez les boutons fléchés haut et bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options au sein d'un menu.
- Appuyez sur le bouton fléché de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur le bouton fléché de gauche pour quitter un menu.
- Maintenez le bouton fléché de gauche enfoncé à tout moment pour retourner à l'écran du menu principal (touche échap).
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Menu principal

Dans la barre de menu principal du côté gauche de l'écran d'information, vous pouvez choisir parmi les catégories suivantes :



Affichage/trajet



Information



Réglages

Faites défiler les options vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une des catégories, puis appuyez sur la touche fléchée de droite ou sur **OK** pour accéder à cette catégorie. Appuyez sur la touche fléchée de gauche, au besoin, pour revenir au menu principal.

Affichage/trajet



Utilisez les flèches haut ou bas pour choisir entre les options d'affichage suivantes.

Affichage d'information

Note : Le tableau de bord mémorise l'état du niveau de menu 2 lorsque vous faites passer l'état de la clé de la position contact à la position arrêt.

Affichage/trajet			
Niveau de menu 2	Niveau de menu 3	Niveau de menu 4	Niveau de menu 5
Approfondissem. (Énergie séparée + Économie moyenne de carburant + Jauge de batterie + Jauge de carburant)	Carburant instant.	—	—
	Aide		
Enrichissement (Énergie [inclut seuil avec ou sans moteur] + Économie moyenne de carburant + Jauge de batterie + Jauge de carburant)	Carburant instant.	—	—
	Aide		
MyView (MyView + Niveau batterie + Niveau carburant)	Régler MyView	Auto. véhicule	Auto. véhicule
		Moy. carburant	Moy. carburant
		Énergie séparée	Carburant inst.
		Énergie et seuil	Temp. liquide refroi
		rpm x 1000	Alimentation acces
		Alimentation acces	Trajet 1
		Trajet 1	Trajet 2
		Trajet 2	Historique énergie
		Historique énergie	Entraîneur
		Entraîneur	Vierge
		Vierge	—
	Aide	—	—

Affichage d'information

Affichage/trajet			
Kilomètres (ou miles)/Charge complète (Energie uniquement) Indiqué en Mode d'énergie rechargeable (moyenne km (ou mi)/charge complète + km instantanés (ou mi)/niveau charge complète + niveau batterie + niveau carburant)	Aide	—	—
Économie de carburant (Energie uniquement) Indiqué en Mode hybride (économie moyenne de carburant + jauge d'économie de carburant instantanée + niveau batterie + niveau carburant)	Aide		
Trajet 1 : Données du trajet + Jauge de batterie + Jauge de carburant	Aide	—	—
Trajet 2 : Données du trajet + Jauge de batterie + Jauge de carburant			

Approfondissem.

Le mode Approfondissem. fournit des jauges séparées pour l'énergie du moteur et l'énergie de la batterie haute tension en kilowatts (kW). La jauge d'énergie du moteur apparaît en blanc, tandis que la jauge d'énergie de la batterie haute tension

apparaît en bleu. Vous pouvez également afficher une jauge d'économie de carburant instantanée. Lorsque le véhicule fonctionne seulement avec l'énergie de la batterie, « VÉ » s'affiche et les jauges apparaissent en bleu.

Affichage d'information

Enrichissement

Le mode enrichissement offre une jauge de demande d'énergie en kilowatts (kW) qui inclut un seuil avec ou sans moteur.

- Lorsque le véhicule fonctionne seulement avec l'énergie de la batterie (sous le seuil), « VÉ » s'affiche et l'intérieur de la jauge est bleu.
- Lorsque votre véhicule fonctionne avec l'énergie du moteur et de la batterie haute tension, l'intérieur de la jauge est blanc.
- Lorsque la demande d'énergie dépasse l'indicateur ambre, cette demande et l'économie de carburant associée sont indiquées en ambre.
- Lorsque le moteur est en marche, la réduction de la demande d'énergie en-deçà du seuil permet l'arrêt du moteur.

Vous pouvez également afficher une jauge d'économie de carburant instantanée.

Note : Vous pouvez réinitialiser votre économie moyenne de carburant en maintenant enfoncée la touche **OK** sur les commandes au volant côté gauche.

MyView

Dans ce mode, vous pouvez choisir ce que vous souhaitez afficher. Sélectionner **Régler MyView** dans le menu des options vous permet de faire défiler deux colonnes de choix de contenu.

- Appuyez sur la flèche haut ou bas pour afficher le contenu.
- Appuyez sur **OK** pour enregistrer le contenu sélectionné.
- Vous devez sélectionner le contenu dans les deux colonnes avant de pouvoir sauvegarder vos nouvelles options MyView.

Contenu unique disponible dans MyView :

- Auto. véhicule (véhicules Energi seulement) – Indique la distance estimée que votre véhicule pourra parcourir en utilisant l'énergie actuellement disponible. Affiche séparément l'autonomie disponible en Mode hybride alimenté par essence, l'autonomie électrique disponible en mode d'énergie électrique et l'autonomie totale. L'autonomie essence et l'autonomie électrique s'affichent également au bas de l'écran d'information de droite. Ces valeurs peuvent varier selon le mode de conduite et l'utilisation du système de climatisation.
- Alimentation acces – Indique la demande en énergie électrique des accessoires de votre véhicule. Les accessoires utilisent de l'énergie mais ne contribuent pas à la propulsion de votre véhicule. L'indicateur affiche séparément la demande d'énergie en kilowatts (kW) pour le climatiseur et pour les autres accessoires. « Climatisation » comprend la consommation d'énergie des composants haute tension de la climatisation, p. ex., le compresseur électrique du climatiseur et le chauffage électrique (véhicules Energi seulement). « Autres » comprend la totalité de la consommation des accessoires basse tension (ventilateurs de l'habitacle, phares, sièges chauffants, etc.).
- Temp. liquide refroidi – Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À température normale de fonctionnement, l'indicateur de niveau devient blanc et demeure dans la plage normale (entre H et C). Si la température du liquide de refroidissement dépasse la plage

Affichage d'information

normale, l'indicateur de niveau passe au rouge pour indiquer que le moteur surchauffe. Arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité, coupez le contact et laissez le moteur refroidir.

- rpm x 1000 — Lorsque le moteur à essence fonctionne, la jauge représentant un compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (tr/min). Lorsque votre véhicule fonctionne en mode purement électrique avec le moteur arrêté, « VÉ » s'affiche et le compte-tours apparaît en grisé.

Note : Les données du trajet et l'économie moyenne de carburant ne peuvent pas être réinitialisées dans MyView.

Kilomètres (ou miles)/Charge complète (Énergie uniquement)

En mode hybride, l'affichage passe à Éco. carburant. Kilomètres ou miles par Charge complète donne une estimation de votre Autonomie VÉ avec une batterie pleinement chargée.

Cet affichage n'est disponible qu'en Mode d'énergie rechargeable.

Moyenne kilomètres ou miles par Charge complète est indiquée avec une Jauge instantanée. Cette information se fonde sur la consommation d'énergie lorsque vous roulez. La consommation d'énergie dépend de la façon dont vous conduisez, de l'itinéraire, de l'utilisation de la climatisation, de la température extérieure et bien d'autres facteurs. Pour obtenir de plus amples renseignements, reportez-vous à Prochaine charge complète. Voir **Jauges** (page 96).

Lorsque vous sélectionnez le fonctionnement VÉ maintenant, cet écran s'affiche automatiquement. Vous pouvez appuyer sur OK pour démarrer le moteur en consultant cet écran pendant le fonctionnement en mode VÉ maintenant. Voir **Fonctionnement du véhicule hybride rechargeable** (page 154).

Économie de carburant (Énergie uniquement)

Cet affichage n'est disponible qu'en Mode hybride. En Mode d'énergie rechargeable, l'affichage passe de kilomètres (ou mi)/Charge complète.

La Jauge d'économie de carburant instantanée est fournie avec la Économie moyenne de carburant. En consultant cet écran, vous pouvez réinitialiser votre économie moyenne de carburant en maintenant enfoncé le bouton OK sur les commandes au volant côté gauche. Pour plus de renseignements, consultez Écrans communs dans ce chapitre.

Trajet 1 & 2

Offre les fonctions de compteur journalier, d'économie moyenne de carburant de trajet et de durée de trajet.

La distance parcourue en mode purement électrique avec le moteur arrêté apparaît en bleu près du kilométrage cumulatif de trajet.

Pour les véhicules Energi, l'énergie rechargeable totale utilisée en kilowatt-heure (kWh) apparaît en bleu près de la moyenne d'économie de carburant de trajet.

Info



Dans ce mode, vous pouvez afficher divers renseignements relatifs au système et effectuer une vérification du système.

Affichage d'information

Information	
Tutoriel	Affiche différents tutoriels sur les systèmes. Utilisez les flèches haut et bas pour faire défiler les didacticiels. Appuyez ensuite sur OK pour les afficher.
MyKey	MyKeys (nombre de clés MyKey programmées)
	Kilomètres (mi) MyKey (distance parcourue à l'aide d'une clé MyKey programmée)
	Clés d'administrateur (nombre de clés d'administrateur)
Test système	Tous les avertissements actifs s'affichent en premier, le cas échéant. L'affichage du menu de vérification des systèmes peut varier selon les options du véhicule et l'état actuel du véhicule. Utilisez les flèches haut et bas pour faire défiler la liste.

Réglages



Dans ce mode, vous pouvez configurer différentes options de réglages conducteur.

Note : Certaines options sont facultatives et peuvent ne pas s'afficher.

Note : Certaines options MyKey s'affichent seulement si une clé MyKey est programmée.

Réglages				
Niveau de menu 2	Niveau de menu 3	Niveau de menu 4	Niveau de menu 5	Niveau de menu 6
Assist. conduct.	Antipatinage	Marche ou Arrêt	—	
	Régul vitesse ECO	Marche ou Arrêt	—	
	Mode EV+	Marche ou Arrêt	—	
	Aide stat. arrière	Marche ou Arrêt	—	
	Surv. pr. pneus	Tenir OK réinitialiser	—	
Véhicule	Arr. moteur a.	Marche ou Arrêt	—	

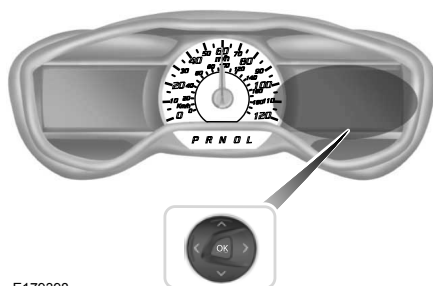
Affichage d'information

Réglages				
	Éclairage	Éclair. pluie auto	Marche ou Arrêt	
		Feux de jour	Marche ou Arrêt	
		Phare automat.	Sélectionner l'intervalle de temps	
	Démarr. à distance	Climatisation	Chauffage - A/C	Auto ou Derniers réglages
			Dégivrage avant	Auto ou Arrêt
			Dégivrage arrière	Auto ou Arrêt
			Siège conducteur	Auto ou Arrêt
			Siège passager	Auto ou Arrêt
		Durée	5, 10 ou 15 minutes	
		Démarr. silencieux	Marche ou Arrêt	
		Système	Activer ou Désactiver	
	Trousse pneu	Sélectionner le nombre d'années	—	
MyKey	Créer MyKey	Tenir OK pour créer MyKey	—	
	Antipatinage	Tjrs. en marche ou Sélect. par usager	—	
	Vitesse max.	Choisir la vitesse désirée ou Désactivé	—	
	Alerte de vitesse	Choisir la vitesse désirée ou Désactivé	—	
	Limiteur volume	Marche ou Arrêt	—	

Affichage d'information

Réglages			
	Effacer MyKeys	Tenir OK pour effacer toutes MyKeys	—
Affichage	Langue	Sélectionner la langue désirée	—
	Unités	Distance	Sélectionner les unités de mesure désirées
		Température	Celsius (°C) ou Fahrenheit (°F)
	Brake coach	Marche ou Arrêt	—
	Régén. activée	Marche ou Arrêt	—
	Assistant charge	Marche ou Arrêt	—
	Historiq. conduit	Tenir OK réinitialiser	—

Commandes de l'écran d'information de droite



E179398

- Utilisez les boutons fléchés haut et bas pour parcourir et mettre en surbrillance les options au sein d'un menu.
- Appuyez sur le bouton fléché de droite pour accéder à un sous-menu.

- Appuyez sur le bouton fléché de gauche pour quitter un menu.
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer votre sélection.

Menu principal

Dans la barre de menu principal du côté droit de l'écran d'information, vous pouvez choisir parmi les catégories suivantes :

Divertissement

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

Navigation ou Boussole

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

Affichage d'information

Téléphone

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

Éco. carburant

Utilisez les flèches haut ou bas pour choisir entre les options d'affichage suivantes.

Note : L'écran d'information mémorise l'état du niveau de menu 2 lorsque vous faites passer l'état de la clé individuelle de la position contact à la position arrêté.

Éco. carburant			
Niveau de menu 2	Niveau de menu 3	Niveau de menu 4	Niveau de menu 5
Feuilles d'efficacité	Aide	—	—
Historique énergie (Économie de carburant instantanée + Historique économie de carburant + Économie moyenne de carburant)	Durée	5, 10 ou 30 minutes	—
	Aide	—	—
Guide	Aide	—	—

Feuilles d'efficacité

Les feuilles d'efficacité indiquent l'efficacité de votre conduite à court terme, mesurée au cours des dernières minutes. Plus il y a de feuilles et de vignes affichées à l'écran, plus vous économisez du carburant. Des feuilles et des vignes apparaissent occasionnellement puis disparaissent pour indiquer un changement dans l'efficacité de votre conduite.

Historique énergie

De gauche à droite, cet affichage montre une jauge d'économie de carburant instantanée, les données de l'historique de l'économie de carburant et l'économie moyenne de carburant. Les données d'historique représentent une moyenne sur des intervalles de temps de 1, 2 ou 6 minutes, l'intervalle à l'extrême gauche étant le plus récent. La durée totale des 5 intervalles est indiquée au bas de

l'affichage. Vous pouvez sélectionner la durée totale dans le menu des options. Les intervalles en grisé correspondent au trajet précédent. La ligne bleue horizontale représente la valeur d'économie moyenne de carburant indiquée à droite.

Note : Maintenez **OK** enfoncé pour réinitialiser l'économie moyenne de carburant.

Guide

Cet écran compare vos comportements récents d'accélération, de freinage et de vitesse routière, puis propose la consommation d'énergie la plus efficace possible dans les conditions actuelles. Les barres horizontales se remplissent de gauche à droite lorsque votre conduite s'améliore et s'affichent en bleu lorsqu'au

Affichage d'information

moins une moitié est pleine. Lorsque les barres sont moins qu'à moitié pleines, la couleur est ambrée, suggérant qu'un changement de votre comportement de conduite est nécessaire pour atteindre une meilleure efficacité énergétique.

Note : *L'usage que vous faites des freins, de l'accélérateur ou des accessoires influence l'économie de carburant, de même que les conditions environnementales comme le terrain et les facteurs météorologiques.*

Note : *L'économie de carburant n'est pas toujours représentative du comportement au volant. Par exemple, lorsque le véhicule gravit une pente et maintient une vitesse appropriée, l'économie de carburant instantanée peut ne pas être exemplaire (perte de feuilles), mais le guide peut afficher une barre bleue concernant l'accélération et la vitesse routière.*

Écrans communs

Les jauges d'économie moyenne de carburant et d'économie de carburant instantanée apparaissent en modes Approfondissement, Enrichissement, MyView (si sélectionné) et Éco. carburant (indiqué en Mode hybride) sur l'écran d'information de gauche. Elles apparaissent également dans le mode Historique énergie sur l'écran d'information de droite.

Économie moyenne de carburant

L'économie moyenne de carburant est calculée en continu depuis la dernière réinitialisation. Vous pouvez réinitialiser votre économie moyenne de carburant en maintenant enfoncé le bouton **OK** sur les commandes au volant correspondantes. Pour les véhicules Energi, le fonctionnement du mode hybride et du mode d'énergie rechargeable sera pris en compte dans le calcul.

Note : *L'économie moyenne de carburant ne peut pas être réinitialisée dans MyView.*

Économie moyenne de carburant instantanée

Si votre économie de carburant instantanée est supérieure à la valeur maximale affichée, un symbole « + » s'affiche à côté du chiffre de graduation maximal. Lorsque votre véhicule roule en mode purement électrique, VÉ s'affiche et la jauge apparaît remplie de bleu.

MESSAGES D'INFORMATION

Note : *Selon les options dont dispose votre véhicule, tous les messages ne seront pas affichés ou disponibles. Certains messages peuvent être abrégés ou raccourcis selon le type de tableau de bord dont vous disposez.*



E130248

Appuyez sur le bouton OK pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. D'autres messages sont automatiquement supprimés après un court délai.

Certains messages doivent être confirmés avant de pouvoir accéder aux menus.

Affichage d'information

AdvanceTrac®

Message	Mesure à prendre
Service requis Advance-Trac	Ce message s'affiche lorsque le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Alarme

Message	Mesure à prendre
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	Ce message s'affiche lorsque l'alarme a été déclenchée en raison d'un accès non autorisé. Voir Alarme antivol (page 74).

Batterie et circuit de charge (haute tension)

Message	Mesure à prendre
Véhic. branché? Oui Non	Votre véhicule doit avoir confirmation du débranchement avant de permettre le démarrage. Vous devez vous assurer que votre véhicule est débranché et répondre au message d'invite avant de démarrer votre véhicule.
Débrancher avant démarr. véhicule	Votre véhicule détecte qu'il est encore branché alors que vous tentez de le démarrer.
Prêt pour conduire	Votre véhicule est prêt pour la conduite.
Prêt pour conduire XXX% chargé	Votre véhicule est prêt pour la conduite. Vous disposez de XXX % d'énergie rechargeable.
EV maintenant aliment. par batterie	Vous avez sélectionné le mode EV maintenant au moyen du bouton EV.
EV plus tard {XX}% d'énergie réservée	Vous avez sélectionné le mode EV plus tard au moyen du bouton EV.
EV auto Fonctionnement normal	Vous avez sélectionné le mode EV auto au moyen du bouton EV.
EV maintenant non disponible	Le mode EV maintenant n'est pas disponible.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Moteur activé en raison du régl. dégivrage	Votre véhicule active le moteur en raison du paramètre de dégivrage du système de climatisation. Ceci est tout à fait normal.
Moteur activé pour rendement du système	Votre véhicule active le moteur pour le rendement du système. Ceci est tout à fait normal.
Appuyer sur OK pour activer le moteur	Vous pouvez appuyer sur OK pour activer provisoirement le moteur et augmenter ainsi le rendement en mode VÉ maintenant.

Portes

Message	Mesure à prendre
Porte X ouverte	Ce message s'affiche lorsque la ou les portes indiquées ne sont pas complètement fermées et que le véhicule roule.
	Ce message s'affiche lorsque la ou les portes indiquées ne sont pas complètement fermées.
Hayon ouvert	Ce message s'affiche lorsque le hayon n'est pas totalement fermé.

Carburant

Message	Mesure à prendre
Niveau d'essence bas	Rappel anticipé de bas niveau de carburant.
Fraîcheur carburant Le moteur peut rouler pour garder fraîcheur carburant	Le mode VÉ est désactivé et le moteur tourne pour maintenir la fraîcheur du carburant. Voir Qualité du carburant (page 162).
Ouverture de la trappe à carburant	Patiencez jusqu'à 15 secondes pour que la pression baisse dans le circuit d'alimentation.
Trappe à carburant ouverte	Le circuit d'alimentation n'est plus sous pression et vous pouvez procéder au ravitaillement en carburant.
Fermer la trappe à carburant	Vous rappelle de fermer la trappe à carburant.
Erreur plein de carburant Voir le manuel	Une erreur survient lorsque vous tentez de faire le plein de votre véhicule.

Affichage d'information

Aide au démarrage en côte

Message	Mesure à prendre
Aide au démarrage en côte non disponible	Ce message s'affiche lorsque la fonction d'assistant de démarrage en côte n'est pas disponible. Contactez votre concessionnaire autorisé. Voir Aide au démarrage en côte (page 187).

Clés et accès intelligents

Message	Mesure à prendre
Anomalie système de démarrage	Ce message s'affiche pour indiquer qu'il y a un problème avec le système de démarrage de votre véhicule. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.
Clé dans véhicule	Ce message s'affiche pour vous rappeler que la clé se trouve dans le coffre à bagages. Voir Fonctionnement du véhicule hybride rechargeable (page 154).
Clé pas dans le véhicule	Ce message s'affiche si la clé n'est pas détectée par le système. Voir Fonctionnement du véhicule hybride rechargeable (page 154).
Aucune clé détectée	Ce message s'affiche si la clé n'est pas détectée par le système. Voir Fonctionnement du véhicule hybride rechargeable (page 154).
Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire	Ce message s'affiche lorsque le bouton démarrage/arrêt est enfoncé pour arrêter le moteur et qu'aucune clé intelligente n'est détectée dans l'habitacle.
Alimentation accessoires active	Ce message s'affiche lorsque l'allumage du véhicule est à la position accessoires.
Appuyer frein pour DÉMARRER	Ce message s'affiche pour vous rappeler d'enfoncer la pédale de frein au démarrage du véhicule.
Appuyer sur frein, bouton START	Ce message est affiché pour vous rappeler de freiner et d'enfoncer le bouton de démarrage pour démarrer le véhicule.
Veuillez mettre la clé dans la fente de secours	Ce message est affiché si nécessaire par le système pour un fonctionnement correct.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Clé programmée Total de x clés	Ce message s'affiche durant la programmation d'une clé de rechange, lorsqu'il s'agit d'une clé d'accès intelligent.
Nombre max clés program.	Ce message s'affiche pendant la programmation de clés de rechange lorsque le nombre maximal de clés programmées a été atteint.
Programmation clé intégrée impossible	Ce message s'affiche lorsqu'une tentative de programmation d'une clé de rechange est faite en utilisant deux dispositifs MyKey déjà existants.

Entretien

Message	Mesure à prendre
Pression d'huile moteur basse	Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'il s'affiche périodiquement lorsque le moteur est en marche, contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.
Changement huile moteur bientôt	Ce message s'affiche lorsque le pourcentage de vie utile de l'huile moteur est de 10 % ou moins. Voir Vérification de l'huile moteur (page 252).
Changement d'huile nécessaire	Ce message s'affiche lorsque le pourcentage de vie utile de l'huile moteur restant atteint 0 %. Voir Vérification de l'huile moteur (page 252).
Niveau de liquide de frein bas	Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être vérifié immédiatement. Voir Vérification du liquide de frein (page 259).
Vérifier le système de freins	Ce message s'affiche lorsque le circuit de freinage doit être réparé. Immobilisez le véhicule dans un endroit sûr. Contactez votre concessionnaire autorisé.
Surchauffe refroidiss. moteur	Ce message s'affiche lorsque la température du liquide de refroidissement est excessivement élevée.
Surchauffe liquide refroidiss. du électrique moteur	Ce message s'affiche lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est excessivement élevée.

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Révision Trousse gonflage de secours	Ce message s'affiche lorsque le nécessaire requiert une intervention. Contactez votre concessionnaire autorisé.
Voir le manuel	Ce message avise le conducteur que le groupe motopropulseur requiert une intervention car il présente une anomalie.
Moteur en marche car peu utilisé Fonctionnement normal	Ce message s'affiche lorsque le mode VÉ est désactivé et que le moteur tourne pour maintenir la qualité de l'huile. Voir Fonctionnement du véhicule hybride rechargeable (page 154).

MyKey

Message	Mesure à prendre
MyKey non créée	Ce message s'affiche pendant la programmation de la clé lorsque MyKey ne peut pas être programmé.
MyKey actif Conduire prudemment	Ce message s'affiche lorsque MyKey est actif.
Vitesse max presque atteinte	Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
MyKey Véhicule à la vitesse maximale	Ce message s'affiche lorsque qu'une clé MyKey est utilisée et que la limite de vitesse MyKey est atteinte.
Vérifier vitesse Conduire prudemment	Ce message s'affiche lorsque MyKey est actif.
Boucler ceinture pour activer audio	Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée et que le système Belt-Minder est activé.
MyKey Antipatinage activé	Ce message s'affiche lorsqu'une clé MyKey est utilisée et que l'antipatinage est activé.
MyKey Désactivation de l'aide stationnement imposs.	Ce message s'affiche lorsqu'un MyKey est utilisé et que l'aide au stationnement est activée.

Affichage d'information

Aide au stationnement

Message	Mesure à prendre
Vérifier aide au stationnement	Ce message s'affiche lorsque le système a détecté un état qui nécessite une intervention. Contactez votre concessionnaire autorisé. Voir Principes de fonctionnement (page 193).
Aide stationnem. AR Activée Désactivée	Ce message affiche l'état de l'aide au stationnement.
Vérifier aide au stationnement arrière	Ce message s'affiche lorsque le système a détecté une condition qui nécessite une intervention. Voir Principes de fonctionnement (page 193).
Vérifier aide au stationnement avant	Ce message s'affiche lorsque le système a détecté une condition qui nécessite une intervention. Voir Principes de fonctionnement (page 193).
Aide au stationnement défectueuse	Ce message s'affiche lorsque le système a détecté un état qui nécessite une intervention. Contactez votre concessionnaire autorisé. Voir Principes de fonctionnement (page 193).

Frein de stationnement

Message	Mesure à prendre
Frein de stationnement verrouillé	Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement est serré, que le moteur est en marche et que le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mi/h). Si cet avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, contactez votre concessionnaire autorisé.

Direction assistée

Message	Mesure à prendre
Anomalie direct. assistée Service immédiat	Le système de direction assistée a détecté une condition qui nécessite une vérification. Contactez votre concessionnaire autorisé.
Perte de direct. Arrêter prudemment	La direction assistée ne fonctionne pas. Immobilisez le véhicule dans un endroit sûr. Contactez votre concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Démarrage à distance

Message	Mesure à prendre
Démarrage à distance activé	Ce message s'affiche lorsque le démarreur à distance est actif.

Système de surveillance de la pression des pneus

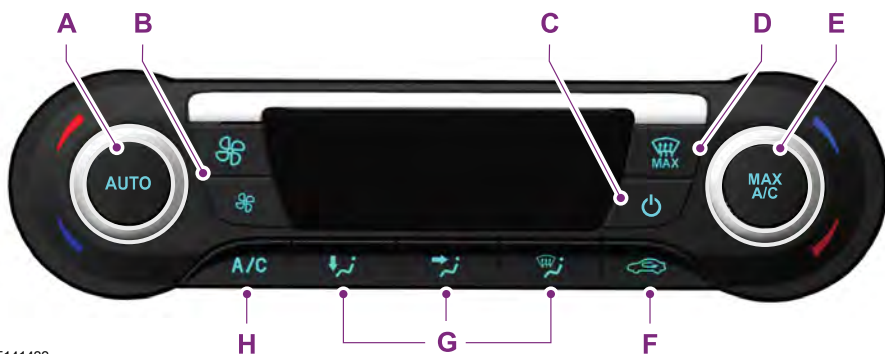
Message	Mesure à prendre
Pression des pneus basse	Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou de plusieurs pneus est faible. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 307).
Anomalie surveillance pression pneus	Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, contactez votre concessionnaire autorisé. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 307).
Anomalie capt. pression pneus	Ce message s'affiche lorsqu'un capteur de pression des pneus ne fonctionne pas correctement ou si une roue de secours est utilisée. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 307). Si le témoin reste allumé ou continue de s'allumer, contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Boîte de vitesses

Message	Mesure à prendre
Boîte de vitesses pas position P	Ce message s'affiche pour vous rappeler de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (P).

Climatisation

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE



E141422

- A **AUTO** : Appuyez pour activer le fonctionnement automatique. Réglez à la température voulue. Le système ajuste automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température sélectionnée. Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur cette touche pendant plus de deux secondes.
 - B **Commande de vitesse du ventilateur** : Permet de régler le volume d'air qui circule dans le véhicule.
 - C **Marche/arrêt** : Appuyez sur cette touche pour mettre le système sous et hors fonction. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur n'est pas admis dans le véhicule.
 - D **MAX DEFROST (dégivrage MAXI)** : Appuyez sur cette touche pour activer le dégivrage. L'air extérieur est diffusé par les bouches du pare-brise, la climatisation se met automatiquement en marche et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale. Vous pouvez aussi utiliser ce réglage pour dégivrer le pare-brise et le débarrasser d'une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.
- Nota** : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.
- E **MAX A/C** : Appuyez sur cette touche pour un refroidissement maximal. L'air recyclé est diffusé par les bouches de la planche de bord, la climatisation se met automatiquement en fonction, et le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale.

Climatisation

- F Recirculation de l'air :** Appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. L'air actuellement dans l'habitacle est recirculé. Ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et également d'empêcher la pénétration d'odeurs désagréables.
- Nota :** La recirculation de l'air peut aussi passer automatiquement en fonction et hors fonction en modes de débit d'air de planche de bord ou planche de bord et plancher par temps chaud afin d'améliorer l'efficacité du refroidissement.
- G Commande de répartition de l'air :** Réglez cette commande pour activer ou désactiver le débit d'air au niveau des bouches du pare-brise, de la planche de bord ou du plancher. Vous pouvez combiner la diffusion de l'air des manières suivantes : pare-brise, pare-brise/plancher, planche de bord, planche de bord/plancher et plancher.
- H A/C :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Le climatiseur refroidit l'habitacle au moyen de l'air extérieur. Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.
- Nota :** Dans certaines conditions (par exemple, dégivrage maximal), le compresseur de climatiseur peut continuer de fonctionner même si la climatisation est désactivée.

Commande de température



E133115

Vous pouvez régler la température entre 61°F (16°C) et 86°F (30°C) par incréments de 0,5 °C (1 °F). En position **LO**, 59°F (15°C), le système refroidit l'habitacle en permanence. En position **HI**, 86°F (30°C), le système chauffe l'habitacle en permanence.

Système de chauffage et climatisation à une zone

Dans ce mode, le système de chauffage et climatisation associe ensemble les réglages de température côté conducteur et côté passager. Si vous effectuez un réglage au moyen de la commande rotative côté conducteur, le système ajuste la température du côté passager à la même valeur.

Système de chauffage et climatisation à deux zones

Sélectionnez une température pour le côté passager à l'aide de la commande rotative côté passager. La commande de température à une zone se met automatiquement hors fonction. La température réglée pour le côté conducteur reste inchangée. Vous pouvez donc régler séparément la température pour les côtés conducteur et passager. L'affichage indique les réglages de température pour chaque côté.

Climatisation

Pour rebasculer au système de chauffage et climatisation à une zone

Maintenez le bouton **AUTO (automatique)** enfoncé. La température du côté passager est ajustée selon le réglage de la température du côté conducteur.

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

AVERTISSEMENT



L'utilisation prolongée de l'air recyclé peut embuer les glaces. Si les glaces s'embuent, suivez les consignes de réglage pour le désembuage du pare-brise.

Note : Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches du plancher quel que soit le réglage de répartition d'air.

Note : Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas l'air recyclé continuellement en fonction durant la conduite.

Note : Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.

Note : Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur à la base du pare-brise.

Note : Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.

Par temps doux, vous pouvez améliorer votre consommation de carburant en utilisant l'air extérieur plutôt que la climatisation :

- Tournez la/les molette(s) de commande de température de sorte que la température intérieure soit réglée sur 59°F (15°C).
- Réglez la répartition de l'air sur la planche de bord ou le plancher (ou les deux).
- Appuyez sur **A/C** pour mettre la climatisation hors fonction.
- Appuyez sur la touche de recirculation d'air pour laisser l'air frais pénétrer dans le véhicule.
- Appuyez sur la touche du ventilateur jusqu'à ce que le ventilateur soit sur le réglage le plus bas.

Commande automatique de climatisation

Note : Il n'est pas nécessaire d'effectuer des réglages lorsque l'habitacle est extrêmement chaud ou extrêmement froid. Le système apporte automatiquement les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible. Les bouches de la planche de bord et les bouches latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.

Note : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches du pare-brise et des glaces latérales. Il est aussi possible que le ventilateur tourne plus lentement jusqu'à ce que le moteur soit réchauffé.

Climatisation

Note : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps chaud, ou lorsqu'il fait chaud dans l'habitable, le système utilise automatiquement l'air recirculé pour optimiser le refroidissement de l'habitable. Lorsque l'habitable atteint la température sélectionnée, le système utilise automatiquement l'air extérieur.

Chauffage rapide de l'habitable

1. Appuyez sur la touche **AUTO**.
2. Réglez la commande de température sur la valeur souhaitée.

Réglages recommandés pour le chauffage

1. Appuyez sur la touche **AUTO**.
2. Réglez la commande de température sur la valeur souhaitée. Utilisez 72°F (22°C) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.

Refroidissement rapide de l'habitable

Appuyez sur la touche **MAX A/C**.

Réglages de refroidissement recommandés

1. Appuyez sur la touche **AUTO**.
2. Réglez la commande de température sur la valeur souhaitée. Utilisez 72°F (22°C) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.

Désembuage des glaces latérales par temps froid

1. Appuyez sur les boutons dégivrage et planche de bord.
2. Sélectionnez la touche **A/C** (climatisation).

3. Réglez la commande de température sur la valeur souhaitée. Utilisez 72°F (22°C) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
4. Réglez la vitesse du ventilateur sur une vitesse élevée.
5. Orientez les bouches d'air des extrémités de la planche de bord vers les glaces latérales.
6. Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités de la planche de bord, fermez les bouches d'air centrales de la planche de bord et les bouches d'air arrière de la console centrale.

GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

Note : Assurez-vous que le moteur est en marche avant d'actionner les lunettes chauffantes.

Lunette arrière chauffante



Le bouton de glace arrière chauffante se trouve sous le module de commande de climatisation.

Appuyez sur cette touche pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière chauffante. La lunette arrière chauffante se désactive automatiquement après un moment.

Note : N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.

Rétroviseurs extérieurs chauffants

(Selon l'équipement)

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent automatiquement.

Note : Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par la glace.

Note : Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre d'habitacle, qui offre aux passagers les avantages suivants :

- Il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air.
- Il améliore la propreté de l'habitacle.
- Il protège les composants du système de chauffage-climatisation contre les dépôts de particules.

Le filtre à air d'habitacle se trouve sous le tableau de bord dans la zone de l'espace du plancher côté passager.

Note : Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Il empêche les objets étrangers de pénétrer dans le système. Une utilisation du système sans filtre pourrait endommager ou dégrader le circuit.

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien** (page 248).

Consultez un concessionnaire autorisé pour plus de renseignements sur le filtre d'habitacle ou pour le faire remplacer.

DÉMARRAGE À DISTANCE (Selon

l'équipement)

La fonction de démarrage à distance vous permet de préconditionner l'habitacle de votre véhicule. La climatisation fonctionne pour réaliser le confort correspondant à vos réglages antérieurs.

Note : Vous ne pouvez pas régler le système pendant le démarrage à distance.

Pour reprendre les réglages préalablement programmés du système, établissez le contact. Vous pouvez maintenant effectuer des réglages normalement, mais vous devez réactiver certaines fonctions asservies au véhicule, à savoir :

- les sièges chauffants;
- les sièges refroidissants;
- le volant de direction chauffant;
- les rétroviseurs chauffants;
- le dégivreur de lunette arrière.

Vous pouvez ajuster les réglages de démarrage à distance par défaut au moyen des commandes de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 106).

Réglages automatiques

Par temps chaud, le système est réglé à 72°F (22°C). Les sièges refroidissants sont réglés à la température maximum (si cette fonction est disponible et si le mode AUTO est sélectionné à l'écran d'information).

Par temps modéré, le système peut soit réchauffer ou soit refroidir l'habitacle (selon les réglages préalablement programmés). Le dégivreur de lunette arrière, les rétroviseurs chauffants et les sièges chauffants ne s'activent pas automatiquement.

Climatisation

Par temps froid, le système est réglé à 72°F (22°C). Les sièges chauffants sont réglés au niveau élevé (selon l'équipement et si la fonction AUTO est sélectionnée à l'écran d'information). La lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants sont automatiquement activés.

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

AVERTISSEMENTS



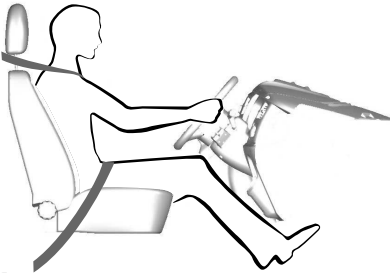
Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.



N'inclinez pas le dossier car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir de graves blessures en cas de collision.



Ne placez aucun objet au-dessus de la hauteur du dossier pour réduire les risques de blessures graves en cas de collision ou de freinage brusque.



E68595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible.
- N'inclinez pas le dossier de plus de 30 degrés.
- Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Assurez-vous de demeurer confortable.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 10 in (25 cm) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.
- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et placez la ceinture sous-abdominale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE

AVERTISSEMENTS



Ajustez complètement l'appuie-tête avant de vous asseoir dans le véhicule ou de l'utiliser. Vous minimiserez ainsi le risque de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

Sièges

AVERTISSEMENTS



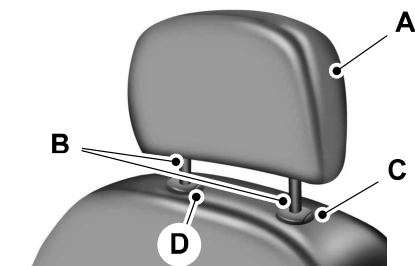
L'appuie-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Un appuie-tête incorrectement réglé peut ne pas protéger adéquatement un occupant en cas de collision arrière.



Installez correctement l'appuie-tête pour réduire le risque de blessures au cou en cas de collision.

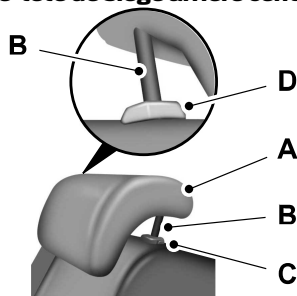
Note : Avant de régler l'appuie-tête, placez le dossier de siège dans une position de conduite verticale. Réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Trouvez une position durablement confortable. Si vous êtes très grand, réglez l'appuie-tête à la position la plus élevée.

Appuie-tête de siège avant



E138642

Appuie-tête de siège arrière central



E138645

Les appuie-tête comprennent les éléments suivants :

- A Appuie-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.
- C Bouton de réglage et de déverrouillage des guides de tige.
- D Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.

Réglage de l'appuie-tête

Relevage de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton C.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

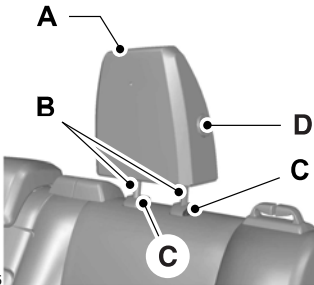
1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne sa position la plus élevée.
2. Appuyez de manière prolongée sur les boutons C et D.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Sièges

Installation de l'appui-tête

Alignez les deux tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Appui-tête de place arrière latérale



E162605

Les appui-tête comprennent les éléments suivants :

- A Appui-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.
- C Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage.
- D Bouton de repliage.

Retrait de l'appui-tête

1. Appuyez sur le bouton C et maintenez-le enfoncé.
2. Tirez l'appui-tête vers le haut.

Installation de l'appui-tête

Alignez les deux tiges en acier dans les guides de tige, puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Rabattez l'appui-tête.

1. Appuyez sur le bouton D et maintenez-le enfoncé.

2. Tirez-le vers le haut pour rétablir la position.

Inclinaison de l'appui-tête

Vous pouvez incliner les appui-tête avant pour un meilleur confort. Procédez comme suit pour incliner l'appui-tête :



E144727

1. Réglez le dossier à une position de conduite ou d'assise verticale.
2. Faites pivoter l'appui-tête en avant vers votre tête à la position voulue.

Lorsque l'appui-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, pivotez l'appui-tête de nouveau vers l'avant pour le libérer et le replacer en position redressée vers l'arrière.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de blessure, ne réglez pas le siège ou le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule se déplace.

Sièges

Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière.



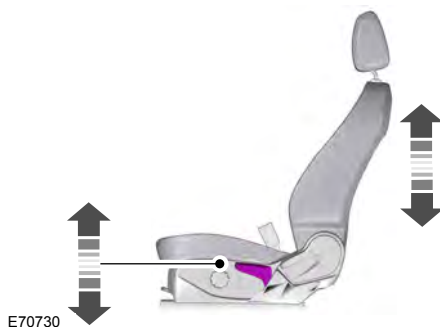
E162375

AVERTISSEMENT

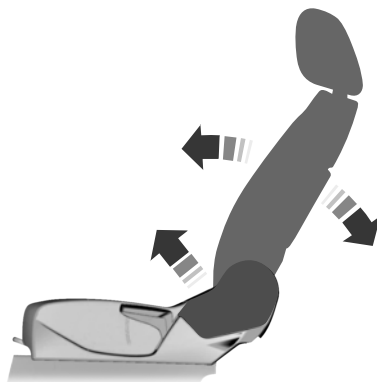


Basculez le siège vers l'arrière et l'avant après avoir relâché le levier pour vous assurer que le siège est bien enclenché.

Réglage de la hauteur du siège du conducteur



Réglage de l'inclinaison



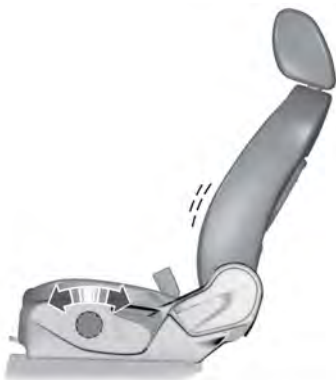
E163872

Sièges

AVERTISSEMENT

 Ne placez aucun article derrière le dossier avant de le replacer à sa position d'origine. Tirez sur le dossier pour vous assurer qu'il est bien verrouillé après avoir ramené le dossier à sa position d'origine. Un siège déverrouillé peut se révéler dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Réglage lombaire (selon l'équipement)



E161564

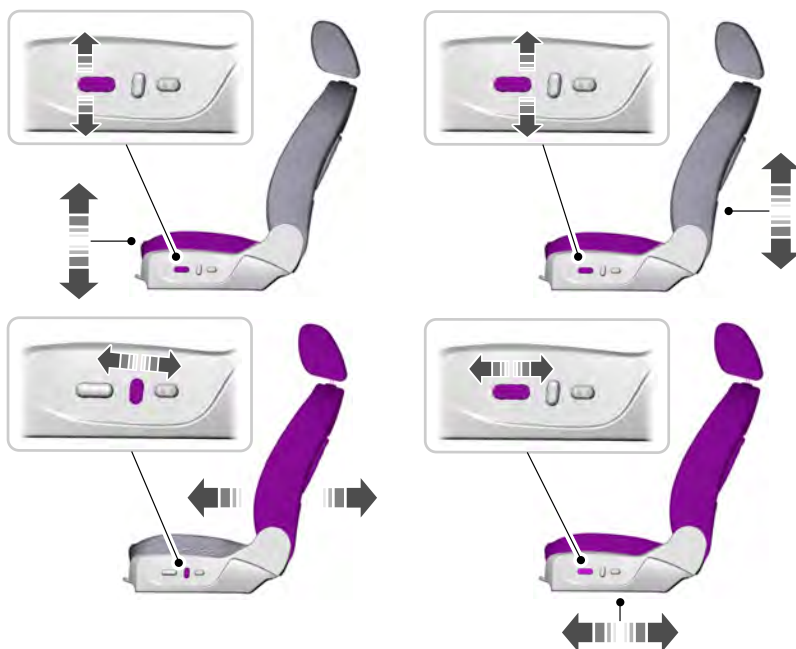
SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS

 Ne réglez pas le siège ou le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule. Le réglage du dossier de siège lorsque votre véhicule roule peut causer une perte de maîtrise du véhicule.

 Ne placez aucun article derrière le dossier de siège avant de le replacer à sa position d'origine.

Sièges



E138647

Sièges

Support lombaire à réglage électrique (Selon l'équipement)



E138648

SIÈGES ARRIÈRE



E155554

Rabattement du dossier de siège

1. Lorsque le siège est inoccupé, appuyez sur la touche sur le côté extérieur de chaque appui-tête extérieur arrière pour les rabattre. Assurez-vous que l'appui-tête central arrière est à la position d'abaissement maximum.
2. Soulevez le levier sur le côté extérieur du siège pour rabattre le siège.

Redressement du dossier de siège

Remettez le dossier en position verticale jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

SIÈGES CHAUFFANTS (Selon

l'équipement)

AVERTISSEMENT



Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (une couverture ou un coussin par exemple). Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des broches, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Vous pourriez endommager l'élément chauffant et causer une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.
- Ne mettez pas les sièges chauffants en fonction lorsque le moteur est arrêté. Cela pourrait décharger la batterie du véhicule.



E138653

Réglez la commande au réglage de chaleur voulu.

ACCOUDOIR ARRIÈRE (Selon

l'équipement)



E138656

Rabattez l'accoudoir pour utiliser l'accoudoir et le porte-gobelets.

Ouvre-porte de garage universel (Selon l'équipement)

Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel Homelink

AVERTISSEMENTS



Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité que vous programmez. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.



N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que l'exigent les normes de sécurité fédérales américaines (cela comprend les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces caractéristiques augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Note : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Note : Nous recommandons, au moment de la vente ou à la fin du bail de location du véhicule, d'effacer les fonctions programmées à des fins de sécurité. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction**

Note : Vous pouvez programmer un maximum de trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction**



E142657

L'ouvre-porte de garage universel remplace l'ouvre-porte de garage portatif classique par une télécommande à trois boutons intégrée au pare-soleil du véhicule.

Le système comprend deux composants principaux : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Outre les portes de garage, la télécommande du système peut être programmée pour commander des portails, des systèmes de sécurité, des serrures de porte d'entrée et l'éclairage de la maison ou du bureau.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le système en visitant le site Web www.homelink.com ou en communiquant avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

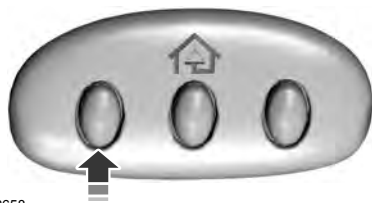
Programmation à bord

Ce processus permet de programmer votre télécommande portative et le bouton du système de commande HomeLink dans votre véhicule.

Note : La procédure de programmation ci-après suppose que vous allez effectuer une programmation HomeLink entièrement nouvelle.

Note : Insérez une nouvelle pile dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)



E142658

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, amenez le commutateur d'allumage à la position **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Tenez la télécommande portative de porte de garage à 2–6 in (5–14 cm) du bouton HomeLink que vous souhaitez programmer.
3. En utilisant les deux mains, enfoncez simultanément le bouton HomeLink souhaité et le bouton de la télécommande portative. NE relâchez AUCUN bouton tant que le témoin du système de commande HomeLink ne clignote pas lentement, puis rapidement. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin clignote rapidement. Le clignotement rapide indique la réussite du jumelage.

Note : Vous devrez éventuellement utiliser une méthode différente si vous résidez au Canada ou si vous rencontrez des difficultés pour programmer votre ouvre-portail ou votre ouvre-porte de garage. Voir **Ouvre-portail / Programmation au Canada**.

4. Appuyez sur le bouton HomeLink que vous avez programmé pendant cinq secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être effectuer cette opération deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Aucune autre action n'est nécessaire.

Si le témoin clignote rapidement pendant 2 secondes, puis reste allumé, le bouton HomeLink n'est pas encore programmé. Voir **Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage**.

Répétez les étapes 1 à 4 pour programmer d'autres boutons.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.youtube.com/HomeLinkGentex ou composez le 1 800 355–3515.

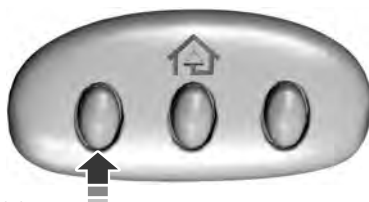
Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

Note : Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.



E142659

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.



E142658

Ouvre-porte de garage universel (Selon l'équipement)

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant 2 secondes. Répétez cette étape. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.

Ouvre-portail / Programmation au Canada

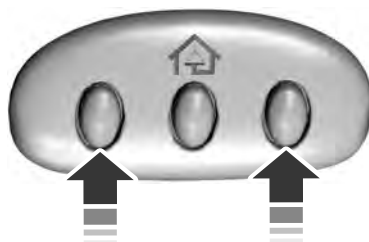
Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de la télécommande s'interrompent au bout de plusieurs secondes d'émission, ce qui peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation. Tout comme cette loi canadienne, certains dispositifs d'ouverture de portail américains sont conçus pour s'arrêter de la même manière.

Note : Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de « mise en fonction ou hors fonction » pour éviter qu'il ne surchauffe.

1. Maintenez le bouton HomeLink enfoncez tout en appuyant brièvement, **toutes les deux secondes**, sur le bouton de la télécommande portative jusqu'à ce que le clignotement du témoin HomeLink passe de lent à rapide.
2. Relâchez les boutons HomeLink et de la télécommande portative.
3. Poursuivez la programmation du système HomeLink. Voir **Programmation à bord.**

Effacement des codes des boutons de fonction

Note : Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.



E142660

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 20 secondes jusqu'à ce que les témoins au-dessus des boutons clignent rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque les témoins clignent. Les codes de tous les boutons sont effacés.

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton voulu. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

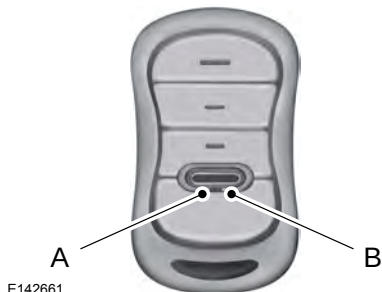
Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink à l'adresse www.youtube.com/HomeLinkGentex ou composez le 1 800 355-3515.

Programmation avec un ouvre-porte de garage Genie Intellicode 2

Note : La télécommande Genie Intellicode 2 doit déjà être programmée pour fonctionner avec l'ouvre-porte de garage.

Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

Note : Pour programmer le système HomeLink sur la télécommande, activez d'abord le mode de programmation de la télécommande.



A. Témoin rouge

B. Témoin vert

1. Appuyez sur un des boutons de la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe du vert au rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer l'accès au mode de programmation. Le témoin est rouge si tout s'est déroulé correctement.
3. Tenez la télécommande à une distance de 2 à 8 centimètres (1 à 3 pouces) du bouton du pare-soleil à programmer.
4. Appuyez de manière prolongée sur le bouton Genie programmé de la télécommande portative et sur le bouton à programmer. Le témoin du pare-soleil clignote rapidement lorsque la programmation est réussie.

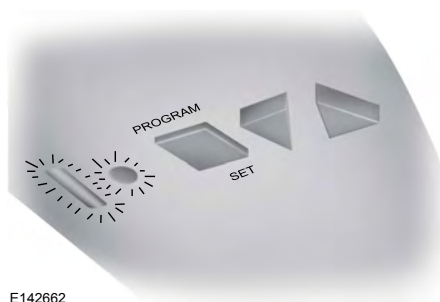
Note : La télécommande Genie transmet jusqu'à 30 secondes. Si le système HomeLink n'est pas programmé dans les 30 secondes, vous devrez appuyer de nouveau sur le bouton de la télécommande Genie. Si le témoin de la télécommande Genie s'allume en vert et rouge, relâchez le bouton jusqu'à ce que le témoin s'éteigne avant d'appuyer de nouveau sur le bouton.

Une fois le système HomeLink correctement programmé, vous devez désactiver le mode de programmation de la télécommande Genie. Pour ce faire :

1. Appuyez sur le bouton Genie déjà programmé sur la télécommande portative pendant environ 10 secondes. Le témoin passe du rouge au rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer la sortie du mode de programmation. Le témoin passe au vert si tout s'est déroulé correctement.

Programmation du système HomeLink avec le moteur d'ouvre-porte de garage Genie Intellicode

Note : Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour accéder au moteur de l'ouvre-porte de garage.



Ouvre-porte de garage universel (Selon l'équipement)

1. Appuyez sur le bouton de programmation du moteur de l'ouvre-porte de garage jusqu'à ce que les deux témoins bleus s'allument.
2. Relâchez le bouton de programmation. Seul le plus petit témoin rond devrait être allumé.
3. Appuyez brièvement sur le bouton de programmation. Le plus grand témoin violet clignote.

Note: Vous devez exécuter les deux étapes suivantes en moins de 30 secondes.

4. Appuyez brièvement sur le bouton déjà programmé de la télécommande Genie Intellicode 2. Les deux témoins du moteur de l'ouvre-porte de garage devraient maintenant clignoter en violet.
5. Appuyez sur le bouton déjà programmé du pare-soleil pendant 2 secondes. Répétez cette étape jusqu'à 3 fois jusqu'à ce que la porte de garage se déplace.

La programmation est terminée.

Suppression de la programmation d'un dispositif du système HomeLink

Pour effacer la programmation des trois boutons du système HomeLink, appuyez sur les deux boutons extérieurs du système HomeLink jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter. Le témoin commence à clignoter après 10 à 20 secondes; relâchez alors les deux boutons. La programmation est maintenant effacée et le témoin devrait clignoter lentement pour indiquer que le dispositif est en mode d'apprentissage lorsque vous appuyez sur l'un des trois boutons du système HomeLink.

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Tout changement apporté à votre dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation.

Prises de courant auxiliaires

Prise de courant de 12 V c.c.

AVERTISSEMENTS



Ne branchez pas d'accessoires électriques optionnels dans l'allume-cigare. Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie, et qui peuvent causer un incendie ou des graves blessures.



N'utilisez pas les prises de courant pour faire fonctionner l'allume-cigare. Une utilisation inappropriée des prises de courant peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie, et qui peuvent causer un incendie ou des graves blessures.

Note : Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des appareils 12 volts d'une intensité nominale maximale de 15 A.

Si la prise de courant ne fonctionne pas après avoir coupé le contact, établissez le contact.

Note : Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires.

Note : Ne dépassez pas la capacité de la prise de courant du véhicule, de 12 volts c.c. ou 180 watts, sans quoi, un fusible pourrait griller.

Note : Laissez toujours le couvercle de la prise de courant en place lorsque la prise est inutilisée.

N'insérez aucun objet autre qu'une fiche d'accessoire dans la prise de courant. Cela endommagerait la prise de courant et grillerait le fusible.

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité

Pour éviter que la batterie ne se décharge :

- N'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur n'est pas en marche.
- Ne laissez pas d'appareils branchés pendant la nuit ou lorsque le contact est coupé pendant de longues périodes.

Emplacement

Des prises de courant peuvent être situées aux endroits suivants :

- À l'avant de la console centrale.
- Dans la console centrale.
- Dans le coffre à bagages.

Prise de courant 110 V c.a. (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

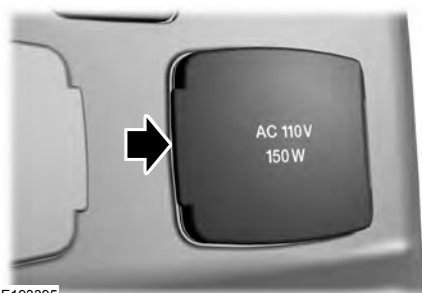


Ne laissez pas les appareils électriques branchés dans la prise de courant lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne branchez pas de rallonge sur la prise de courant de 110 volts c.a., car vous ne seriez pas protégé. L'utilisation d'une rallonge, qui pourrait alimenter simultanément plusieurs appareils, risquerait de surcharger la prise dont la limite est de 150 W et de causer un incendie ou des graves blessures.

Note : La prise de courant passe hors tension lorsque le contact est coupé ou lorsque la tension de la batterie chute en dessous de 11 volts.

Utilisez la prise de courant pour alimenter des appareils électriques qui requièrent 150 W maximum. Elle se trouve à l'arrière de la console centrale.

Prises de courant auxiliaires



E193395

Note : *En fonction de votre véhicule, le cache de la prise de courant peut s'ouvrir vers la droite ou vers le haut.*

Lorsque le témoin sur la prise de courant est :

- Allumé : La prise de courant est en fonction, le contact est établi et un appareil est branché.
- Éteint : La prise de courant est hors fonction, le contact est coupé ou aucun appareil n'est branché.
- Clignote : La prise de courant est en mode d'anomalie.

La prise de courant interrompt temporairement l'alimentation en mode d'anomalie si l'appareil dépasse la limite des 150 watts. Débranchez votre appareil et coupez le contact. Rétablissez le contact, mais ne rebranchez pas votre appareil. Laissez le système refroidir et coupez le contact pour réinitialiser le mode d'anomalie. Rétablissez le contact et assurez-vous que le témoin reste allumé.

N'utilisez pas la prise de courant pour certains appareils électriques, y compris :

- Télévisions à tube cathodique.
- Appareils à moteur tels qu'aspirateurs, scies électriques ou autres outils électriques, ou réfrigérateurs munis d'un compresseur.

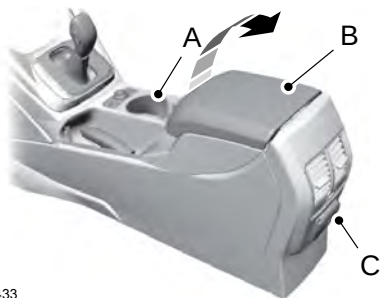
- Appareils de mesure, qui traitent des données précises, comme des instruments médicaux, des instruments de mesure.
- Autres appareils qui requièrent une alimentation extrêmement stable, par exemple les couvertures électriques contrôlées par micro-ordinateur ou les lampes à capteur tactile.

Espaces de rangement

CONSOLE CENTRALE

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelet car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brutal, d'une forte accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent par exemple se renverser.

Les fonctions disponibles dans la console sont les suivantes :



E142433

- A Porte-gobelet.
- B Bac de rangement avec prise de courant auxiliaire, port USB et centrale multimédia.
- C Prise de courant auxiliaire.

CONSOLE DE PAVILLON



E131605

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENTS

 Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le système d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.

 Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.

 Ne démarrez pas le véhicule dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le véhicule.

 Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Si vous débranchez la batterie, votre véhicule pourrait se comporter inhabituellement durant environ 8 kilomètres (5 milles) après le rebranchement. Le système de gestion du moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le véhicule, évitez d'appuyer sur la pédale d'accélérateur avant ou pendant cette opération. Utilisez uniquement la pédale d'accélérateur si vous éprouvez des difficultés à faire démarrer le véhicule.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE



E72128

0 (arrêt) - Le contact est coupé.

Note: Lorsque vous coupez le contact et quittez votre véhicule, ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage. Ceci pourrait décharger la batterie de votre véhicule.

I (accessoires) - Permet le fonctionnement des accessoires électriques, tels que la radio, lorsque le moteur est arrêté.

Note: Ne laissez pas la clé de contact dans cette position trop longtemps. Ceci pourrait décharger la batterie de votre véhicule.

II (marche) - Tous les circuits électriques sont fonctionnels et les témoins et indicateurs s'allument.

III (démarrage) - place le véhicule en mode prêt à rouler (READY TO DRIVE) (indiqué par l'icône verte située sur le tableau de bord).

Démarrage et arrêt du moteur

DÉMARRAGE SANS CLÉ (Selon l'équipement)

Note : Le système de démarrage sans clé pourrait ne pas fonctionner si la clé se trouve près d'objets métalliques ou d'appareils électroniques comme des téléphones cellulaires.

Note : Une clé valide doit se trouver dans le véhicule pour établir le contact et démarrer le véhicule.

Modes d'allumage



E142555

Le système de démarrage sans clé offre trois modes :

- **Hors fonction :** Le contact est coupé.
 - Sans enfoncer la pédale de frein, appuyez brièvement sur le bouton lorsque le contact est établi ou lorsque le véhicule est en fonction mais immobile.
- **En fonction :** Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.
 - Appuyez brièvement sur le bouton une fois sans enfoncer la pédale de frein.
- **Démarrage :** Démarre le véhicule en mode Prêt à rouler (indiqué par l'icône verte « Prêt à rouler » au tableau de bord. Le moteur thermique peut ne pas démarrer lorsque le véhicule démarre.
 - Enfoncez la pédale de frein, puis pressez le bouton jusqu'à ce que le véhicule soit en fonction.

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Lors du premier démarrage du moteur sur votre trajet, le régime de ralenti augmente, ce qui contribue à réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Avant de démarrer le véhicule, contrôlez les points suivants :

- Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité.
- Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.
- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.

Démarrage et arrêt du moteur

- Placez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**).
- Tournez la clé de contact en position **II**. Reportez-vous aux directives suivantes si votre véhicule est équipé de l'allumage sans clé.

Véhicules à clé de contact

Note : N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Tournez la clé en position **III** pour démarrer le véhicule. Relâchez la clé lorsque le véhicule démarre.

Note : L'entraînement au démarreur peut durer jusqu'à 15 secondes ou jusqu'à ce que le véhicule démarre.

Note : Si vous ne pouvez pas démarrer le véhicule au premier essai, attendez un court instant puis essayez à nouveau.

Véhicules à allumage sans clé

Note : N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton.

Note : Le témoin « prêt » vert s'allume pour vous faire savoir que le véhicule est prêt à rouler. Comme votre véhicule est équipé d'un système de démarrage à clé silencieux, le moteur thermique peut ne pas démarrer au moment où le véhicule démarre. Voir

Fonctionnement du véhicule hybride (page 151).

Le système ne fonctionne pas si :

- les fréquences de la clé sont brouillées;
- la pile de la clé est à plat.

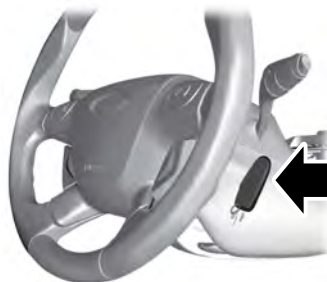
Si vous ne pouvez pas démarrer le véhicule, faites ce qui suit :

Télécommande à trois touches



E145988

Télécommande à cinq touches



E142874

1. Tenez la clé à proximité de la colonne de direction, comme illustré.
2. En laissant la clé à cette position, vous pouvez vous servir du bouton de démarrage pour établir le contact et démarrer votre véhicule.

Redémarrage rapide

La fonction de redémarrage rapide permet de redémarrer le véhicule dans les 20 secondes après la coupure du contact, même en l'absence d'une clé valide.

Démarrage et arrêt du moteur

Dans les 20 secondes après la coupure du contact, enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton. À l'expiration des 20 secondes, vous ne pourrez plus redémarrer le moteur sans que la clé se trouve dans le véhicule.

Lorsque le véhicule a démarré, il continue à tourner tant que vous pressez le bouton, même si le système ne détecte aucune clé valide. Si vous ouvrez et fermez une porte alors que le véhicule est en marche, le système recherche une clé valide. Vous ne pouvez pas redémarrer le véhicule si le système ne détecte pas de clé valide dans les 20 secondes.

Couper le contact lorsque le véhicule est à l'arrêt

Véhicules à clé de contact

1. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
2. Tournez la clé en position **O**.
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules à allumage sans clé

1. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**).
2. Appuyez une fois sur le bouton.
3. Serrez le frein de stationnement.

Note : Cela coupe le contact, met les circuits électriques hors tension et éteint les témoins.

Couper le contact lorsque le véhicule est en mouvement

AVERTISSEMENT



Si vous coupez le moteur alors que le véhicule n'est pas complètement arrêté, vous perdrez l'assistance au freinage et à la direction. La direction ne sera pas verrouillée, mais un effort supérieur sera nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques, notamment ceux des sacs gonflables et des témoins et indicateurs, peuvent également être hors tension. Si le contact a été coupé accidentellement, vous pouvez passer en position de point mort (N) et redémarrer le moteur.

Véhicules à clé de contact

1. Placez le levier sélecteur en position point mort (**N**) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Lorsque le véhicule est arrêté, déplacez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**), puis tournez la clé en position **O** (arrêt).
3. Serrez le frein de stationnement.

Véhicules à allumage sans clé

1. Placez le levier sélecteur en position point mort (**N**) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Une fois que le véhicule est immobilisé, amenez le levier sélecteur de la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**).
3. Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pendant une seconde, ou appuyez sur le bouton trois fois en deux secondes.
4. Serrez le frein de stationnement.

Démarrage et arrêt du moteur

Précautions contre les gaz d'échappement

AVERTISSEMENT



Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement. Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Renseignements importants concernant la ventilation

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti pendant une période prolongée, nous vous recommandons de prendre l'une des mesures suivantes :

- ouvrez les fenêtres d'au moins 1 in (2,5 cm);
- Réglez votre commande de climatisation sur « air extérieur ».

CHAUFFE-MOTEUR (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le non-respect des directives concernant le chauffe-moteur peut provoquer des dommages matériels ou des blessures graves.



Ne branchez jamais votre chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Cela pourrait provoquer un choc électrique.

AVERTISSEMENTS



Ne fermez pas complètement le capot et ne le laissez pas retomber sous son propre poids lorsque le chauffe-moteur est en cours d'utilisation. Cela pourrait endommager le câble d'alimentation et provoquer un court-circuit à l'origine d'un incendie, de blessures ou de dommages matériels.

Note : *Un chauffe-moteur s'avère plus efficace lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).*

Le chauffe-moteur facilite le démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Le système de chauffage-climatisation devient ainsi efficace plus rapidement. L'ensemble comprend un élément chauffant (dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système sur une source électrique de 120 volts c.a. mise à la terre.

Nous vous recommandons de respecter les mesures suivantes pour utiliser correctement le chauffe-moteur en toute sécurité :

- Servez-vous d'une rallonge électrique de calibre 16 certifiée par l'Underwriter's Laboratory (UL) ou l'Association canadienne de normalisation (CSA). Cette rallonge électrique doit être conçue pour être utilisée à l'extérieur et par temps froid, puis porter la mention Approuvée pour usage extérieur. Ne vous servez pas d'une rallonge électrique conçue pour l'intérieur à l'extérieur. Cela pourrait causer un choc électrique ou présenter un risque d'incendie.
- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- N'utilisez pas de rallonges multiples.

Démarrage et arrêt du moteur

- Assurez-vous, lorsque la rallonge est en fonction, que le point de branchement entre la rallonge et le chauffe-moteur est dégagé et exempt d'eau. Cela pourrait causer un choc électrique ou un risque d'incendie.
- Assurez-vous que votre véhicule est stationné dans un endroit propre qui ne comporte aucune matière combustible.
- Assurez-vous que le chauffe-moteur, le cordon du chauffe-moteur et la rallonge sont fermement branchés.
- Lorsque le système a été en fonction depuis plus de 30 minutes, vérifiez si les points de branchement sont chauds.
- Veillez à débrancher et à ranger correctement le système avant de démarrer et conduire votre véhicule. Lorsque le chauffe-moteur est inutilisé, assurez-vous que le capuchon protecteur protège les prises du cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous de faire vérifier le fonctionnement du chauffe-moteur avant l'hiver.

Utilisation du chauffe-moteur

Assurez-vous que la prise est propre et sèche avant l'utilisation. Nettoyez-la au besoin avec un chiffon sec.

Le chauffe-moteur consomme de 0,4 à 1 kilowatt-heure d'électricité par heure d'utilisation. Le chauffe-moteur n'est pas doté d'un thermostat. Il atteint sa température maximale après environ trois heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de trois heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

ARRÊT AUTOMATIQUE DU MOTEUR

Pour les véhicules équipés du démarrage sans clé, cette fonction arrête automatiquement votre véhicule s'il a tourné au ralenti pendant une longue période. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. L'écran d'information affiche un compte à rebours avant l'arrêt du véhicule. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, votre véhicule s'arrête. Démarrez votre véhicule comme vous avez l'habitude de le faire.

Désactivation de la fonction d'arrêt automatique du moteur

Note : *Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente l'arrêt automatique. Lorsque vous désactivez la fonction temporairement, elle se réactive au prochain cycle d'allumage.*

Vous pouvez interrompre l'arrêt ou réinitialiser la minuterie à tout moment avant l'expiration de la période de 30 secondes de la façon suivante :

- Interaction avec votre véhicule, par exemple en appuyant sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Désactivation de l'arrêt à l'aide de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 106).
- Appui sur la touche **OK** ou **RESET** pendant le décompte de 30 secondes.

Caractéristiques de conduite uniques

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE HYBRIDE

Ce véhicule hybride utilise à la fois la propulsion électrique et la propulsion thermique pour atteindre de nouveaux sommets de rendement et d'efficacité.

Familiarisez-vous avec ces caractéristiques uniques pour vous optimiser l'agrément de conduite de votre nouveau véhicule.

Note : *Il se peut que le moteur tourne plus rapidement au démarrage. Cet état de fonctionnement provisoire est normal et permet de réchauffer l'habitacle en plus de réduire les émissions.*

Démarrage :



Au démarrage de votre véhicule, un témoin vert s'allume dans la partie inférieure droite du tableau de bord et le message PRÊT À CONDUIRE s'affiche au milieu de l'écran gauche du tableau de bord pour vous informer que votre véhicule est prêt à rouler.

Le moteur thermique peut ne pas démarrer car ce véhicule est équipé d'un dispositif de démarrage à clé silencieux. Cette fonction d'économie de carburant permet à votre véhicule d'être « prêt à conduire » sans avoir à faire tourner le moteur à essence. Ce pictogramme demeurera allumé pendant que votre véhicule est en fonctionnement, que le moteur tourne ou non, pour indiquer qu'il peut se déplacer à l'aide du moteur électrique, du moteur à essence ou des deux. Généralement, le moteur thermique ne démarre pas, à moins que le véhicule soit froid, que le système de climatisation soit sollicité ou que vous enfoncez l'accélérateur.

Conduite :

Le moteur à essence démarre automatiquement pour fournir un surcroît de puissance au besoin ou s'arrête pour économiser le carburant. Lorsque votre véhicule décélère à basse vitesse, s'il est sur le point de s'immobiliser ou à l'arrêt, le moteur à essence s'arrête pour économiser le carburant et votre véhicule utilise uniquement la propulsion électrique.

Le moteur peut également redémarrer ou demeurer en marche pour les raisons suivantes :

- Accélération importante du véhicule.
- Vitesse du véhicule supérieure à 85 mph (137 km/h). Toutefois, la vitesse maximale pour le fonctionnement électrique seul peut être inférieure en cas de conduite par temps chaud ou sur terrain pentu.
- Montée d'une côte
- Faible niveau de charge de la batterie haute tension
- Température extérieure trop élevée ou basse (pour assurer les fonctions de refroidissement ou de chauffage de l'habitacle). Sur les véhicules Energi, les demandes de climatisation faites par les occupants peuvent ne pas entraîner directement le démarrage du moteur thermique. Ceci se produit uniquement lorsque le niveau de charge de la batterie haute tension est faible, ou si la température extérieure est assez basse pour demander au moteur de fournir davantage de chaleur à l'habitacle.
- Moteur trop froid pour atteindre la température d'habitacle demandée par les passagers

Caractéristiques de conduite uniques

Arrêt :

Le moteur à essence peut s'arrêter pour économiser du carburant lorsque vous immobilisez le véhicule. Ensuite, il n'est pas nécessaire de faire redémarrer votre moteur. Lorsque vous êtes prêt à repartir, vous n'avez qu'à appuyer sur l'accélérateur.

Fonctionnement de la boîte de vitesses :

Grâce à la boîte-pont à variation continue et à gestion électronique évoluée, vous ne ressentirez pas le passage des rapports comme avec un véhicule non hybride.

Note : *Le régime moteur étant commandé par la boîte de vitesses, il peut quelquefois vous sembler trop élevé. Ce phénomène fait partie du fonctionnement normal d'un véhicule hybride et permet d'optimiser l'économie de carburant et les performances.*

Point mort :

Il est déconseillé de faire tourner longuement le moteur au ralenti en position de point mort (N) car ceci risque de décharger la batterie haute tension et d'augmenter la consommation de carburant. Le moteur ne démarre pas ou ne s'arrête pas et ne peut pas fournir d'énergie au système hybride en position de point mort (N).

Gamme basse :

La position de gamme basse (L) est conçue pour produire un effet de frein moteur semblable à celui d'un véhicule non hybride. La position de gamme basse permet au moteur d'atteindre un régime suffisamment élevé pour que le frein

moteur fonctionne normalement. Cette condition est normale et ne risque pas d'endommager votre véhicule. En gamme basse, le moteur à essence continuera de tourner plus souvent qu'en position de marche avant (D).

Marche arrière :

En marche arrière (R), la vitesse du véhicule est limitée à 22 mph (35 km/h).

Batterie :

Votre véhicule hybride est équipé d'une batterie haute tension. Ce circuit de refroidissement permet de refroidir la batterie afin de prolonger sa durée de vie utile et d'optimiser son rendement. La batterie haute tension est refroidie par l'air de l'habitacle tiré des bouches d'aération situées dans les panneaux de garnitures, derrière les sièges arrière. Évitez de placer des objets sur les bouches d'aération pour ne pas empêcher la circulation de l'air vers la batterie haute tension.

Moteur :

Le régime moteur de votre véhicule hybride n'est pas directement lié à la vitesse du véhicule. Le moteur et la boîte de vitesses de votre véhicule sont conçus pour fournir la puissance que vous demandez en utilisant la plage de régime moteur la mieux appropriée. Lorsque vous accélérez fortement, votre véhicule hybride peut atteindre un régime moteur élevé (jusqu'à 6 000 tr/min).

En cas de long parcours montagneux, vous remarquerez peut-être des variations de régime moteur sans intervention de votre part. Ce phénomène traduit l'opération nécessaire pour préserver le niveau de charge de la batterie. Aussi, dans une longue descente, le moteur peut demeurer en marche au lieu de s'arrêter.

Caractéristiques de conduite uniques

Durant cette phase de frein moteur, le moteur continue de tourner, mais ne consomme pas de carburant. Vous pourriez entendre également un léger bruit de sirène ou un sifflement lorsque vous conduisez. Ces bruits sont émis par le générateur électrique et sont caractéristiques du système hybride.

Durant certains événements (tels que l'entretien du véhicule), votre batterie basse tension 12 volts peut être débranchée ou désactivée. Une fois la batterie rebranchée et après avoir conduit le véhicule, le moteur peut continuer à tourner pendant trois à cinq secondes lorsque vous couperez le contact. Ceci est normal.

Freinage :

Votre véhicule hybride est équipé de freins hydrauliques conventionnels et du freinage par récupération d'énergie. La boîte de vitesses produit le freinage par récupération d'énergie en récupérant l'énergie des freins pour l'emmagasiner dans la batterie haute tension.

Conduite permettant d'optimiser la consommation de carburant

Note : *Le fait que le moteur tourne n'est pas nécessairement un signe de mauvais rendement. Dans certains cas, cela procure un rendement supérieur à la conduite en mode purement électrique.*

Votre consommation de carburant devrait diminuer durant la période de rodage du véhicule hybride. Comme pour tout autre véhicule, la consommation de carburant dépend considérablement de vos habitudes de conduite et de l'utilisation des accessoires. Pour minimiser votre consommation de carburant, observez les conseils qui suivent :

- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de tailles appropriées;
- Une conduite agressive demande plus d'énergie pour déplacer le véhicule. En général, vous pouvez réduire la consommation de carburant en accélérant et décélérant de façon modérée. Un freinage modéré est particulièrement important car il permet de maximiser l'énergie produite par le système de freinage régénératif.

Conseils additionnels :

- Ne transportez pas de charges inutiles;
- Ne modifiez pas le profil aérodynamique du véhicule avec des accessoires externes;
- Respectez les limites de vitesse indiquées par les panneaux routiers;
- Respectez toutes les périodicités d'entretien;
- Il est inutile de faire chauffer le moteur avant de prendre la route. Le véhicule est prêt à rouler dès le démarrage.

Mode VÉ+

Votre véhicule reconnaîtra vos destinations fréquentes et permettra de rester davantage en mode électrique lorsque vous vous en approcherez. Par exemple, il devrait être plus facile de rester en mode électrique lorsque vous vous rapprochez de votre domicile. Le témoin VÉ affiche VÉ+ lorsque ce mode est actif. Cela doit se produire à 200 mètres (1/8 mile) environ d'une destination fréquente. Voir **Affichage d'information** (page 106).

Caractéristiques de conduite uniques

Note : Les destinations fréquentes sont apprises par votre véhicule au bout de deux à quatre semaines d'utilisation. Pour ajouter immédiatement une destination, effectuez l'opération suivante : établissez le contact pendant 2 secondes sans démarrer votre véhicule, puis coupez-le pendant 2 secondes. Répétez l'opération 10 fois. Cet emplacement est maintenant programmé pour VÉ+. Vous pouvez supprimer ces destinations en effectuant une remise à zéro de l'historique de conduite à partir du menu Paramètres.

Note : Vous pouvez activer ou désactiver la fonction VÉ+ à partir de l'option Assistance conducteur du menu Paramètres.

FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE HYBRIDE RECHARGEABLE

Mode énergie rechargeable et mode hybride

Vous devez brancher votre véhicule Energi régulièrement pour profiter au mieux de l'autonomie prolongée de la batterie haute tension. Le fait de charger votre véhicule lui apporte de l'énergie électrique. Cette énergie sert à la propulsion du véhicule en mode énergie rechargeable.

L'autonomie électrique estimée s'affiche en bleu à côté de l'autonomie essence au bas de l'écran d'information droit. Vous pouvez également configurer MyView pour inclure des données d'autonomie du véhicule détaillées. Voir **Jauges** (page 96).

Le système optimise le fonctionnement électrique uniquement en mode d'énergie rechargeable. Certaines conditions de fonctionnement du système peuvent nécessiter l'intervention du moteur; cependant, le système utilise autant que possible l'énergie rechargeable.

Lorsque l'énergie rechargeable de votre véhicule est épuisée, le groupe motopropulseur passe automatiquement en mode hybride. La jauge de batterie passe à l'affichage d'un graphique simplifié de la batterie lorsque le véhicule passe en mode hybride. Le mode hybride utilise à la fois le moteur à essence et le moteur électrique pour propulser votre véhicule, minimisant ainsi la consommation de carburant.

Modes VÉ

EV Votre véhicule comprend des modes VÉ accessibles par le bouton EV situé au centre du tableau de bord, sous les commandes de climatisation.

Ces modes sont accessibles lorsque votre véhicule peut fonctionner grâce à l'énergie fournie par la batterie haute tension. Lorsque votre véhicule est en mode de conduite, vous pouvez changer de mode VÉ en appuyant sur le bouton EV. Le mode actuel s'affiche à l'écran d'information gauche du tableau de bord.

VÉ auto

AUTO Ce mode utilise automatiquement l'énergie de la batterie haute tension pendant la conduite, en restant en mode électrique dans la mesure du possible et en utilisant le moteur thermique lorsque cela devient nécessaire. Ce mode est le seul disponible si l'énergie rechargeable est épuisée.

VÉ maintenant

EV Ce mode utilise uniquement l'énergie électrique. L'écran d'information gauche change et affiche alors votre vitesse moyenne en kilomètres ou miles par charge, ainsi que des fonctions et outils spéciaux VÉ.

Caractéristiques de conduite uniques

Votre véhicule peut accélérer moins rapidement et la vitesse maximale peut être inférieure par rapport au mode VÉ Auto.

Vous pouvez activer votre moteur thermique à tout moment en procédant de l'une des façons suivantes :

1. Appuyez sur le bouton OK de la commande à 5 fonctions gauche au volant lorsque l'écran de kilomètres ou miles par charge est affiché. Votre véhicule fait appel au moteur thermique en fonction des besoins et revient automatiquement en mode VÉ maintenant après huit secondes ou si le moteur thermique n'est plus nécessaire.
2. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur. Un message contextuel s'affiche. Appuyez sur la touche OK de la commande au volant gauche pour l'activer au besoin. Le message disparaît si vous relâchez la pédale d'accélérateur.
3. Appuyez sur le bouton EV. Ceci permet de passer au mode VÉ ultérieurement et rend possible l'utilisation du moteur thermique.

Votre véhicule peut alors passer automatiquement en mode d'activation du moteur si les conditions de fonctionnement l'exigent. Un message d'activation du moteur s'affiche alors. Il s'agit d'un fonctionnement normal du système et le véhicule retourne dès que possible en mode VÉ maintenant.

Votre véhicule peut passer au mode d'activation du moteur si le système de climatisation est en mode dégivrage et si la température extérieure est basse. Un message d'activation du moteur s'affiche alors. Si la fonction de dégivrage n'est pas requise, sélectionnez un autre mode du système de climatisation pour permettre l'activation du mode VÉ maintenant.

Lorsque vous activez le mode VÉ maintenant, une icône VÉ bleue s'affiche à l'écran d'information gauche. Lorsque votre véhicule est en mode d'activation du moteur, l'icône VÉ s'affiche en jaune.

Le véhicule quitte automatiquement le mode VÉ maintenant lorsque l'énergie rechargeable est épuisée.

VÉ ultérieurement

 Ce mode conserve la plus grande partie de l'énergie rechargeable de la batterie haute tension pour utilisation ultérieure (si par exemple votre trajet initial s'effectue à grande vitesse sur route dégagée, puis se poursuit à faible vitesse dans une zone urbaine où l'utilisation de l'énergie rechargeable est la plus efficace). Le moteur thermique fonctionnera selon les besoins du véhicule et conservera la plus grande partie de l'énergie rechargeable de la batterie haute tension pour une utilisation ultérieure en mode Auto ou VÉ maintenant.

Lorsque vous activez le mode VÉ ultérieurement, une icône VÉ ultérieurement blanche s'affiche à l'écran d'information gauche.

Le mode VÉ ultérieurement revient automatiquement en mode VÉ auto lorsque vous coupez le contact. Si vous le souhaitez, vous pouvez enfoncer le bouton EV deux fois pendant le trajet suivant pour revenir en mode VÉ ultérieurement.

ECO Cruise (régulateur de vitesse ECO)

Note : *ECO Cruise est disponible en tant que fonction séparée sur les véhicules Energi uniquement. Sur les véhicules rechargeables cette fonction fait partie du système EcoSelect.*

Caractéristiques de conduite uniques

Cette fonction permet d'économiser l'énergie du véhicule en minimisant l'accélération par rapport au régulateur de vitesse standard. Votre véhicule peut par exemple décélérer temporairement dans une montée. Lorsque la fonction est activée, ECO apparaît sur l'écran d'information lorsque le régulateur de vitesse est activé.

Vous pouvez activer ou désactiver ce mode au moyen de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 106).

Réglages	
Ass. conduct.	Régul vitesse ECO

Faible sollicitation du moteur

Seuls les modèles Energi comportent le mode de faible sollicitation du moteur. Le mode de faible sollicitation du moteur maintient une lubrification adéquate du moteur, à une température suffisante et s'active automatiquement lorsque vous conduisez votre véhicule sans solliciter beaucoup le moteur. Lorsque votre véhicule est en mode de faible sollicitation du moteur, il démarre automatiquement le moteur quand cela est nécessaire.

Note : Si votre véhicule se trouve en mode de faible sollicitation du moteur lorsque vous démarrez, un message s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 115).

Si vous sélectionnez le mode VÉ maintenant alors que le véhicule est en mode de faible sollicitation du moteur, le mode VÉ maintenant reste suspendu aussi longtemps que le véhicule demeure en mode de faible sollicitation du moteur. Le mode de faible sollicitation du moteur reprend au prochain démarrage du véhicule et s'arrête automatiquement lorsqu'il n'est plus nécessaire.

Note : Par temps froid, le temps de réchauffage du moteur est plus long et le mode de faible sollicitation du moteur peut s'activer plus fréquemment.

Note : Il n'est pas nécessaire de remplacer l'huile, mais cela vous permet de ne pas effectuer un cycle en mode de faible sollicitation du moteur. La réinitialisation du système de rappel de durée d'huile interrompt le mode de faible sollicitation du moteur.

Fraîcheur du carburant

Voir **Qualité du carburant** (page 162).

Caractéristiques de conduite uniques

VÉHICULE HYBRIDE - QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

Question	Réponse
À quoi correspond la série de cliquetis qui proviennent de l'aire de chargement lorsque je tourne initialement la clé dans le contact?	La batterie haute tension est électriquement isolée du reste du véhicule lorsque le contact est coupé. Lorsque vous établissez le contact, les contacteurs haute tension qui se trouvent à l'intérieur de la batterie se ferment pour alimenter le moteur/l'alternateur et permettre au véhicule de rouler. Les cliquetis proviennent de la fermeture et de l'ouverture de ces contacteurs pendant le démarrage et l'arrêt du véhicule.
Pourquoi le moteur démarre-t-il parfois lorsque la clé se trouve dans le contact?	L'ordinateur du véhicule détermine si un démarrage du moteur est requis. Le dispositif de démarrage à clé silencieux démarre le moteur si cette opération est nécessaire pour chauffer l'habitacle ou dégivrer le pare-brise, ou encore si la température extérieure est basse. (Pour les modèles C-MAX Energi, il n'est pas toujours nécessaire que le moteur tourne pour réaliser ces fonctions).
Pourquoi la coupure du moteur prend-elle autant de temps avant de s'exécuter?	De nombreuses raisons justifient le maintien en fonction du moteur pendant une période prolongée lors du démarrage initial. Il faut notamment s'assurer que les composants antipollution sont suffisamment chauds pour minimiser les émissions au tuyau d'échappement arrière. Lorsque la température est plus froide, la durée de marche du moteur est prolongée.
Pourquoi mon moteur ne s'arrête jamais au-delà de 137 km/h (85 mi/h)?	Le moteur doit demeurer en fonction au-delà de cette vitesse pour protéger la mécanique de la boîte de vitesses.

Caractéristiques de conduite uniques

Question	Réponse
Pourquoi le moteur demeure-t-il en marche lorsqu'il fait très froid?	Pour que le système de chauffage et climatisation puisse commencer à réchauffer l'habitacle et à dégivrer le pare-brise dès que le conducteur le demande, le liquide de refroidissement du moteur doit demeurer suffisamment chaud. Il est essentiel de laisser le moteur en marche pour maintenir le liquide de refroidissement à la température appropriée.
Pourquoi mon moteur tourne-t-il à un régime si élevé lorsque j'accélère?	Le moteur et la boîte de vitesses de votre véhicule sont conçus pour fournir la puissance que vous demandez en utilisant la plage de régime moteur la mieux appropriée. Cette exigence peut entraîner un régime moteur étonnamment élevé lors des accélérations importantes, et variable pendant la conduite à vitesse constante. Ce sont des caractéristiques propres au cycle du moteur Atkinson et à la technologie de la boîte de vitesses, qui contribuent à optimiser la consommation de votre véhicule hybride.
Quel est ce bruit de ventilateur qui provient de l'arrière de mon véhicule hybride?	Le bruit provient d'un ventilateur situé à proximité du bloc batterie haute tension. Ce ventilateur fonctionne lorsque la batterie a besoin d'air frais. La vitesse du ventilateur et le niveau de bruit associé varient en fonction du degré de refroidissement nécessaire pour assurer le rendement approprié. Le maintien de la température de la batterie dans des conditions optimales a pour effet de prolonger la durée de vie utile de cette dernière et contribue à réduire la consommation de carburant.
Quel est l'intervalle de vidange recommandé pour l'huile moteur?	Remplacez l'huile moteur tous les 16 000 km (10 000 mi) ou une fois par an dans des conditions normales de fonctionnement.

Caractéristiques de conduite uniques

Question	Réponse
Puis-je ravitailler mon véhicule avec du carburant E15 ou E85 et comment cela affectera-t-il la consommation?	Votre véhicule hybride peut utiliser un carburant E15 (15 % d'éthanol, 85 % d'essence), mais vous pourrez noter une légère augmentation de la consommation car l'éthanol contient moins d'énergie au litre que l'essence. Votre véhicule hybride n'est pas conçu pour utiliser du carburant E85 (85 % d'éthanol).
Quelle est la durée de vie utile de ma batterie haute tension? Doit-elle faire l'objet d'un entretien?	Le système de la batterie haute tension est conçu pour durer pendant l'entière vie utile du véhicule et n'exige aucun entretien.
Peut-on charger la batterie au moyen d'une prise de courant alternatif?	Aucune disposition ne permet de charger la batterie haute tension au moyen d'une source externe au véhicule. (Pour les modèles C-MAX Energi, le véhicule peut être branché à une prise 110 V à l'aide du cordon de charge fourni).
Puis-je remorquer mon véhicule hybride les quatre roues au sol derrière une autocaravane?	Oui. Votre véhicule hybride peut être remorqué les quatre roues au sol sans modification. Voir Remorquage (page 215).

Caractéristiques de conduite uniques

ECOSELECT

EcoSelect est un mode de conduite pour véhicules non rechargeables conçu pour offrir la meilleure consommation de carburant possible sans vraiment affecter les performances et le confort du véhicule.



Pour activer le mode EcoSelect, appuyez sur la touche **ECO**.

Un graphique s'affiche sur l'écran d'information lorsque le mode EcoSelect est activé.

Votre véhicule se souvient du dernier mode sélectionné à chaque démarrage.

EcoSelect permet à votre véhicule de fonctionner plus efficacement. Vous remarquerez :

- Un chauffage et un refroidissement moins agressifs.
- Une accélération plus douce.
- Un freinage par récupération d'énergie plus important.
- Des changements dans le comportement du moteur.
- L'activation de la commande ECO Cruise.

Carburant et remplissage

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS



Ne remplissez pas trop le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant (système de remplissage sans bouchon Easy Fuel), ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



Le carburant automobile peut causer des blessures graves ou mortelles s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.



L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.



Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un produit cancérigène.



Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez un médecin dès que possible, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous manipulez du carburant automobile :

Carburant et remplissage

- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer des irritations.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou de maux graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez dès que possible à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez un médecin dès que possible.

L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits essence « ordinaire » sans plomb d'un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions en haute altitude. Nous déconseillons l'utilisation de carburants avec un indice d'octane inférieur à 87.

N'utilisez pas un carburant qui ne serait pas recommandé car il pourrait occasionner des dommages au moteur qui risquent de ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Note : L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une réduction des performances du véhicule.

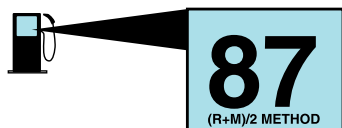
N'utilisez pas :

- Du carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine.
- De carburant contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburants contenant du méthanol.
- De carburants contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburants contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyl de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb (l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi).

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyl de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuit au rendement du moteur et au dispositif antipollution.

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié



E161513

Carburant et remplissage

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

Mode de fraîcheur du carburant

(Selon l'équipement)

Ceci aide à maintenir le circuit d'alimentation opérationnel et le carburant dans le réservoir frais.

Si vous utilisez principalement votre véhicule en mode de puissance électrique sans faire le plein, l'essence dans le réservoir de carburant peut devenir usagée en raison de l'âge. L'essence usagée risque d'endommager le moteur et le circuit d'alimentation.

Votre véhicule passe automatiquement au mode de fraîcheur du carburant lorsque vous n'effectuez aucun ravitaillement de carburant frais dans une période de 18 mois. Le mode de fraîcheur du carburant a pour fonction de protéger votre véhicule contre les dommages potentiels au moteur et au circuit d'alimentation dus à l'usage de carburant usagé.

Note : Si vous n'ajoutez aucun carburant frais dans une période de 18 mois, le mode de fraîcheur du carburant consomme le carburant jusqu'à ne laisser que 1,2 gal (4,5 L) dans le réservoir.

En mode de fraîcheur du carburant :

- L'écran d'information indique que le mode de fraîcheur du carburant est activé.
- Le véhicule roule uniquement en mode hybride. Le mode VÉ maintenant n'est pas disponible.
- La plupart de l'énergie rechargeable est stockée jusqu'à la fin du mode de fraîcheur du carburant.

Note : Le mode VÉ maintenant reprend lorsqu'il reste moins de 1,2 gal (4,5 L) de carburant dans le réservoir de carburant.

Note : Lorsque le niveau de carburant est inférieur à un quart, le ravitaillement de votre véhicule mettra fin au mode de fraîcheur du carburant.

Note : Nous vous recommandons d'utiliser un stabilisateur de carburant si vous consommez moins d'un réservoir plein de carburant pendant une période de 18 mois.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DE RÉSERVOIR DE CARBURANT

L'entonnoir de remplissage se trouve dans le bac de rangement sous le plancher derrière le siège avant droit.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

En cas de panne sèche :

- Ajoutez un minimum de 1,3 gal (5 L) de carburant pour redémarrer le moteur. Si votre véhicule tombe en panne sèche et se trouve sur une pente raide, davantage de carburant peut être nécessaire.
- Après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Carburant et remplissage

Remplissage d'un bidon de carburant

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Utilisez uniquement les bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule. Placez le bidon sur le sol pour le remplir.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant

AVERTISSEMENTS



N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage du circuit d'alimentation. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage ou du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.



Ne tentez pas de forcer l'ouverture du circuit d'alimentation sans bouchon à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le circuit d'alimentation et le joint, puis provoquer de graves blessures.



Ne mettez pas au rebut du carburant dans les déchets ménagers ou dans les canalisations publiques. Utilisez une installation d'élimination des déchets autorisée.

Utilisez l'entonnoir en plastique fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 163).

Note : Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il ne sera pas compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager.

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez au maximum la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche, puis déposez le bouchon de réservoir de carburant.

Note : Les circuits d'alimentation sans bouchon ne disposent pas d'un bouchon de remplissage de réservoir de carburant.

2. Insérez l'entonnoir en plastique dans l'orifice de la goulotte de remplissage du réservoir de carburant.



E157452

3. Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.

Carburant et remplissage

- Retirez l'entonnoir en plastique de l'orifice du goulot de remplissage du réservoir.
- Remplacez le bouchon de réservoir de carburant et refermez la trappe de carburant.
- Nettoyez l'entonnoir en plastique et remplacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

Note : Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres chez un concessionnaire autorisé.

RAVITAILLEMENT

AVERTISSEMENTS



Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures.



Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.



Lorsque vous procédez au ravitaillement, éteignez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.



Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein.



Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence. Ne les laissez jamais utiliser la pompe.

AVERTISSEMENTS



Patiencez au moins 10 secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.



Arrêtez le ravitaillement après la deuxième coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.



Laissez le pistolet de distribution d'essence complètement enfoncé lors du ravitaillement.



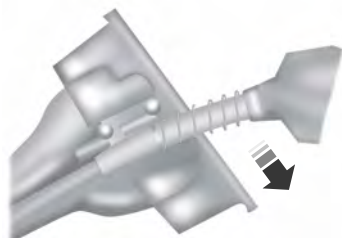
Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel™

Pour ravitailler le véhicule, procédez comme suit :

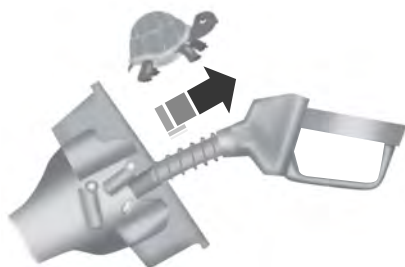
- Une fois votre véhicule à l'arrêt, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et coupez le contact.
- Ouvrez complètement la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.

Carburant et remplissage



E156032

3. Insérez lentement le pistolet de distribution à fond dans l'orifice de remplissage du réservoir et laissez-le complètement enfoncé jusqu'à ce que vous ayez terminé le ravitaillement. Tenez la poignée plus haute pendant l'insertion pour faciliter l'accès.



E154765

4. Une fois le ravitaillement terminé, retirez lentement le pistolet de distribution. Attendez de cinq à dix secondes avant de retirer le pistolet de distribution de l'orifice de remplissage. Ce délai permettra au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir et non sur le véhicule.
5. Fermez la trappe de carburant complètement jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Ceci permet au circuit d'alimentation de fonctionner correctement.

Note : Ne remplissez pas le réservoir au point où le carburant déborde de l'orifice de remplissage du réservoir. Le carburant excédentaire pourrait s'écouler par le drain situé sous l'orifice de remplissage de carburant.

Avertissements du système

Si l'orifice de remplissage de carburant ne se ferme pas correctement ou si vous ne fermez pas complètement la trappe de carburant, un témoin d'anomalie du moteur s'affiche sur l'écran d'information. Dès que possible, procédez comme suit :

1. Arrêtez-vous à l'écart de la chaussée.
2. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et coupez le contact.
3. Ouvrez au maximum la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et éliminez tout débris visible dans l'orifice de remplissage de carburant.
4. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec le véhicule pour déloger les éventuels débris et permettre la fermeture correcte du clapet de l'orifice de remplissage.
5. Fermez la trappe de carburant complètement jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Ceci permet au circuit d'alimentation de fonctionner correctement.

Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Plusieurs cycles de conduite pourraient être requis avant que le message s'efface. Un cycle de conduite consiste en un départ à froid (plus de quatre heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain et routier. Si la conduite se poursuit alors que le message est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.

Carburant et remplissage

Système de remplissage sans bouchon Véhicules Energi Easy Fuel™ - Véhicules Energi uniquement

Votre véhicule comporte une fonction d'auto-obturation qui verrouille le clapet de ravitaillement du réservoir de carburant ainsi que la trappe de carburant. Avant de procéder au ravitaillement, vous devez appuyer sur le bouton d'ouverture de la trappe de carburant situé sur la planche de bord. Lorsqu'il est enfoncé, ce bouton déverrouille le clapet de ravitaillement du réservoir de carburant et ouvre la trappe de carburant.

Note : La trappe de carburant peut mettre jusqu'à 15 secondes pour s'ouvrir.

Pour ravitailler le véhicule, procédez comme suit :

1. Une fois votre véhicule à l'arrêt, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et coupez le contact.



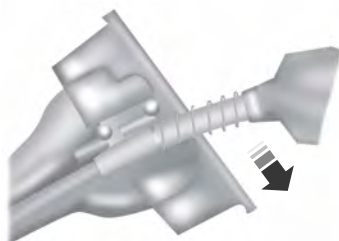
E145428

2. Appuyez sur le bouton d'ouverture de la trappe de carburant. Attendez jusqu'à quinze secondes avant d'ouvrir la trappe de carburant. Pendant ce temps, un message s'affiche sur l'écran d'information. Lorsque la trappe se déverrouille, un message s'affiche à l'écran d'information, indiquant que le véhicule est prêt à être ravitaillé. Le

véhicule reste dans ce mode Prêt à être ravitaillé pendant environ 20 minutes. Si plus de 20 minutes sont nécessaires, vous devez alors appuyer de nouveau sur le bouton d'ouverture de la trappe de carburant.

Note : Il se peut que le distributeur d'essence se coupe si vous n'appuyez pas de nouveau sur le bouton d'ouverture de la trappe de carburant.

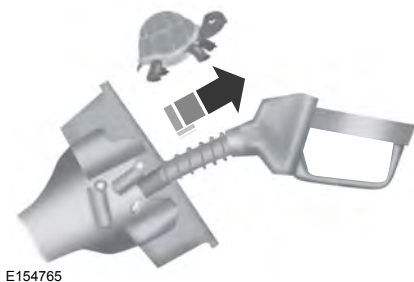
3. Ouvrez complètement la trappe du réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.



E156032

4. Insérez lentement le pistolet de distribution à fond dans l'orifice de remplissage du réservoir et laissez-le complètement enfoncé jusqu'à ce que vous ayez terminé le ravitaillement. Tenez la poignée plus en hauteur pendant l'introduction pour faciliter l'accès.

Carburant et remplissage



5. Une fois le ravitaillement terminé, retirez lentement le pistolet de distribution. Attendez de cinq à dix secondes avant de retirer le pistolet de distribution de l'orifice de remplissage. Ce délai permettra au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir et non sur le véhicule.
6. Fermez la trappe de carburant complètement jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Ceci permet au circuit d'alimentation de fonctionner correctement.

Note : Ne remplissez pas le réservoir au point où le carburant déborde de l'orifice de remplissage du réservoir. Le carburant excédentaire pourrait s'écouler par le drain situé sous l'orifice de remplissage de carburant.

Avertissements du système

Si l'orifice de remplissage de carburant ne se ferme pas correctement ou si vous ne fermez pas complètement la trappe de carburant, un témoin d'anomalie du moteur s'affiche sur l'écran d'information. Dès que possible, procédez comme suit :

1. Arrêtez-vous à l'écart de la chaussée.
2. Une fois votre véhicule à l'arrêt, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et coupez le contact.

3. Appuyez sur le bouton de ravitaillement sur la console centrale.
4. Ouvrez au maximum la trappe de réservoir de carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et éliminez tout débris visible dans l'orifice de remplissage de carburant.
5. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec le véhicule pour déloger les éventuels débris et permettre la fermeture correcte du clapet de l'orifice de remplissage.
6. Fermez la trappe de carburant complètement jusqu'à ce qu'un déclic se fasse entendre. Ceci permet au circuit d'alimentation de fonctionner correctement.

Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Plusieurs cycles de conduite pourraient être requis avant que le message s'efface. Un cycle de conduite consiste en un départ à froid (plus de quatre heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain et routier. Si la conduite se poursuit alors que le message est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.

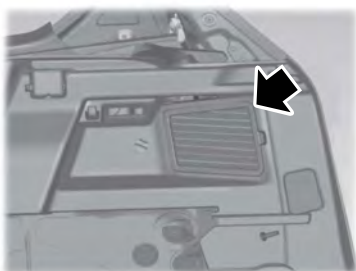
Utilisation du levier d'ouverture manuelle de la trappe de carburant

Le levier d'ouverture manuelle de la trappe de carburant se trouve dans le coffre à bagages, à droite derrière un panneau.

Lorsque vous utilisez le levier d'ouverture manuelle de la trappe de carburant pour accéder à l'orifice de remplissage de carburant, procédez comme suit :

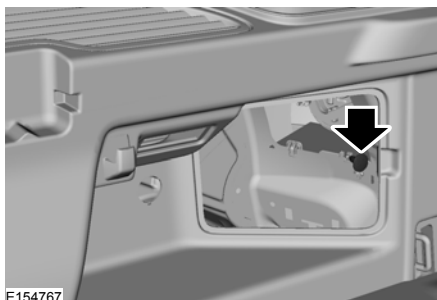
1. Une fois votre véhicule à l'arrêt, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et établissez le contact.

Carburant et remplissage



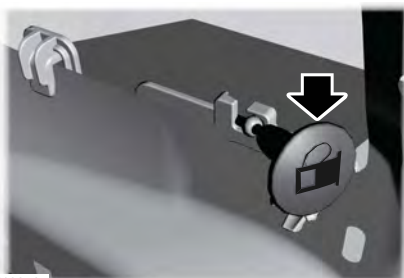
E162486

2. Déposez le panneau droit du coffre à bagages.



E154767

3. Cherchez le levier d'ouverture manuelle de la trappe de carburant.



E162484

4. Tirez le levier d'ouverture manuelle de la trappe de carburant.

5. Coupez le contact et procédez au ravitaillement de votre véhicule dans un délai de 20 minutes. Si vous tardez plus de 20 minutes, refermez complètement la trappe à carburant et répétez la procédure.

CONSOMMATION DE CARBURANT

Note : Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et vous ne devriez pas vous y fier pour augmenter l'autonomie. Lorsque la jauge de carburant signale que le réservoir est vide, le carburant ajouté pourrait ne pas représenter la contenance publiée du réservoir de carburant car du carburant peut toujours se trouver dans la réserve à vide.

La réserve est la quantité de carburant qui reste dans le réservoir lorsque la jauge de carburant signale que le réservoir est vide. Ne vous fiez pas à la réserve pour poursuivre votre route. La contenance utile du réservoir de carburant est la quantité de carburant que l'on peut y mettre lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide. La contenance annoncée représente la contenance totale du réservoir, c'est-à-dire la contenance utile ajoutée à la réserve de carburant.

Remplissage du réservoir

Pour obtenir des résultats uniformes lorsque vous faites le plein de carburant :

- Coupez le contact avant le ravitaillement. La lecture sera incorrecte si le moteur tourne.
- À chaque plein, remplissez le réservoir au même débit (lent, moyen ou rapide).
- Limitez le nombre de déclenchements automatiques du pistolet à deux.

Carburant et remplissage

Les résultats sont plus précis lorsque la méthode de remplissage est uniforme.

Calcul de la consommation de carburant

Ne mesurez pas la consommation de carburant durant la période de rodage du véhicule, c'est-à-dire les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers mi). Vous obtiendrez une mesure plus précise après 3 200 à 4 800 kilomètres (2 000 milles à 3 000 mi). De plus, les dépenses en carburant, la fréquence des pleins et les lectures de la jauge de carburant ne permettent pas de mesurer précisément la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial indiqué par le compteur.
2. À chaque plein, notez la quantité de carburant ajoutée.
3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, remplissez le réservoir et notez le kilométrage indiqué au compteur.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage actuel.
5. Calculez la consommation en multipliant les litres consommés par 100, puis en divisant le résultat par les kilomètres parcourus (pour le système impérial, divisez les milles parcourus par les gallons consommés).

Tenez un registre pendant au moins un mois et notez le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez une estimation précise de la consommation en fonction des conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation. En général, la consommation augmente lorsque la température est basse.

SYSTÈME ANTIPOLLUTION

AVERTISSEMENTS



Ne stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur.

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les entretiens périodiques indiqués dans le calendrier d'entretien sont essentiels pour assurer la longévité et le bon fonctionnement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Carburant et remplissage

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performance et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les

dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 165).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Carburant et remplissage

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section qui traite des autodiagnostic embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et

d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.
2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

Batterie haute tension

GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT

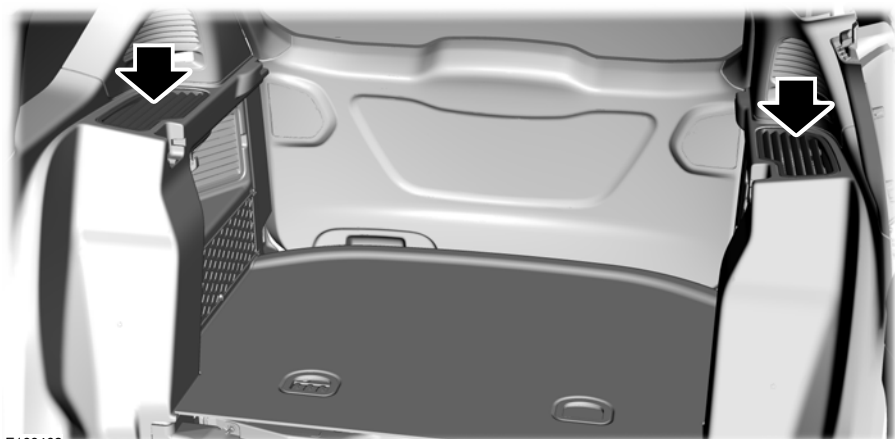


Confiez l'entretien du bloc batterie exclusivement à un technicien de véhicule électrique autorisé. Une manipulation incorrecte peut entraîner des blessures ou la mort.

Note : La batterie haute tension ne requiert aucun entretien régulier.

Votre véhicule comprend divers composants et faisceaux de câblage haute tension. Toute l'alimentation haute tension circule par des câbles spécifiques qui sont étiquetés en conséquence ou couverts par un matériau circonvolé de couleur orange ou par un ruban rainuré de couleur orange. Ne touchez pas à ces composants.

Le système haute tension utilise un système de batteries lithium-ion haute tension. Le bloc batterie se trouve dans l'aire de chargement arrière. La batterie haute tension utilise un système de refroidissement de l'air qui régule sa température afin de maximiser sa durée de vie utile.



E163462

Note : La température de la batterie haute tension est régulée par des bouches d'air intégrées à la plage arrière. Il est important de ne jamais obstruer ces bouches d'air. Ne gênez pas la circulation de l'air de l'habitacle dans cette zone.

INTERRUPTEUR DE COUPURE HAUTE TENSION POUR ENTRETIEN

Le débranchement de service haute tension débranche l'alimentation de la batterie haute tension.

Note : Votre véhicule est doté d'un circuit de sectionnement. La déconnexion de ce circuit désactive automatiquement la batterie haute tension.

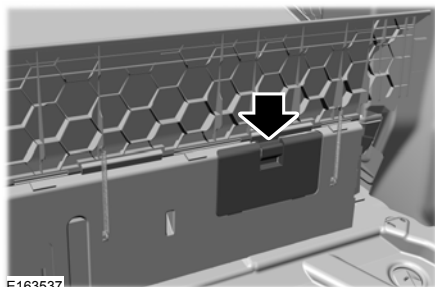
Batterie haute tension

Pour désactiver la batterie et couper toute activité électrique haute tension dans le véhicule, vous pouvez accéder au circuit de sectionnement haute tension. Pour ce faire, vous devez débrancher le circuit du port connecté à la batterie.

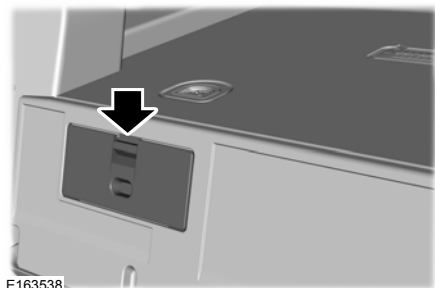
Note : Le débranchement de service est équipé d'un levier extérieur pour faciliter le positionnement du levier du débranchement de service. Déposez-le pour couper le débranchement de service haute tension.

L'interrupteur de coupure haute tension pour entretien se trouve derrière les sièges arrière rabattables.

Emplacement de l'interrupteur de coupure haute tension pour entretien sur les véhicules non Energi.

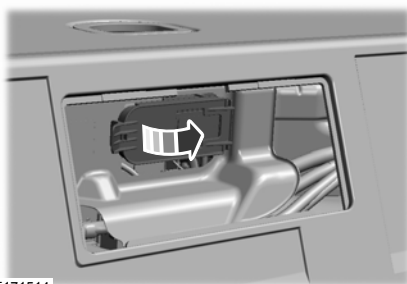


Emplacement de l'interrupteur de coupure haute tension pour entretien sur les véhicules Energi.



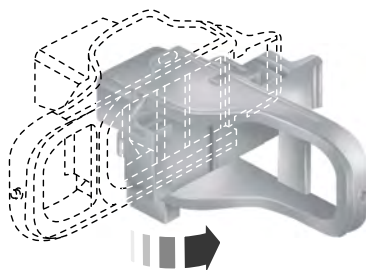
Désactivation de la batterie haute tension

1. Rabattez les sièges arrière et retirez le panneau de recouvrement.
2. Repérez la trappe d'accès et déposez le couvercle de plastique.



E171514

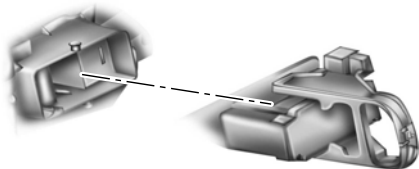
3. Tirez sur le cache extérieur pour l'ouvrir et exposer le levier de la fiche d'entretien.



E147234

4. Faites glisser la poignée de l'interrupteur de coupure pour entretien vers l'extérieur et vers la droite. Pour les modèles Energi, faites glisser la poignée vers l'extérieur et vers la gauche.

Batterie haute tension



E146133

5. Tirez ensuite sur la poignée pour retirer la fiche d'entretien et isoler la batterie haute tension du véhicule.

Réactivation de la batterie haute tension

Note : Si vous avez débranché manuellement le circuit de coupure haute tension, vous devez rebrancher le circuit avant de pouvoir le réactiver. Le système détecte si le circuit électrique est sûr et s'active automatiquement.

CHARGEMENT DE LA BATTERIE HAUTE TENSION

AVERTISSEMENTS



Ne vous servez pas du cordon d'alimentation utilitaire de 120 volts avec une rallonge, un adaptateur à deux broches, un protecteur de surtension, une minuterie ou toute autre type d'adaptateur.



Au Canada, n'utilisez pas le cordon d'alimentation utilitaire de 120 V dans les garages commerciaux.

AVERTISSEMENTS

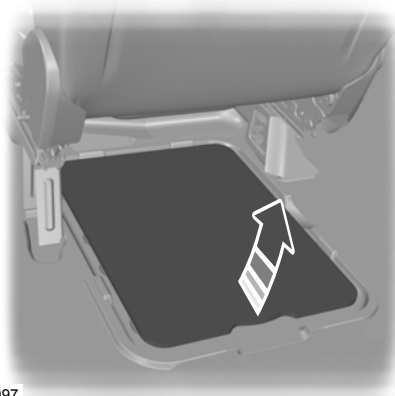


Ces équipements sont munis de pièces susceptibles de produire des arcs ou des étincelles. Ne les exposez pas à des vapeurs inflammables. Ces équipements doivent être placés au minimum à 18 in (45 cm) au-dessus du plancher.



La fiche murale c.a. doit être bien enfoncée dans la prise de courant c.a. Si le branchement vous semble lâche, usé ou que la prise de courant c.a. est endommagée, veuillez faire remplacer la prise de courant c.a. par un électricien qualifié. L'utilisation d'un cordon d'alimentation utilitaire dans une prise de courant usée vous expose à des risques de brûlures ou de choc électrique, et peut entraîner des dommages matériels.

Équipement de charge



E78097

Votre véhicule est doté d'un câble utilitaire standard de 120 volts qui se trouve dans le compartiment de rangement derrière le siège du conducteur.

Batterie haute tension

Note : Le cordon d'alimentation utilitaire de 120 V vous permet de charger la batterie haute tension à domicile dans une prise domestique de 120 V. Il faut sept heures environ pour charger pleinement une batterie à plat au moyen du cordon d'alimentation utilitaire de 120 V standard.

Nous vous recommandons de mettre à niveau votre système par l'acquisition d'une station de recharge 240 V en option pour faciliter et accélérer le processus de charge. Il faut 2,5 heures environ pour charger pleinement une batterie à plat au moyen d'une station de recharge 240 V.

La source d'alimentation électrique doit satisfaire à certaines exigences pour que les batteries haute tension chargent.

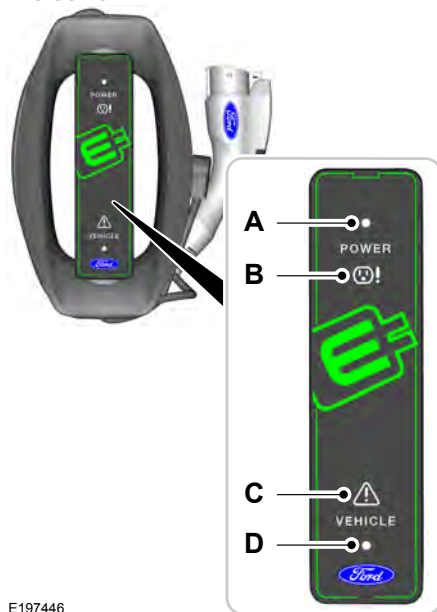
- Il doit s'agir d'une prise à trois broches de 110 à 120 volts c.a. correctement mise à la masse, de 15 à 20 A (ou plus) et en bon état.
- Vous devez utiliser une ligne dédiée. Autrement dit, aucun autre appareil ne doit être connecté au même circuit.

Note : Si aucun circuit dédié n'est disponible, faites appel à un électricien professionnel autorisé pour disposer d'une installation adéquate.

Assurez-vous que le cordon d'alimentation utilitaire de 120 V est complètement déroulé avant de charger. Branchez toujours le cordon à la prise de courant c.a. avant de brancher le coupleur de charge dans le port de charge de votre véhicule.

Note : Lorsque le cordon d'alimentation utilitaire est branché à une prise de courant, utilisez le tableau suivant pour déterminer l'état de charge de votre véhicule. Si le témoin **POWER** (alimentation) est éteint après le branchement du cordon d'alimentation utilitaire, utilisez une prise de courant différente.

Cordon d'alimentation utilitaire de 120 volts



E197446

- A. Alimentation.
- B. Vérifier la prise de courant.
- C. Anomalie.
- D. Véhicule.

Batterie haute tension

Voyants DEL du cordon d'alimentation utilitaire			État
Vérifier la prise de courant	Anomalie	Véhicule	
Éteint	Éteint	Éteint	Le cordon d'alimentation utilitaire n'est pas branché à votre véhicule.
Éteint	Éteint	Allumé	Le cordon d'alimentation utilitaire est branché, mais votre véhicule ne se charge pas.
Éteint	Éteint	Clignotant	Votre véhicule est en cours de charge.
Éteint	Clignotant	Éteint	Anomalie du disjoncteur de fuite à la terre (GFCI) détectée. Le cordon d'alimentation utilitaire tente à nouveau de charger.
Éteint	Allumé	Éteint	Anomalie du disjoncteur de fuite à la terre (GFCI) détectée. Le cordon d'alimentation utilitaire a épuisé toutes ses tentatives d'essai. Votre véhicule ne se charge pas ou une anomalie interne est présente dans l'équipement de charge.
Clignotant	Éteint	Éteint	Le cordon d'alimentation utilitaire a détecté une température élevée au niveau de la prise de courant c.a. et attend que cette dernière revienne à une température normale de fonctionnement.*
Clignotant	Éteint	Allumé	Le cordon d'alimentation utilitaire a détecté une température élevée au niveau de la prise de courant c.a. La prise de courant c.a. est revenue à une température normale de fonctionnement. Votre véhicule est prêt à être chargé à une intensité réduite du courant.*

Batterie haute tension

Voyants DEL du cordon d'alimentation utilitaire			État
Vérifier la prise de courant	Anomalie	Véhicule	
Clignotant	Éteint	Clignotant	Le cordon d'alimentation utilitaire a détecté une température élevée au niveau de la prise de courant c.a. La prise de courant c.a. est revenue à une température normale de fonctionnement. Votre véhicule est en cours de charge à une intensité réduite du courant.*
Clignotant	Allumé	Éteint	Le cordon d'alimentation utilitaire a détecté une température élevée au niveau de la prise de courant c.a. Votre véhicule n'est pas en cours de charge. Le cordon d'alimentation utilitaire a épuisé toutes ses tentatives d'essai.*
*Faites vérifier la prise de courant par un électricien expérimenté et assurez-vous que la prise de courant c.a. est bien enfichée dans la prise murale. Si le problème persiste, contactez un concessionnaire VÉ autorisé.			

Port de charge

Le port de charge se trouve entre la porte gauche avant et le passage de roue gauche avant. Appuyez sur le creux de la trappe de port de recharge pour l'ouvrir et la fermer.



E144779

Note : Ne forcez pas pour ouvrir ou fermer la trappe du port de charge. Vous endommageriez le port de charge.

Il est possible de modifier les conditions selon lesquelles l'anneau lumineux s'allume. L'anneau lumineux situé autour du port de charge indique l'état de charge de la batterie haute tension de votre véhicule. L'anneau lumineux de la prise de charge est divisé en quatre quadrants qui indiquent l'état de charge par incréments de 25 %.

Vous pouvez voir l'état de charge de votre véhicule en appuyant sur le bouton de déverrouillage de votre télécommande. Le nombre de quadrants lumineux allumés vous permet de déterminer l'état de charge actuel. Si la charge est inférieure à 25 %, l'anneau lumineux ne s'allume pas. N'oubliez pas d'appuyer sur le bouton de verrouillage de votre télécommande pour verrouiller de nouveau le véhicule.

L'anneau lumineux indique également l'état de charge actuel lors de l'ouverture des portes.

Batterie haute tension

La fonction de reconnaissance du cordon s'active lorsqu'un cycle de charge est amorcé. Les quatre quadrants lumineux clignotent individuellement dans le sens horaire en commençant par le quadrant supérieur droit pour terminer avec le quadrant supérieur gauche, deux tours complets, confirmant que le système a détecté le coupleur de charge.

Charge

Note : La boîte de vitesses du véhicule doit se trouver en position de stationnement (P) pour que la batterie charge.

Pour charger votre batterie haute tension :

1. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et coupez le contact.
2. Appuyez sur le creux de la trappe de port de recharge pour l'ouvrir.
3. Branchez le coupleur de charge dans le port de recharge du véhicule. Assurez-vous que le bouton émet un « clic » confirmant le bon engagement du coupleur.



E144780

4. Assurez-vous que la fonction de reconnaissance du branchement du câble s'active. La fonction de reconnaissance du cordon s'active lorsqu'un cycle de charge est amorcé.

5. Si vous utilisez une station de recharge de 240 V, suivez les directives sur la station de recharge pour commencer le processus de charge.

L'anneau lumineux situé autour du port de charge indique l'état de charge de la batterie haute tension de votre véhicule :

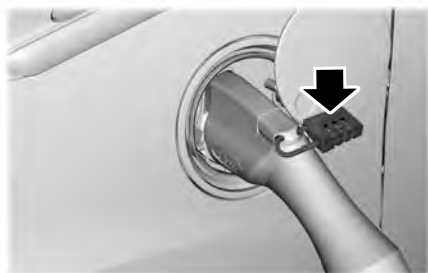
- Lorsque le quadrant supérieur droit clignote, la charge se situe entre 0 et 25 %.
- Lorsque le quadrant supérieur droit reste allumé et que le quadrant inférieur droit clignote, la charge se situe entre 25 et 50 %.
- Lorsque les deux quadrants du côté droit sont allumés et que le quadrant inférieur gauche clignote, la charge se situe entre 50 et 75 %.
- Lorsque trois quadrants sont allumés et que le quadrant supérieur gauche clignote, la charge se situe entre 75 et 100 %.
- La charge est complète lorsque tous les quadrants sont allumés.

Note : L'anneau lumineux s'éteindra une minute après avoir atteint la pleine charge.

Verrouillage du coupleur de charge

Note : Un cadenas à clé ou à combinaison d'un diamètre de maillon maximal de 0,2 in (5 mm) est requis pour verrouiller le coupleur de charge. La portion droite de maillon doit également présenter une longueur minimale de 1,0 in (25,4 mm).

Batterie haute tension



E172036

1. Insérez le cadenas dans l'orifice du bouton du coupleur de charge.
2. Verrouillez le cadenas à clé ou à combinaison.

Attente de charge

Lorsque Charge optimisée est sélectionné, la charge peut de ne pas s'amorcer au moment du branchement. Le véhicule peut reporter la charge pour profiter des tarifs avantageux de l'électricité pendant les heures creuses. Le véhicule optimise la programmation de la charge de façon qu'elle se termine à temps pour le prochain horaire GO.

Lorsque le véhicule est en attente de charge (période de charge inactive), l'anneau lumineux situé autour du port de charge indique l'état de charge actuel de la batterie haute tension comme suit :

- Lorsque le quadrant supérieur droit est éteint, la charge se situe entre 0 et 25 %.
- Lorsque le quadrant supérieur droit est éteint, et que le quadrant inférieur droit clignote, la charge se situe entre 25 et 50 %.
- Lorsque les deux quadrants du côté droit sont allumés et que le quadrant inférieur gauche est éteint, la charge se situe entre 50 et 75 %.

- Lorsque trois quadrants sont allumés et que le quadrant supérieur gauche est éteint, la charge se situe entre 75 et 100 %.
- La charge est de 100 % lorsque tous les quadrants sont allumés.

Note : Lorsque le véhicule est en attente de charge, l'anneau lumineux s'éteint une minute après avoir indiqué l'état de charge actuel. Lorsque le véhicule commence automatiquement la charge, l'anneau lumineux s'allume et affiche l'évolution du niveau de charge en éclairant les quadrants comme décrit précédemment.

Note : Si le système détecte une anomalie dans le système de charge du véhicule à n'importe quel moment lors d'un cycle de charge, l'anneau complet se met à clignoter pendant une minute, puis s'éteint. Le cas échéant, débranchez puis rebranchez le coupleur de charge dans le réceptacle de la prise de chargement. Si l'anomalie persiste, consultez votre concessionnaire autorisé.

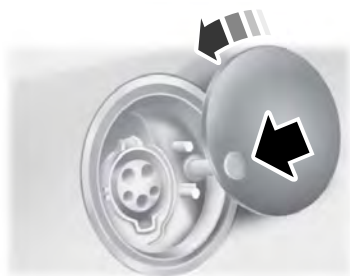
Vous pouvez modifier les conditions d'éclairage de l'anneau lumineux à l'aide de l'écran tactile.

Débranchement du coupleur de charge

Note : Ne débranchez pas le câble de la prise murale lorsque le véhicule est en cours de charge. Vous pourriez endommager la prise et le câble.

1. Retirez le cadenas du bouton du coupleur de charge.
2. Appuyez sur le bouton du coupleur de charge.
3. Tout en maintenant le bouton enfoncé, retirez le coupleur de charge du réceptacle de la prise de charge du véhicule.

Batterie haute tension



E144781

4. Fermez le volet du port de charge en appuyant sur le renforcement du volet du port de charge. Continuez d'appuyer sur l'échancrure pendant que le volet tourne dans le sens antihoraire, puis se ferme.

COUPE-BATTERIE HAUTE TENSION

Le système de coupure du circuit haute tension interrompt l'alimentation de la batterie haute tension après une collision ou lorsque le véhicule subit un choc suffisamment violent.

Pour remettre votre véhicule en service à la suite de l'un de ces événements, procédez comme suit :

1. Coupez le contact.
2. Établissez le contact.
3. Si l'alimentation de votre véhicule n'est pas rétablie après l'exécution de cette séquence, répétez jusqu'à deux fois de plus les étapes 1 et 2.

Pour les véhicules équipés d'un bouton-poussoir de démarrage :

1. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP** pour couper le contact.

2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP**.
3. Si l'alimentation de votre véhicule n'est pas rétablie après l'exécution de cette séquence, répétez jusqu'à deux fois de plus les étapes 1 et 2.

Note : Au cours de cette procédure, votre véhicule détermine si le circuit électrique peut être réactivé en toute sécurité. Si votre véhicule détermine que le circuit électrique est sûr, vous pouvez démarrer le moteur comme à l'habitude, en tournant la clé de contact ou en enfonçant la pédale de frein tout en appuyant sur le bouton-poussoir de démarrage **START/STOP**.

Note : Si votre véhicule n'est toujours pas réactivé au bout du troisième cycle d'allumage, contactez un concessionnaire autorisé.

Boîte de vitesses

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

AVERTISSEMENTS



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesse est verrouillé en position de stationnement (P). Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.



N'appuyez pas sur la pédale de frein et sur la pédale d'accélérateur simultanément. Si vous appuyez sur les deux pédales simultanément pendant plus de trois secondes, le régime moteur sera limité, ce qui risque d'entraîner une vitesse de conduite difficile à maintenir en circulation et de provoquer des blessures graves.

Note : *Ne stationnez pas votre véhicule avec le levier de vitesse en position point mort (N). Tout stationnement du véhicule avec le levier de vitesse en position point mort (N) déchargera la batterie et vous risqueriez de ne plus pouvoir redémarrer.*

Boîte de vitesses automatique

Pour engager un rapport de vitesse :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Sélectionnez un rapport à l'aide du levier de vitesse.
3. Immobilisez complètement votre véhicule.
4. Amenez le levier de vitesse en position de stationnement (P).



E144820

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues avant de tourner. Immobilisez complètement le véhicule avant d'engager la position de stationnement (P) ou d'en sortir.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier de vitesse est en position marche arrière (R), votre véhicule se déplace en marche arrière. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant d'engager la marche arrière (R) ou d'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier de vitesse est au point mort (N), votre véhicule peut être démarré et rouler librement. Dans cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant.

Boîte de vitesses

Gamme basse (L)

- Assure un frein moteur maximal.
- Le levier sélecteur peut être placé en gamme basse (L) sans tenir compte de la vitesse du véhicule.
- N'est pas conçue pour une utilisation prolongée ou des conditions normales de conduite et augmente la consommation de carburant.

Assistance en descente :

La fonction d'assistance en côte peut être activée en appuyant sur le contacteur situé sur le côté du levier sélecteur.



E146092

- Offre un supplément de frein moteur en combinant l'entraînement du moteur et la charge de la batterie haute tension pour maintenir la vitesse du véhicule dans les descentes.
- Pendant que votre véhicule détermine l'entraînement du moteur et la charge de la batterie haute tension nécessaires, le régime du moteur pourra augmenter ou diminuer afin de maintenir la vitesse du véhicule en descente.
- Le témoin de fonction d'assistance en côte du groupe d'instruments s'allume.



Le témoin d'assistance en descente s'allume au tableau de bord lorsque cette fonction est activée.

Pour revenir en mode de marche avant (D), appuyez de nouveau sur le contacteur du levier sélecteur.

Interverrouillage du levier sélecteur

AVERTISSEMENTS



Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.



En procédant ainsi, vous désengagez la position de stationnement, ce qui signifie que votre véhicule peut rouler librement. Pour éviter un mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter cette procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.



Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

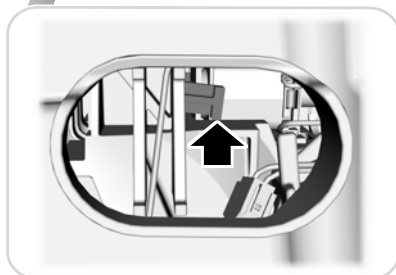
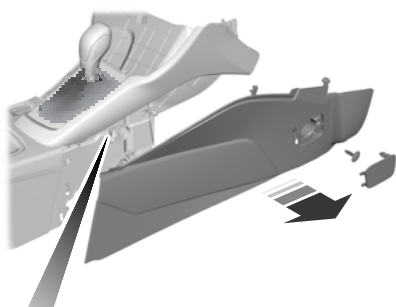
Note : Voyez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure doit être utilisée.

Note : Cette fonction est désactivée pour certains marchés.

Utilisez le levier d'interverrouillage pour déplacer le levier sélecteur de la position de stationnement en cas de défectuosité électrique ou si la batterie du véhicule est déchargée.

Serrez le frein de stationnement et coupez le contact avant d'effectuer ces étapes.

Boîte de vitesses



E162619

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Note : N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.

Note : Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant (D) et en marche arrière (R) pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur à chaque rapport.

1. Enlevez le panneau latéral sur le côté droit du levier sélecteur.
2. Repérez le trou d'accès.
3. Insérez le tournevis (ou un outil similaire) dans le trou d'accès, puis maintenez le levier enfoncé vers l'avant tout en tirant le levier sélecteur hors de la position de stationnement (P) vers la position point mort (N).
4. Retirez l'outil et remettez le panneau en place.
5. Démarrez votre véhicule et desserrez le frein de stationnement.

GÉNÉRALITÉS

Note : Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont perçues dans le volant pendant le freinage, faites vérifier ceci par un concessionnaire autorisé.

Note : De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même en conditions normales de conduite. La poussière est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage des roues en alliage** (page 279).



Voir **Témoins et indicateurs** (page 100).

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Pour sécher les freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein à plusieurs reprises lorsque vous quittez un lave-auto automatique ou lorsque vous devez franchir une nappe d'eau.

Système de priorité des freins sur l'accélérateur

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et fermez la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire la puissance du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Vérifiez si rien ne gêne la pédale d'accélérateur. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Assistance au freinage

Le système d'assistance au freinage détecte les freinages brusques en mesurant la force avec laquelle vous appuyez sur la pédale de frein. Il assure un rendement optimal de freinage pourvu que vous appuyiez sur la pédale. Le système d'assistance au freinage d'urgence peut réduire les distances d'arrêt dans les situations critiques.

Système de freins antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, reste allumé ou clignote, le système peut ne pas fonctionner. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.



Si le témoin de frein s'allume lorsque vous relâchez le frein de stationnement, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Système de freinage par récupération

Cette fonction sert à simuler le frein moteur d'un moteur à combustion interne et à assister le système de freinage de série à récupérer une partie de l'énergie du mouvement et à l'accumuler dans la batterie pour améliorer la consommation de carburant. Le système de freinage de série est conçu pour immobiliser complètement le véhicule si le système de freinage par récupération n'était pas disponible. Lors du freinage par récupération, le moteur tourne comme une

génératrice pour créer du courant électrique. Cela recharge la batterie et ralentit le véhicule. En fait, lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée, le moteur passe du mode consommation d'énergie au mode production d'énergie.

Quand la pédale d'accélérateur est relâchée ou lorsque la pédale de freinage est enfoncée, le boîtier électronique de commande des freins détecte automatiquement la quantité de décélération requise et optimise la quantité de décélération qui sera produite par le freinage par récupération. La portion restante est générée par le freinage standard par friction. Quand la batterie est presque entièrement chargée, la quantité de freinage par récupération est limitée pour éviter la surcharge, et la décélération requise est produite par le freinage par friction standard seulement.

Le freinage par récupération ne remplace pas les freins à friction conventionnels; il ne fait que les assister. Le freinage par récupération a également été conçu pour interagir avec le système de freins antiblocage. Le freinage par récupération est désactivé quand le freinage antiblocage est activé ou que la batterie est complètement chargée.

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOCAGE

Note : Lorsque le système est en fonction, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.

Les freins antiblocage n'éliminent pas les risques lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENT



Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesse est en position de stationnement (P). Coupez le contact et retirez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule.

Note : N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage en tirant le levier vers le haut.

Pour serrer le frein de stationnement :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez complètement le levier de frein de stationnement vers le haut.

Note : Si votre véhicule est stationné sur une colline avec le devant du véhicule orienté vers le sommet, sélectionnez la position de stationnement (P) et tournez le volant dans le sens opposé du trottoir.

Note : Si votre véhicule est stationné sur une colline avec le devant du véhicule orienté vers la descente, sélectionnez la position de stationnement (P) et tournez le volant vers le trottoir.

Pour desserrer le frein de stationnement :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez légèrement sur le levier vers le haut.

- Appuyez sur le bouton de déverrouillage, puis abaissez le levier.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

AVERTISSEMENTS



Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) (boîtes de vitesses automatiques) ou en 1^{re} vitesse (boîtes de vitesses manuelles).



Vous devez rester dans votre véhicule une fois que vous avez activé le système.



En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin.



Le système se désactive en cas de surrégime du moteur ou si une anomalie est détectée.

Le système permet de faciliter le démarrage du véhicule en côte, sans utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est actif, votre véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après que vous avez relâché la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins se desserrent automatiquement dès que le moteur a pris suffisamment de puissance pour éviter que le véhicule ne roule en direction descendante. Ceci est

un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Le système s'active automatiquement sur une pente qui pourrait entraîner un recul important du véhicule. Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, vous pouvez désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 106). Le système reste activé ou désactivé en fonction du dernier réglage effectué.

Note: *Aucun témoin n'indique si le système est activé ou désactivé.*

Note: *Si votre véhicule est équipé du système Auto Hold (immobilisation automatique), l'aide au démarrage en côte ne sera pas disponible en même temps que la fonction Auto Hold.*

Utilisation de l'aide au démarrage en côte

- Immobilisez votre véhicule. Gardez la pédale de frein enfoncée et engagez une vitesse de montée (par exemple, la première (1) lorsque le véhicule fait face à une pente ascendante ou la marche arrière (R) lorsque le véhicule fait face à une descente).
- Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
- Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, votre véhicule demeure immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
- Démarrez de manière normale. Les freins se desserrent automatiquement.

Activation et désactivation du système

Vous pouvez activer et désactiver cette fonction si votre véhicule est muni d'une boîte de vitesses manuelle et d'un écran d'information. Voir **Généralités** (page 106). Le système se rappelle de votre dernier réglage lorsque vous démarrez le véhicule.

Si votre véhicule n'est pas équipé d'une boîte de vitesses manuelle et ne comporte pas d'écran d'information, vous ne pouvez pas activer ou désactiver le système. Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement.

Antipatinage

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE

AVERTISSEMENT



Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume si le système détecte un échec.

Assurez-vous que vous n'avez pas manuellement désactivé la fonction d'antipatinage au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur. Si le témoin de l'antipatinage et du contrôle de stabilité est encore allumé en continu, faites immédiatement réparer le système par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le l'antipatinage est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de tourner.

Note : Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.

Désactivation du système

Lorsque vous activez ou désactivez le système, un message s'affiche à l'écran d'information pour indiquer l'état du système.

Vous pouvez désactiver le système au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur.

Utilisation des commandes de l'écran d'information

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 106).

Utilisation d'un contacteur (Selon l'équipement)

Utilisez le contacteur de désactivation de l'antipatinage sur la planche de bord pour désactiver ou activer le système.

Le contacteur s'allume lorsque l'antipatinage est désactivé.

Témoins et messages des systèmes



Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote :

- Il s'allume temporairement au démarrage du moteur.
- Il clignote lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes.
- Il s'allume en cas d'anomalie de l'un des systèmes.

Antipatinage



Le témoin de désactivation du contrôle de stabilité et de l'antipatinage s'allume temporairement au démarrage du moteur et reste allumé lorsque la fonction antipatinage est désactivée.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Toute modification du véhicule concernant le freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une manœuvre du conducteur inadaptée aux conditions est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par

AVERTISSEMENTS

conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, **RALENTISSEZ**.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou le système antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Contrôle électronique de stabilité

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Contrôle de stabilité

Contrôle de stabilité antiretournement

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les capotages en détectant le mouvement de roulis de votre véhicule ainsi que le taux de variation d'amplitude en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Antipatinage

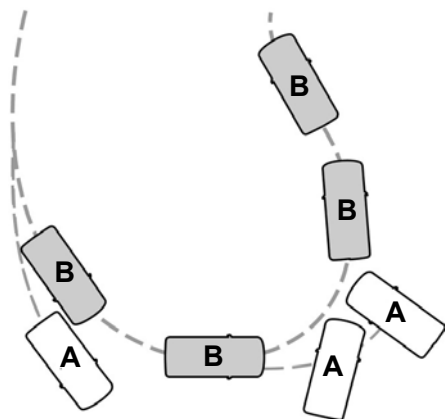
Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues en détectant et commandant le patinage des roues. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 189).

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Il ne vous est pas possible de mettre le contrôle de stabilité hors fonction, mais il se désactive automatiquement lorsque vous engagez la marche arrière (R).

Il vous est possible de désactiver ou d'activer l'antipatinage. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 189).



E72903

- A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.
- B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENTS



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de bien comprendre les limites de fonctionnement du système décrites dans ce chapitre. Le capteur aide seulement à détecter certains types d'objets (en général de grande taille et immobiles) lorsque le véhicule se déplace lentement sur une surface plane. Certains objets dont la surface absorbe les ultrasons, les aides au stationnement des véhicules voisins, les systèmes de contrôle de la circulation, les lampes fluorescentes, le mauvais temps, les freins à air ainsi que les moteurs et ventilateurs externes, peuvent avoir une influence sur le fonctionnement du système de détection, et notamment réduire ses performances ou le déclencher alors qu'il n'y a pas d'obstacle.



Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le système de détection.



Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter tout contact avec des objets en mouvement ou de petite taille. Le système est conçu pour avertir le conducteur de la présence de grands objets immobiles afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le système de détection.



Certains accessoires de deuxième monte, tels que des attelages de remorques de grande taille, des porte-vélos, des supports de surf, peuvent bloquer la zone de détection du système et entraîner de fausses alertes.

Note : *Veillez à ce que les capteurs, situés sur le pare-chocs ou le bouclier, ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du système peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.*

Note : *Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier arrière, la zone de détection pourrait être altérée, ce qui pourrait causer une estimation erronée des distances ou de fausses alertes.*

Note : *Le système de détection ne peut pas se désactiver lorsqu'une clé MyKey est présente. Voir **Principes de fonctionnement** (page 57).*

Note : *Si vous fixez certains accessoires de deuxième monte tels qu'une remorque ou un porte-vélo, le système de détection arrière peut détecter cet accessoire de deuxième monte et par conséquent émettre des avertissements. Il est recommandé de désactiver le système de détection arrière lorsque vous fixez un accessoire de deuxième monte sur votre véhicule pour éviter l'émission de ces avertissements.*

Le système de détection avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de votre véhicule. Le système s'active automatiquement dès que vous établissez le contact.

Le système peut être désactivé à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 106).

Lorsqu'une anomalie de système est présente, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 115).

Aides au stationnement

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. L'alarme retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 10 in (25 cm). Si un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) est détecté à une distance supérieure à 10 in (25 cm) des coins du pare-chocs, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le sonar détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.



E130178

Zone de couverture allant jusqu'à 6 ft (1,8 m) du pare-chocs arrière. Cette distance de détection peut être réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (R) est engagée :

- Votre véhicule se déplace vers un objet stationnaire à une vitesse de 3 mph (5 km/h) ou inférieure.
- Votre véhicule est immobile, mais un objet s'approche de l'arrière de votre véhicule à une vitesse maximale de 3 mph (5 km/h).
- Votre véhicule se déplace à une vitesse maximale de 3 mph (5 km/h) et un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 3 mph (5 km/h).

AIDE AU STATIONNEMENT AVANT

Les capteurs avant sont activés lorsque la boîte de vitesses est dans une position autre que la position de stationnement (P) et que la vitesse du véhicule est inférieure à 8 mph (13 km/h).



E187330

Zone de couverture allant jusqu'à 28 in (70 cm) du pare-chocs avant. Elle est réduite au niveau des angles extérieurs.

Aides au stationnement

Le système fait retentir un avertissement sonore lorsque des obstacles se trouvent à proximité de l'un des pare-chocs, de la façon suivante :

- Les objets détectés par les capteurs avant sont indiqués par une tonalité aiguë provenant de l'avant du véhicule.
- Les objets détectés par les capteurs arrière sont indiqués par une tonalité plus grave provenant de l'arrière du véhicule.
- Le sonar alerte le conducteur de la présence de l'obstacle se trouvant le plus près de l'avant ou de l'arrière du véhicule. Par exemple, si un obstacle se trouve à une distance de 12 in (30 cm) de l'avant du véhicule et qu'au même moment un obstacle est détecté à une distance de seulement 6 in (15 cm) de l'arrière du véhicule, la tonalité la plus grave est émise.
- Un avertissement intermittent retentit de l'avant et de l'arrière si des objets se trouvent aux deux pare-chocs à moins de 10 in (25 cm).

STATIONNEMENT ACTIF (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



Ce système est une aide au stationnement supplémentaire. Il pourrait ne pas fonctionner dans certaines conditions et n'est pas destiné à remplacer l'attention et le bon jugement du conducteur. Le conducteur doit toujours prendre les précautions nécessaires et conserver une distance et une vitesse sécuritaires, même lorsque le système est en fonction.

Note : Le conducteur est toujours responsable de la maîtrise de son véhicule, et doit surveiller le fonctionnement du système et intervenir au besoin.

Le système détecte une place de stationnement en parallèle disponible et y dirige automatiquement le véhicule (mains libres) pendant que vous contrôlez l'accélérateur, le levier sélecteur et les freins. Le système transmet des instructions visuelles et sonores au conducteur pour stationner le véhicule.

Le système pourrait ne pas fonctionner correctement si quelque chose passe entre le pare-chocs avant et la place de stationnement, p. ex. un piéton ou un cycliste, ou si la garde au sol du véhicule voisin est élevée, comme dans le cas d'un autobus, d'une dépanneuse ou d'un camion à plateau.

Note : Les capteurs pourraient ne pas détecter les objets lors de fortes pluies ou dans d'autres conditions susceptibles de perturber la réflexion des ultrasons.

Note : Les capteurs pourraient ne pas détecter les objets dont la surface absorbe les ultrasons.

Note : Le système exécute une procédure de réapprentissage après le remplacement d'un pneu. La performance du système peut être irrégulière durant cette période.

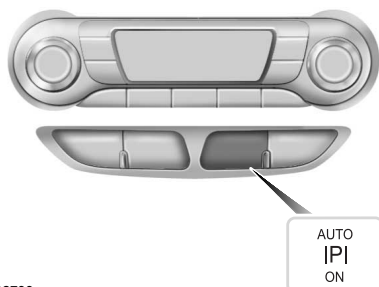
Le système ne doit pas être utilisé si :

- Un objet, p. ex. un support à vélo, une remorque, etc., est attaché à l'avant ou à l'arrière du véhicule ou à un autre emplacement à proximité des capteurs;
- Un objet en porte-à-faux, p. ex. une planche de surf sur le toit;

Aides au stationnement

- Le pare-chocs avant, le pare-chocs arrière ou les capteurs latéraux sont endommagés (c.-à-d. lors d'une collision) ou obstrués par un corps étranger (c.-à-d. le revêtement du pare-chocs avant).
- Une mini-roue de secours est utilisée.

Utilisation du système d'aide au stationnement actif



E142733



E130107

Une fois qu'une place de stationnement adéquate a été trouvée, l'écran tactile affiche un message et un carillon retentit. Ralentissez et arrêtez le véhicule près de la position (A), puis suivez les instructions affichées sur l'écran tactile.

Note : Durant toute la manœuvre, assurez-vous de l'absence d'obstructions dans l'emplacement sélectionné.

Appuyez sur le bouton. L'écran tactile affiche un message et un graphique correspondant pour indiquer que le système recherche une place de stationnement. Actionnez les clignotants pour indiquer au système de quel côté du véhicule il doit chercher.

Note : Si les clignotants ne sont pas actionnés, le système cherche automatiquement du côté passager.

Note : Vous pouvez également activer le stationnement actif après avoir complètement ou partiellement dépassé un emplacement de stationnement. Pour ce, appuyez sur le bouton de stationnement actif et le système vous avertira si vous venez de dépasser un emplacement de stationnement adéquat.

Note : Les véhicules (par exemple un bus ou un camion) avec des chargements qui dépassent, du mobilier urbain ou d'autres objets pourraient ne pas être détectés par le dispositif de stationnement actif. Assurez-vous que l'emplacement sélectionné est propice au stationnement.

Note : Roulez le plus en parallèle possible lorsque le véhicule passe devant une place de stationnement.

Aides au stationnement

Note : Le système propose toujours la dernière place de stationnement détectée, p. ex., si le véhicule détecte plusieurs emplacements pendant que vous roulez, il propose le dernier emplacement.

Note : Si la vitesse du véhicule dépasse environ 22 mph (35 km/h), l'écran tactile affiche un message vous demandant de réduire la vitesse.

Pilotage automatique dans la place de stationnement

Note : Si vous roulez à plus de 10 km/h (6 mi/h), le système se désactive automatiquement et vous devez reprendre la pleine maîtrise du véhicule.

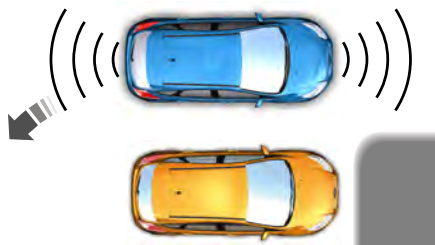
Note : Si la manœuvre est interrompue avant qu'elle aboutisse, le système se désactive. La position du volant n'indique pas la position réelle de la direction et vous devez reprendre la pleine maîtrise du véhicule.

Lorsque vous passez la marche arrière (R) sans tenir le volant (et que rien n'entrave son mouvement), votre véhicule se dirige de lui-même dans l'emplacement. Le système affiche des instructions pour faire reculer et avancer votre véhicule dans l'emplacement.

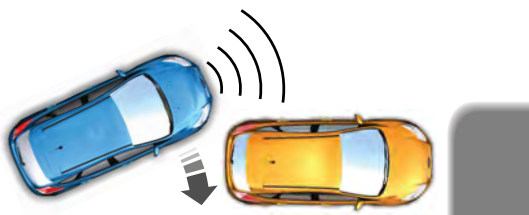


E130108

Lorsque vous estimez que le véhicule est correctement garé ou si l'aide au stationnement émet un signal sonore continu, immobilisez votre véhicule.



E130109



Aides au stationnement

Une fois le pilotage automatique terminé, l'écran tactile affiche un message indiquant que le processus de l'aide au stationnement est terminé et une tonalité retentit. Le conducteur est responsable de l'évaluation et de la modification, au besoin, de la position de stationnement finale avant de placer le levier sélecteur en position P (stationnement).

Désactivation de la fonction d'aide au stationnement

Le système peut être désactivé manuellement :

- Appuyez sur la commande de stationnement actif.
- Saisissez le volant au cours du pilotage automatique.
- Conduisez à une vitesse supérieure à 22 mph (35 km/h) environ pendant 30 secondes pendant une recherche de stationnement actif.

- Dépassez 6 mph (10 km/h) pendant le pilotage automatique.
- Désactivez le dispositif antipatinage.

Le système peut également se désactiver dans les situations suivantes :

- Le dispositif antipatinage se met en fonction sur une surface glissante ou meuble.
- Le système de freinage antiblocage se met en fonction ou est défectueux.
- Le volant entre en contact avec un objet.

Si une anomalie survient dans le système, un message d'avertissement s'affiche et un carillon retentit. Le système peut afficher des messages occasionnels en fonctionnement normal. Si le système signale des anomalies récurrentes ou fréquentes, contactez votre concessionnaire autorisé pour faire vérifier votre véhicule.

Dépannage du système

Le système ne recherche pas une place de stationnement

Le système antipatinage est peut-être hors fonction.

La marche arrière (R) est engagée. Votre véhicule doit se déplacer en marche avant pour pouvoir détecter un emplacement de stationnement.

Le système ne propose pas une place de stationnement particulière

Les capteurs peuvent être obstrués (par une accumulation de neige, de glace ou de saleté, par exemple). Des capteurs obstrués peuvent nuire au fonctionnement du système.

Il n'y a pas suffisamment d'espace du côté opposé à l'emplacement de stationnement pour manœuvrer le véhicule.

Le véhicule est à une distance supérieure à 5 ft (1,5 m) de l'emplacement de stationnement.

Aides au stationnement

Le système ne propose pas une place de stationnement particulière

Le véhicule est à une distance inférieure à 16 in (40 cm) de l'emplacement de stationnement.

La vitesse de votre véhicule est supérieure à 22 mph (35 km/h).

La marche arrière (R) est engagée. Votre véhicule doit se déplacer en marche avant pour pouvoir détecter un emplacement de stationnement.

Le système ne place pas le véhicule à l'endroit où je le souhaite dans l'emplacement

Le véhicule roule dans la direction opposée au rapport de vitesse sélectionné (p. ex. il avance alors que la marche arrière [R] est engagée).

Une bordure de forme irrégulière le long de l'emplacement de stationnement empêche le système d'aligner correctement le véhicule.

Les véhicules ou les objets bordant l'emplacement peuvent ne pas être positionnés correctement.

Le véhicule a roulé trop loin de la place de stationnement. Le système fonctionne mieux lorsque vous dépassez l'emplacement de stationnement d'une longueur équivalente à celui-ci.

Les pneus peuvent ne pas être posés ou entretenus correctement (par ex. mal gonflés, de dimensions différentes ou inappropriées pour ce véhicule).

Une réparation ou une modification a altéré la fonction de détection.

Un des véhicules stationnés est doté d'un accessoire en hauteur (saleuse, chasse-neige, caisse surélevée d'un camion de déménagement, etc.).

La longueur de l'emplacement de stationnement ou la position des objets stationnés a changé après que votre véhicule est passé devant.

La température aux alentours de votre véhicule change soudainement (vous passez d'un garage chauffé au froid extérieur, ou votre véhicule quitte un poste de lavage).

Vous avez interrompu la rotation du volant après le passage de la vitesse. Le système fonctionne bien mieux si vous n'interrompez pas la rotation du volant avant d'accélérer.

Aides au stationnement

CAMÉRA DE RÉTROVISION

(Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Le système de caméra de recul est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.



D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.



Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse supérieure pourrait réduire votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.



Soyez prudent lorsque vous utilisez la caméra de marche arrière et que le hayon est entrouvert. Si le hayon est entrouvert, la caméra ne se positionne pas correctement et l'image vidéo est imprécise. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque le hayon est entrouvert.



Faites preuve de prudence lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra alors que le levier sélecteur est en position marche arrière (R). Assurez-vous que votre véhicule est immobile.

La caméra de recul affiche une image vidéo de la zone à l'arrière de votre véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran. Elles représentent la trajectoire empruntée par votre véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.



E162528

La caméra est située sur le hayon.

Utilisation du système de caméra de marche arrière

Le système de caméra de recul affiche la zone qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous amenez le levier sélecteur en position marche arrière (R).

Le système propose trois options de guidage pour vous aider à visualiser la zone qui s'étend derrière votre véhicule :

- Lignes de guidage actives : ces lignes indiquent la trajectoire prévue du véhicule pendant la marche arrière.
- Lignes de guidage fixes : ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière.
- Ligne centrale : cette ligne vous aide à aligner l'axe de votre véhicule sur un objet (p. ex. une remorque).

Note : Si la boîte de vitesses est en position marche arrière (R) et que le coffre à bagages est entrouvert, aucune option de la caméra de recul ne s'affiche.

Aides au stationnement

Note : Si l'image apparaît alors que levier sélecteur n'est pas en position marche arrière (R), faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Note : Lors du remorquage, la caméra ne couvre que ce qui est remorqué derrière votre véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés. Sur certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître lorsque le connecteur électrique de la remorque est branché.

Note : La caméra pourrait ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Le soir ou dans les endroits sombres si au moins un des deux feux de recul ne fonctionne pas.
- La caméra est obstruée par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et d'un nettoyeur non abrasif.
- La partie arrière du véhicule a subi une collision ou est endommagée, faussant ainsi l'alignement de la caméra.

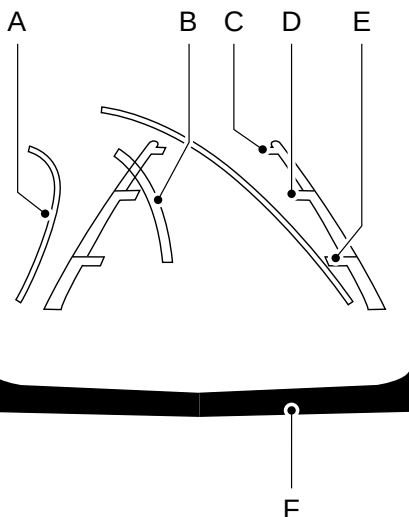
Pour accéder aux paramètres de la caméra de recul, sélectionnez les options suivantes sur l'écran d'affichage lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R) :

- Menu > Véhicule > Caméra de marche arrière

Après avoir modifié un paramètre du système, l'écran d'affichage présente un aperçu de la fonction sélectionnée.

Lignes de guidage de la caméra

Note : Les lignes de guidage dynamique ne s'affichent que lorsque la marche arrière (R) est engagée.



E142436

- A Ligne de guidage actives
- B Ligne centrale
- C Ligne de guidage fixe : zone verte
- D Ligne de guidage fixe : zone jaune
- E Ligne de guidage fixe : zone rouge
- F Pare-chocs arrière

Les lignes de guidage actives s'affichent uniquement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant et pointez les lignes de guidage actives vers la trajectoire prévue. Si la position du volant est modifiée pendant la marche arrière, votre véhicule pourrait dévier de sa trajectoire initiale.

Aides au stationnement

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Lorsque le volant est centré, les lignes de guidage actives ne s'affichent pas.

Soyez toujours prudent lorsque vous faites marche arrière. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte aux zones jaune ou rouge. Utilisez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Aide au stationnement améliorée

Note : *Le sonar de recul n'est pas efficace à des vitesses supérieures à 7 mph (12 km/h), et il peut ne pas détecter certains obstacles angulaires ou mobiles.*

Lorsque le système de détection détecte un objet, il affiche des repères rouges, jaunes et verts en haut de l'image. Les alertes mettent tous les objets détectés en surbrillance.

Les paramètres à sélectionner pour cette fonction sont : ACTIVÉ et DÉACTIVÉ.

Zoom manuel

AVERTISSEMENT



Lorsque le zoom manuel est activé, l'intégralité de la zone derrière votre véhicule ne s'affiche pas. Soyez conscient de la zone périphérique lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Note : *Le zoom manuel n'est disponible que lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R).*

Note : *Lorsque le zoom manuel est activé, seule la ligne centrale est affichée.*

Cette fonction vous permet de faire un gros plan sur un objet situé derrière votre véhicule. L'image rapprochée affiche également le pare-chocs comme repère. Le zoom est actif uniquement lorsque le levier sélecteur est en position marche arrière (R). Lorsque le levier sélecteur est déplacé hors de la position marche arrière (R), le zoom se désactive automatiquement et doit être réactivé manuellement par la suite.

Les réglages possibles pour cette fonction sont + et -. Le paramètre par défaut du zoom manuel est DÉACTIVÉ.

Temporisation de la caméra de recul (selon l'équipement)

Lorsque la marche arrière (R) est désengagée et qu'un autre rapport est sélectionné, la fonction de temporisation de la caméra de recul est active et l'image s'affiche jusqu'à ce que :

- Votre véhicule atteigne une vitesse suffisante;
- Vous sélectionnez la position de stationnement (P).

Les paramètres à sélectionner pour cette fonction sont : ACTIVÉ et DÉACTIVÉ. Le paramètre par défaut de la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est DÉACTIVÉ.

Programmateur de vitesse

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 20 mph (30 km/h).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas le régulateur de vitesse en circulation dense, sur routes sinueuses ou sur chaussée glissante.

Ceci peut entraîner une perte de contrôle du véhicule, des blessures graves, voire mortelles.



Lorsque vous conduisez sur une pente descendante, la vitesse de votre véhicule peut devenir supérieure à la vitesse programmée. Le système ne freine pas mais affiche un avertissement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Note: Le régulateur de vitesse se désactive si la vitesse de votre véhicule diminue de plus de 10 mph (16 km/h) sous la vitesse programmée pendant qu'il gravit une pente.



E142437

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

Activation du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur **ON**.



Le témoin s'affiche au tableau de bord.

Note: Lorsque la fonction ECO Cruise (mode économique du régulateur de vitesse) est activée, le régulateur de vitesse peut fonctionner d'une manière différente. Cette fonction permet d'économiser l'énergie du véhicule en minimisant l'accélération par rapport au régulateur de vitesse standard. Votre véhicule peut par exemple décélérer temporairement dans une montée.

Véhicules Energi : La fonction ECO Cruise peut être activée ou désactivée par l'intermédiaire de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 106).

Véhicules hybrides : La fonction ECO Cruise est incluse dans EcoSelect qui est activé ou désactivé à l'aide de la touche ECO sur la console centrale.

Pour plus de renseignements, reportez-vous à ECO Cruise et EcoSelect. Voir **Caractéristiques de conduite uniques** (page 151).

Programmateur de vitesse

Note : Lorsque vous conduisez sur une pente descendante avec le régulateur de vitesse activé, le système de charge de la batterie et le moteur tentent conjointement de maintenir la vitesse programmée. Dans ces conditions, le bruit du moteur peut s'amplifier ou diminuer.

Programmation de la vitesse du régulateur

1. Conduisez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur **SET+** ou **SET-**.
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Modification de la vitesse programmée

- Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** ou **SET-**. Lorsque vous sélectionnez km/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 2 km/h environ. Lorsque vous sélectionnez mi/h comme mesure d'affichage dans l'écran d'information, la vitesse programmée change par incréments de 1 mi/h environ.
- Appuyez sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein jusqu'à l'obtention de la vitesse voulue. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+).
- Appuyez sur la touche **SET +** ou **SET -** et maintenez-la enfoncée. Relâchez la touche lorsque la vitesse voulue est atteinte.

Annulation de la vitesse programmée

Tirez la commande **CAN** vers vous et relâchez ou donnez une impulsion sur la pédale de frein. La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

Tirez la commande **RES** (reprise) vers vous et relâchez-la.

Désactivation du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur **OFF** (arrêt) lorsque le système est en mode d'attente, ou coupez le contact.

Note : La vitesse programmée s'efface lorsque vous mettez le système hors fonction.

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique

AVERTISSEMENTS



Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour en assurer le bon fonctionnement. Si un défaut est détecté, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée apparaît à l'écran d'information. Si un message d'avertissement de direction assistée réapparaît, faites vérifier le circuit par un concessionnaire autorisé.



Si le système détecte une anomalie, bien que vous ne remarquiez aucune différence dans la direction, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé, sinon vous risqueriez de perdre le contrôle de la direction.

Votre véhicule est doté d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide. Aucune maintenance n'est nécessaire.

Si votre véhicule perd de la puissance électrique pendant la conduite, l'assistance de direction électrique est perdue. La direction fonctionne toujours et vous pouvez diriger votre véhicule manuellement. La direction non assistée du véhicule demande plus d'effort.

Une utilisation extrêmement intensive de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour diriger votre véhicule. Cet effort accru empêche la surchauffe et des dommages permanents à la direction. Vous ne perdez pas la capacité de diriger votre véhicule manuellement. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- Pression correcte de gonflage des pneus.
- Usure inégale des pneus.
- Éléments de la suspension desserrés ou usés.
- Composants de la direction desserrés ou usés.
- Mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Note : *Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également laisser croire que la direction dévie ou tire.*

Apprentissage adaptatif

L'apprentissage adaptatif du système de direction assistée à commande électrique aide à atténuer les irrégularités de la route et à améliorer la tenue de route ainsi que la sensation au volant. Il communique avec le système de freinage pour seconder les systèmes évolués de contrôle de stabilité et d'évitement des accidents. De plus, lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

Transport de charge

RANGEMENT SOUS LE PLANCHER ARRIÈRE



E162198

Les bacs de rangement sous le plancher se trouvent derrière les sièges avant. Soulevez la poignée pour déverrouiller le couvercle.

CACHE-BAGAGES

AVERTISSEMENTS

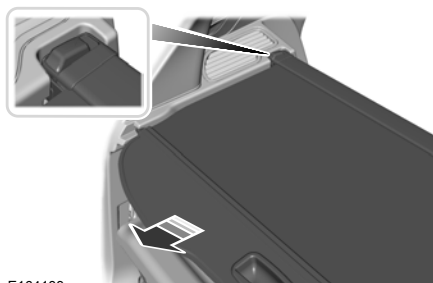


Assurez-vous que les montants sont bien enclenchés dans les supports de fixation. En cas d'arrêt brusque ou de collision, le couvre-bagages pourrait causer des blessures s'il n'est pas solidement fixé.



Ne placez aucun objet sur l'écran couvre-bagages. Ils pourraient obstruer votre vue ou être projetés sur les occupants en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Servez-vous de l'écran couvre-bagages pour couvrir les articles qui se trouvent dans l'aire de chargement de votre véhicule.



E164183

Pour installer l'écran couvre-bagages, insérez les extrémités de l'écran dans les supports de fixation situés derrière le siège arrière, sur les panneaux de garniture arrière.

Pour manœuvrer l'écran couvre-bagages :

1. Tirez le rebord arrière de l'écran couvre-bagages vers l'arrière.
2. Fixez les deux extrémités de la tige-support dans les fentes de retenue situées sur les panneaux de garniture arrière.

Retrait de l'écran



E162195

Pressez le levier de déverrouillage de chaque côté vers l'avant, puis soulevez l'écran hors du dispositif de fixation. Vous verrez un repère rouge lorsque le levier est déverrouillé.

Transport de charge

LIMITE DE CHARGE

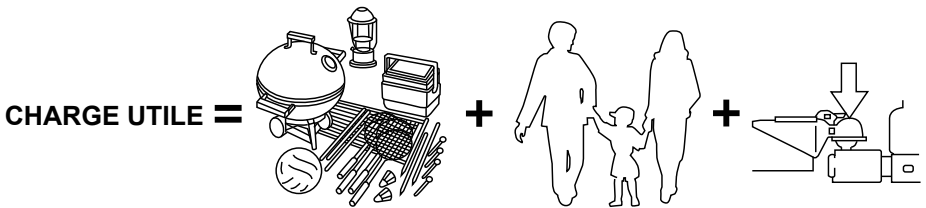
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Cette section traite du chargement approprié de votre véhicule ou de votre remorque afin de ne pas dépasser la capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé offre une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, familiarisez-vous avec les termes

suivants afin de déterminer la capacité de charge de votre véhicule, avec ou sans remorque, à partir de l'étiquette des pneus ou de l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule :

Poids en ordre de marche – Il s'agit du poids du véhicule, avec le plein des liquides et les équipements de série. Il n'inclut pas les occupants, le chargement ou l'équipement en option.

Poids à vide du véhicule - Il s'agit du poids du véhicule neuf, y compris tout l'équipement de deuxième monte, à la livraison par le concessionnaire autorisé.



E143816

Charge utile - Il s'agit du poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des

pneus). Recherchez la mention « **LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX KG OU XXX LB** » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à la sortie de l'usine. Si vous installez des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés

Transport de charge

installés par votre concessionnaire sur votre véhicule, vous devez en retrancher le poids de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.

AVERTISSEMENT

 La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez aucune charge même si de l'espace est disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

Exemple seulement :

TIRE AND LOADING INFORMATION				
SEATING CAPACITY	TOTAL 5	FRONT 2	REAR 3	
The combined weight of occupants and cargo should never exceed : XXX kg or XXX lbs.				
TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION	
FRONT	LT225/75R16.5E	200 KPA, 29 PSI		
REAR	LT225/75R16.5E	200 KPA, 29 PSI		
SARE	T145/80D16 P225/60R17	420 KPA, 60 PSI 200 KPA, 29 PSI		

E210944

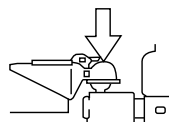
TIRE AND LOADING INFORMATION				
RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT				
SEATING CAPACITY	TOTAL 5	FRONT 2	REAR 3	
NOMBRE DE PLACES		AVANT	ARRIERE	
The combined weight of occupants and cargo should never exceed 492 kg or 1085 lbs.				
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser 492 kg ou 1085 lbs.				
TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION	
FRONT AVANT	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI		
REAR ARRIERE	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI		
SARE DE SECOURS	T145/90R17	415 KPA, 60 PSI		

E210945

CHARGEMENT =



+



E143817

Transport de charge

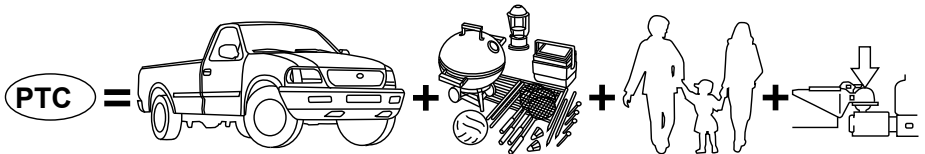
Poids de la charge - Cette valeur comprend tout poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris la charge et les équipements en option. Si le véhicule tracte une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie du poids du chargement.

PAE (poids autorisé à l'essieu) - Il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) - Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de

sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur. **La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le poids technique maximal sous essieu.**

Note : Pour obtenir plus de renseignements sur la traction d'une remorque, procurez-vous un Guide de remorquage de loisir et de traction de remorque auprès d'un concessionnaire autorisé.



E143818

PTC (Poids total en charge) - Il s'agit du poids à vide en ordre de marche cumulé du véhicule, du chargement et des occupants.

PTAC (poids total autorisé en charge) - Il s'agit du poids maximal d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement). Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Transport de charge

L'étiquette doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la

porte, à côté du siège du conducteur. **Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.**

Exemple seulement :

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXX KG (XXXX LB)

FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB) WITH REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB) WITH
 XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES
 XXXXXXXX RIMS XXXXXXXX RIMS
 AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR
 VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN
 EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
 TYPE: XXXX XXXXX



EXT PNT: XX XXXXXX RC: XX DSO: XXXX
 WB INT TR TP/PS TR AXLE TR SPR XXXX
 XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX
 XXXXXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXXXX-XX

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: xx/xx GVWR/PNBV: xxxxx LB/xxxxx KG

FRONT GAWR/PNBE AY / REAR GAWR/ PNBE AR
 xxxxx /xxxxx B- / xxxxx KG/xxxxx LB
 WITH/AVEC TIRES/PNEUS
 xxxxx /xxxxx
 xxxxx /xxxxx
 xxxxxx RIMS/JANTES xxxxxxx

AT/A kPa/PSI/LPC xxx/xx COLD/A FROID xxx/xx
 /JUMEELES
 VIN: xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
 TYPE: xxx/xxxx COMPLETES: xxxxx/xxxx -xxxx xxxxxxx



EXT PNT: 01 RC: xx DSO: xxxxxx
 WB INT TR TP/PS TR AXLE TR SPR xxxxxx
 xxx xx x xx x xxxxx xxx
 xxxxxxxxxxxxxxxxxx xxx 7xxxxx-xxxxxxx-xx

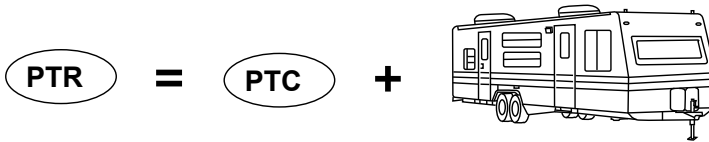
E198828

AVERTISSEMENT



Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

Transport de charge



E143819

PTR (poids total roulant) - Il s'agit du poids total en charge combiné au poids de la remorque complètement chargée.

PTRA (poids total roulant autorisé) - Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : Le circuit de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge et non du poids total roulant autorisé.) Il faut prévoir des circuits de freinage distincts pour tracter en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur. **Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée - Il s'agit du poids maximal d'une remorque complètement chargée pouvant être tractée par le véhicule. Cette cote est basée sur un véhicule équipé des options obligatoires, le poids du conducteur et d'un passager avant (68 kg [150 lb] chacun) sans chargement (intérieur ou extérieur) et un poids sur le timon de 10 à 15 % du poids total de la remorque (remorque conventionnelle) ou une charge sur le pivot d'attelage de 15 à 25 % (sellette d'attelage). Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque fourni par un concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.

Charge au timon ou poids sur le pivot d'attelage - Il s'agit de la charge exercée sur l'attelage de remorque du véhicule.

Transport de charge

Exemples : Pour une remorque conventionnelle de 2 268 kg (5 000 lb), multipliez par 0,1 et 0,15 pour obtenir une plage de charges au timon appropriée de 227 à 340 kg (500 à 750 lb). Pour une remorque à sellette de 5 216 kg (11 500 lb), multipliez par 0,15 et 0,25 pour obtenir une plage de charges au pivot d'attelage de 782 à 1 304 kg (1 725 à 2 875 lb).

AVERTISSEMENTS



Ne dépassez jamais le PTAC ni le PMAE qui figurent sur l'étiquette d'homologation de sécurité.



N'utilisez pas de pneus de recharge d'une limite de charge inférieure aux pneus d'origine car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus d'une limite de charge plus élevée que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.



Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat indique la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb), et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 68 kg (150 lb) chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 295 kg (650 lb) (635 kg - 340 kg [5 x 68 kg] = 295 kg).
5. Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement qui seront chargés dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.

Marche à suivre pour déterminer la limite de charge appropriée :

Transport de charge

6. Si le véhicule doit tracter une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment cet aspect réduit la capacité de charge des bagages et du chargement de votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques exemples de calcul de la charge disponible pour le chargement et les bagages :

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1400 - 1100 - 150 = 150$ pounds. La réponse est oui, votre capacité de charge est suffisante pour transporter vos quatre amis et tous les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kilogrammes} - (5 \times 99 \text{ kilogrammes}) - (5 \times 13,5 \text{ kilogrammes}) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 \text{ kilogrammes}$.

*Supposons que votre véhicule possède une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit en unités impériales : $1400 - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1400 - 440 - 1200 = 240$ livres. Non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kilogrammes} - (2 \times 99 \text{ kilogrammes}) - (12 \times 45 \text{ kilogrammes}) = 635 - 198 - 540 = -103 \text{ kilogrammes}$. Vous devez réduire le poids total d'au moins 104 kilogrammes (240 livres). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1400 - 440 - 900 = 60$ livres. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle

Transport de charge

charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : 635 kilogrammes - (2 x 99 kilogrammes) - (9 x 45 kilogrammes) = 635 - 198 - 405 = 32 kilogrammes.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule pour ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

Remorquage

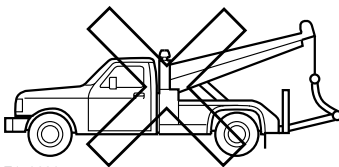
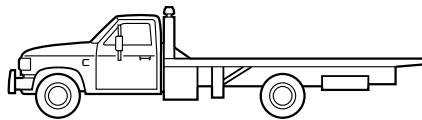
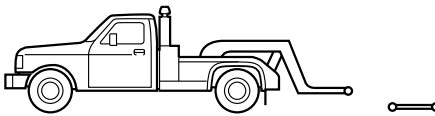
TRACTION D'UNE REMORQUE

AVERTISSEMENT



Votre véhicule n'est pas homologué pour tracter une remorque. Ne tractez jamais une remorque avec votre véhicule.

TRANSPORT DU VÉHICULE



E143886

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous vous recommandons d'utiliser une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou une dépanneuse à plateau pour remorquer votre véhicule. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford Motor Company. Des dommages peuvent survenir si le véhicule est remorqué incorrectement ou par d'autres moyens.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford Motor Company. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la méthode d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Les roues avant (roues motrices) doivent être placées sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'arrière au moyen d'un cadre de levage. Cela prévient les dommages à la boîte de vitesses.

Nous recommandons de placer les roues arrière sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'avant au moyen d'un cadre de levage. Cela prévient les dommages au bouclier arrière.

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL

Remorquage d'urgence

AVERTISSEMENT



Si votre véhicule est équipé d'un verrou de direction, assurez-vous que la clé de contact en position accessoires lors d'un remorquage.

Remorquage

Si votre véhicule est en panne et qu'aucun chariot porte-roues, dépanneuse ou véhicule à plateau n'est disponible, celui-ci, peu importe la configuration de ses organes de transmission, peut être remorqué sur ses quatre roues dans les conditions suivantes :

- Remorquez le véhicule vers l'avant seulement.
- La boîte de vitesses au point mort (**N**). Si vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur au point mort (**N**), vous devrez peut-être le débloquent manuellement. Voir **Boîte de vitesses automatique** (page 182).
- La vitesse maximale est de 56 km/h (35 mi/h).
- La distance maximale est de 80 km (50 mi).

Remorquage derrière un véhicule de loisir

Note : Mettez votre système de chauffage et de climatisation en mode de recyclage d'air pour empêcher les émanations du circuit d'échappement de s'infiltrer dans le véhicule. Voir **Climatisation** (page 123).

Respectez les directives qui suivent pour le remorquage derrière un véhicule de loisir. Notons comme exemple de remorquage de loisir, le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Nous avons préparé ces directives pour prévenir les dommages à votre boîte de vitesses.

Vous pouvez remorquer votre véhicule en laissant les quatre roues au sol ou en soulevant les roues avant au moyen de roues porteuses. Si vous utilisez des roues porteuses, suivez les directives du fournisseur.

Si vous remorquez votre véhicule en laissant les quatre roues au sol :

- Remorquez le véhicule vers l'avant seulement.
- Desserrez le frein de stationnement.

Véhicules équipés du système de démarrage à bouton-poussoir

1. Enfoncez la pédale de frein, puis appuyez sur le bouton DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR jusqu'à ce que le véhicule démarre.
2. Enfoncez la pédale de frein et mettez la boîte de vitesses au point mort (**N**).
3. Arrêtez le moteur en appuyant une fois sur le bouton DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR. (Le résumé du trajet s'affiche à l'écran gauche du tableau de bord lorsque le contact est coupé).

Note : Vous pouvez retirer la télécommande du véhicule pendant le remorquage.

Véhicules avec clé de contact

1. Enfoncez la pédale de frein, puis tournez la clé de contact jusqu'à ce que le véhicule démarre.
2. Enfoncez la pédale de frein et mettez la boîte de vitesses au point mort (**N**).
3. Coupez le contact en tournant la clé de contact au-delà de la position accessoires. La clé se trouve entre la position accessoires et la position arrêt. Voir **Commutateur d'allumage** (page 145). (Le résumé du trajet s'affiche à l'écran gauche du tableau de bord lorsque le contact est coupé).

Note : Si votre véhicule est équipé d'une clé de contact, il vous sera impossible de retirer la clé du barillet de commutateur d'allumage lorsque la boîte de vitesses est au point mort (**N**) et que le contact est coupé.

Remorquage

Tous les véhicules

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h).
- Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**), démarrez le moteur et laissez-le tourner pendant une minute tous les matins (vous devrez peut-être appuyer sur la pédale d'accélérateur pour faire démarrer le moteur). Après avoir laissé tourner le moteur, remettez la boîte de vitesses au point mort (**N**) et le commutateur d'allumage à la position arrêt.

Note : *Il se peut que le message **PASSER À POSIT STATIONNEMENT** ou **BOÎTE DE VIT HORS POSIT STATIONNEMENT** apparaisse sur l'affichage d'information lorsque la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (**P**) et que le commutateur d'allumage se trouve en position arrêt.*

Conseils de conduite

RODAGE

Vous devez roder les nouveaux pneus durant environ 480 kilomètres (300 milles). Votre véhicule pourrait démontrer des comportements inhabituels durant cette période. Il faut aussi roder le moteur. Évitez les accélérations brusques et les vitesses excessives au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers milles). Dans la mesure du possible, évitez de transporter de lourdes charges dans des pentes abruptes durant la période de rodage.

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Votre consommation de carburant dépend des facteurs suivants :

- Votre style de conduite;
- L'entretien de votre véhicule;
- Les conditions dans lesquelles vous conduisez;

Vous pouvez améliorer votre consommation de carburant en tenant compte des facteurs suivants :

- Conduisez à vitesse raisonnable. Conduire à 65 mph (105 km/h) réduit la consommation de 15 % par rapport à une conduite à 75 mph (121 km/h);
- Conduisez à une vitesse constante sans arrêter.
- Prévoyez les arrêts. Le fait de ralentir peut éliminer le besoin de vous arrêter.
- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- Désactivez le chauffage si vous n'en avez pas besoin. Lorsque le chauffage est en fonction, laissez-le aux réglages de soufflerie et de température les plus bas offrant un bon confort.

- Par temps froid, stationnez dans un endroit ensoleillé ou un environnement climatisé. Ceci permet d'économiser du carburant en réduisant l'énergie nécessaire au réchauffement de l'habitacle.
- Désactivez la climatisation si vous n'en avez pas besoin. Lorsque la climatisation est en fonction, laissez-la aux réglages de soufflerie le plus bas et de température le plus élevé offrant un bon confort.
- Lorsque le temps est chaud ou ensoleillé, stationner dans un endroit ombragé ou un environnement climatisé permet d'économiser du carburant en réduisant l'énergie nécessaire au rafraîchissement de l'habitacle.
- Sur le modèle C-Max Energi, utilisez le préconditionnement pour réduire votre consommation de carburant. Voir **Batterie haute tension** (page 173).
- Désactivez les sièges chauffants inoccupés;
- Désactivez le dégivreur lorsque vous n'en avez plus besoin;
- Sur le C-Max Energi, branchez et rechargez dès que possible la batterie haute tension;
- Utilisez le régulateur de vitesse ECO, en particulier sur terrain accidenté. Pour plus de renseignements sur l'activation du régulateur ECO : Voir **Programmeur de vitesse** (page 203).
- Utilisez la gamme basse (position L) lorsque le frein moteur amélioré s'avère nécessaire. Sinon, utilisez la marche avant (D);

Conseils de conduite

- Effectuez des trajets combinés et minimisez les arrêts. Un moteur réchauffé est plus efficace. Lorsque vous faites vos emplettes, rendez-vous d'abord à l'endroit le plus éloigné, puis revenez vers votre domicile.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.
- Servez-vous de l'huile moteur recommandée. Voir **Capacités et spécifications** (page 313).
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 400).
- Utilisez les écrans du tuteur et du tuteur de freinage pour obtenir un retour sur votre style de conduite économique. Pour plus de renseignements : Voir **Affichage d'information** (page 106).

Évitez ces comportements; votre consommation en sera diminuée :

- Les accélérations soudaines ou brusques. Accélérez et ralentissez en douceur;
- Évitez d'emballer le moteur avant de couper le contact;
- Évitez les périodes de ralenti prolongé.
- Ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid.
- Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein durant la conduite.
- Évitez de transporter des charges inutiles. La consommation augmente d'environ 0,4 km/L (1 mi/g) pour chaque tranche de 400 lb (180 kg) transportée.
- évitez d'ajouter des accessoires qui augmentent les frottements aérodynamiques sur votre véhicule (pare-insectes, galerie porte-bagages, porte-skis ou porte-vélos);
- Évitez de rouler lorsque la géométrie des roues est déréglée.

Pensez aux points suivants lorsque vous ravitaillez votre véhicule :

- Le carburant génère moins de vapeur dans un environnement frais et sombre. Ravitaillez votre véhicule de préférence tôt le matin ou en soirée;
- Choisissez du carburant avec l'indice d'octane recommandé. L'utilisation d'un carburant présentant un indice d'octane inférieur augmente la consommation de carburant.

CONDUITE DANS L'EAU

AVERTISSEMENT



Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Note: Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.

Note: Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. Ne traversez jamais d'eau dont le niveau est plus élevé que la partie inférieure du bas de caisse avant de votre véhicule.



E176360

Conseils de conduite

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent.
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;
- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne.
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

COUVRE-PLANCHER

AVERTISSEMENTS



Utilisez toujours des tapis qui sont conçus pour être posés dans l'espace pour les jambes de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'entravent pas le fonctionnement des pédales. Utilisez uniquement des tapis qui sont placés solidement sur les tiges de fixation afin d'éviter qu'ils ne se déplacent de leur position d'origine et entravent le mouvement des pédales ou nuisent au fonctionnement sécuritaire du véhicule d'autres façons.



Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.



Assurez-vous toujours que les tapis sont fixés correctement sur les tiges de fixation dans la moquette qui sont fournies avec votre véhicule. Les tapis doivent être correctement fixés aux deux tiges de fixation pour s'assurer qu'ils ne se déplacent pas de leur position d'origine.

AVERTISSEMENTS



Ne placez jamais les tapis ou tout autre recouvrement dans l'espace pour les jambes du véhicule, s'ils ne peuvent être fixés correctement, pour éviter qu'ils ne se déplacent et entravent le fonctionnement des pédales ou compromettent l'aptitude du conducteur à maîtriser le véhicule.



Ne placez jamais des tapis ou tout autre recouvrement sur des tapis déjà installés. Les tapis doivent toujours être placés sur le dessus de la surface de moquette du véhicule et non sur un autre tapis ou un autre recouvrement. Des tapis supplémentaires ou tout autre recouvrement réduiront le jeu des pédales, ce qui pourrait entraver le fonctionnement des pédales.



Vérifiez régulièrement les fixations des tapis. Réinstallez toujours correctement et de façon sécuritaire les tapis qui ont été retirés pour le nettoyage ou le remplacement.



Assurez-vous toujours que des objets ne peuvent pas tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur pendant que le véhicule est en mouvement. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.



Si vous n'observez pas les directives d'installation ou de fixation des tapis, ceux-ci pourraient se déplacer, entraver le mouvement des pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Conseils de conduite



E142666

Pour installer le tapis, placez le tapis de façon à ce que l'œillet se trouve sur la tige de fixation et appuyez pour le verrouiller en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

L'Assistance dépannage couvre :

- La pose d'une roue de secours en bon état, si fournie avec le véhicule, en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu).
- Le démarrage-secours.
- Le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 2 gal (7,6 L) d'essence ou 5 gal (18,9 L) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.

- Le treuillage — disponible jusqu'à 100 ft (30,5 m) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage.
- Le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 35 mi (56 km) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 35 mi (56 km) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 35 mi (56 km).

L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à \$200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents contenant les renseignements destinés au propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du service de dépannage, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673.

Dépannage

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 35 mi (56 km). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1-800-241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce programme s'applique au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce programme est indépendant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule.

Les clients canadiens qui nécessitent l'assistance dépannage doivent composer le 1-800-665-2006.

Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'Assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin.

Au Canada, cette carte se trouve dans le Guide de garantie situé dans la boîte à gants de votre véhicule.

Véhicules vendus au Canada : Couverture du programme d'assistance dépannage

Ce service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour obtenir des détails complets sur la couverture, vous pouvez contacter votre concessionnaire, nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Internet www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

Note : *En cas d'utilisation avec le moteur du véhicule à l'arrêt, la batterie se décharge. Il peut ne pas y avoir suffisamment de courant pour redémarrer le véhicule.*



La commande des feux de détresse est située sur la planche de bord. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule présente des risques pour les autres automobilistes.

- Appuyez sur cette commande pour activer la fonction des feux de détresse, qui fera clignoter les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur la commande pour éteindre la fonction.

COUPURE DE CARBURANT

AVERTISSEMENT



Pour éliminer tout risque d'incendie ou de blessures graves, le véhicule doit être vérifié pour s'assurer de l'absence de fuites de carburant et doit être réparé au besoin. Ford Motor Company recommande l'inspection du circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Dépannage

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule.

Dans le cas des véhicules équipés d'un système de clé :

1. Coupez le contact.
2. Établissez le contact.
3. Vérifiez le témoin « Prêt à conduire » à l'écran d'information, car le moteur à essence peut ne pas démarrer tandis que le moteur électrique tourne. Si vous ne voyez pas le témoin « Prêt à conduire », répétez les étapes 1 et 2 jusqu'à deux fois supplémentaires.

Pour les véhicules équipés d'un système de démarrage à bouton-poussoir :

1. Appuyez sur bouton-poussoir de démarrage pour couper le contact.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage pour établir le contact.
3. Vérifiez le témoin « Prêt à conduire » à l'écran d'information, car le moteur à essence peut ne pas démarrer tandis que le moteur électrique tourne. Si vous ne voyez pas le témoin « Prêt à conduire », répétez les étapes 1 et 2 jusqu'à deux fois supplémentaires.

Note : Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après un arrêt du carburant, le véhicule s'assure que le circuit électrique est prêt à redémarrer en toute sécurité. Une fois que votre véhicule détermine que le circuit électrique peut être utilisé, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.

Note : Si le véhicule n'est pas réactivé après votre troisième tentative, contactez un concessionnaire autorisé.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENTS



Les gaz libérés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion pourrait causer des blessures ou des dommages au véhicule.



Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements.

Ne tentez pas de pousser votre véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique pour faire démarrer le moteur. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique pour faire démarrer le moteur risque d'endommager la boîte de vitesses.

Préparation du véhicule

Note : Utilisez uniquement une source d'alimentation de 12 volts pour faire démarrer le moteur.

Note : Ne débranchez pas la batterie du véhicule en panne sous peine d'endommager les circuits électriques.

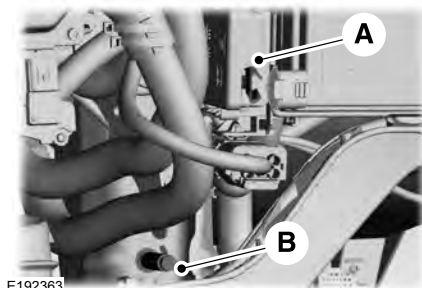
1. Stationnez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas. Serrez le frein de stationnement des deux véhicules et tenez-vous à l'écart du ventilateur de refroidissement du moteur et de toute autre pièce mobile.

Dépannage

2. Vérifiez toutes les bornes de batterie et éliminez la corrosion avant de brancher les câbles de batterie. Assurez-vous que les bouchons de batterie sont bien serrés et de niveau.
3. Allumez le ventilateur de chauffage des deux véhicules pour éviter toute surtension. Éteignez tous les autres accessoires.

Branchement des câbles volants

Votre véhicule est doté d'une batterie de 12 volts à deux prises accessibles dans le compartiment moteur. Ces prises permettent d'effectuer un démarrage-secours tout comme sur un véhicule classique. L'illustration ci-dessous montre les deux prises qui servent à effectuer un démarrage-secours.

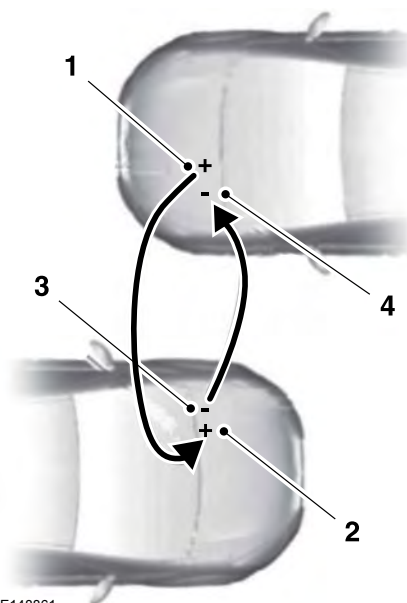


A. Prise positive (+)

B. Prise négative (-)

Note : Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

Note : Retirez le capuchon rouge de la prise positive (A) sur votre véhicule avant de brancher les câbles.



E148861

1. Branchez le câble volant positif (+) à la prise positive (+) (A) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Effectuez la connexion finale du câble négatif (-) à la prise négative (-) (B) de votre véhicule.

Note : Ne branchez pas le câble négatif (-) aux canalisations de carburant, aux cache-culbuteurs, au collecteur d'admission ou aux composants électriques. Ces points ne peuvent pas être considérés comme des points de mise à la masse.

Dépannage

AVERTISSEMENT



Ne connectez jamais l'extrémité négative du câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce faisant, vous risqueriez de provoquer des étincelles et causer l'explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie. Utilisez toujours la prise négative comme point de mise à la masse.

Assurez-vous que les câbles sont éloignés des pales du ventilateur, des courroies, de toute pièce mobile des deux moteurs et de toute pièce du circuit d'alimentation.

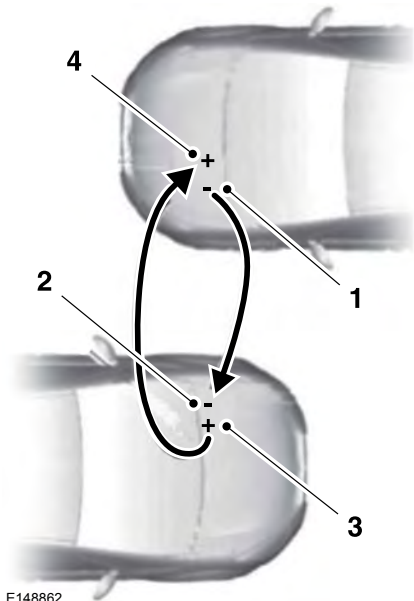
Démarrage-secours

1. Démarrez le véhicule de secours et appuyez modérément la pédale d'accélérateur.
2. Démarrez le véhicule en panne. Vérifiez le témoin « Prêt à conduire » sur le tableau de bord, car le moteur à essence peut ne pas démarrer tandis que le moteur électrique tourne.
3. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de retirer les câbles de démarrage.

Retrait des câbles volants

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.

Note : Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.



E148862

1. Débranchez le câble volant de la prise négative.
2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie du véhicule de secours.
3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie du véhicule de secours.
4. Débranchez le câble volant de la prise positive (+) de la batterie du véhicule en panne.

Une fois les câbles de démarrage débranchés, laissez le véhicule en panne tourner en mode « Prêt à conduire » pendant plusieurs minutes afin de charger la batterie 12 V. Le véhicule en panne peut charger la batterie 12 V même si le moteur à essence est coupé. La batterie 12 V est alimentée par la batterie haute tension.

COLLISION, DOMMAGES OU INCENDIE

Directives concernant les véhicules électriques et hybrides électriques de Ford Motor Company équipés de batteries haute tension

Avis concernant les propriétaires de véhicules, opérateurs de flottes de véhicules et le public en général **Points importants relatifs aux véhicules électriques et hybrides électriques**

En cas de dommages ou d'incendie impliquant un véhicule électrique (EV) ou hybride électrique (HEV) :

- Assumez toujours que la batterie haute tension et les composants du système sont sous tension et complètement chargés.
- Les composants électriques et les câbles non protégés ainsi que les batteries haute tension présentent un risque de chocs électriques haute tension.
- La ventilation et le dégazage des batteries haute tension produit des vapeurs potentiellement toxiques et inflammables.
- Des dommages physiques causés au véhicule ou à la batterie haute tension pourraient libérer rapidement ou éventuellement des gaz toxiques et inflammables susceptibles de provoquer un incendie.

Renseignements sur le véhicule et mesures de sécurité générales

- Mémorisez la marque et le modèle de votre véhicule.
- Lisez attentivement le manuel du propriétaire et familiarisez-vous avec votre véhicule et les mesures de sécurité recommandées.
- Ne tentez jamais de réparer les composants endommagés d'un véhicule électrique ou hybride électrique. Contactez un concessionnaire Ford autorisé ou un représentant attitré pour faire vérifier votre véhicule.

En cas d'accident

Un accident ou un impact suffisamment grave pour nécessiter une intervention d'urgence dans le cas d'un véhicule conventionnel requiert les mêmes besoins pour un véhicule électrique ou hybride électrique.

Dans la mesure du possible

- Déplacez le véhicule dans un endroit sûr et demeurez sur place.
- Abaissez les glaces avant d'arrêter le véhicule.
- Mettez la boîte de vitesses en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement, arrêtez le moteur, activez les feux de détresse et éloignez la ou les clés à au moins 5 m (16 pi) du véhicule.

Dans tous les cas

- Appelez le 911 si vous avez besoin d'aide et précisez qu'il s'agit d'un véhicule électrique ou hybride électrique.
- Pour éviter un choc électrique, ne touchez pas aux composants électriques non isolés ni à ceux du compartiment moteur.

Dépannage

- Restez à bonne distance des fuites de liquide ou de gaz et éloignez-vous de la circulation automobile jusqu'à l'arrivée des secours.
- À l'arrivée des secours, précisez qu'il s'agit d'un véhicule électrique ou hybride électrique.

En cas d'incendie

Comme avec n'importe quel véhicule, appelez immédiatement le 911 si vous voyez des étincelles, de la fumée ou des flammes qui proviennent du véhicule.

- Descendez immédiatement du véhicule.
- Avisez le répondant du 911 qu'il s'agit d'un véhicule électrique ou hybride électrique.
- Comme pour tout incendie de véhicule, n'inhalez pas la fumée, les vapeurs ou les gaz provenant du véhicule, car ils peuvent être dangereux.
- Restez à distance de sécurité du véhicule et essayez de rester à l'écart de la fumée.
- Ne restez pas sur la chaussée et prenez garde à la circulation automobile jusqu'à l'arrivée des secours.

Après l'accident

- N'entrez pas un véhicule équipé de batteries aux ions de lithium gravement endommagé dans un local fermé ou à moins de 15 mètres (50 pi) d'une structure ou d'un véhicule.
- Assurez-vous que l'habitacle et le coffre à bagages demeurent ventilés (abaissez la glace, ouvrez la porte ou le coffre).

- Pour les États-Unis, contactez Ford Motor Company en composant le 1 800 392-3673 et suivez les instructions vocales du menu de réponses, ou contactez un concessionnaire Ford autorisé ou un centre d'entretien dès que possible pour les procédures de sécurité éventuelles relatives à la batterie haute tension et à sa décharge, le cas échéant.
- Pour le Canada, contactez Ford Motor Company en composant le 1 800 565-3673 et suivez les instructions vocales du menu de réponses, ou contactez un concessionnaire Ford autorisé ou un centre d'entretien dès que possible pour les procédures de sécurité éventuelles relatives à la batterie haute tension et à sa décharge, le cas échéant.
- Appelez le 911 si vous remarquez des fuites de liquide, des étincelles, de la fumée ou des flammes, ou si la batterie haute tension produit un bruit de liquide ou si des bulles se forment.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS IMPACT

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système de sécurité au pavillon) ou déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

Dépannage

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

- vous appuyez sur le bouton des feux de détresse;
- vous appuyez sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé (selon l'équipement);
- la batterie de votre véhicule est déchargée.

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule et qui s'assurera de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez au concessionnaire autorisé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relations avec la clientèle Ford
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48121

Téléphone

1-800-392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1-800-232-5952)

Des ressources et des renseignements supplémentaires sont disponibles en ligne :

Site Web
www.fordowner.com

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- Outil de recherche d'un concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal.
- Manuels du propriétaire.
- Calendriers d'entretien.
- Rappels.
- Programmes d'entretien prolongé Ford.
- Accessoires Ford d'origine.
- Tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1-800-565-3673 (FORD)

Site Web
www.ford.ca

Twitter

@FordServiceCA (English Canada)
@FordServiceQC (Québec)

Assistance à la clientèle

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule.
- Votre numéro de téléphone (domicile et travail).
- Raison sociale du concessionnaire autorisé et ville où il se trouve.
- Kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Dans certains états des États-Unis, vous devez aviser Ford directement par écrit avant d'entamer un recours en justice, et Ford a également droit à une dernière tentative de réparation.

En outre, dans certains états des États-Unis, un consommateur a la possibilité de soumettre un litige relatif à la garantie au programme AUTO LINE du Better Business Bureau (BBB) avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures

de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de la Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de la Californie présume que le fabricant a tenté un nombre de fois raisonnable de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première échéance :

1. deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées OU;
2. quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU

Assistance à la clientèle

- le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de la Californie ou du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessous, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du

Assistance à la clientèle

client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201**

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Note : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Assistance à la clientèle

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice antidétonant est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, adressez-vous à votre Centre de relations avec la clientèle.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, l'Amérique Centrale, les Antilles et Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (313) 594-4857
Télécopieur : (313) 390-0804
Courriel : expcac@ford.com

Pour les clients de Guam, des Îles Mariannes du Nord, des Samoa américaines et des Îles Vierges américaines, n'hésitez pas à appeler notre numéro sans frais : 800 841-FORD (3673).

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS
Téléphone : (800) 841-FORD (3673)
TÉLÉCOPIEUR : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
Customer Relationship Center
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
ÉTATS-UNIS

Ford : 80004443673

Lincoln : 80004441067

À partir des Émirats Arabes Unis :
80004441066

À partir du Royaume d'Arabie saoudite : 8008443673

À partir du Koweït : 22280384

TÉLÉCOP. : +971 4 3327266
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Assistance à la clientèle

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Export Operations & Global Growth Initiatives par courriel à l'adresse : **expcac@ford.com..**

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez contacter le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)



E142557

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Assistance à la clientèle

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator
1200 New Jersey Avenue,
Southeast
Washington, D.C. 20590

Le site Web <http://www.safercar.gov> présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada

Site Web	www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/safevehicles-defectinvestigations-index-76.htm (anglais)
Site Web	www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/VehiculesSecuritaires-Enquetes-index-76.htm (français)
Téléphone	1-800-333-0510

Coordonnées de Ford Canada

Site Web	www.ford.ca
Téléphone	1-800-565-3673

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîte à fusibles amont

Votre véhicule est équipé d'une boîte à fusibles amont fixée au boîtier de distribution électrique. Une seconde boîte à fusibles amont est fixée à la borne de batterie 12 volts, à l'arrière de votre véhicule. Celles-ci contiennent les fusibles haute intensité. Si vous devez remplacer l'un de ces fusibles, consultez votre concessionnaire autorisé.

Boîtier de distribution électrique

AVERTISSEMENTS



Débranchez toujours la batterie avant de procéder à l'entretien des fusibles haute intensité.

AVERTISSEMENTS



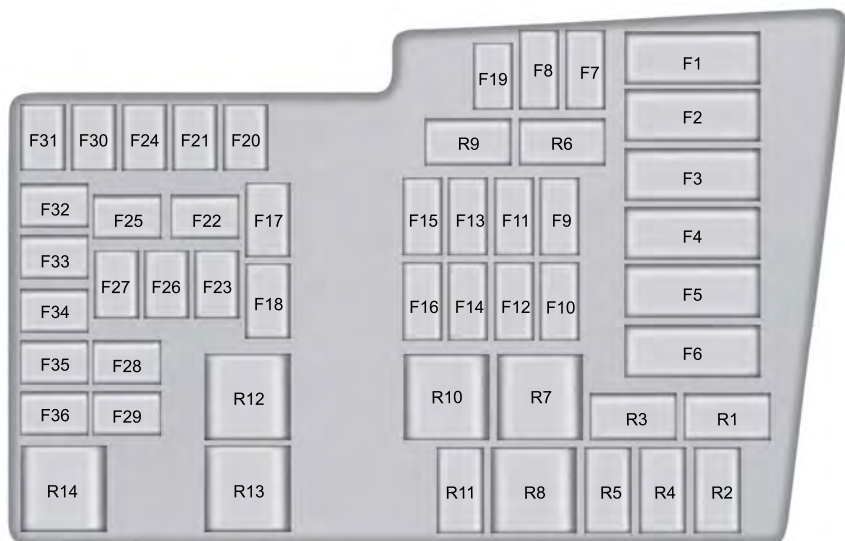
Afin de réduire les risques d'électrocution, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient les fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques du véhicule contre les surcharges.

Si vous débranchez puis rebranchez la batterie, il faudra réinitialiser certaines fonctions. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 260).

Soulevez le levier de déverrouillage situé à l'arrière du couvercle pour le retirer.

Fusibles



E162196

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
F1	50 A Midi	Module de ventilateur de refroidissement
F2	50 A Midi	Pompe à eau électrique
F3	50 A Midi	Alimentation module de commande de carrosserie 1
F4	50 A Midi	Alimentation module de commande de carrosserie 2
F5	—	Non utilisé.
F6	—	Non utilisé.
F7	40A**	Pompe de freins antiblocage
F8	30A**	Soupape du système de freinage antiblocage

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
F9	40A**	Pompe à dépression
F10	40A**	Ventilateur d'habitacle
F11	30A**	Gestion du moteur
F12	—	Non utilisé.
F13	25A**	Relais du module de commande du groupe motopropulseur
F14	20A**	Essuie-glace arrière
F15	30A**	Alimentation KL30 du module de commande de carrosserie
F16	20A**	Alimentation 15 de module de commande de carrosserie
F17	20A**	Pompe à huile de boîte de vitesses (C-MAX Energi)
F18	20A**	Moteur d'essuie-glaces avant
F19	5A*	Module de contrôle dynamique de stabilité de freins antiblocage
F20	15A*	Avertisseur sonore
F21	5A*	Contacteur de feux stop
F22	5A*	Surveillance de la pompe à dépression
F23	5A*	Module de commande du moteur 15 Module de commande du groupe motopropulseur 15 Pompe à huile de boîte de vitesses 15
F24	5A*	Bobines de relais Module de commutateur d'éclairage
F25	10A*	Pompe de refroidissement électronique du moteur
F26	5A*	Module de direction assistée à commande électronique 15
F27	5A*	Débitmètre d'air massique

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
F28	15A*	Module de commande du groupe motopropulseur
F29	10A*	Compresseur de climatisation électronique Élément chauffant à coefficient de température positif
F30	10A*	Module de commande du moteur Module de commande du groupe motopropulseur
F31	5A*	Anneau lumineux de prise de charge (C-MAX Energi)
F32	20A*	Alimentation du véhicule 2
F33	15A*	Alimentation du véhicule 4
F34	10A*	Injecteurs
F35	10A*	Alimentation du véhicule 3
F36	20A*	Alimentation du véhicule 1
R1	Micro-relais	Pompe à dépression
R2	Micro-relais	Avertisseur sonore
R3	Micro-relais	Commande du groupe motopropulseur hybride
R4	Micro-relais	Essuie-glace avant
R5	Micro-relais	Pompe à dépression
R6	Micro-relais	Vitesse rapide-lente d'essuie-glaces avant et arrière
R7	—	Non utilisé.
R8	Relais d'alimentation	Alimentation contact
R9	—	Non utilisé.
R10	—	Non utilisé.
R11	—	Non utilisé.
R12	Relais d'alimentation	Motoventilateur de refroidissement

Fusibles

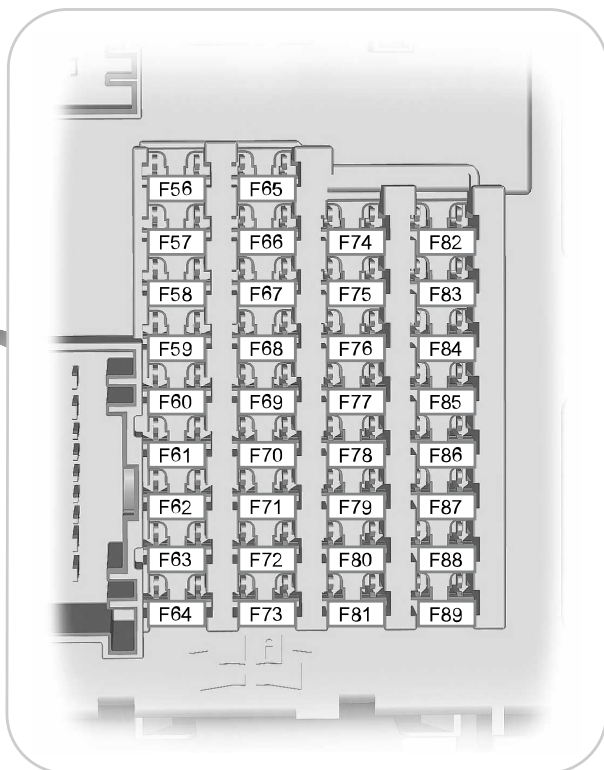
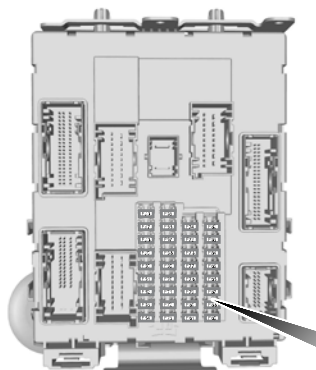
Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
R13	Mini-relais	Ventilateur d'habitacle
R14	Mini-relais	Relais de commande du moteur

* Mini-fusibles ** Fusibles à cartouche

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles est situé du côté droit, sous la boîte à gants. Il se peut que vous deviez retirer un panneau de garniture pour y accéder.

Fusibles



E129926

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
F56	20A	Alimentation de la pompe à carburant
F57	—	Non utilisé.
F58	5A	Non utilisé (rechange).
F59	5A	Système antidémarrage
F60	10A	Éclairage intérieur Bloc de commandes de porte conducteur Éclairage de boîte à gants

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
		Bloc de commandes de console au pavillon
F61	20A	Allume-cigare Prise de courant de banquette de deuxième rang
F62	5A	Module d'essuie-glaces automatiques Rétroviseur électrochrome
F63	10A	Non utilisé (rechange).
F64	—	Non utilisé.
F65	10A	Déverrouillage du hayon
F66	20A	Alimentation de déverrouillage de la porte conducteur
F67	7,5A	Passeport de téléphone cellulaire (C-MAX Energi) Affichage multifonction Module GPS Sync.
F68	15A	Non utilisé (rechange).
F69	5A	Tableau de bord
F70	20A	Alimentation de verrouillage et déverrouillage centralisé
F71	7,5A	Module de chauffage et climatisation
F72	7,5A	Module de volant
F73	7,5A	Prise de diagnostic Alimentation OBD II
F74	15A	Alimentation des phares
F75	15A	Alimentation des antibrouillards
F76	10A	Alimentation du feu de recul
F77	20A	Pompe de lave-glace
F78	5A	Commutateur d'allumage, bouton de démarrage
F79	15A	Radio

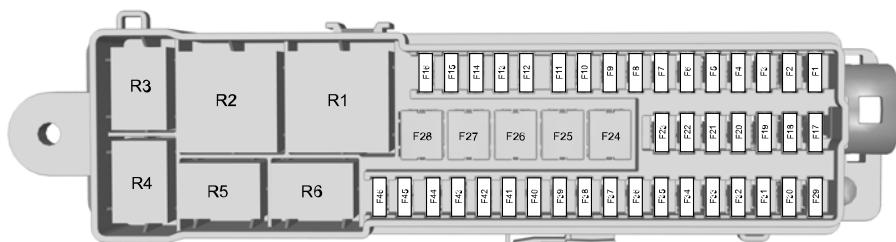
Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
		Commutateur des feux de détresse
F80	20A	Non utilisé (rechange).
F81	5A	Pare-soleil à commande électrique Antenne de récepteur à distance
F82	20A	Masse de pompe de lave-glace
F83	20A	Masse de verrouillage centralisé
F84	20A	Masse de déverrouillage de la porte du conducteur
F85	7,5A	Alimentation électronique 15
F86	10A	Module de commande des dispositifs de retenue Témoin de désactivation de sac gonflable passager
F87	15A	Non utilisé (rechange).
F88	25A	Non utilisé (rechange).
F89	—	Non utilisé.

Porte-fusibles du coffre à bagages

Le porte-fusibles est situé dans le coffre à bagages, derrière le passage de roue du côté gauche. Retirez le couvercle du porte-fusibles pour accéder aux fusibles.

Fusibles



E129927

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
F1	5A	Module de hayon mains libres
F2	10A	Module d'entrée sans clé du véhicule
F3	5A	Poignées de porte de véhicule avec système d'entrée sans clé
F4	25A	Unité de commande de porte avant gauche
F5	25A	Unité de commande de porte avant droite
F6	25A	Unité de commande de porte arrière gauche
F7	25A	Unité de commande de porte arrière droite
F8	—	Non utilisé.
F9	25A	Moteur de siège du conducteur
F10	25A	Lunette arrière chauffante
F11	5A	Relais d'allumage
F12	15A	Module de commande électronique de la batterie
F13	—	Non utilisé.
F14	10A	Chargeur (C-MAX Energi)
F15	—	Non utilisé.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
F16	—	Non utilisé.
F17	10A	Module de commande électronique de la batterie
F18	15A	Module de commande électronique de la batterie - ventilateur
F19	15A	Ventilateur de chargeur (C-MAX Energi)
F20	—	Non utilisé.
F21	15A	Connecteur de liaison de données intelligent
F22	10A	Annulation active du bruit
F23	—	Non utilisé.
F24	30A	Convertisseur continu-alternatif
F25	25A	Hayon à commande électrique
F26	40A	Chargeur c.a./c.c. (C-MAX Energi)
F27	20A	Prise de coffre à bagages
F28	—	Non utilisé.
F29	—	Non utilisé.
F30	5A	Module d'aide au stationnement
F31	5A	Caméra de recul
F32	5A	Convertisseur continu-alternatif
F33	—	Non utilisé.
F34	20A	Élément chauffant de siège conducteur
F35	20A	Élément chauffant de siège passager
F36	—	Non utilisé.
F37	20A	Pare-soleil à commande électrique
F38	—	Non utilisé.
F39	—	Non utilisé.

Fusibles

Numéro de fusible ou relais	Calibre du fusible	Composants protégés
F40	—	Non utilisé.
F41	—	Non utilisé.
F42	—	Non utilisé.
F43	—	Non utilisé.
F44	—	Non utilisé.
F45	5A	Capteur d'humidité
F46	10A	Circuit d'alimentation en carburant
R1	Relais d'alimentation	Relais arrière 15
R2	Mini-relais	Lunette arrière chauffante
R3	Micro-relais	Trappe à carburant (C-MAX Energi)
R4	—	Non utilisé.
R5	—	Non utilisé.
R6	Micro-relais	Essuie-glace arrière

REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles

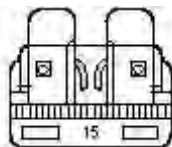
AVERTISSEMENT



Remplacez tout fusible grillé par un fusible du calibre spécifié.

L'utilisation d'un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

Un fusible peut griller si des composants électriques du véhicule ne fonctionnent pas correctement. Un fil cassé à l'intérieur du fusible indique qu'il a grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.



E142430

GÉNÉRALITÉS

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour optimiser la performance de votre véhicule.

Précautions

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion (comme des cigarettes) de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

Exécution de travaux lorsque le moteur est coupé

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur.
3. Calez les roues.

Exécution de travaux lorsque le moteur tourne

AVERTISSEMENT



Pour réduire les risques de dommages au véhicule ou de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P).
2. Calez les roues.

OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Ouverture du capot



E142457

1. Dans l'habitacle, tirez la poignée d'ouverture du capot située à gauche sous la planche de bord.

Entretien

2. Soulevez légèrement le capot.
3. Libérez la fermeture de capot en poussant sur le levier de déverrouillage secondaire situé sur le côté gauche.



E87786

4. Ouvrez le capot. Soutenez le capot à l'aide de la béquille.

Fermeture du capot

1. Retirez la béquille de capot du loquet et fixez-la correctement dans son attache.

2. Abaissez le capot et laissez-le descendre sous son propre poids les derniers 20 à 30 cm (8 à 12 po).

Note : Assurez-vous que le capot est correctement fermé.

APERÇU SOUS LE CAPOT - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE (HEV)

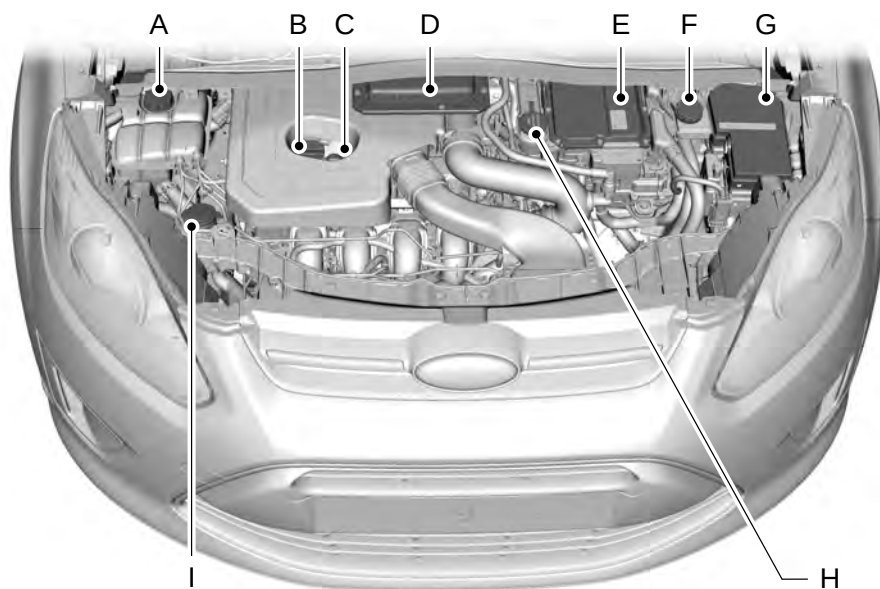
AVERTISSEMENT



Le module de commande du convertisseur contient divers composants haute tension qui peuvent causer des blessures graves, voire mortelles. Le module de commande du convertisseur ne peut faire l'objet d'un entretien et il ne faut jamais le toucher, le sonder ou le modifier.

Note : Ne tentez pas de faire l'entretien des composants ou du câblage haute tension. Pour simplifier l'identification, l'enveloppe isolante des câbles haute tension est orange.

Entretien



E162485

- A Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 253).
- B Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 252).
- C Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 252).
- D Couvercle de filtre à air du moteur. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 271).
- E Contrôleur de système de convertisseur.
- F Bouchon du réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 259).
- G Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 237).
- H Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du contrôleur de système de convertisseur.
- I Bouchon du réservoir de liquide lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 259).

Entretien

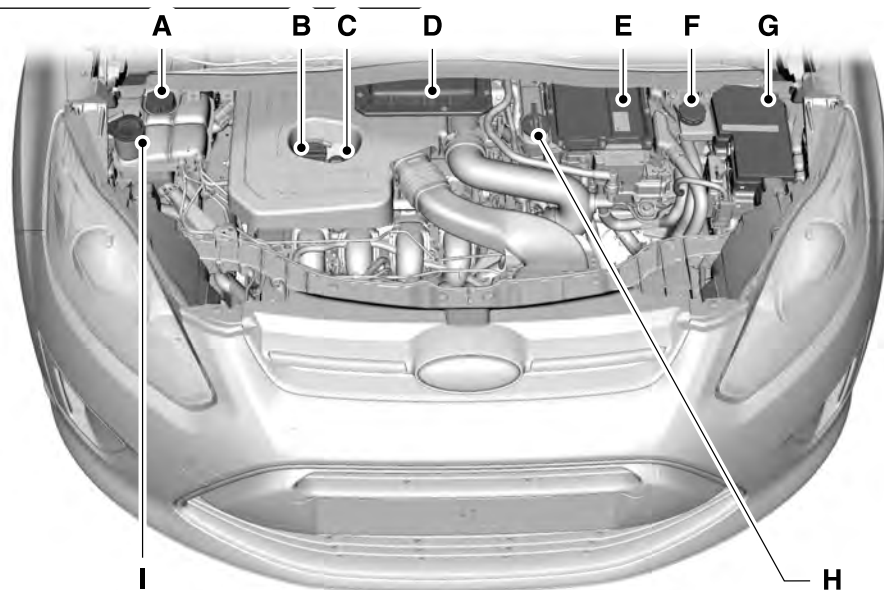
APERÇU SOUS LE CAPOT - VÉHICULE ÉLECTRIQUE HYBRIDE RECHARGEABLE (PHEV)

Note: Ne tentez pas de faire l'entretien des composants ou du câblage haute tension. Pour simplifier l'identification, l'enveloppe isolante des câbles haute tension est orange.

AVERTISSEMENT



Le module de commande du convertisseur contient divers composants haute tension qui peuvent causer des blessures graves, voire mortelles. Le module de commande du convertisseur ne peut faire l'objet d'un entretien et il ne faut jamais le toucher, le sonder ou le modifier.

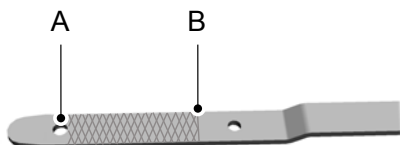


E190353

Entretien

- A Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 253).
- B Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 252).
- C Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 252).
- D Couvercle de filtre à air du moteur. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 271).
- E Contrôleur de système de convertisseur.
- F Bouchon du réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 259).
- G Boîtier de distribution électrique. Voir **Fusibles** (page 237).
- H Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du contrôleur de système de convertisseur.
- I Bouchon du réservoir de liquide lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 259).

JAUGE D'HUILE MOTEUR



E169062

- A MIN
- B MAX

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

Avant de démarrer le moteur, et vérifiez que le niveau se situe bien entre les repères MIN et MAX.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et patientez 10 minutes, le temps que l'huile s'écoule dans le carter d'huile.
3. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Réinsérez la jauge, retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile.

S'il est au repère minimal, faites l'appoint immédiatement.

Ajout d'huile moteur

Note : Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

Note : N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère MAX. Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX, le moteur risque de subir des dommages.



E142732

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

1. Retirez le bouchon de remplissage.
2. Ajoutez de l'huile moteur conforme aux exigences de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 313).
3. Essuyez toute huile renversée.
4. Remettez le bouchon de remplissage en place. Serrez-le jusqu'à ce que vous sentiez une forte résistance.

Faible sollicitation du moteur (Selon l'équipement)

Le mode de faible sollicitation du moteur équipe seulement les modèles Energi. Le mode de faible sollicitation du moteur préserve la qualité de l'huile moteur lorsque vous conduisez votre véhicule en sollicitant peu le moteur. Si votre véhicule se trouve en mode de faible sollicitation du moteur lorsque vous démarrez, un message s'affiche sur l'écran d'information. Lorsque votre véhicule est en mode de faible sollicitation du moteur, il met en marche le moteur quand cela est nécessaire.

Si vous sélectionnez le mode VÉ maintenant alors que votre véhicule se trouve en mode de faible sollicitation du moteur, le mode de faible sollicitation du moteur est neutralisé tant que vous conduisez votre véhicule. Le mode de faible sollicitation du moteur sera rétabli au prochain démarrage de votre véhicule.

La vidange de l'huile moteur et la réinitialisation du rappel de durée d'huile neutralisent le mode de faible sollicitation du moteur.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

AVERTISSEMENTS



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Vous pouvez aussi vous brûler si vous renversez du liquide sur des composants brûlants du moteur.

AVERTISSEMENTS



Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.



Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement étant sous pression, de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir avec force lorsque le bouchon est légèrement desserré.



N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.

Liquide de refroidissement et liquide de refroidissement du module de commande du convertisseur

Votre véhicule est équipé de deux circuits de refroidissement distincts. Un système est dédié au refroidissement du moteur, l'autre au refroidissement du module de commande du convertisseur propre au système de fonctionnement hybride. Les deux systèmes fonctionnent de la même façon, le système de refroidissement du module de commande du convertisseur fonctionnant habituellement à une température et à une pression inférieures.

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur aux intervalles indiqués dans le Calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 400).

Note : Assurez-vous que le niveau se situe entre les repères MIN et MAX du réservoir de liquide de refroidissement.

Note : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère MAX.

Note : Si le niveau atteint le repère MIN ou est inférieur au niveau MIN, ou s'il correspond à vide, faites l'appoint immédiatement. Consultez la section **Ajout de liquide de refroidissement** du présent chapitre.

La concentration de liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 % et 50 %, ce qui équivaut à un point de gel compris entre -34 °C (-30 °F) et -37 °C (-34 °F).

Note : Pour de meilleurs résultats, la concentration du liquide de refroidissement doit être testée avec un réfractomètre, comme le liquide de refroidissement Robinair® et le réfractomètre batterie 75240. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration du liquide de refroidissement.

Note : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. N'utilisez jamais de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Vérification du liquide de refroidissement du module de commande du convertisseur

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement du module de commande du convertisseur aux intervalles indiqués sur le calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 400).

Note : Assurez-vous que le niveau se trouve entre les repères MIN et MAX du réservoir de liquide de refroidissement du module de commande du convertisseur.

Note : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère MAX.

Note : Si le niveau atteint le repère MIN ou est inférieur au niveau MIN, ou s'il correspond à vide, faites l'appoint immédiatement. Consultez la section **Ajout de liquide de refroidissement au module de commande du convertisseur** dans le présent chapitre.

La concentration de liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 % et 50 %, ce qui équivaut à un point de gel compris entre -34 °C (-30 °F) et -37 °C (-34 °F).

Note : Pour de meilleurs résultats, la concentration du liquide de refroidissement doit être testée avec un réfractomètre, comme le liquide de refroidissement Robinair® et le réfractomètre batterie 75240. Nous ne recommandons pas l'utilisation de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour mesurer la concentration du liquide de refroidissement.

Note : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. N'utilisez jamais de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Ajout de liquide de refroidissement

Note : N'utilisez pas de pastille antifuite, de produit d'obturation ni d'additif pour système de refroidissement car ils pourraient endommager les systèmes de refroidissement ou de chauffage. Ces dommages ne seraient pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Note : Durant le fonctionnement normal du véhicule, la couleur du liquide de refroidissement peut passer de l'orange au rose ou au rouge pâle. Tant que le liquide de refroidissement n'est pas trouble ou contaminé, un tel changement de couleur ne signifie pas que le liquide de refroidissement s'est dégradé ou qu'il doit être remplacé.

Note : Il est très important d'utiliser du liquide de refroidissement conforme aux spécifications Ford pour éviter de boucher les petites voies de passage du liquide de refroidissement. L'utilisation d'un liquide de refroidissement concentré et d'eau peut boucher les voies de passage du liquide de refroidissement et annuler la garantie. Voir **Capacités et spécifications** (page 313).

- Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Assurez-vous que le liquide de refroidissement adéquat est utilisé. L'utilisation de mélanges de liquides de refroidissement peut nuire au système de refroidissement. L'utilisation d'un liquide de

refroidissement inadéquat peut endommager le moteur, le contrôleur de système de convertisseur et les composants du circuit de refroidissement et peut annuler la garantie.

- En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau sans liquide de refroidissement au circuit de refroidissement du moteur pour vous rendre dans un centre d'entretien et de réparation. Dans ce cas, le circuit de refroidissement du moteur doit être vidangé, nettoyé chimiquement avec du liquide de rinçage pour circuit de refroidissement de première qualité Motorcraft et rempli de nouveau avec du liquide de refroidissement moteur dès que possible. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque de causer des dommages au moteur par corrosion, surchauffe ou gel. N'utilisez PAS cette méthode pour le système de refroidissement du module de commande du convertisseur. Le système de refroidissement du module de commande du convertisseur fonctionne près de la température ambiante et s'avère sujet au gel à des températures inférieures à zéro, en l'absence de liquide de refroidissement.
- N'utilisez pas d'alcool, de méthanol, de saumure, ni de liquide de refroidissement mélangé à de tels produits. L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.
- N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Ajout de liquide de refroidissement

1. Dévissez lentement le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement. De la pression peut s'échapper pendant que le capuchon est dévissé.
2. Utilisez un entonnoir pour ajouter du liquide de refroidissement moteur dans le réservoir de liquide de refroidissement moteur. Assurez-vous que le niveau se situe entre les repères MIN et MAX du réservoir de liquide de refroidissement. Utilisez du liquide de refroidissement moteur conforme aux spécifications Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 313).
3. Fermez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.

Après l'ajout de liquide de refroidissement, vérifiez le niveau dans le réservoir du liquide de refroidissement au terme des quelques cycles de conduite qui suivent. Au besoin, ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement moteur pour rétablir le niveau approprié.

Ajout de liquide de refroidissement au module de commande du convertisseur

1. Ouvrez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du module de commande du convertisseur
2. Utilisez un entonnoir pour ajouter du liquide de refroidissement moteur dans le réservoir de liquide de refroidissement du contrôleur de système inverseur (ISC). Assurez-vous que le niveau se trouve entre les repères MIN et MAX du réservoir de liquide de refroidissement du module de commande du convertisseur. Ajoutez du liquide de refroidissement conforme aux spécifications Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 313).

3. Fermez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement du module de commande du convertisseur.

Après l'ajout de liquide de refroidissement, vérifiez le niveau dans le réservoir du liquide de refroidissement du module de commande du convertisseur au terme des quelques cycles de conduite qui suivent. Au besoin, ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement moteur pour rétablir le niveau approprié.

Liquide de refroidissement recyclé

Ford Motor Company ne recommande pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.

La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid :

- Vous devrez peut-être demander à un concessionnaire Ford autorisé d'augmenter la concentration du liquide de refroidissement à plus de 50 %;
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assurera une protection améliorée contre le gel. Une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminuera les caractéristiques de protection contre la surchauffe du liquide de refroidissement et pourrait causer des dommages au moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- Vous devrez peut-être demander à un concessionnaire Ford autorisé de diminuer la concentration de liquide de refroidissement à 40 %;
- Une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assurera une protection améliorée contre la surchauffe. Une concentration du liquide de refroidissement inférieure à 40 % réduira ses caractéristiques de protection contre le gel et la corrosion et pourrait endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient utiliser un liquide de refroidissement moteur conforme aux spécifications Ford pour une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale

Ce dispositif permet de rouler sur une courte distance sans endommager le moteur de façon permanente dans le cas où le liquide de refroidissement viendrait à s'épuiser. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe, le thermomètre du liquide de refroidissement passera dans la zone rouge (surchauffe) et :



Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume.



Le témoin d'anomalie du moteur s'allume.

Si le moteur atteint une température prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- La puissance du moteur est réduite;
- Le climatiseur est désactivé.

Un fonctionnement prolongé du moteur augmentera la température du moteur. Le moteur s'arrêtera complètement, ce qui provoquera une augmentation de l'effort requis pour freiner et tourner le volant.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

AVERTISSEMENTS



Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Ne conduisez en mode de protection totale que pour pouvoir immobiliser votre véhicule dans un endroit sûr et faites-le réparer immédiatement. En mode de protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra pas rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans prévenir, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Note : Si vous conduisez le véhicule sans faire réparer le moteur, les risques de dommages augmentent. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut pas maintenir une vitesse élevée et le fonctionnement du moteur est irrégulier. N'oubliez pas que le moteur peut s'arrêter complètement pour éviter les dommages. Par conséquent :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer dès que possible votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez du liquide au besoin.
5. Faites redémarrer le moteur et rendez-vous chez le concessionnaire autorisé le plus proche.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Si nécessaire, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 400).

La boîte de vitesses automatique ne comporte aucune jauge d'huile. Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile.

Un concessionnaire autorisé doit vérifier l'huile :

- Si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement.
- Si vous remarquez des signes de fuites d'huile :

Ne mélangez aucun additif ni produit de traitement ou de nettoyage à l'huile de boîte de vitesses. Ces produits peuvent modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

La niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères MIN et MAX. Aucun ajout de liquide n'est nécessaire. Si le niveau de liquide se trouve hors de la plage de fonctionnement normale, la performance du circuit peut être compromise; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique (EPS). Il n'y a aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

AVERTISSEMENT



Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Note : Les lave-glaces avant et arrière s'approvisionnent au même réservoir.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 313).

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace à antigel sans méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils n'endommagent pas le fini de la peinture, des balais d'essuie-glace et du circuit des essuie-glaces.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant permanent qui est intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

REEMPLACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V

AVERTISSEMENTS



Les batteries dégagent normalement des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Ainsi, n'approchez jamais une flamme, une étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et causer des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Soulevez la batterie au moyen d'un porte-batterie ou saisissez le bac en plaçant vos mains à des coins diagonalement opposés.



Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux contre l'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas de contact de la batterie avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement la région affectée à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dès que possible. En cas d'ingestion d'acide, appelez immédiatement un médecin.



Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après manipulation.

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien Motorcraft® qui n'exige normalement aucun ajout d'eau durant sa durée de vie utile.

Note : Si la batterie de votre véhicule est munie d'un couvercle ou d'un écran protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Note : Consultez un concessionnaire autorisé pour l'accès à la batterie basse tension, les tests ou le remplacement.

Lorsque la batterie basse tension doit être remplacée, consultez un concessionnaire autorisé pour la remplacer par une batterie basse tension recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de la batterie (BMS), ne laissez pas un technicien brancher un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie basse tension. Une connexion sur la borne négative de la batterie basse tension peut causer des résultats inexacts de l'état de la batterie et le fonctionnement inadéquat du système.

Note : Lorsqu'une personne ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques au véhicule, les accessoires ou composants peuvent compromettre le rendement et la durée de vie de la batterie basse tension et peuvent aussi compromettre le rendement d'autres systèmes électriques dans le véhicule.

Pour prolonger la durée de la batterie, maintenez le dessus de la batterie propre et sec. Assurez-vous également que les câbles de la batterie sont toujours bien fixés aux bornes de la batterie.

Si vous remarquez de la corrosion sur la batterie ou sur les bornes, retirez les câbles des bornes et ôtez la corrosion avec une brosse métallique. Vous pouvez neutraliser l'acide avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée par Ford qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Puisque le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande du moteur font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie basse tension. Certains paramètres de l'ordinateur du moteur, comme la stratégie de réglage du ralenti et de réglage du carburant, optimisent la maniabilité et la performance du moteur. D'autres paramètres de l'ordinateur, comme l'horloge et les stations programmées, sont aussi enregistrés en mémoire au moyen de l'alimentation produite par la batterie basse tension. Les paramètres suivants sont effacés lorsqu'un technicien débranche et branche la batterie basse tension. Effectuez la procédure suivante dans l'ordre pour rétablir les paramètres :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est immobilisé.
2. Passez en position de stationnement (P).
3. Mettez tous les accessoires hors tension.
4. Enfoncez à fond la pédale de frein et démarrez le véhicule.
5. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement. Pendant que le moteur se réchauffe, effectuez les procédures suivantes : Réinitialisez l'horloge. Voir **Chaîne audio** (page

321). Réinitialisez la fonction d'inversion en cas d'obstruction des glaces électriques. Voir **Glaces, miroirs et rétroviseurs** (page 90). Réinitialisez les stations programmées. Voir **Chaîne audio** (page 321).

6. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute. Si le moteur s'arrête, appuyez sur la pédale d'accélérateur pour redémarrer le moteur.
7. Alors que le moteur tourne, appuyez sur la pédale de frein et passez en position de point mort (N).
8. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute tout en appuyant sur l'accélérateur.
9. Roulez sur au moins 12 mi (20 km) pour que le moteur réapprenne complètement ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant.

Note : *Si vous ne laissez pas le moteur acquérir de nouveau ses paramètres de ralenti et de réglage du carburant, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à ce que l'ordinateur du moteur acquiert de nouveau la stratégie de ralenti et de réglage du carburant.*

Assurez-vous de vous débarrasser des piles et batteries usagées d'une manière écoresponsable. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des piles et batteries usagées.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



E142463

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuiе-glаce à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glаce ou d'eau.

REEMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Pour de meilleures performances, remplacez les balais d'essuiе-glаce au moins une fois par an.

Vous pouvez améliorer la performance des essuiе-glаce en nettoyant les balais d'essuiе-glаce et le pare-brise.

Note : Les balais d'essuiе-glаce ont des longueurs différentes. Si vous installez des balais d'essuiе-glаce de la mauvaise longueur, les balais d'essuiе-glаce pourraient entrer en contact et ainsi endommager le système d'essuiе-glаce.

Position d'entretien

Pour changer les balais d'essuiе-glаce, placez les essuiе-glаce en position d'entretien.

Note : Vous pouvez utiliser la position d'entretien pour pouvoir accéder plus facilement aux balais d'essuiе-glаce et les dégager de la neige et de la glace.

Note : Veillez à ce que le pare-brise soit exempt de neige et de glace avant d'établir le contact.

1. Établissez le contact.
2. Coupez le contact.



E129986

3. Dans les trois secondes, enfoncez et maintenez le levier d'essuiе-glаce à la position A.



E162532

4. Relâchez le levier d'essuiе-glаce lorsque les essuiе-glаce ont atteint la position d'entretien.

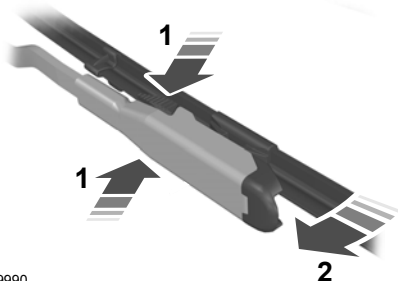
Note : Les essuiе-glаce restent à la position d'entretien lorsque vous établissez le contact. Enfoncez brièvement le levier d'essuiе-glаce pour ramener les essuiе-glаce en position repos.

Remplacement des balais d'essuie-glaces de pare-brise

Note : Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous soulevez le bras d'essuie-glace.

Note : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.

Note : Assurez-vous que le pare-brise est propre avant d'utiliser de nouveaux balais d'essuie-glace.



E129990

1. Soulevez le bras d'essuie-glace puis pressez l'un contre l'autre les boutons de verrouillage du balai d'essuie-glace.
2. Faites légèrement pivoter le balai d'essuie-glace.
3. Retirez le balai d'essuie-glace.
4. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

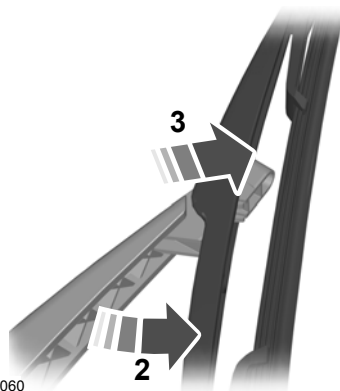
Note : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.

Remplacement du balai d'essuie-glace de lunette arrière

Note : Ne tenez pas le balai d'essuie-glace lorsque vous soulevez le bras d'essuie-glace.

Note : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.

1. Levez le bras d'essuie-glace.



E130060

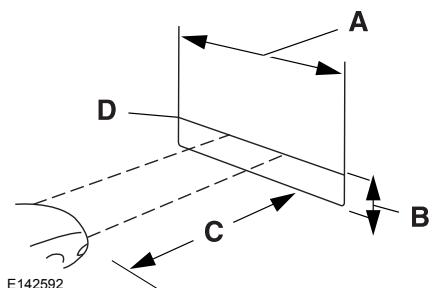
2. Faites légèrement pivoter le balai d'essuie-glace.
3. Dégagez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace.
4. Retirez le balai d'essuie-glace.
5. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Note : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace se verrouille en place.

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été impliqué dans un accident, faites vérifier le réglage des phares par un concessionnaire autorisé.



E142592

- A 2,4 mètres (8 pieds)
- B Distance du centre du phare au sol
- C 7,6 mètres (25 pieds)
- D Ligne de référence horizontale

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).

Note : Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez masquer l'autre phare.

2. Mesurez la hauteur entre le centre de l'ampoule du phare et le sol, puis tracez un trait de référence horizontal de 2,4 mètres (8 pi) sur le mur ou l'écran vertical à cette hauteur.
3. Allumez les feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrez le capot.



E142465

4. Sur le mur ou sur l'écran, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité en haut à droite du faisceau lumineux. Si le rebord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité ne se trouve pas au niveau de la ligne de repère horizontale, il faut régler le phare.



E142467

5. Repérez le réglage vertical de chaque phare. À l'aide d'un tournevis cruciforme n° 2, tournez le réglage dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler le phare. Le bord horizontal de la zone de haute intensité doit toucher la ligne de repère horizontale.
6. Fermez le capot et éteignez les phares.

Entretien

Réglage horizontal

Aucun réglage horizontal n'est nécessaire pour ce véhicule.

DÉPOSE D'UN PHARE



E142468

1. Éteignez tous les feux et coupez le contact.
2. Retirez les vis de fixation du bloc optique.
3. Tirez le phare vers l'avant de votre véhicule pour le dégager de ses points de fixation, puis soulevez le phare.
4. Débranchez le connecteur.

REMPACEMENT D'UNE AMPOULE

Remplacement des ampoules de phare

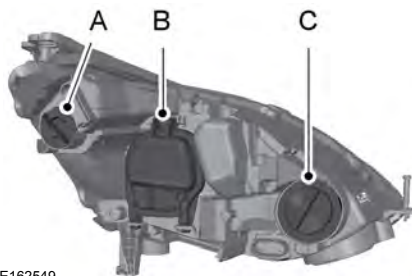
AVERTISSEMENT



Manipulez soigneusement les ampoules des phares à halogène et gardez-les hors de portée des enfants. Saisissez l'ampoule uniquement par sa base de plastique et n'en touchez pas le verre. L'huile naturelle de vos mains pourrait causer un bris de l'ampoule au prochain allumage des phares.

Note : Si vous touchez l'ampoule par inadvertance, essuyez-la avec un chiffon imbibé d'alcool dénaturé avant de l'utiliser.

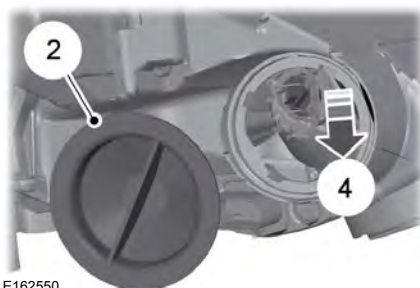
Emplacement des ampoules de phares :



E162549

- A Clignotant.
- B Feu de croisement.
- C Feu de route.

Remplacement d'ampoule de feu de route :

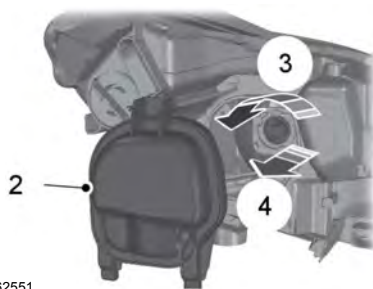


E162550

1. Déposez le boîtier de phare.
2. Déposez le capuchon.
3. Débranchez le connecteur.
4. Retirez l'ampoule du boîtier de phare en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis tirez-la directement vers l'extérieur.

Entretien

Remplacement d'ampoule de feu de croisement :

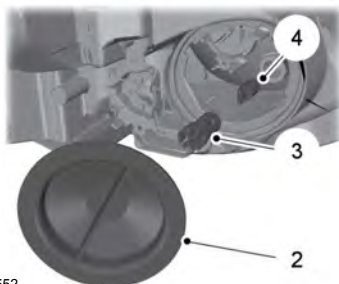


E162551

1. Déposez le boîtier de phare.
2. Déposez le capuchon.
3. Débranchez le connecteur.
4. Retirez l'ampoule du boîtier de phare en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis tirez-la directement vers l'extérieur.

Posez les nouvelles ampoules en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des feux de position latéraux :

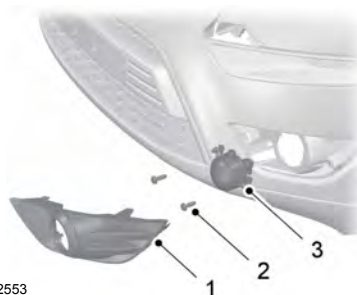


E162552

1. Déposez le boîtier de phare.
2. Déposez le capuchon.
3. Déposez la douille.

4. Déposez l'ampoule du boîtier de phare. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules des feux antibrouillard, feux de stationnement et clignotants



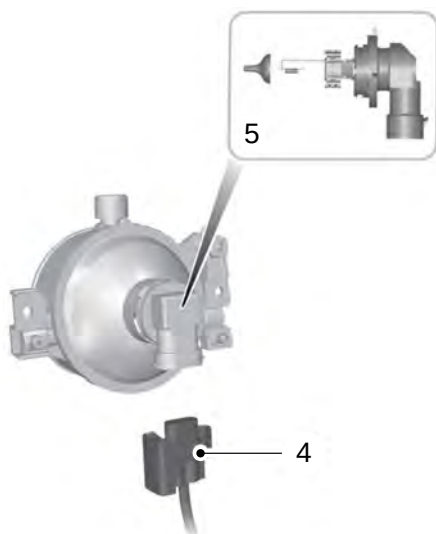
E162553

Note : Il n'est pas possible de séparer l'ampoule d'antibrouillard de la douille.

1. Déposez le cache d'antibrouillard.
2. Déposez les 2 vis.
3. Retirez le bloc optique.

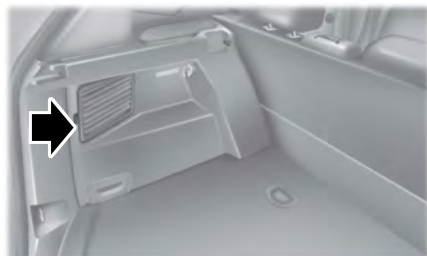
Entretien

Remplacement des ampoules des feux arrière, feux stop et clignotants



E162554

4. Débranchez le connecteur.
5. Tournez la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la déposer.
6. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.



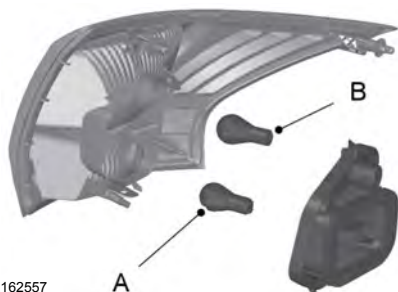
E162555

1. Assurez-vous que le commutateur des phares se trouve en position arrêt.
2. Ouvrez le hayon.
3. Déposez le couvercle du panneau de garnissage.



E162556

4. Débranchez le connecteur.
5. Déposez l'écrou à oreilles.
6. Tirez doucement le bloc optique hors du véhicule.



E162557

7. Déposez la douille.
8. Poussez doucement l'ampoule dans la douille, puis tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer. (A) Feu arrière et feu stop. (B) Clignotant.

Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules des feux de recul et feux arrière



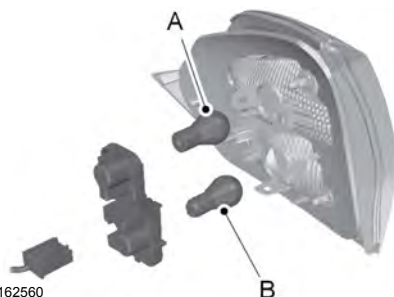
E162558

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage se trouve en position arrêt.
2. Ouvrez le hayon.
3. Déposez le couvercle du panneau de garnissage.



E162559

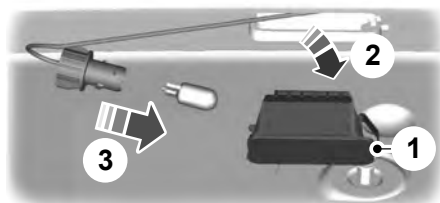
4. Déposez l'écrou à oreilles.
5. Tirez doucement le bloc optique hors du véhicule.



E162560

6. Débranchez le connecteur.
7. Déposez la douille.
8. Poussez doucement l'ampoule dans la douille, tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et déposez-la. (A) Feu de recul. (B) Feu arrière.
9. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement de l'ampoule d'éclairage de la plaque d'immatriculation



E72789

1. Dégagez soigneusement l'agrafe à ressort.
2. Retirez le bloc optique.
3. Retirez l'ampoule.

Procédez dans l'ordre inverse de la dépose pour reposer l'ampoule.

Remplacement des ampoules de troisième feu stop



E162562

1. Ouvrez le hayon.
2. Détachez les agrafes au-dessus du côté intérieur de la lunette arrière.



E162563

3. Insérez un outil adéquat dans les trous.
4. Tirez avec précaution la lampe vers l'avant du véhicule afin de relâcher les agrafes à ressort.



E162564

5. Tirez doucement le bloc optique hors du véhicule.
6. Déposez la douille.
7. Retirez l'ampoule.

TABLEAU DES SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phares doivent être identifiées par les lettres « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord; cette appellation assure le rendement du feu, l'efficacité du

Entretien

faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne

risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonction	Spécification
Feu de route (halogène)	9005LL
Feu de croisement (halogène)	H11LL
Feu de position latéral - avant	168
Feu de stationnement - avant	194
Clignotant - avant	W21W
Antibrouillards	H10 (9145)
Feu rouge arrière et de stop	3157K
Clignotant - arrière	T20
Feu de recul	921
Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation	W5W
* Troisième feu de stop	W5W
* Éclairage intérieur	DEL

* Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer ces ampoules.

Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer toute ampoule du tableau de bord.

REPLACEMENT DU FILTRE À AIR

AVERTISSEMENT

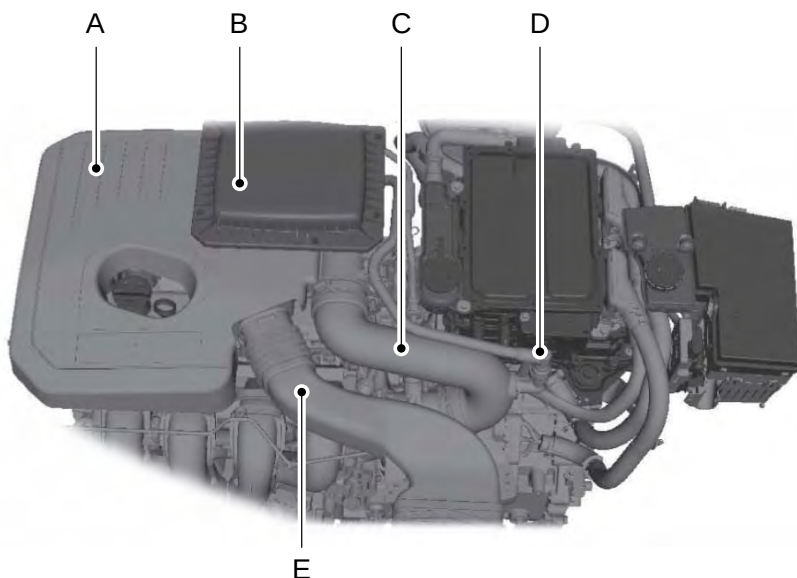


Pour réduire les risques de dommages au véhicule et de brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est déposé et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Remplacez l'élément du filtre à air aux intervalles corrects.

Note : Remplacez l'élément du filtre à air uniquement par un élément de filtre à air recommandé. Voir **Capacités et spécifications** (page 313).

Composants du filtre à air



E162533

Note : L'emploi d'un élément de filtre à air inadéquat risque de provoquer de graves dommages au moteur. Les dommages aux composants résultants pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Note : À défaut de réinstaller correctement le filtre à air en le faisant reposer complètement sur les goudjons de montage en cinq emplacements et en le fixant avec les deux boulons, il y a risque de dégagement du filtre à air du moteur et de détérioration du filtre à air et des autres composants du moteur. Nous préconisons dès lors de faire entretenir le filtre à air par un concessionnaire Ford.

- A Filtre à air
- B Couvercle de filtre à air
- C Tube de sortie de filtre à air
- D Tube de recyclage des gaz du carter (RGC)
- E Tube d'entrée de filtre à air

Dépose de l'élément filtrant du filtre à air moteur



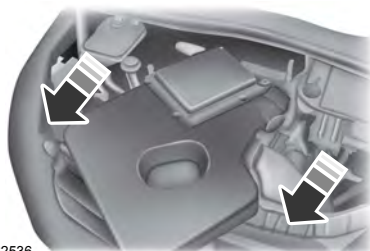
E162534

1. Desserrez les colliers du tube de sortie du filtre à air (C). Déconnectez le tube de l'ensemble filtre à air (A).
2. Libérez les languettes, déboîtez le tube RGC (D) du tube de sortie du filtre à air (C) et déposez le tube.
3. Déconnectez le manchon de prise d'air (E) de l'ensemble filtre à air (A).



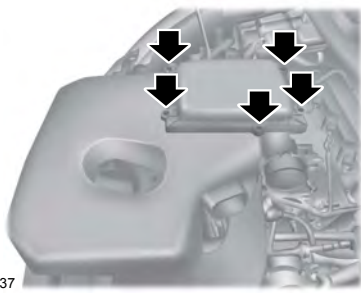
E162535

4. Déposez les boulons de chaque côté du filtre à air (A) comme indiqué par les flèches.



E162536

5. Soulevez le filtre à air (A) des goujons de montage, puis tournez-le et tirez-le vers l'avant du véhicule.

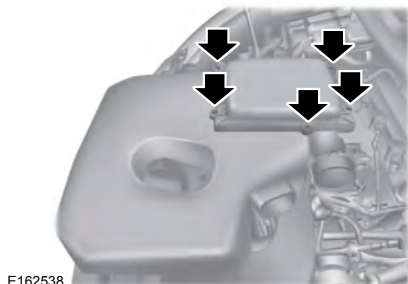


E162537

6. Déposez les 5 boulons du couvercle du filtre à air (B).
7. Déposez le couvercle de filtre à air (B) de l'ensemble filtre à air (A).

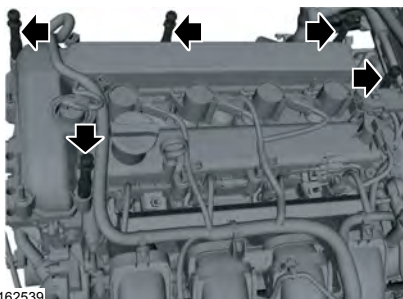
Pose de l'élément filtrant du filtre à air moteur

Note : Nettoyez l'intérieur du filtre à air avant de poser l'élément de filtre à air neuf.



E162538

1. Installez l'élément de filtre à air neuf dans le filtre à air.
2. Posez le couvercle de filtre à air (B) et serrez les 5 boulons.



E162539

3. Positionnez l'ensemble filtre à air (A) sur le moteur et veillez à ce que l'ensemble soit aligné sur les goujons.



E162540

4. Posez et serrez les boulons de chaque côté de l'ensemble filtre à air (A), comme indiqué par les flèches.
5. Fixez le tube d'entrée de filtre à air (E) sur le filtre à air (A).



E162541

6. Raccordez le tube RGC (D) sur le tube de sortie du filtre à air (C).
7. Connectez le manchon de prise d'air (E) sur l'ensemble filtre à air (A).

Entretien du véhicule

GÉNÉRALITÉS

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln autorisé offre une vaste gamme de produits de qualité pour le nettoyage et la protection du fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes ZC-42	-
Motorcraft Nettoyant pour métal brillant ZC-15	-
Shampooing superfin Motorcraft® ZC-3-A	ESR-M14P4-A
Engine Shampoo and Degreaser	-
Motorcraft Shampooing pour moteur CXC-66-A (Canada)	-
Motorcraft Nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité ZC-56	-
Motorcraft Nettoyant multi-usage CXC-101 (Canada)	-
Liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® CXC-37-A/B/D/F (Canada)	WSS-M14P19-A
Motorcraft Nettoyant professionnel pour sellerie et moquette ZC-54	-
Spot and Stain Remover	-
Motorcraft Nettoie-vitres de qualité supérieure CXC-100 (Canada)	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft® ZC-37-A	-

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooing superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.

Entretien du véhicule

- Essayez immédiatement les épandements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Note : *Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.*

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation de produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Note : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Note : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampoing superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes

(Selon l'équipement)

N'utilisez pas de pulvérisateur haute pression ou du commerce sur la surface ou le bord des bandes décoratives et les graphismes. Cela risque de les endommager et de décoller les bords du film de la surface du véhicule.

Soubassement de carrosserie

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.

Entretien du véhicule

- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
 - Porte-bagages.
 - Pare-chocs.
 - Poignées de porte grenues.
 - Moulures latérales.
 - Boîtiers de miroirs.
 - Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.
- Ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un puits de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuiе-glaces. Si le pare-brise et les essuiе-glaces sont sales, les essuiе-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuiе-glaces propres afin de maintenir les performances des essuiе-glaces.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- Soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur.
- Pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression. Au Canada, utilisez le Shampoing pour moteurs Motorcraft.

Entretien du véhicule

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif. Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces.
- Pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau.
- Nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Note : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

AVERTISSEMENTS



N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire à la performance du sac en cas de collision.

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyeur professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft.
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft. Au Canada, utilisez le nettoyeur multi-usage Motorcraft.
- Si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrusterait.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ni de nettoyeurs à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

AVERTISSEMENT



N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Note : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 278).*

Entretien du véhicule

Nettoyez la planche de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.
- Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utiliser le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
6. Séchez la surface avec un chiffon doux.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (Selon l'équipement)

Note : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure.*

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Note : *Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.*

Vous devez :

- enlever la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible;

Ne pas utiliser les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone;
- produits de nettoyage domestiques;

Entretien du véhicule

- solutions à base d'alcool;
- solvant ou produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réparation de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE (Selon l'équipement)

Note : *N'appliquez aucun produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Note : *Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule.*

Note : *L'application de nettoyants industriels ou ultra-puissants, combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, au fil du temps, une usure de l'enduit de finition lustré.*

Note : *N'utilisez aucun nettoyant pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, laine d'acier, essence ou détergents domestiques puissants.*

Note : *Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Vous réduirez le risque d'accroître la corrosion des disques de frein.*

Les jantes et les enjoliveurs en alliage sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Respectez les consignes suivantes pour en préserver l'état :

- Nettoyez les roues une fois par semaine à l'aide du nettoyant pour roues et pneus Motorcraft. Appliquez le produit conformément aux directives du fabricant.
- Servez-vous d'une éponge pour éliminer les accumulations tenaces de saleté et de poussière de frein.
- Rincez le tout à fond au moyen d'un jet d'eau puissant au terme du nettoyage.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Entretien du véhicule

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou une panne si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les organes du moteur.

Généralités

- Entreposez tous les véhicules dans un lieu sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil, si possible.
- Si les véhicules sont entreposés à l'extérieur, un entretien régulier sera nécessaire pour les protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez régulièrement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour éviter la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.

- Recouvrez les garnitures intérieures pour éviter leur décoloration.
- Évitez tout contact des pièces en caoutchouc avec de l'huile ou des solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- Avec votre pied sur le frein, effectuez les changements de vitesses en passant par tous les rapports alors que le moteur tourne.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'à ce que le premier système d'arrêt automatique de la pompe à carburant s'active.

Circuit de refroidissement

- Protégez-le contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement qu'il est au niveau recommandé.

Entretien du véhicule

Batterie 12 V

- Vérifiez et rechargez, au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge et un démarrage rapide.

Note : Si vous débranchez les câbles de la batterie, les fonctions de mémoire devront être réinitialisées.

Nous recommandons les options suivantes pour votre véhicule rechargeable :

- Laissez votre véhicule branché. La batterie 12 V maintient l'alimentation si le véhicule reste branché. Toutefois, celle-ci utilise régulièrement l'électricité provenant de la prise de courant domestique.
- Branchez un chargeur de batterie sur votre batterie 12 V et laissez le charger lentement et en continu.
- Débranchez la batterie 12 V. Si votre batterie 12 V est située dans le coffre à bagages, ne fermez pas complètement le coffre après avoir débranché la batterie 12 V. Laissez le coffre à bagages ouvert uniquement si votre véhicule est entreposé dans un lieu verrouillé.

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous de couvrir toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule avec de la graisse pour empêcher la formation de rouille.
- Déplacez les véhicules d'au moins 25 ft (7,5 m) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et prévenir la corrosion.

Sortir le véhicule de l'entreposage

Quand votre véhicule est prêt à sortir de l'entreposage, faites comme suit :

- Lavez votre véhicule pour enlever toutes saletés ou accumulation de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.
- Vérifiez qu'aucun corps étranger n'a été introduit sous le capot pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez qu'aucun corps étranger ne s'est infiltré dans l'échappement pendant l'entreposage.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et ajustez-la conformément aux prescriptions de l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez votre véhicule sur 15 ft (4,5 m) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez des niveaux de liquides (y compris le liquide de refroidissement et le carburant); assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite et que les liquides sont aux niveaux recommandés.
- Si vous déposez la batterie 12 volts, nettoyez les extrémités des câbles et inspectez-la.

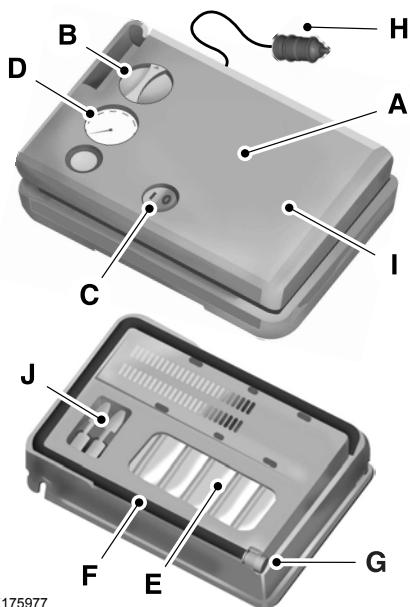
Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

NÉCESSAIRE DE GONFLAGE DE PNEU À USAGE TEMPORAIRE

Note : La trousse de gonflage de secours contient juste assez de produit d'obturation pour une seule réparation des pneus. Consultez un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir des contenants de produit d'obturation.

La trousse se trouve sous le siège du passager de la rangée avant. Détachez la bande Velcro pour accéder à la trousse.

La trousse comprend un compresseur pour regonfler le pneu et un contenant de produit d'obturation pour colmater la plupart des crevaisons causées par des clous ou autres objets similaires. Cette trousse permet d'effectuer une réparation temporaire du pneu, ce qui vous donne la possibilité de conduire votre véhicule jusqu'à 120 mi (200 km) à une vitesse maximale de 50 mph (80 km/h) pour atteindre un atelier de réparation de pneu.



E175977

- A Compresseur d'air (à l'intérieur)
- B Sélecteur
- C Bouton marche/arrêt
- D Manomètre à air
- E Bouteille et bidon de produit d'obturation
- F Flexible à double usage : air et réparation
- G Raccord pour valve de pneu
- H Fiche d'alimentation des accessoires
- I Boîtier
- J Boule d'attelage pour le transport de bicyclettes/petits bateaux/équipements de sport

Généralités

AVERTISSEMENT



Le non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Note : *N'utilisez pas la trousse si un pneu a été gravement endommagé. Seules les crevaisons situées au niveau de la bande de roulement peuvent être obturées à l'aide de la trousse.*

Ne tentez pas de réparer des crevaisons dont la taille est supérieure à 6 mm (1/4 po) ou des dommages sur les flancs d'un pneu. Une telle réparation ne pourrait garantir l'étanchéité du pneu.

Une perte de pression d'air dans un pneu peut entraver ses performances. À cet effet :

Note : *Ne conduisez pas le véhicule à une vitesse supérieure à 50 mph (80 km/h).*

Note : *Ne conduisez pas sur une distance supérieure à 120 mi (200 km). Ne conduisez que jusqu'au concessionnaire Ford autorisé ou l'atelier de réparation de pneu le plus proche pour faire inspecter votre pneu.*

- Roulez prudemment et évitez de braquer trop brusquement.
- Contrôlez souvent la pression de gonflage du pneu réparé et s'il fuit, faites appel à une dépanneuse.
- Lisez les renseignements de la section Conseils d'utilisation de la trousse de gonflage de secours pour utiliser la trousse de gonflage de secours et votre véhicule en toute sécurité.

Conseils d'utilisation de la trousse

Pour s'assurer de la bonne utilisation de la trousse :

- Lisez attentivement toutes les instructions et les mises en garde.
- Avant d'utiliser la trousse, éloignez-vous suffisamment de la route et de la circulation. Allumez les feux de détresse.
- Serrez toujours le frein de stationnement pour éviter un déplacement inopiné du véhicule.
- Ne tentez pas d'extraire les objets du pneu, par exemple, un clou ou une vis.
- Lorsque vous utilisez la trousse, laissez le moteur tourner (seulement si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé) afin que le compresseur ne décharge pas la batterie du véhicule.
- Ne laissez pas le compresseur fonctionner plus de 15 minutes continues. Vous éviterez ainsi tout risque de surchauffe du compresseur.
- Ne laissez jamais la trousse sans surveillance pendant le fonctionnement.
- Le produit d'obturation contient du latex. Les personnes sensibles au latex doivent faire preuve de prudence pour éviter une réaction allergique.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la trousse.
- Utilisez uniquement la trousse lorsque la température ambiante est comprise entre -22°F (-30°C) et 158°F (70°C).
- N'utilisez pas le produit d'obturation après la date de péremption. La date de péremption se trouve sur une étiquette située sur le produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure de la trousse. Vérifiez régulièrement la date de péremption sur le contenant de produit d'obturation et remplacez-le après quatre ans de non-utilisation.

Jantes et pneus

- Ne laissez pas la trousse dans l'habitacle sans l'arrimer afin de prévenir les blessures en cas d'arrêt brusque ou de collision. Rangez toujours la trousse à l'endroit prévu à cet effet.
- Après avoir utilisé le produit d'obturation, faites remplacer le capteur du système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue par un concessionnaire Ford autorisé.
- L'utilisation de la trousse pourrait causer une perturbation électrique nuisible pour la radio, le lecteur CD et le lecteur DVD.



* Lorsqu'il est uniquement nécessaire de gonfler un pneu ou d'autres objets, le sélecteur doit se trouver en position Air.

Que faire en cas de crevaison

Réparez une crevaison dans la bande de roulement du pneu en deux étapes à l'aide de la trousse.

- La première étape consiste à regonfler le pneu avec le produit d'obturation et de l'air. Une fois le pneu regonflé, roulez sur une courte distance (environ 6 km [4 mi]) pour bien répartir le produit d'obturation dans le pneu.
- La deuxième étape consiste à vérifier la pression des pneus et à la corriger, au besoin, en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule.

Première étape : Regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur

AVERTISSEMENTS



Ne demeurez pas directement au-dessus de la trousse pendant le gonflage du pneu. Si vous remarquez des bosses ou des déformations dans le flanc du pneu pendant le gonflage, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.



Si le pneu ne se gonfle pas à la pression recommandée en moins de 15 minutes, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.



Ne faites pas fonctionner le moteur pendant l'utilisation de la trousse à moins que le véhicule ne se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Préparation : Stationnez le véhicule en lieu sûr, sur une surface de niveau à l'écart de la circulation.

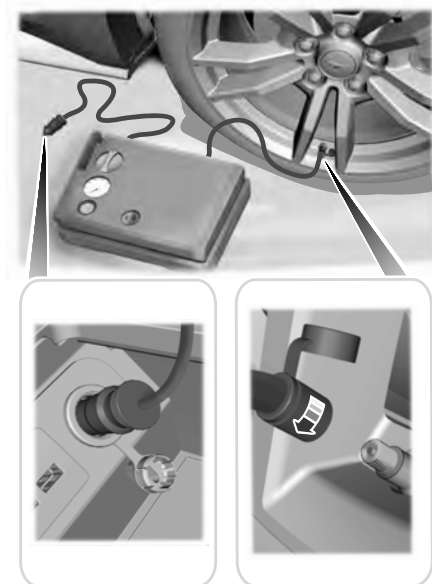
Allumez les feux de détresse. Serrez le frein de stationnement et arrêtez le moteur. Vérifiez si le pneu crevé est endommagé.

Le produit d'obturation contient du latex. Faites preuve de prudence pour éviter toute réaction allergique.

Ne retirez aucun corps étranger qui a crevé le pneu. Si le flanc du pneu est perforé, arrêtez le véhicule et faites appel au Service de dépannage.

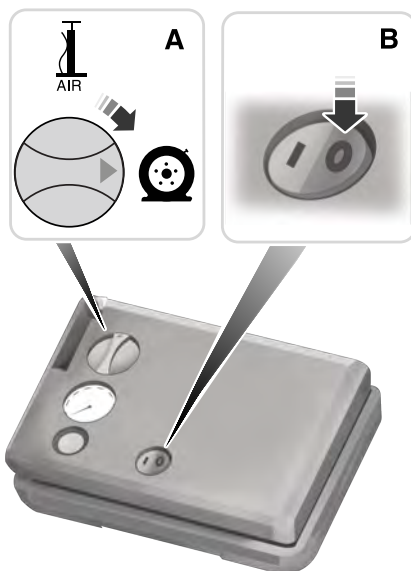
1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Déroulez le flexible à double usage (tube noir) de l'arrière du boîtier de compresseur.
3. Fixez le flexible sur la valve de pneu en tournant le raccord dans le sens des aiguilles d'une montre. Serrez solidement la connexion.

Jantes et pneus



E175979

4. Branchez le câble d'alimentation dans la prise de courant de 12 volts dans le véhicule.
5. Retirez l'étiquette d'avertissement apposée sur le contenant et placez-la sur le dessus du tableau de bord ou au centre de la planche de bord.
6. Faites démarrer le moteur et laissez-le en marche pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.

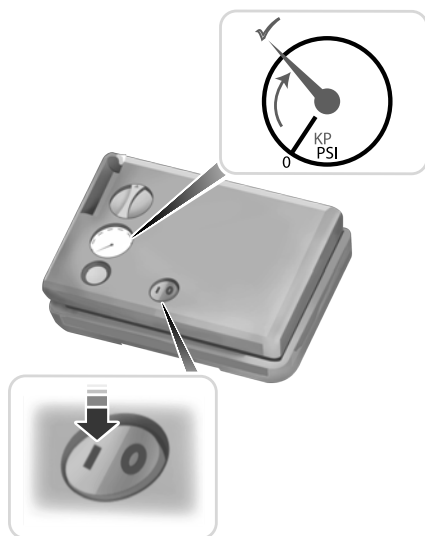


E175981

7. Tournez le sélecteur (A) dans le sens des aiguilles d'une montre en position d'application du produit d'obturation. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur le bouton marche/arrêt (B).
8. Gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de la porte du conducteur. Le manomètre à air peut indiquer une valeur initiale supérieure à la pression de l'étiquette pendant que le produit d'obturation est pompé dans le pneu. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. La lecture du manomètre indique la pression de

Jantes et pneus

gonflage du pneu après environ 30 secondes de fonctionnement. La pression finale du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une indication précise de la pression.



E175982

9. Lorsque la pression de gonflage recommandée est atteinte, mettez la trousse hors fonction, débranchez le câble d'alimentation et détachez le flexible de la valve de pneu. Reposez le bouchon sur la valve de pneu et rangez la trousse à l'endroit approprié.
10. Roulez immédiatement et prudemment sur une distance de 6 km (4 mi) pour répartir uniformément le produit d'obturation dans le pneu. Ne dépassez pas 80 km/h (50 mi/h).

11. Après avoir parcouru 6 km (4 mi), arrêtez le véhicule et vérifiez la pression de gonflage du pneu. Consultez la section Deuxième étape : Vérification de la pression des pneus.

Note : Si vous ressentez des vibrations inhabituelles, si la conduite semble être perturbée ou si vous entendez un bruit en roulant, réduisez votre vitesse, rangez-vous en sécurité sur le bas-côté de la route et faites appel à une dépanneuse.

Note : Ne passez pas à la deuxième étape de cette opération.

Deuxième étape : Vérification de la pression des pneus

AVERTISSEMENTS



Si vous avez effectué la première étape : Regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur, que vous avez injecté du produit d'obturation dans le pneu et que la pression est inférieure à 20 psi (1,4 bar), arrêtez et faites appel à un service de dépannage. Si la pression du pneu est supérieure à 20 psi (1,4 bar), passez à l'étape suivante.



Manipulez et débranchez soigneusement la prise de courant, car elle peut être chaude après l'utilisation.

Vérifiez la pression de vos pneus comme suit :

Jantes et pneus



E175983

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Vissez fermement le flexible du compresseur d'air sur le corps de valve en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
3. Poussez et tournez le cadran dans le sens des aiguilles d'une montre en position d'air.
4. Au besoin, mettez le compresseur en marche et réglez le pneu à la pression de gonflage recommandée indiquée sur l'étiquette du pneu sur la porte du conducteur ou le montant de la porte. La pression finale du pneu doit être vérifiée avec le compresseur hors fonction pour obtenir une indication précise de la pression.
5. Débranchez les tuyaux, réinstallez le bouchon de la soupape sur le pneu et rangez la trousse à l'endroit approprié.

Marche à suivre après l'obturation d'un pneu

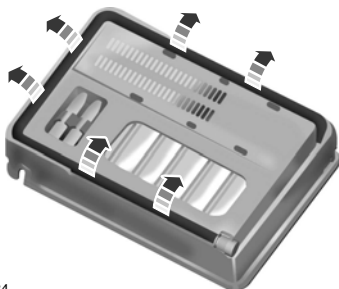
Après avoir utilisé la trousse pour étanchéifier votre pneu, remplacez le contenant de produit d'obturation et le tuyau (flexible) transparent. Procurez-vous le composant d'obturation et les pièces de rechange chez un concessionnaire autorisé de Ford Motor Company ou un détaillant de pneus. Vous pouvez vous

débarrasser des flacons vides à domicile. Toutefois, remettez les résidus liquides de produit d'étanchéité à un concessionnaire autorisé ou détaillant de pneus ou suivez la réglementation locale en matière d'élimination des déchets.

Note : *Après avoir utilisé le produit d'obturation, ne roulez pas à plus de 50 mph (80 km/h) et ne parcourez pas plus de 120 mi (200 km). Inspectez immédiatement le pneu obturé.*

Vérifiez la pression des pneus à tout moment pendant les 120 mi (200 km) en effectuant les opérations mentionnées précédemment dans la deuxième étape : Procédure de vérification de la pression des pneus.

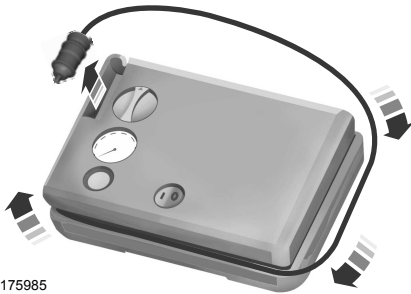
Retrait du contenant de produit d'obturation de la trousse



E175984

1. Déroulez le flexible à double usage (tube noir) du boîtier de compresseur.

Jantes et pneus



E175985

2. Déroulez le cordon d'alimentation.



E175986

3. Retirez le couvercle arrière.



E175987

4. Faites tourner le contenant de produit d'obturation de 90 degrés vers le haut et éloignez-le du boîtier pour le retirer.

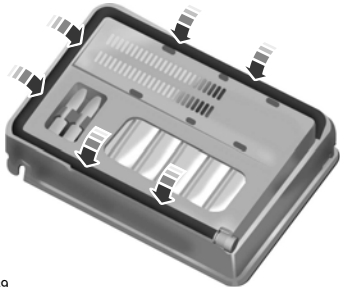
Pose du contenant de produit d'obturation dans la trousse

1. Tout en maintenant le contenant perpendiculaire au boîtier, insérez l'injecteur de produit dans le raccord et poussez-le jusqu'à ce qu'il soit engagé.
2. Faites tourner le contenant de 90 degrés vers le bas dans le boîtier.



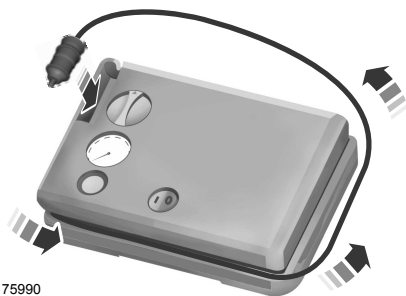
E175988

3. Remettez le couvercle arrière en place.



E175989

4. Enroulez le flexible à double usage (tube noir) dans la rainure sur la partie inférieure du boîtier.



5. Enroulez le cordon d'alimentation autour du boîtier et rangez la fiche d'alimentation des accessoires dans son espace de rangement.

Note : Si vous éprouvez des difficultés pour retirer ou installer le contenant de produit d'obturation, consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir de l'aide.

Assurez-vous de vérifier régulièrement la date de péremption indiquée sur le contenant de produit d'obturation. La date de péremption se trouve sur une étiquette située sur le contenant de produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure de la trousse. Remplacez le contenant de produit d'obturation après quatre ans de non-utilisation.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus



E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Les indices de qualité des pneus se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Usure de bande de roulement 200 Adhérence AA Température A.**

Ces indices de qualité des pneus sont conformes à des normes établies par le ministère des Transports des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type LT, les pneus avec un diamètre nominal

de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ni les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

Indices de qualité des pneus définis par le ministère des Transports des États-Unis : Le ministère des Transports des États-Unis exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les renseignements suivants tels que rédigés par le gouvernement au sujet des indices de qualité des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste. La performance relative d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

AVERTISSEMENT



L'indice d'adhérence d'un pneu se fonde sur des tests de traction avec freinage en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou dans des conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C

AVERTISSEMENT



L'indice de température d'un pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation prolongée à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de performance minimal pour tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme fédérale FMVSS en matière de sécurité des véhicules automobiles N° 139. Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Terminologie applicable aux pneus

***Étiquette de pneu** : étiquette indiquant la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification du pneu (TIN)** : numéro figurant sur le flanc du pneu indiquant la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

***Pression de gonflage** : mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard** : pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : pour les pneus P-métriques 35 psi (2,4 bar) ou 36 psi (2,5 bar) en fonction des dimensions des pneus et pour les pneus métriques 36 psi (2,5 bar). Augmenter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge additionnelle** : pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale plus lourde à 42 psi (2,9 bar). Augmenter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa** : kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***Lb/po²** : livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression du pneu à froid** : pression du pneu d'un véhicule stationné à l'abri des rayons du soleil pendant une heure ou plus, ou avant qu'il ait parcouru 1,6 km (1 mi).

*Pression de gonflage recommandée :

la pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

* **Pied milieu :** élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant

* **Zone du talon du pneu :** zone du pneu à proximité de la jante.

* **Flanc du pneu :** zone entre le talon et la bande de roulement.

* **Bande de roulement du pneu :** zone du périmètre du pneu en contact avec la route lorsque celui-ci est monté sur le véhicule.

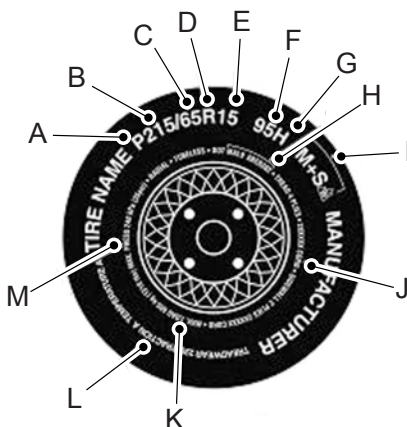
* **Jante :** support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du

pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple).

Jantes et pneus

A. **P :** indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

Note : Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

B. **215 :** indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65 :** indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R :** indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15 :** indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95 :** indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Ces renseignements devraient figurer dans votre manuel du propriétaire. Sinon, veuillez consulter votre détaillant de pneus.

Note : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

G. **H :** correspond à l'indice de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent être utilisés à des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient de 81 mph (130 km/h) à 186 mph (299 km/h). Ces valeurs figurent dans le tableau qui suit.

Note : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Code de vitesse	Indice de vitesse
M	81 mph (130 km/h)
N	87 mph (140 km/h)
Q	99 mph (159 km/h)
R	106 mph (171 km/h)
S	112 mph (180 km/h)
T	118 mph (190 km/h)
U	124 mph (200 km/h)

Jantes et pneus

Code de vitesse	Indice de vitesse
H	130 mph (210 km/h)
V	149 mph (240 km/h)
W	168 mph (270 km/h)
Y	186 mph (299 km/h)

Note : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. Numéro d'identification du pneu (TIN) du ministère des transports des États-Unis : cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e

semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

I. M+S ou M/S : boue et neige, ou

AT : tout terrain, ou

AS : toutes saisons.

J. Composition de la nappe du pneu et matériau utilisé :

indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. Charge maximale : indique la charge maximale en kg et en livres pouvant être transportée par le pneu. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de la porte, près du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. Indices d'usure, d'adhérence et de température :

***Indice d'usure :** l'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins rapidement qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.

***Adhérence :** les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

***Température :** les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

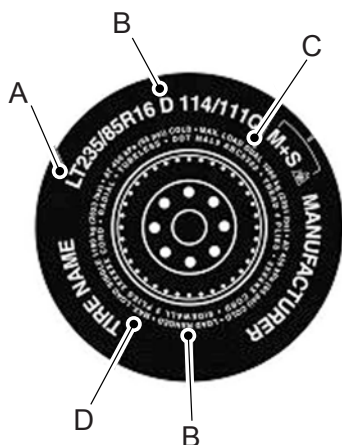
M. Pression de gonflage maximale : indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant du véhicule, indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du

véhicule (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de la porte, à proximité du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant de pneu peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT.

Note : *Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.*



E142544

Les pneus de type LT comportent certaines informations supplémentaires par rapport aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. **LT** : indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. **Charge nominale et limites de gonflage** : indique les capacités de transport de charge du pneu et ses limites de gonflage.

C. **Charge maximale des roues jumelées à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²)** : indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

D. **Charge maximale des roues uniques à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²)** : indique la charge maximale et la pression du pneu lorsqu'un seul pneu est utilisé, ce qui signifie deux pneus (au total) sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Preons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Note : Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression de gonflage recommandée par Ford.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin de garantir des performances et une longévité optimales. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT



Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte soudaine de la maîtrise du véhicule et de causer des blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de la fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de la fermeture de porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se

trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale est la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant, indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de gonflage de 1 psi (7 kPa). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et ajustez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Note : *Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 kilomètre (1 mille), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou en dessous de la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Note : *Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Note : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de valve en place.

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Note : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Pour les mini-pneus de secours de type T, consultez la section Roue de secours de taille différente. Rangez le pneu et maintenez une pression de 60 psi (4,15 bar). Pour les roues de secours conventionnelles et de taille différente, consultez la section Roues de secours de taille différente. Rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) précisée sur l'étiquette des pneus.*

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

Vérification des pneus et des corps de valve

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et corps de valve à la recherche de trous, fissures ou entailles, car cela peut permettre les fuites d'air, et réparez ou remplacez les pneus et les corps de valve, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursoufflure ou aucun autre signe de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité,

ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien du véhicule mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure anormale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui

ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées au point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Domages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des boursoffures de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous observez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent davantage d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Vieillessement

AVERTISSEMENT



Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que les conditions météorologiques, les conditions d'entreposage ou d'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu, même s'il n'a pas été utilisé.

Numéro Numéro d'identification de pneu DOT

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du

pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

Exigences de remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENTS



N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (par exemple pneus P-métriques plutôt que pneus LT-métriques ou pneus toutes saisons plutôt que

AVERTISSEMENTS

pneus tous terrains) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des jantes recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de la fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de la fermeture de porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si les renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves parfois mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert. Pour obtenir plus de renseignements sur le remplacement des pneus, consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

AVERTISSEMENTS



Pour prévenir les risques de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent pas être logés à la pression maximale spécifiée, lubrifiez de nouveau les talons et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la jante est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la jante.
3. Demeurez à au moins 3,66 mètres (12 pi) de l'ensemble jante et pneu.
4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

AVERTISSEMENTS

Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel d'entretien des pneus.

Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un dispositif de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 mètres (12 pi) de l'ensemble roue et pneu.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Les deux pneus avant ou les deux pneus arrière doivent généralement être remplacés ensemble.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut-être endommagé.

Mesures de sécurité

AVERTISSEMENTS



Si votre véhicule est enlisé dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner les roues. Des pneus qui patinent trop rapidement pourraient se rompre et exploser. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

*Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers

*Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques

*Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route

*Ne franchissez pas ou ne heurtez pas de bordures de trottoir en vous stationnant

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence avec laquelle vous conduisez, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez avant tout assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager davantage le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous soupçonnez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez immédiatement votre vitesse. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée en toute sécurité. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour vérifier s'ils sont endommagés. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante peuvent nécessiter un réglage de la géométrie des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Un ensemble jante et pneu mal équilibré peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

Note: *Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les anomalies au besoin avant de permuter les pneus.*

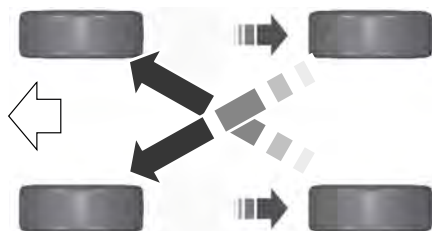
Jantes et pneus

Note : Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Note : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

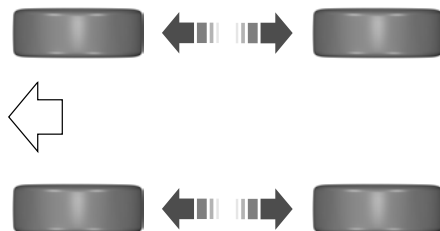
La permutation des pneus à intervalles réguliers (selon les informations d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

Véhicules à traction avant (pneus avant à la gauche du schéma)



E142547

Pneus non-directionnels



E70415

Pneus directionnels

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en procédant à la permutation des pneus.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE

AVERTISSEMENT



La dimension, l'indice de charge et le code de vitesse des pneus d'hiver doivent être identiques à ceux des pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un retournement du véhicule, de même que des blessures graves voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement quatre saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Il n'y a pas de chaînes à neige homologuées pour votre véhicule.

Consultez votre concessionnaire autorisé pour de plus amples renseignements sur les autres méthodes d'antipatinage approuvées par Ford Motor Company.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

AVERTISSEMENT



Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus. Consultez la section Gonflage des pneus du présent chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de maîtrise et de capotage du véhicule ainsi que les risques de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à la pression recommandée.



La pression de gonflage des pneus, incluant celui de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneus sont considérablement sous-gonflés. Pour cette raison, si le

témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devriez immobiliser le véhicule et vérifier vos pneus dès que possible, puis les gonfler à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé de façon importante fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut modifier le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si l'état de sous-gonflage n'allume pas le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est combiné au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler un événement de basse pression des pneus. Des anomalies du système de surveillance de la pression des pneus peuvent survenir pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance

Jantes et pneus

de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de la pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus



E142549

Note : Les quatre roues du véhicule sont munies d'un capteur de pression de pneu situé à l'intérieur de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est masqué par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.

Vous devriez toujours confier le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les données de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour indiquer qu'il faut remplacer le pneu endommagé et réinstaller la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et remonter la roue sur votre véhicule.

Jantes et pneus

Si vous croyez que le système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont

sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de pression des pneus :

Jantes et pneus

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Solution
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la section Gonflage des pneus dans ce chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression recommandée par le fabricant telle que précisée sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Faites remplacer le pneu ou la roue endommagé(e) et réinstallez la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée et que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Témoin clignotant	Roue de secours utilisée	Faites remplacer le pneu ou la roue endommagé(e) et réinstallez la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée dans le présent chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée et que le témoin demeure allumé, contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. En conduite normale, la pression de gonflage des pneus d'une voiture de tourisme peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po²) après un premier démarrage. Si le véhicule est stationné

pendant la nuit et que la température extérieure est considérablement plus basse que celle du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante chute de 17 °C (30 °F). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. Si au moins un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires. Vérifiez la pression de l'air dans les pneus normaux. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Couple de serrage des écrous de roues

AVERTISSEMENT

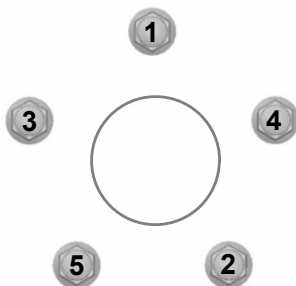


Pendant la pose d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les fixations qui relient le disque au moyeu sont solidement posées, de manière à ne pas obstruer les plans de montage de la jante. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que votre véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise de votre véhicule.

Taille de boulon	N.m (lb/pi)*
M12 x 1,5	100 (135)

*Ces couples de serrage s'appliquent à des boulons et écrous dont les filets sont propres et exempts de rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 kilomètres (100 miles).



E75442

Serrez les écrous de roue dans l'ordre indiqué.



E145950

A Alésage pilote de roue

Vérifiez l'alésage pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR

Moteur	Moteur 2 L ATK iVCT
Cylindrée (po ³)	122
Carburant requis	Indice d'octane minimal de 87
Ordre d'allumage	1-3-4-2
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie (COP)
Rapport volumétrique	12,3:1
Écartement des électrodes	1,3 mm ± 0,05 mm (0,051 po ± 0,002 po)

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT

Composant	Moteur 2,0L ATK iVCT
Élément de filtre à air	FA-1911
Filtre à huile	FL-910-S
Batterie basse tension	BXT-67R
Bougies d'allumage	SP-530
Filtre à air d'habitacle	FP70
Balai d'essuie-glace de pare-brise	WW-29 (côté conducteur) WW-25 (côté passager)
Balai d'essuie-glace arrière	WW-12

Nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire Ford ou sur le site fordparts.com pour l'entretien périodique. Ces pièces respectent ou dépassent les spécifications de Ford et sont spécialement conçues pour votre véhicule. L'utilisation d'autres pièces peut avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité de votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

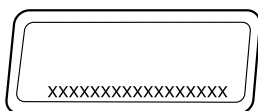
Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies d'allumage. Faites remplacer les bougies selon les intervalles appropriés.

Capacités et spécifications

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

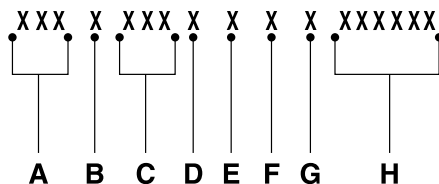
Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.



E142476

Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :



E142477

- A Identification mondiale du constructeur
- B Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs
- C Marque, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
- D Type de moteur
- E Chiffre de contrôle
- F Année-modèle
- G Usine de montage
- H Numéro d'ordre de production

Capacités et spécifications

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXX KG (XXXX LB)

FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB) REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)

XXXXXX/XXXXXX WITH XXXX/XXXXXX WITH

XXXXXX/XXXXXX TIRES XXXX/XXXXXX TIRES

XXXXXX RIMS XXXX RIMS

AT XXXX kPa/XX PSI COLD AT XXXX kPa/XX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX

TYPE: XXXX XXXXX



EXT PNT: XX XXXXX RC: XX DSO: XXXX

WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXX

XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX

XXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXXXX-XX

E167469

Les règlements de la National Highway Traffic Safety Administration exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX GVWR: XXXXX LB/ XXXXX KG

FRONT GAWR: XXXXL REAR GAWR: XXXXLB

XXXXXX WITH XXXXKG WITH

XXXX/XXXXXX TIRES XXXX/XXXXXX TIRES

XXXXXX RIMS XXXX RIMS

AT XXX kPa/XX PSI COLD AT XXX kPa/XX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX

TYPE: XXXX XXXXX



EXT PNT: XX RC: XX DSO: XXXX

WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXX

XXX XX X XX X XXX XXXX

XXXXXXXXXXXX XX XXXX-XXXXXXXX-XX

E142806

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique le code de la boîte de vitesses et la description de la boîte de vitesses.

Description	Code
Boîte de vitesses électronique à variation continue (HF35 eCVT)	J

Capacités et spécifications

Contenances

AVERTISSEMENT



Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles. Seul un technicien qualifié doit effectuer l'entretien du circuit de frigorigène de climatisation.

Élément	Contenance
Huile moteur	4,5 qt (4,3 L)
Liquide de refroidissement du moteur	8,2 qt (7,8 L)
Liquide de refroidissement du moteur (véhicules modèle Energi)	8,8 qt (8,3 L)
Liquide de refroidissement du contrôleur de système de convertisseur	1,1 qt (1 L)
Liquide de frein	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile de boîte de vitesses automatique*	4,8 qt (4,5 L)
Liquide lave-glace	Remplir au besoin
Réservoir de carburant	13,5 gal (51,1 L)
Réservoir de carburant (véhicules modèle Energi)	14 gal (53 L)
Frigorigène de climatisation	1,63 lb (0,74 kg)
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation	5,2 fl oz (153,8 ml)

*Contenance approximative à vide. La quantité réelle peut varier lors des vidanges d'huile.

Capacités et spécifications

Spécifications

Liquides

Nom	Spécification
Huile moteur : Huile moteur semi-synthétique SAE 0W-20 Motorcraft XO-5W30-QSP	WSS-M2C947-A
Liquide de refroidissement moteur (États-Unis) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué Motorcraft de couleur orange CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein hautes performances pour véhicules automobiles DOT 4 à basse viscosité (LV) Motorcraft PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour boîte de vitesses automatique (États-Unis) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft XT-10-QLVC	WSS-M2C938-A MERCON LV
Huile pour boîte de vitesses automatique (Canada) : Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON LV Motorcraft CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON LV
Liquide lave-glace (États-Unis) : Liquide lave-glace concentré de haute qualité Motorcraft avec agent amérissant ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace (Canada) : Liquide de lave-glace de haute qualité Motorcraft CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatisation (É.-U.) : Frigorigène R-134a Motorcraft YN-19	WSH-M17B19-A
Frigorigène de climatisation (Canada) : Frigorigène R-134a Motorcraft CYN-16-R	WSH-M17B19-A

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Huile pour compresseur frigorifique de climatisation : Huile pour compresseur de climatisation électrique Motorcraft YN-32	—
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft XL-5	ESB-MIC93-B
Barillet de serrure (États-Unis) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	--
Barillet de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	--

Si vous utilisez une huile et des liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites, cela peut entraîner :

- Des dommages aux composants qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;
- Des périodes plus longues de lancement du moteur;
- Des niveaux d'émissions polluantes accrus;
- Un rendement réduit du moteur;
- Une augmentation de la consommation de carburant;
- Une diminution de l'efficacité du freinage.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'huile moteur Motorcraft. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft, utilisez une huile moteur avec une viscosité recommandée conforme aux exigences API SN et portant la marque de certification API pour moteurs à essence. N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732

Une huile portant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du Comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur car ils sont inutiles et pourraient causer au moteur des dommages qui ne seraient peut-être pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Capacités et spécifications

Note : *Ford recommande d'utiliser le liquide de frein hautes performances DOT 4 à basse viscosité (LV) ou un équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut nuire aux performances du système de freinage et ne pas répondre aux exigences de performances de Ford. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par la saleté, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières peut entraîner des dommages au circuit de freinage et éventuellement sa défaillance.*

Note : *Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile pour boîte de vitesses MERCON LV ne doivent utiliser aucune autre huile. L'utilisation de toute autre huile peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses.*

GÉNÉRALITÉS

Fréquences radio et facteurs pouvant avoir un impact sur la réception radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission » (FCC). Ces fréquences sont :

- AM : 530, 540-1 700, 1 710 kHz
- FM : 87,9-107,7, 107,9 MHz

Facteurs pouvant avoir un impact sur la réception radio	
Distance et puissance du signal	Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez un relais de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

Renseignements sur les disques compacts et le lecteur de disques compacts

Note : Les lecteurs de disques compacts lisent des disques compacts audio commerciaux de 12 centimètres (4,75 pouces) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

Note : N'insérez pas de disque compact avec étiquette en papier gravée à domicile (adhésive) dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Utilisez un feutre indélébile au lieu d'une étiquette adhésive sur vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter un concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Note : N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'un film contre les rayures.

Saisissez toujours les disques par leur pourtour uniquement. Utilisez uniquement un produit de nettoyage homologué pour nettoyer les disques compacts. Pour essuyer les disques, procédez du centre vers le bord. N'effectuez pas de mouvements circulaires.

Chaîne audio

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

Structure des pistes et des dossiers MP3 et WMA

Les chaînes audio en mesure de reconnaître et de lire les pistes individuelles et les structures de dossiers MP3 et WMA fonctionnent comme suit :

- Il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 et WMA : le mode piste MP3 et WMA (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3 et WMA.
- Le mode piste MP3 et WMA ignore toute structure de dossiers sur le disque MP3 ou WMA. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 et WMA du disque (dénotée par l'extension de fichier MP3 ou WMA) de T001 à T255. Le nombre maximal de fichiers MP3 et WMA qui peuvent être lus dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.
- Le mode dossier MP3 et WMA représente une structure de dossiers composée d'un seul niveau de dossiers. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 et WMA du disque (dénotées par l'extension de fichier MP3 ou WMA) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3 et WMA, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disque à un seul niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3 et WMA, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures créées. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que MP3 et WMA), seuls

les fichiers portant l'extension MP3 et WMA sont lus, les autres sont ignorés. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 ou WMA pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers MP3 et WMA sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers MP3 et WMA du dossier en cours.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : AM/FM/CD/SYNC

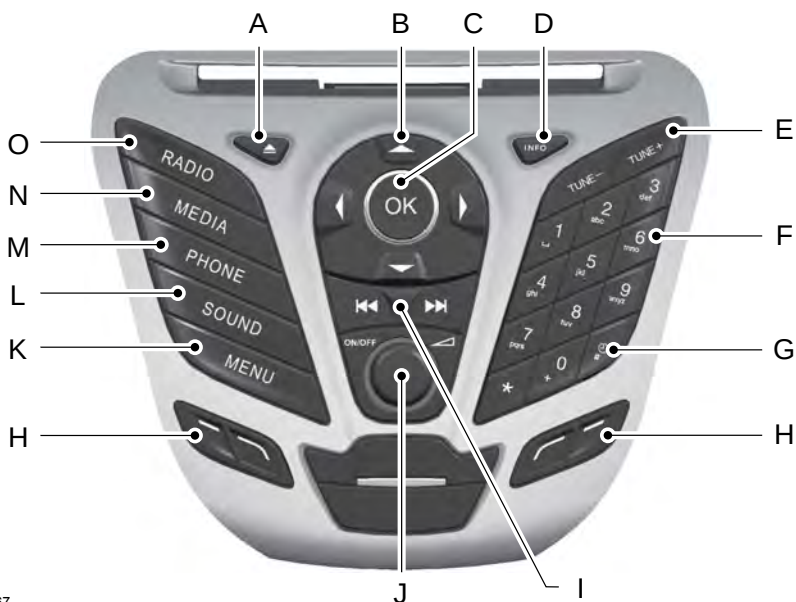
AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Note : Vous pouvez utiliser votre chaîne audio jusqu'à une heure après avoir coupé le contact. Appuyez sur le bouton **ON/OFF** (mise en fonction ou hors fonction) pour commander la chaîne lorsque le contact est coupé. Le système passe automatiquement hors fonction après une heure.

Chaîne audio



E162867

- A EJECT (éjecter) :** Appuyez sur cette touche pour éjecter un CD.
- B Flèches du curseur :** Appuyez sur ces touches pour faire défiler les menus disponibles.
- C OK :** Appuyez sur cette touche pour confirmer les sélections de menu.
- D INFO :** Appuyez sur cette touche pour accéder à des renseignements complémentaires selon la source sélectionnée.
- E TUNE :** En mode radio, appuyez sur cette touche pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences.
- F Clavier numérique :** En mode radio, mémorisez et rappelez vos stations de radio préférées. Pour mémoriser une station de radio, syntonisez la station, puis maintenez une touche de présélection enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. En mode lecteur de disques compacts, sélectionnez une piste. En mode téléphone, entrez un numéro de téléphone.
- G CLOCK (horloge) :** Si le mode téléphone n'est pas activé, appuyez sur cette touche pour afficher l'horloge.
- H Touches de fonction :** Sélectionnez différentes fonctions de la chaîne audio selon le mode sélectionné (par exemple radio ou lecteur CD).

Chaîne audio

- I **Recherche automatique, avance et retour rapides :** En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez sur cette touche. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle capte dans cette direction. En mode CD, appuyez pour sélectionner la piste précédente ou suivante. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour lire la piste actuelle en avance rapide.
- J **VOL (volume) et ON/OFF :** Appuyez sur cette touche pour mettre le système sous et hors fonction. Tournez pour régler le volume.
- K **MENU :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux différentes fonctions de la chaîne audio. Consultez la section **Structure de menu** plus loin dans ce chapitre.
- L **SOUND :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux paramètres suivants : aiguës, médiums, graves, équilibre avant-arrière ou équilibre gauche-droit. Servez-vous des flèches vers le haut et vers le bas pour sélectionner les divers paramètres. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches vers la gauche et vers la droite pour modifier les paramètres. Appuyez sur **OK** pour confirmer ou sur **MENU** pour quitter. Les réglages de son peuvent être établis indépendamment pour chaque source audio.
- M **PHONE :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions téléphoniques de SYNC. Consultez votre livret de renseignements SYNC.
- N **MEDIA :** Appuyez sur cette touche pour ouvrir le menu de source média. En appuyant plusieurs fois, vous pouvez passer à la lecture d'un CD, à un appareil de média SYNC ou faire défiler les sources média à l'aide des touches fléchées. Appuyez sur OK pour sélectionner une source.
- O **RADIO :** Appuyez sur cette touche à plusieurs reprises pour sélectionner une bande radio. Maintenez-la enfoncée pour sélectionner la fonction de mise en mémoire automatique. Appuyez pour revenir à l'écran principal de la bande radio active.

Chaîne audio

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : CHÂÎNE AM/FM DE HAUT NIVEAU AVEC LECTEUR DE DISQUES COMPACTS

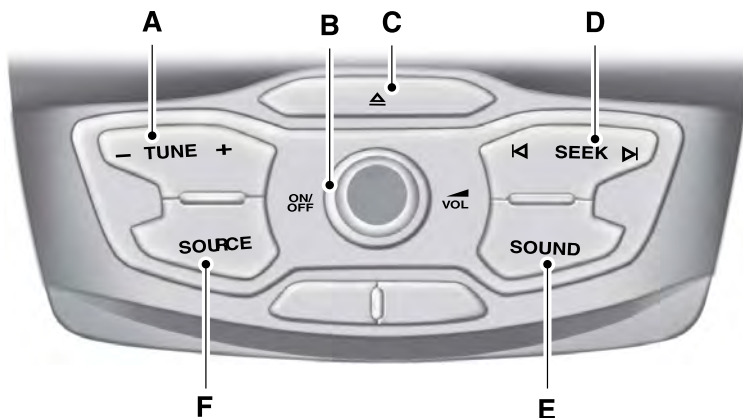
AVERTISSEMENT



Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur relatives à l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Note : La fente pour CD se trouve directement au-dessus de l'écran tactile.

Note : Le système à écran tactile commande la plupart des fonctions audio. Consultez votre livret de renseignements SYNC.



E143843

Chaîne audio

- A **TUNE :** En mode radio, appuyez sur cette touche pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences. En mode SIRIUS, appuyez sur cette touche pour trouver la station disponible précédente ou suivante de la radio satellite.
- B **VOL (volume) et ON/OFF :** Appuyez sur cette touche pour mettre la chaîne audio sous et hors fonction. Tournez pour régler le volume.
- C **EJECT (éjecter) :** Appuyez sur cette touche pour éjecter un CD.
- D **Recherche automatique, avance et retour rapides :** En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez sur cette touche. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle capte dans cette direction. En mode SIRIUS, appuyez sur cette touche pour sélectionner la prochaine ou la précédente station disponible de la radio satellite. Si une catégorie spécifique est sélectionnée (par exemple jazz, rock ou informations), utilisez cette touche pour trouver la prochaine ou la précédente station dans la catégorie sélectionnée. En mode CD, appuyez pour sélectionner la piste précédente ou suivante. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour lire la piste actuelle en avance rapide.
- E **SOUND :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux paramètres suivants : aiguës, médiums, graves, équilibre avant-arrière ou équilibre gauche-droit.
- F **SOURCE :** Appuyez pour accéder à différents modes audio, par exemple AM, FM et CD.

Chaîne audio

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : SONY AM/FM/CD

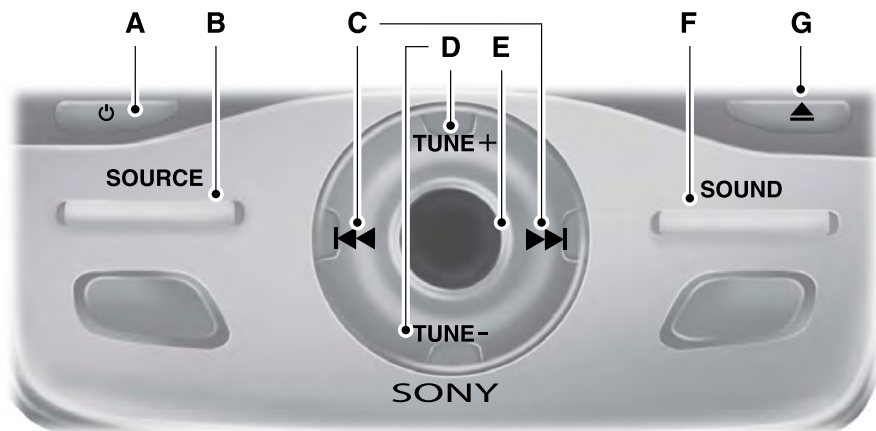
AVERTISSEMENT



Le manque d'attention au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur relatives à l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Note : La fente pour CD se trouve directement au-dessus de l'écran tactile.

Note : Le système à écran tactile commande la plupart des fonctions audio. Consultez votre livret de renseignements SYNC.



E143844

Chaîne audio

- A **Marche/arrêt :** Appuyez sur cette touche pour mettre la chaîne audio sous et hors fonction.
- B **SOURCE :** Appuyez pour accéder à différents modes audio, par exemple AM, FM et CD.
- C **Recherche automatique, avance et retour rapides :** En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez sur cette touche. La chaîne s'arrête à la première station qu'elle capte dans cette direction. En mode SIRIUS, appuyez sur cette touche pour sélectionner la prochaine ou la précédente station disponible de la radio satellite. Si une catégorie spécifique est sélectionnée (par exemple jazz, rock ou informations), utilisez cette touche pour trouver la prochaine ou la précédente station dans la catégorie sélectionnée. En mode CD, appuyez pour sélectionner la piste précédente ou suivante. Appuyez et maintenez cette touche enfoncée pour lire la piste actuelle en avance rapide.
- D **TUNE :** En mode radio, appuyez sur cette touche pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences. En mode SIRIUS, appuyez sur cette touche pour trouver la station disponible précédente ou suivante de la radio satellite.
- E **Volume :** Tournez ce bouton pour régler le volume.
- F **SOUND :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux paramètres suivants : aiguës, médiums, graves, équilibre avant-arrière ou équilibre gauche-droit.
- G **EJECT (éjecter) :** Appuyez sur cette touche pour éjecter un CD.

Structure de menu

Note : *En fonction du système, l'affichage de certaines options peut différer légèrement.*

Appuyez sur **MENU**.

Appuyez sur les flèches haut et bas pour parcourir les options.

Appuyez sur la flèche droite pour entrer dans un menu. Appuyez sur la flèche gauche pour quitter un menu.

Appuyez sur **OK** pour confirmer une sélection.

Chaîne audio

Radio	
MANUAL TUNE (syntonisation manuelle)	Utilisez les flèches gauche et droite pour parcourir la bande de fréquences vers le haut ou vers le bas.
SCAN (balayage)	Sélectionnez cette option pour écouter un bref extrait de toutes les stations de radio disponibles.
AST (mise en mémoire automatique)	Sélectionnez cette option pour mémoriser les six stations locales les plus puissantes disponibles sur les bandes de fréquences AM 2 et FM 2.
PTY/SET CATEGORY (définir la catégorie)	Sélectionnez cette option pour que le système recherche certaines catégories de musique (rock, pop ou country, par exemple).
RBDS/RDS (signal numérique de diffusion radio ou radiocommunication de données)	Sélectionnez cette option pour afficher des données de radiodiffusion supplémentaires, si celles-ci sont disponibles. Cette fonction est désactivée par défaut. Le système RBDS doit être activé pour que vous puissiez définir une catégorie.

SIRIUS	
SCAN (balayage)	Sélectionnez cette option pour écouter un bref extrait de toutes les stations de radio disponibles.
SHOW ESN (afficher n° ESN)	Sélectionnez cette option pour afficher votre numéro de série électronique de radio satellite (ESN). Vous avez besoin de ce numéro lorsque vous communiquez avec Sirius pour activer, modifier ou faire un suivi de votre compte.
CHANNEL GUIDE (guide des stations)	Sélectionnez cette option pour afficher les chaînes de radio satellite disponibles. Appuyez sur OK pour ouvrir une liste des options suivantes pour cette station : TUNE CHANNEL (syntoniser la station), SKIP CHANNEL (sauter la station) ou LOCK CHANNEL (verrouiller la station). Lorsque vous sautez ou verrouillez une station, vous ne pouvez y accéder qu'en appuyant sur le bouton Direct, puis en saisissant le numéro de la station. Vous aurez besoin de votre PIN pour verrouiller et déverrouiller une station.

Chaîne audio

SIRIUS

SET CATEGORY (définir la catégorie)	Sélectionnez cette option pour afficher les catégories de stations (pop, rock ou informations, par exemple). Si vous sélectionnez une catégorie, les fonctions de recherche et de balayage ne s'arrêtent que sur les stations de cette catégorie.
ALERTS (Alertes)	Sélectionnez cette option pour désactiver ou activer des alertes concernant des plages musicales, des artistes ou des équipes. Le système vous alerte lorsque la catégorie sélectionnée est diffusée sur une autre station. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 20 alertes.
UNLOCK ALL STATIONS (déverrouiller toutes les stations)	Permet de déverrouiller les stations précédemment verrouillées à l'aide de votre code NIP.
SKIP NO STATIONS (ne sauter aucune station)	Permet d'accéder à toutes les stations que vous sautiez auparavant.
PARENTAL LOCK (PIN) (contrôle parental [NIP])	Sélectionnez cette option pour créer un code NIP qui permet de verrouiller ou de déverrouiller des stations. Votre code NIP initial est 1234.

Réglages audio

SPD. COMP. VOL. (volume asservi à la vitesse)	Cette fonction ajuste automatiquement le volume pour compenser les bruits générés par la vitesse et le vent. Vous pouvez régler le système de 0 à +7.
Sound (Son)	Sélectionnez cette fonction pour accéder aux réglages des aigus, des médiums, des graves et des balances avant-arrière ou gauche-droite.
OCCUPANCY MODE (mode de distribution du son)	Sélectionnez cette option pour optimiser la qualité sonore en fonction de la position du siège choisie.
RBDS/RDS (signal numérique de diffusion radio ou radiocommunication de données)	Sélectionnez cette option pour afficher des données de radiodiffusion supplémentaires, si celles-ci sont disponibles. Cette fonction est désactivée par défaut. Le système RBDS doit être activé pour que vous puissiez définir une catégorie.
DSP (traitement numérique du signal)	Choisissez entre les modes stéréo.

Chaîne audio

CD SETTINGS (réglages en mode lecteur de CD)

SCAN ALL (balayage de toutes les pistes)	Sélectionnez cette option pour effectuer un balayage de toutes les sélections de disque.
SCAN FOLDER (balayage du dossier)	Sélectionnez cette option pour balayer tous les morceaux dans le dossier MP3 actuel.
CD COMPRESSION (compression de disque compact)	Sélectionnez cette option pour uniformiser les passages musicaux forts et ceux moins forts afin d'homogénéiser le volume d'écoute.

Réglages de l'horloge

SET TIME (réglage de l'heure)	Sélectionnez cette option pour régler l'heure.
SET DATE (réglage de la date)	Sélectionnez cette option pour régler la date du calendrier.
24H MODE (mode 24 h)	Sélectionnez cette option pour afficher l'heure en mode 12 ou 24 heures.

Paramètres d'affichage

DIMMING (réglage d'intensité)	Sélectionnez cette option pour modifier la luminosité de l'affichage.
LANGUAGE (langue)	Sélectionnez cette option pour afficher la langue en anglais, français ou espagnol.
TEMP. SETTING (réglage de la température)	Sélectionnez cette option pour afficher la température extérieure en degrés Fahrenheit ou Celsius.

RADIO NUMÉRIQUE

Note : Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles sur tous les marchés.

La technologie radio HD Radio constitue l'évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions

analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements, et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le site www.hdradio.com.

Chaîne audio

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu HD Radio, vous pourrez remarquer le logo HD Radio à l'écran. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM seulement s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les nombres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numérique. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Lorsque des émissions HD Radio sont diffusées, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

- La fonction **Balayage** permet d'écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction est toujours accessible lorsque la réception HD Radio est activée, mais elle ne balaie pas les stations HD2 à HD7. Le logo HD peut s'afficher si une station diffuse en numérique.
- Les **touches de présélection** permettent d'enregistrer une station active comme station programmée. Appuyez sur une touche de présélection et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli au terme de la mémorisation. En passant à une station programmée HD2 ou HD3, le son est coupé avant la lecture du son numérique puisque le système doit réacquérir le signal numérique.

Note : Comme pour toute autre station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.

Chaîne audio

Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD

Problèmes possibles de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station à diffusion multiple et que vous êtes à la limite du rayon de diffusion, la station passe en mode de sourdine en raison de la faiblesse du signal de réception.
	Si vous écoutez la chaîne HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des stations multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Lorsque le récepteur a confirmé qu'il s'agissait d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes constatés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de la précision des champs de données.

Chaîne audio

Problèmes possibles relatifs aux stations		
Problème	État	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le problème de réception peut se résoudre à mesure que vous roulez.
Le son est coupé lorsque vous sélectionnez HD2 ou HD3, une touche de présélection multidiffusion ou Syntonisation directe .	La station multidiffusion est indisponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois décodée, l'audio est disponible.	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal. Attendez que l'audio rede-vienne disponible.
Impossible d'accéder à la station de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station présélectionnée ou la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de réception actuelle.	Aucune intervention n'est nécessaire. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel.
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune donnée textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire de contact disponible sur le site Web mentionné ci-après. *
Aucune station HD2 à HD7 trouvée lorsque la touche Balaye est enfoncée.	La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche Balaye .	Aucune intervention n'est nécessaire. Il s'agit d'un comportement normal.

* http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences

Chaîne audio

La technologie HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. Brevets aux États-Unis et dans d'autres pays. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de iBiquity Digital Corp. Ford et iBiquity Digital Corp. ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être changé, complété ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

RADIO PAR SATELLITE (Selon l'équipement)

SIRIUS® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir plus de renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Note : Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.

Facteurs de réception du signal radio satellite

Anomalies potentielles de réception de radio satellite	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Relief	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique « ACQUISITION... » pour indiquer l'interférence et que la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Chaîne audio

Service de radio satellite SIRIUS®

Note : *SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes données et la modification des tarifs, en tout moment et avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.*



E142593

La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des bulletins météo, des renseignements sur la circulation et des programmes de divertissement. Le système de radio

satellite SIRIUS installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de la radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SIRIUS au 1-888-539-7474.

Numéro de série électronique de la radio satellite

Vous avez besoin du numéro de série électronique de votre radio satellite pour l'activation, la modification et le suivi de votre compte de radio satellite. En mode de radio satellite, syntonisez le canal 0.

Dépannage

Message	Description	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à un concessionnaire autorisé.
Canal non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une autre touche de présélection.

Chaîne audio

Message	Description	Mesure à prendre
Désinscription canal	Votre abonnement n'inclut pas cette chaîne.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne ou syntonisez une autre chaîne.
Pas de signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Quest? Appelez 1-888-539-7474	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez SIRIUS au 1 888 539-7474 pour résoudre les questions d'abonnement.
Aucune station detect. Vérif. guide canaux	Toutes les chaînes dans la catégorie sélectionnée sont ignorées ou verrouillées.	Servez-vous du guide des chaînes pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour cette chaîne.
Abonnement mis à jour	SIRIUS a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

Chaîne audio

PORT USB (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

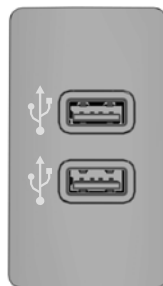


E205592

La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Consultez votre livret de renseignements SYNC.

CENTRALE MULTIMÉDIA (Selon l'équipement)

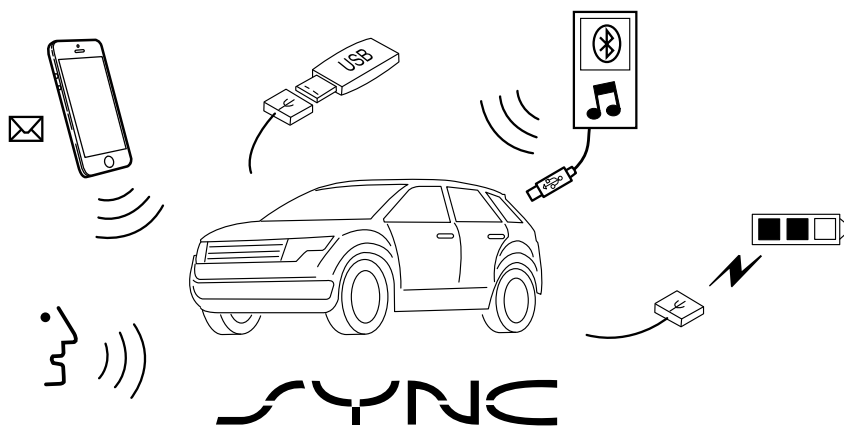
Vous pouvez placer la centrale multimédia à l'intérieur de la console centrale ou sur la planche de bord.



E211463

Consultez votre livret de renseignements SYNC.

GÉNÉRALITÉS



E198355

Le SYNC est un système de communications à bord du véhicule qui interagit avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portable. Ce système vous permet :

- D'effectuer et de recevoir des appels.
- D'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portable.
- D'utiliser les fonctions Assistance 911, Bilan du véhicule et Services* SYNC (circulation, directions et information).
- D'utiliser les applications telles que Stitcher au moyen de SYNC AppLink.

- D'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen de commandes vocales.
- D'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté.
- D'envoyer un message texte.
- D'utiliser le système de reconnaissance vocale avancé.
- De recharger votre appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

*Ces fonctions ne sont pas disponibles dans tous les marchés et nécessitent une activation.

**La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assurez-vous de consulter le manuel de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC.

Soutien

L'équipe d'assistance SYNC est à votre service pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8h30 à 21h00, HNE.

Le dimanche, de 10h30 à 19h30, HNE

Aux États-Unis, composez le
1 800 392 3673.

Au Canada, composez le 1 800 565 3673.

Les heures peuvent être modifiées en raison des jours fériés.

Compte de propriétaire SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte de propriétaire SYNC?

- Activer Bilan du véhicule et consulter les bilans en ligne.
- Activer les Services* SYNC sur abonnement et personnaliser vos points d'intérêt et destinations favorites.
- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers téléchargements logiciels disponibles pour SYNC.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.

Restrictions au sujet de la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 3 mph (5 km/h).

Renseignements relatifs à la sécurité

AVERTISSEMENT



La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Pendant l'utilisation de SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments ni à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, car ils risqueraient d'être endommagés. Consultez le manuel de votre appareil pour plus de renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté au SYNC, le système crée un profil dans votre véhicule qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir plus de fonctions et pour améliorer le fonctionnement de l'appareil cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. De plus, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia pris en charge. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer un éventuel problème.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal d'activité resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous décidez de ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous recommandons que vous exécutiez une réinitialisation générale pour effacer toutes les données enregistrées.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial et un accès au module SYNC du véhicule. Ford Motor Company et Ford Canada ne liront pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal.

Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour obtenir plus de renseignements sur la confidentialité, consultez les chapitres qui traitent du service Assistance 911, du bilan du véhicule, de la circulation, des directions et de l'information.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Cet équipement vous permet de commander de nombreuses fonctions au moyen de commandes vocales. Vous pouvez ainsi garder les mains sur le volant et concentrer votre attention sur la route.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle de votre véhicule est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent occasionné par une glace ouverte et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir appuyé sur la touche de commande vocale, attendez que la tonalité se fasse entendre et que le message « Écoute » apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre le système en appuyant sur la touche de commande vocale.

Démarrage d'une session vocale



Pour lancer une session de commande vocale, appuyez sur la touche de commande vocale des commandes au volant. Voir

Utilisation de la reconnaissance vocale (page 341).

À l'invite, vous pouvez énoncer l'une des instructions suivantes :

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Système audio Bluetooth	Écouter de la musique en continu depuis votre téléphone.
Annuler	Annuler la commande en cours.
(applications [[pour] (téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile)] [téléphone mobile portable téléphone portable GSM téléphone mobile] apps) (applications mobiles)	Accéder aux applications mobiles.
Téléphone	Passer des appels.
USB [1]	Accéder à l'appareil relié au port USB.
Bilan du véhicule	Obtenir un rapport sur l'état du véhicule.
Paramètres de la voix Préférences de la voix	Régler les niveaux d'interaction et de rétroaction vocales.
Aide	Entendre une liste des commandes vocales disponibles pour le mode en cours.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (annuler | arrêter | quitter) s'affiche, vous énoncez : annuler ou arrêter ou quitter.

Vous devez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, lorsque Mobile (apps | applications) s'affiche, vous devez énoncer : mobile suivi de apps ou applications.

Vous n'avez pas à énoncer les mots qui apparaissent entre crochets. Par exemple, lorsque (USB [clé] | IPOD | MP3 [lecteur]) s'affiche, vous pouvez énoncer : USB ou clé USB.

Note : Les Services* SYNC et le Bilan du véhicule sont uniquement disponibles aux États-Unis.

Interaction et rétroaction du système

L'équipement fournit de l'information par le biais de tonalités, de messages-guides, de questions et de confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (paramètres de commande vocale). Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour augmenter ou diminuer le nombre de directives et de rétroaction.

Le réglage par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter l'utilisation initiale du système. Vous pouvez modifier ces réglages en tout temps.

Réglage du niveau d'interaction



Pour lancer une session de commande vocale, appuyez sur la touche de commande vocale des commandes au volant. Voir

Utilisation de la reconnaissance vocale (page 341).

À l'invite, énoncez ce qui suit :

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Paramètres de la voix Préférences de la voix	
Suivi de l'une des commandes suivantes :	
Mode interactif standard	Fournir une interaction et un guidage plus détaillés.
Mode interactif avancé	Fournir moins d'interaction sonore et plus de messages-guides par tonalité.

Le système passe par défaut au mode d'interaction standard.

Les messages-guides de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande, ou lorsque plusieurs réponses possibles sont disponibles relatives à votre demande. Par exemple, le système pourrait dire : « Téléphone, est-ce exact? » S'il n'est pas en fonction, le système interprète au mieux ce que vous avez demandé et peut vous inviter à confirmer les réglages.

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Invites de confirmation désactivées	Deviner au mieux ce que vous souhaitez; il peut dans certains cas vous demander de confirmer les paramètres.
Invites de confirmation activées	Clarifier votre commande vocale par une courte question.

Lorsque le niveau de certitude du système est analogue à celui de plusieurs options, il crée des listes de descripteurs en fonction de votre commande vocale. À la mise en fonction, le système peut vous offrir jusqu'à quatre possibilités et vous inviter à préciser.

Par exemple, « Dites 1 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay à son domicile. Dites 2 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay sur son téléphone mobile. Dites 3 après la tonalité pour appeler Jeanne Tremblay à son domicile ». Ou, « Dites 1 après la tonalité pour lire Jean Tremblay. Dites 2 après la tonalité pour lire Jeanne Tremblay ».

Commande vocale	Si vous voulez que le système effectue ce qui suit
Listes des candidats du support désactivées	Interpréter au mieux à partir de la liste de descripteurs multimédias. Peut tout de même vous poser des questions.
Listes des candidats du support activées	Clarifier votre commande vocale à propos des descripteurs multimédias.
Listes des candidats du téléphone désactivées	Interpréter au mieux à partir de la liste de descripteurs téléphoniques. Peut tout de même vous poser des questions.
Listes des candidats du téléphone activées	Clarifier votre commande vocale à propos des descripteurs téléphoniques.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge une variété de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies à la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire. Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Réponse à un appel entrant
- Terminaison d'un appel.
- Utilisation du mode de confidentialité
- Composition d'un numéro
- Recomposition
- Avis d'appel en attente
- Identité de l'appelant

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone cellulaire, consultez le manuel de votre téléphone cellulaire et visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Couplage initial du téléphone

Note : SYNC peut prendre en charge le téléchargement d'environ 1 000 entrées maximales par téléphone cellulaire compatible Bluetooth.

Note : Assurez-vous d'établir le contact et de mettre la radio en fonction. Mettez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**) (boîte de vitesses automatique) ou en position point mort avec le frein de stationnement serré (boîte de vitesses manuelle).

Note : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.

Le couplage de votre téléphone avec SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de passer et de recevoir des appels en mode mains libres.

Appuyez sur la touche du téléphone. Lorsque l'écran affiche un message indiquant qu'aucun téléphone n'est couplé, procédez comme suit :

Message	Mesure à prendre et description
AUCUN TÉL.	Appuyez sur la touche OK .
DÉTECT SYNC	1. Appuyez sur la touche OK. 2. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Reportez-vous au besoin au manuel de votre téléphone. 3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par SYNC sur l'écran de la radio. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) et le téléchargement de votre répertoire.

Couplage d'autres téléphones cellulaires

Note : Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.

Note : Assurez-vous d'établir le contact et de mettre la radio en fonction. Mettez la boîte de vitesses en position de stationnement (**P**) (boîte de vitesses automatique) ou en position point mort avec le frein de stationnement serré (boîte de vitesses manuelle).

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre
PARAM TÉLÉPH	Appuyez sur la touche OK .
APPAREIL BT	Appuyez sur la touche OK .
AJOUT APP.	Appuyez sur la touche OK . Lorsque le message suivant s'affiche à l'écran.
DÉTECT SYNC	1. Appuyez sur la touche OK. 2. Mettez votre téléphone en mode découverte Bluetooth. Reportez-vous au besoin au manuel de votre téléphone. 3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par SYNC sur l'écran de la radio. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

Le système génère ensuite des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le téléphone avec lequel SYNC tente automatiquement de se relier en premier lors du démarrage du véhicule) ou le téléchargement de votre répertoire.

Commandes vocales de téléphone

Appuyez sur le pictogramme de commande vocale et dites :

Commandes vocales
Téléphone
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes.
Historique des appels entrants
Historique des appels manqués
Historique des appels sortants
Répertoire ____
Répertoire ____ domicile

Commandes vocales
Répertoire ____ travail
Répertoire ____ bureau
Répertoire ____ cellulaire

____ est une liste dynamique qui doit être le nom de l'un de vos contacts de votre répertoire. Par exemple, vous pouvez dire « Appeler Maman ».

Vous pouvez aussi énoncer l'une des commandes suivantes :

Commande vocale
Appeler ____
Appeler ____ à son domicile
Appeler ____ au travail
Appeler ____ au bureau

Commande vocale
Appeler ___ sur le mobile
Appeler ___ À un autre numéro
Composer

Aucune de ces commandes n'est disponible si l'information de votre téléphone cellulaire n'est pas complètement téléchargée à l'aide de Bluetooth.

___ est une liste dynamique qui doit être le nom de l'un de vos contacts de votre répertoire. Par exemple, vous pouvez dire « Appeler Maman ».

Les commandes suivantes sont uniquement disponibles lors d'appels actifs :

Commandes vocales
Aller à la section confidentialité
En attente
Joindre

Commandes du menu du téléphone

Pour accéder au menu du téléphone au moyen de commandes vocales, appuyez sur la touche de commande vocale puis, à l'invite, dites :

Commande vocale
Menu [du téléphone]
Vous pouvez ensuite énoncer l'une des commandes suivantes :
Connexions [du téléphone] Connexions [au support] Connexions [Bluetooth]

Commande vocale
[Message de] Notification des paramètres [du téléphone] activée
[Message de] Notification des paramètres [du téléphone] désactivée
[Définir les] Paramètres de sonnerie [du téléphone]
[Définir les] Paramètres de la sonnerie 1 [du téléphone]
[Définir les] Paramètres de la sonnerie 2 [du téléphone]
[Définir les] Paramètres de la sonnerie 3 [du téléphone]
Paramètres de la sonnerie [du téléphone] désactivés
Batterie
Nom du téléphone
Signal
Boîte de réception des messages texte
Envoyer [nouveau] message texte

Vous n'avez pas besoin d'énoncer le mot entre parenthèses pour que le système comprenne votre commande.

Note: *Pour quitter le mode de composition, maintenez la touche de téléphone enfoncée ou appuyez sur MENU pour accéder au menu TÉLÉPHONE.*

Commandes du répertoire

Lorsque vous demandez à SYNC d'accéder à un contenu, par exemple à nom ou à un numéro dans le répertoire, l'information demandée s'affiche à l'écran.

Établissement d'un appel

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Appeler ____	Cette commande n'est disponible que lorsque le téléchargement de l'information téléphonique au moyen de Bluetooth est terminé.
Composer	À utiliser pour entrer un numéro de téléphone chiffre par chiffre.
Lorsque le système confirme le numéro, énoncez l'une des commandes suivantes :	
Composer	Pour confirmer le numéro et passer l'appel.
Supprimer	Pour effacer le dernier chiffre énoncé. Vous pouvez aussi appuyer sur la touche fléchée de gauche.
Effacer	Pour effacer tous les chiffres énoncés. Vous pouvez aussi maintenir la touche fléchée de gauche enfoncée.

Pour mettre fin à un appel, maintenez enfoncée la touche rouge du téléphone.

Réception d'un appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez :

- Répondre à l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone.
- Refuser l'appel en maintenant la touche rouge de téléphone enfoncée.
- Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche.

Options téléphoniques pendant un appel

Pendant un appel actif, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles, comme la mise en attente d'un appel ou la liaison d'appels en cours. Utilisez les flèches pour parcourir les options de menu.

Appuyez sur la touche MENU lors d'un appel actif, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
MENU APPELS	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
PRIVACY	Appuyez sur la touche OK pour faire passer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée.

Message	Mesure à prendre et description
EN ATTENTE	Appuyez sur la touche OK pour mettre un appel actif en attente.
COMB. APP.	Joindre deux appels. SYNC prend en charge un maximum de trois interlocuteurs par appel à plusieurs interlocuteurs ou conférence téléphonique. 1. Appuyez sur la touche du téléphone. 2. Accédez au contact voulu au moyen de SYNC ou utiliser les commandes vocales pour effectuer un deuxième appel. Une fois que le deuxième appel est établi, appuyez sur la touche MENU. 3. Faites défiler jusqu'à Conférence téléphonique et appuyez sur la touche OK. Patientez jusqu'à ce que le message suivant s'affiche.
	COMB. APP. Appuyez sur la touche OK.
SONS ENTRÉE	Entrez des tonalités telles que des numéros pour des mots de passe. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que le numéro voulu s'affiche à l'écran et appuyez sur OK. Une tonalité retentit à titre de confirmation. Répétez l'étape au besoin.
RÉPERTOIRE	Pour accéder aux contacts de votre répertoire. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner la fonction, puis faites défiler vos contacts du répertoire. 2. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Appuyez sur la touche de téléphone pour appeler le contact.
HIST. APPELS	Pour accéder à votre journal d'historique des appels. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner la fonction, puis faites défiler les options de votre historique des appels (entrants, sortants, manqués). 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. 3. Appuyez sur la touche de téléphone pour appeler la sélection choisie.
RETOUR	Quittez le menu actuel.

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Le menu de téléphone permet de recomposer un numéro, d'accéder à votre historique des appels et à votre répertoire,

d'envoyer des messages texte ainsi que d'accéder aux paramètres du téléphone et des systèmes. Vous pouvez aussi accéder à des fonctions avancées, par exemple le service Assistance 911, le bilan du véhicule et les services SYNC.

Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone et utilisez les touches de défilement jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
RCMPST TÉL.	Appuyez sur la touche OK pour recomposer le dernier numéro appelé. Appuyez à nouveau sur la touche OK pour confirmer.
RCMPST TÉL.	Accédez à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou manqué, une fois le téléphone compatible Bluetooth relié à SYNC. ¹ Appuyez sur la touche OK , puis sélectionnez l'une des options suivantes et appuyez à nouveau sur la touche OK pour confirmer. APP ENTRANT APP SORTANT APP. MANQUÉ Le système tente automatiquement de télécharger de nouveau votre répertoire et votre historique des appels chaque fois que votre téléphone se relie à SYNC (si la fonction de téléchargement automatique est activée et si votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth prend en charge cette fonction).
RÉPERTOIRE	Pour effectuer des recherches dans votre répertoire, sélectionnez : « RECHERCHER » Appuyez sur OK . Faites défiler vers le bas ou le haut jusqu'au nom souhaité et appuyez sur OK . En plus du nom, l'étiquette du numéro de téléphone (Travail, Téléphone mobile, Domicile ou Autre numéro de téléphone) s'affiche à l'écran. S'il existe plusieurs numéros de téléphone pour un même nom, vous pouvez faire défiler toutes les étiquettes à ce moment là. Lorsque l'étiquette du

Message	Mesure à prendre et description	
		numéro de téléphone souhaitée s'affiche, appuyez sur OK . Le numéro de téléphone qui est enregistré sous l'étiquette sélectionnée s'affiche sur l'écran. Appuyez sur OK pour composer ce numéro.
	Pour chercher un nom dans votre répertoire, sélectionnez : RECHERCHER	Appuyez sur OK . Faites défiler vers le bas jusqu'à ce que la première lettre de l'entrée du répertoire s'affiche. Appuyez sur OK . Faites défiler vers le bas jusqu'à ce que la deuxième lettre de l'entrée du répertoire souhaitée s'affiche. Appuyez sur OK . Continuez à sélectionner des lettres pour affiner votre recherche. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur la touche fléchée droite sur le cadran. SYNC vous amène au nom du répertoire correspondant à votre entrée. Appuyez sur OK . En plus du nom, l'étiquette du numéro de téléphone (Travail, Téléphone mobile, Domicile ou Autre numéro de téléphone) s'affiche à l'écran. S'il existe plusieurs numéros de téléphone pour un même nom, vous pouvez faire défiler toutes les étiquettes à ce moment là. Lorsque l'étiquette du numéro de téléphone souhaitée s'affiche, appuyez sur OK . Le numéro de téléphone qui est enregistré sous l'étiquette sélectionnée s'affiche sur l'écran. Appuyez sur OK pour composer ce numéro.
MSG TEXTE	Appuyez sur la touche OK pour envoyer, télécharger, lire ou supprimer des messages texte. ¹	
PARAM TÉLÉPH	Affichez l'état de votre téléphone, configurez les sonneries, sélectionnez un avis de message, modifiez les entrées du répertoire et téléchargez automatiquement le contenu de votre téléphone cellulaire entre autres. ¹	

Message	Mesure à prendre et description
SYNC-Apl	Accédez au portail des services SYNC où vous pouvez demander divers types de renseignements, par exemple des rapports de circulation routière et des itinéraires. ³
911 Assist	Passez automatiquement un appel d'urgence à un préposé du service d'urgence 911 après un accident. ⁴
État véhicule	Exécutez et recevez un rapport de diagnostic du véhicule. ³
APPLICATIONS	Interagissez avec des applications mobiles compatibles SYNC sur votre téléphone intelligent.
PARAM. SYST	Accédez aux listes du menu des appareils Bluetooth ainsi qu'aux listes du menu Avancé.
QUITTER MENU	Appuyez sur la touche OK pour quitter le menu du téléphone.

¹ Cette fonction est asservie au téléphone.

² Cette fonction est asservie au téléphone et à la vitesse.

³ Cette fonction en option n'est disponible qu'aux États-Unis.

⁴ Cette fonction en option n'est disponible qu'aux États-Unis et au Canada.

Messagerie texte

Note : Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.

SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages texte. Le système peut aussi lire les messages texte entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant que vous conduisez.

Note : Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.

Réception d'un message texte

Note : Cette fonction dépend du téléphone cellulaire. Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages texte au moyen du système Bluetooth pour recevoir les messages texte entrants.

Note : Le transfert de message texte est une fonction asservie à la vitesse. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

Note : Un seul destinataire est permis par message texte.

Lors de la réception d'un nouveau message texte, une tonalité audible retentit et l'écran d'information affiche un message pour indiquer la réception d'un nouveau message.

Suite à l'avis, vous pouvez exécuter l'une des opérations suivantes :

Ne faites rien et le message sera transféré dans dans votre boîte de réception des messages texte.

Pour que SYNC lise le message au moyen de commandes vocales, appuyez sur la touche de commande vocale puis, à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Lecture des messages	SYNC vous lit le message texte le plus récent.

Pour ouvrir le message texte, appuyez sur OK afin de le recevoir et l'ouvrir. Appuyez sur la touche OK de nouveau et SYNC lit votre message à haute voix, car vous ne pourrez pas afficher le message. Vous pouvez aussi choisir de répondre ou de transférer le message.

Répondez au message ou transférez-le, appuyez sur OK et utilisez les touches de défilement pour choisir entre :

Message	Mesure à prendre et description
RÉPONDRE	Appuyez sur la touche OK pour accéder à l'option, puis faites défiler la liste des messages prédéfinis à envoyer.
TRANSFÉRER	Appuyez sur la touche OK pour faire suivre le message à un contact de votre Répertoire ou Historique des appels. Vous pouvez aussi choisir d'entrer un numéro.

Envoi, téléchargement et suppression de messages texte

La messagerie texte est une fonction asservie au téléphone. Si votre téléphone est compatible, SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages texte.

Note : L'envoi de message texte est une fonction asservie à la vitesse. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

Note : Vous ne pouvez choisir qu'un destinataire par message texte.

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
MSG TEXTE	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
ENVOYER MSG?	Vous permet d'envoyer un nouveau message texte sur la base d'un ensemble de 15 messages prédéfinis.

Message	Mesure à prendre et description
	1. Appuyez sur la touche OK. 2. Faites défiler jusqu'au message voulu. 3. Appuyez sur la touche OK. 4. Faites défiler les entrées de votre répertoire ou de l'historique des appels, ou composez un nouveau numéro. 5. Appuyez sur la touche OK pour accéder au contact voulu. 6. Appuyez à nouveau sur la touche OK lorsque le système demande si vous souhaitez envoyer le message. Le système envoie chaque message texte avec la signature suivante : Ce message a été envoyé depuis mon véhicule Ford.
CHARGER SMS	Vous permet de télécharger vos messages non lus dans SYNC. Pour télécharger les messages, appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. L'écran indique que le système télécharge vos messages. Lorsque le téléchargement est terminé, SYNC vous redirige vers votre boîte de réception.
SUPPR. TOUT	Vous permet de supprimer les messages texte actuels de SYNC. Pour supprimer les messages, appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option. L'écran vous prévient lorsqu'il a fini de supprimer tous vos messages texte. SYNC vous ramène au menu des messages texte.
RETOUR	Appuyez sur la touche OK pour quitter le menu actuel.

Accès aux paramètres du téléphone

Ces fonctions sont asservies au téléphone. Les réglages de votre téléphone cellulaire vous permettent d'accéder à certaines fonctions et de les régler. Par exemple les sonneries, l'avis de message texte, la modification du répertoire, ainsi que la configuration du téléchargement automatique.

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description	
PARAM TÉLÉPH	Appuyez sur la touche OK .	
Sélectionnez parmi ce qui suit :		
ÉTAT TÉL.	Affichez le fournisseur de service, le nom, la puissance du signal, le niveau de charge de la batterie du téléphone et l'état d'itinérance de votre téléphone relié. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option, puis parcourez les renseignements. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur OK de nouveau pour retourner au menu d'état du téléphone.	
PARAM. SON.	Sélectionnez la sonnerie de vos appels entrants. Vous pouvez sélectionner l'une des sonneries du système ou l'une des sonneries de votre téléphone. Appuyez sur la touche OK et utilisez les touches de défilement pour écouter les options disponibles. Vous pouvez aussi choisir d'utiliser la sonnerie de votre téléphone.	
	Appuyez sur le bouton OK pour sélectionner la sonnerie voulue. Si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit lorsque vous sélectionnez l'option de sonnerie du téléphone.	
NOTIFICAT.	Vous avez la possibilité d'entendre un signal sonore lorsque vous recevez un message texte. Appuyez sur la touche OK, puis sélectionnez l'une des options suivantes et appuyez à nouveau sur la touche OK pour confirmer. ACT NOTIF DSCT NOTIF	
MODIF RÉPERT	Modifiez le contenu de votre répertoire (par exemple, ajout, suppression, téléchargement). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler pour choisir entre :	
	<table> <tr> <td>AJT CNTCTS</td><td>Appuyez sur la touche OK pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire. Appuyez sur le ou les contacts voulus sur votre téléphone. Reportez-vous au guide d'utilisateur de votre téléphone concernant l'ajout de contacts.</td></tr> </table>	AJT CNTCTS
AJT CNTCTS	Appuyez sur la touche OK pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire. Appuyez sur le ou les contacts voulus sur votre téléphone. Reportez-vous au guide d'utilisateur de votre téléphone concernant l'ajout de contacts.	

Message	Mesure à prendre et description	
	SUPPR RPRT	Appuyez sur la touche OK pour supprimer le répertoire actuel et l'historique des appels. Lorsque l'option Supprimer le répertoire s'affiche, appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection. SYNC vous renvoie au menu Paramètres du téléphone.
	TÉLCH RÉPERT	Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Confirmer le téléchargement ? apparaît.
CHARG. AUTO	Téléchargez automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie à SYNC. Appuyez sur OK pour sélectionner.	
	TLC AUTO AC?	Lorsque ce message apparaît, appuyez sur OK pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois. Sélectionnez l'option Désactiver pour ne PAS télécharger votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie au SYNC. Votre répertoire, votre historique d'appels et vos messages texte ne sont accessibles que lorsque votre téléphone est relié à SYNC. *
NOMS ÉNONCÉS	Lorsque cette option est activée, SYNC énonce le nom du contact qui s'affiche sur l'écran lors du défilement dans le répertoire téléphonique.	
RETOUR	Quittez le menu actuel.	

* La durée des téléchargements varie en fonction du téléphone et du nombre d'entrées à télécharger. Lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, les modifications, les ajouts ou les suppressions enregistrés depuis le dernier téléchargement sont automatiquement supprimés.

Paramètres du système

Ce menu donne accès aux fonctions du menu Appareils Bluetooth et du menu Avancé. Utilisez les flèches pour parcourir les options de menu.

Appareils Bluetooth

Le menu Appareils Bluetooth vous permet d'ajouter, de relier et de supprimer des appareils, de configurer un téléphone en tant que téléphone principal, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu Téléphone, utilisez les touches de défilement jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Appuyez sur la touche OK .
APPAREIL BT	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
ADD DEVICE	Voir Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone (page 344). ¹
CONNEXION. BT	Reliez un téléphone compatible Bluetooth préalablement couplé. ² Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option et afficher une liste de téléphones préalablement couplés. Utilisez les touches de défilement jusqu'à l'appareil voulu, puis appuyez sur OK pour relier le téléphone.
APP PRNCPL?	Définissez un téléphone précédemment couplé comme téléphone principal. ³ Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections jusqu'au téléphone voulu. Appuyez sur OK pour confirmer.
BT ACT/DSCT	Activez ou désactivez la fonction Bluetooth. ⁴ Appuyez sur OK et parcourez les options pour alterner entre Activer et Désactiver. Lorsque l'option voulue est sélectionnée, appuyez sur la touche OK . La désactivation de la fonction Bluetooth déconnecte tous les appareils Bluetooth et désactive toutes les fonctions Bluetooth.
DEL DEVICE	Supprimez un téléphone couplé. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner l'appareil. Appuyez sur OK pour confirmer.
SUPPR. TOUT	Supprimez tous les téléphones préalablement couplés (et toute l'information enregistrée à l'origine avec ces téléphones).

Message	Mesure à prendre et description
	Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option.
RETOUR	Quittez le menu actuel.

¹ Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

² Vous ne pouvez relier qu'un appareil à la fois. Lorsqu'un autre téléphone est relié, l'appareil précédent est déconnecté.

³ SYNC tente d'établir une connexion avec le téléphone principal à chaque cycle d'allumage. Lorsqu'un téléphone est sélectionné comme téléphone principal, il s'affiche en premier dans la liste, accompagné d'un astérisque (*).

⁴ La désactivation du système Bluetooth déconnecte tous les appareils Bluetooth et désactive les fonctions Bluetooth.

Avancé

Le menu Avancé permet d'accéder aux invites, aux langues et aux paramètres par défaut et de les définir, d'effectuer une réinitialisation générale, d'installer une application et d'afficher les renseignements relatifs au système.

Pour accéder au menu Avancé, appuyez sur la touche du téléphone pour entrer dans le menu Téléphone, puis utilisez les touches de défilement pour :

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Appuyez sur la touche OK .
Avancés	Appuyez sur la touche OK .

Sélectionnez parmi ce qui suit :

Invites	Obtenez de l'aide de SYNC sous forme de questions, de conseils utiles ou de demandes précises. Pour activer ou désactiver les invites : - Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler jusqu'à alterner entre Activer et Désactiver. - Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. SYNC vous ramène au menu Avancé.
---------	---

Message	Mesure à prendre et description	
Langues	- Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les langues. Sélectionner l'anglais, le français ou l'espagnol. Une fois la langue choisie, tous les messages et invites à l'écran de la radio s'affichent dans cette langue. - Appuyez sur la touche OK lorsque la sélection voulue s'affiche à l'écran. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affiche un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. Une fois la mise à jour terminée, SYNC vous ramène au menu Avancé.	
Par défaut	Restaurez les paramètres par défaut. Cette sélection n'efface pas l'information indexée, par exemple le répertoire, l'historique des appels, les messages texte et les appareils couplés. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner cette option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message suivant s'affiche. Restaurer?	
MASTER RESET	Effacez complètement toute l'information enregistrée dans SYNC, par exemple le répertoire, l'historique des appels, les messages texte et les appareils couplés, et revenir aux paramètres par défaut du système établis en usine. Appuyez sur OK pour sélectionner l'option. L'écran affiche un message lorsque le processus est terminé. SYNC vous ramène au menu Avancé.	
REDÉMARRAGE SYNC	Appuyez sur OK pour sélectionner cette option.	
	CONFIRMER REDÉMARRAGE?	Appuyez sur OK pour sélectionner cette option. Il vous suffit d'appuyer sur la touche OK une seule fois. Lorsqu'il redémarre, SYNC ne réagit pas pendant 2 à 4 minutes. Patientez 2 à 4 minutes avant de procéder à une commande SYNC
Install app	Installez les applications que vous avez téléchargées. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner. Appuyez sur la touche OK pour confirmer.	
INFO SYSTÈME	Accédez au numéro AutoVersion ainsi qu'au numéro FDN. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner.	
RETOUR	Quittez le menu actuel.	

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC™ (Selon

l'équipement)

Ces fonctions ne sont accessibles que si votre téléphone cellulaire est compatible avec SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

- Services SYNC* : cette fonction permet d'accéder aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements tels que les voyages, les horoscopes, le cours des actions et davantage encore.
- Assistance 911 : cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de placer un appel au service d'urgence 911.
- Bilan du véhicule* : cette fonction permet d'obtenir un rapport de diagnostic et d'entretien de votre véhicule.

* Cette fonction est une option uniquement disponible aux États-Unis.

Assistance 911 (Selon l'équipement)

AVERTISSEMENTS



Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves, voire mortelles, après une collision.



N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui

AVERTISSEMENTS

pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il ne se transforme en projectile ou qu'il ne soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Note : La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.

Note : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Note : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce nouveau réglage sera applicable à tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message (ou un pictogramme) ou les deux s'affichent à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.

Note : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 de SYNC soit compatible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, consultez le site www.syncmyride.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 39). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 222). Le présent chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation ou désactivation de la fonction Assistance 911

Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au menu du téléphone et faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
911 Assist	Appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection et passer au menu Assistance 911.
Marche Arrêt	Appuyez sur la touche OK lorsque l'option voulue s'affiche sur l'écran de la radio.

Les sélections de désactivation comprennent :

Message	Mesure à prendre et description
Désactiver avec rappel :	fournit un message affiché et un rappel vocal lors du branchement du téléphone au démarrage du véhicule.
Désactiver sans rappel :	fournit un rappel affiché uniquement, sans rappel vocal, lors du branchement du téléphone.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- le SYNC doit être activé et il doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation;
- la fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident;
- vous devez jumeler et connecter un téléphone cellulaire Bluetooth compatible à SYNC;
- le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident;

- un téléphone activé Bluetooth relié doit être muni d'une couverture de réseau adéquate et d'un niveau de charge de pile et de puissance de signal suffisants;
- le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Si un téléphone cellulaire relié est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire disponible déjà jumelé et tente d'établir l'appel d'urgence.

Avant d'établir l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez le bouton de téléphone au volant enfoncé ».

Si vous n'annulez pas l'appel et que SYNC réussit à appeler, un message préenregistré est transmis au préposé du 911, puis les occupants du véhicule peuvent parler au préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones couplés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau du service Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Bilan du véhicule (selon l'équipement, États-Unis seulement)

AVERTISSEMENT



Suivez toujours les instructions d'entretien programmées, inspectez régulièrement votre véhicule, et faites réparer tous dommages ou problèmes que vous soupçonnez. Le bilan du véhicule sert de complément et non de remplacement à l'entretien normal et à la vérification du véhicule. Le bilan du véhicule surveille seulement certains systèmes surveillés électroniquement par le véhicule, mais il ne surveille pas et ne signale l'état de tout autre système (comme l'usure des garnitures de frein). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourrait avoir pour résultat d'endommager le véhicule ou de causer des blessures graves.

Note : Cette fonction n'est disponible qu'aux États-Unis.

Note : La fonction Bilan du véhicule doit être activée avant l'usage. Visitez le site Web www.syncmyride.com pour vous abonner. Il n'y a pas de frais d'abonnement associé au bilan du véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.

Note : Cette fonction peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Avant d'exécuter un bilan, consultez l'avis de confidentialité relatif au Bilan du véhicule.

Note : En raison de la période de rodage nécessaire à votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un bilan du véhicule avant que le compteur kilométrique n'atteigne 200 miles.

Note : Des frais de téléphonie cellulaire et de messagerie SMS peuvent s'appliquer lorsque vous exécutez un bilan.

Pour vous abonner au Bilan du véhicule et établir vos préférences relatives au bilan, consultez le site www.syncmyride.com. Après l'enregistrement, vous pouvez demander un bilan du véhicule (dans votre véhicule). Accédez de nouveau à votre compte sur le site www.syncmyride.com pour consulter votre rapport. Vous pouvez aussi attendre que SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les bilans à des intervalles de kilométrage précis.

Le système vous permet de vérifier l'état général de votre véhicule sous forme de rapport de diagnostic. Le bilan du véhicule contient des renseignements de grande importance, tels que :

- Les données de diagnostic du véhicule
- L'entretien périodique
- Les rappels en vigueur et les actions de l'assistance technique
- Les éléments relevés pendant les inspections du véhicule par votre concessionnaire autorisé qui doivent encore faire l'objet d'une intervention

Vous pouvez exécuter un bilan du véhicule après que votre véhicule a tourné pendant au moins 60 secondes. Choisissez l'une des options suivantes.

Pour utiliser les commandes vocales, appuyez sur la touche de commande vocale, puis, à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Bilan du véhicule	Le système exécute un bilan des systèmes de diagnostic de votre véhicule et en transmet les résultats à Ford, qui les combine aux renseignements d'entretien périodique, aux rappels en instance, à d'autres programme après-vente spéciaux et aux éléments d'inspection du véhicule qui n'ont pas encore fait l'objet d'une intervention auprès d'un concessionnaire autorisé.

Pour utiliser l'écran, appuyez sur le bouton de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
État véhicule	Appuyez sur la touche OK .
Sélectionnez parmi ce qui suit :	
Tlc Auto Ac?	Appuyez sur la touche OK et sélectionnez Activer ou Désactiver. Sélectionnez l'option « Activer » pour que SYNC vous invite à exécuter un bilan du véhicule à certains intervalles de kilométrage. *
Interv. rapp.	Faites défiler pour sélectionner entre des intervalles de 8 000 km (5 000 mi), 12 000 km (7 500 mi), ou 16 000 km (10 000 mi). Sélectionnez l'option voulue et appuyez sur la touche OK .
Exécuter rapp.	Appuyez sur la touche OK pour permettre à SYNC d'exécuter un bilan des systèmes de diagnostic de votre véhicule et d'en transmettre les résultats à Ford, qui les combine aux renseignements d'entretien périodique, aux rappels en instance, à d'autres programme après-vente spéciaux et aux éléments d'inspection du véhicule qui n'ont pas encore fait l'objet d'une intervention auprès d'un concessionnaire autorisé.
Retour	Quittez le menu actuel.

*Vous devez d'abord activer cette fonction avant de pouvoir sélectionner l'intervalle de kilométrage voulu.

Avis de confidentialité du bilan du véhicule

Lorsque vous exécutez un Bilan du véhicule, Ford Motor Company peut recueillir votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de bilan) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour du Bilan du véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser l'information de véhicule recueillie pour tout usage. Si vous souhaitez ne pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou les données du véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne paramétrez pas votre profil de bilan du véhicule sur le site www.syncmyride.com. Visitez le site www.syncmyride.com (modalités du Bilan du véhicule et déclaration de confidentialité) pour plus de renseignements.

Services SYNC : circulation routière, itinéraires et renseignements (TDI) (selon l'équipement, États-Unis seulement)

Note : Les services SYNC varient en fonction du niveau de finition et de l'année-modèle et peuvent nécessiter un abonnement. Des alertes de circulation et des instructions de navigation détaillées sont disponibles sur certains marchés. Des tarifs de messagerie et de transfert de données peuvent s'appliquer. Ford Motor Company se réserve le droit de modifier ou de mettre fin au service de ce produit en tout temps sans préavis et sans encourir aucune obligation.

Note : Les services SYNC doivent être activés avant de pouvoir être utilisés. Visitez www.syncmyride.com pour vous enregistrer et vérifier votre admissibilité aux services gratuits. Des tarifs de téléphonie standard et de messagerie peuvent s'appliquer. Un abonnement pourrait être exigé. Votre téléphone cellulaire adapté à Bluetooth avec les services SYNC actifs doit également être couplé et relié au système afin de vous connecter et d'utiliser les services SYNC. Voir **Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone** (page 344).

Note : Cette fonction ne fonctionne pas convenablement si vous avez activé le blocage d'identification de l'appelant sur votre téléphone cellulaire. Assurez-vous que votre téléphone cellulaire ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.

Note : Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité. Les fonctions du système de navigation visent exclusivement à vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et en observant le code de la route. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.

Note : Lorsque vous vous connectez, le service utilise la technologie GPS et les capteurs perfectionnés du véhicule pour déterminer l'emplacement actuel de votre véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. De plus, pour fournir les services dont vous avez besoin et en vue d'une amélioration continue, le service peut compiler et enregistrer les détails d'appels et les communications vocales. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section Modalités des services SYNC à l'adresse www.syncmaroute.ca. Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de service recueillent les données d'itinéraire de votre véhicule ou d'autres renseignements identifiés dans les modalités, ne vous abonnez pas à ce service et ne l'utilisez pas.

Les services du SYNC utilisent des capteurs de véhicule avancés, la technologie du système de repérage par satellites intégrée et des données de circulation et de cartes routières complètes pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés et des directives virage après virage, ainsi que pour vous renseigner sur les cotes en bourse, les actualités, les sports, la météo et plus encore. Pour une liste complète de services, ou pour obtenir plus de renseignements, visitez le site www.syncmyride.com.

Connexion aux services SYNC par commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Services	Ceci établit un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone compatible Bluetooth couplé et relié. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, tel que Circulation routière ou Itinéraires.
Une fois connecté aux services SYNC, vous pouvez aussi énoncer ce qui suit :	
(quels sont mes choix que puis-je qu'est-ce que je peux) dire commandes disponibles)	Vous permet de recevoir une liste de services disponibles parmi lesquels choisir.

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Services	Vous permet de retourner au menu principal de Services.
aide	Vous permet de recevoir de l'aide au sujet du système.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque (options | choix) s'affiche, vous énoncez : options ou choix.

Vous devez énoncer toute commande vocale qui s'affiche à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, lorsque quel(le)s sont mes (options | choix) s'affiche, vous devez énoncer : quel(le) s sont mes suivi de options ou choix.

Vous n'avez pas à énoncer les mots qui apparaissent entre crochets. Par exemple, lorsque que puis-je dire commandes [disponibles] s'affiche, vous pouvez énoncer que puis-dire commandes.

Connexion aux services SYNC au moyen du menu du téléphone

Appuyez sur la touche de téléphone, puis faites défiler les options jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Applications de SYNC	Appuyez sur la touche OK .
Services	1. Appuyez sur la touche OK. L'écran affiche un message pour indiquer que le système est en cours de connexion. 2. Appuyez de nouveau sur la touche OK. SYNC établit l'appel avec le portail des services. 3. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les messages-guide pour demander le service voulu, tel que Circulation routière ou Itinéraires.

Réception des directives virage après virage

Lorsque vous êtes connecté aux Services SYNC, appuyez sur la touche de téléphone et, à l'invite, énoncez :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Itinéraires	Pour recevoir l'itinéraire menant à un lieu. Lorsque vous avez sélectionné votre destination, le système télécharge l'emplacement actuel de votre véhicule, calcule un itinéraire en fonction des conditions actuelles de la circulation et le retransmet à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez ensuite des instructions de conduite audibles et visuelles à mesure que vous vous rapprochez de votre destination.
Adresses d'entreprises	Pour trouver une entreprise ou un type d'entreprise. Sélectionnez votre destination, le système télécharge l'emplacement actuel de votre véhicule, calcule un itinéraire en fonction des conditions actuelles de la circulation et le retransmet à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez ensuite des instructions de conduite audibles et visuelles à mesure que vous vous rapprochez de votre destination.
Vous pouvez également énoncer ce qui suit :	
Chercher à proximité	Pour trouver l'entreprise ou le type d'entreprise le plus proche de votre emplacement, dans le cadre de la recherche d'entreprises.
Opérateur	Si vous avez besoin d'une assistance supplémentaire pour trouver un lieu en tout temps durant une recherche d'itinéraire ou d'entreprise, et que vous souhaitez parler directement à un opérateur. Le préposé peut vous aider en recherchant les entreprises par nom ou par catégorie et les adresses résidentielles par adresse de rue ou par nom ou par intersections de rue particulières.

Commande vocale	Mesure à prendre et description
	Vous pouvez également être invité à parler à un préposé lorsque le système ne trouve aucune donnée correspondant à votre demande vocale. La fonction Assistance du préposé est une caractéristique de votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance du préposé, visitez le site www.syncmyride.com/support .
Oui *	Si vous manquez un virage, le SYNC vous demande si vous souhaitez mettre à jour l'itinéraire. Répondez simplement oui à la question et le système transmet un nouvel itinéraire à votre véhicule.

* Pendant le guidage.

Déconnexion des services SYNC

Pour vous déconnecter des services SYNC, énoncéz :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Au revoir	À partir du menu principal des Services SYNC, maintenez enfoncée la touche de téléphone du volant.

Conseils rapides relatifs aux services SYNC

Conseils rapides relatifs aux services SYNC	
Personnalisation	Vous pouvez personnaliser la fonction de Services pour obtenir un accès plus rapide aux renseignements que vous utilisez le plus souvent ou que vous préférez. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse, tels que le bureau ou le domicile. Vous pouvez aussi enregistrer votre information préférée comme les équipes sportives ou une catégorie de nouvelles. Pour en savoir plus sur la personnalisation, consultez le site www.syncmyride.com .
Interruption à l'aide de la touche	Appuyez sur la touche de commande vocale à tout moment lorsque vous êtes connecté aux Services* SYNC pour interrompre une invite vocale ou un clip audio, et énoncez votre commande vocale.
Portatif	Votre abonnement est associé à votre numéro de téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth et non pas votre NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez coupler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services SYNC et continuer de profiter de vos services personnalisés. Vous pouvez même accéder à votre compte hors de votre véhicule. Utilisez simplement le numéro indiqué dans l'historique des appels de votre téléphone. Les fonctions des conditions de la circulation et d'itinéraires ne fonctionnent pas adéquatement, mais les services d'information et les fonctions de connexion 411 et de messages textes sont disponibles.

SYNC™ APPLINK™

Applications mobiles SYNC

Note : Vous devez jumeler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC pour accéder à AppLink.

Note : Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans la prise USB pour lancer une application.

Note : La fonction AppLink n'est pas disponible si votre véhicule est muni du système MyFord Touch.

Note : Selon votre type d'affichage, vous pouvez accéder à AppLink à partir du menu des médias, du menu du téléphone ou au moyen de commandes vocales. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez contrôler les fonctions principales de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Pour accéder à l'aide du menu du téléphone

Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder à l'affichage du menu de téléphone SYNC. Vous pouvez alors faire défiler les options jusqu'à :

Option de menu	
Applis mobiles	Appuyez sur OK pour accéder à une liste d'applications disponibles. Parcourez la liste d'applications disponibles et appuyez sur OK pour sélectionner l'application voulue. Une fois une application exécutée par l'inter-

Option de menu	
	médiaire de SYNC, vous pouvez accéder au menu d'une application en appuyant sur le bouton MENU pour d'abord accéder au menu SYNC.

Faites défiler la liste jusqu'à ce que « Menu » suivi du nom de l'application s'affiche (par exemple, Menu Sticher), puis appuyez sur **OK**. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions associées à l'application telles que « Thumbs Up » (pouce vers le haut) et « Thumbs Down » (pouce vers le bas).

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :

Site Web
www.SYNCMYRide.com

Pour accéder à l'aide du menu des médias

Appuyez sur le bouton **AUX** sur la console centrale.

Appuyez sur la touche Menu pour accéder au menu SYNC et faites défiler les options jusqu'à :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Médias SYNC	Appuyez sur la touche OK .
App. mobiles	Appuyez sur la touche OK et naviguez dans la liste d'applications disponibles, puis sélectionnez l'application voulue.

Faites défiler la liste jusqu'à ce que « Menu » suivi du nom de l'application s'affiche (par exemple, Menu Sticher), puis appuyez sur **OK**. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions associées à l'application telles que « Thumbs Up » (pouce vers le haut) et

« Thumbs Down » (pouce vers le bas).

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :

Site Web
www.SYNCMYRide.com

Pour accéder à une application à l'aide des commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
App. mobiles	Dites le nom de l'application après la tonalité. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application est utilisée à travers le SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer des commandes associées à l'application, telles que « Playlist Road Trip » (liste d'écoute voyage).
Vous pouvez également énoncer ce qui suit :	
Le nom d'une application (comme Sticher) suivi de « aide ».	Pour connaître les commandes vocales disponibles.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

Le menu multimédia ou les commandes vocales du système permettent de diffuser la musique de votre lecteur de musique numérique par l'intermédiaire des haut-parleurs de votre véhicule. Vous pouvez également trier et effectuer la lecture de votre musique par catégories spécifiques, par exemple artiste et album.

Note : Le système est capable d'indexer jusqu'à 6 000 chansons.

SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, notamment : les dispositifs iPod®, Zune™, les lecteurs de cartes et la plupart des clés USB. SYNC prend également en charge les formats audio suivants : MP3, WMA, WAV et ACC.

Connexion d'un lecteur multimédia numérique au port USB

Note : Si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un interrupteur d'alimentation, assurez-vous que cet interrupteur est en fonction avant de brancher le lecteur.

Pour vous connecter à l'aide de commandes vocales

Branchez l'appareil sur le port USB. Voir

Port USB (page 338).



Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
USB [1]	Vous pouvez maintenant écouter votre musique en énonçant une des commandes vocales appropriées. Consultez les commandes vocales relatives aux médias.

Vous n'avez pas à énoncer les mots qui apparaissent entre crochets. Par exemple, lorsque USB[1] s'affiche, vous pouvez énoncer « USB » ou « USB un ».

Pour vous connecter à l'aide du menu système

Branchez l'appareil sur le port USB. Voir

Port USB (page 338).

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message	Mesure à prendre et description
Sél. srce	Appuyez sur la touche OK .
SYNC USB	Appuyez sur la touche OK . En fonction du nombre de fichiers multimédias numériques contenus dans l'appareil connecté, le message suivant peut s'afficher à l'écran de la radio. Indexation...

Lorsque l'indexation est terminée, l'écran retourne au menu de lecture. Vous pouvez ensuite sélectionner l'une des commandes suivantes :

Lire tout
Artistes
Albums
Genres
Sélections
Pistes

Message	Mesure à prendre et description
Expl. USB	
Musique smlre	
RETOUR	Quitter le menu actuel.

Quel morceau est lu ?

Lors de la lecture d'une piste, vous pouvez demander au système de quoi il s'agit.

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Qu'est-ce que c'est ? Quel morceau est lu ?	Le système effectue la lecture des balises de métadonnées et, si elles ne sont pas vides, vous indiquera la piste en cours de lecture.

Vous pouvez énoncer l'une des commandes vocales qui s'affichent entre des parenthèses de début et de fin et séparées par le symbole |. Par exemple, lorsque « (de quoi s'agit-il) » s'affiche, vous énoncez « de quoi s'agit-il ».

Vous devez énoncer toute commande vocale qui s'affiche à l'extérieur des parenthèses de début et de fin. Par exemple, lorsque le texte suivant s'affiche : (de quoi s'agit-il), vous devez énoncer « de quoi s'agit-il ».

Commandes vocales multimédias

Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis à l'invite, énoncez une des commandes suivantes :

Commande vocale
USB [1]
Vous pouvez ensuite énoncer n'importe laquelle des commandes suivantes :
Connexions [du téléphone] Connexions [au support] Connexions [Bluetooth]
Pause
Lire

Commande vocale	
Lire tout	
Lire l'artiste ____	1,2
Lire l'album ____	1,2
Lire le genre ____	1,2
[Lire le] Dossier suivant	3
[Lire la] Piste suivante	
Lire la sélection ____	1,2
[Lire le] Dossier précédent	3
[Lire la] Piste précédente	

Commande vocale	
[Lire la] Piste suivante	1,2
Relecture [Activée]	
Relecture désactivée	
Lecture aléatoire [Activée]	
Lecture aléatoire désactivée	
Rechercher l'album ____	1,2
Rechercher l'artiste ____	1,2
Rechercher le genre ____	1,2
	Le système recherche toutes les données de la musique indexée et, s'il y a lieu, commence à jouer le type de musique choisi. Vous pouvez uniquement passer les genres de musique présents dans les balises de métadonnées de votre lecteur multi-média numérique.
Rechercher la piste ____	1,2
	Le système recherche un artiste, une piste ou un album particulier dans la musique indexée au moyen du port USB.
Préciser l'album ____	1,2
	Cette commande vous permet de préciser votre commande précédente. Grâce à cette commande, vous pouvez filtrer une sélection précédente, par exemple pour diffuser un album particulier d'un artiste.

Commande vocale	
Musique similaire	Le système compile une sélection et effectue ensuite la lecture de musique similaire à celle provenant actuellement du port USB en utilisant les métadonnées indexées.
Lecture automatique désactivée	
Lecture automatique activée	Activez la lecture automatique pour écouter la musique traitée pendant l'indexation. Désactivez la lecture automatique pour laisser l'indexation se conclure avant que le système ne lise votre musique.

¹ ____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité qui se trouve dans votre répertoire de groupes, d'artistes ou de pièces musicales. Par exemple, vous pouvez dire : « Jouer artiste Les Beatles ».

² Cette commande vocale n'est pas disponible avant la fin de l'indexation.

³ Cette commande vocale n'est disponible qu'en mode dossier.

Guide de commande Bluetooth Audio

Appuyez sur la touche de commande vocale et énoncez :

Commande vocale
Système audio Bluetooth
Vous pouvez ensuite énoncer une des commandes suivantes :
Connexions [du téléphone] Connexions [au support] Connexions [Bluetooth]
Pause

Commande vocale
Lire
[Lire la] Piste suivante
[Lire la] Piste précédente

Fonctions du menu multimédia

Le menu multimédia vous permet de sélectionner la source média, la façon dont vous souhaitez écouter la musique, par exemple par artiste, genre, lecture aléatoire ou répétition, et d'ajouter, de relier ou de supprimer des appareils.

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message		Mesure à prendre et description
Menu lctre		Effectuer la lecture de votre musique par artiste, album, genre, sélections, pistes, musique similaire ou tout simplement, la lecture de toutes les pièces musicales. Vous pouvez aussi choisir l'option EXPL. USB qui permet d'explorer tous les fichiers de musique numérique pris en charge disponibles sur votre lecteur. Consultez le menu de lecture plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.
Sélectionnez parmi ce qui suit :		
Sél. srce	USB SYNC	Appuyez sur la touche OK pour accéder à un appareil branché sur le port USB. Vous pouvez aussi brancher des appareils pour les charger (si votre appareil est compatible avec cette fonction). Lorsque la connexion est établie, le système indexe tous les fichiers multimédias lisibles. ¹
	SYNC BT	Appuyez sur la touche OK . Cette fonction asservie au téléphone vous permet d'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone compatible Bluetooth. Si cette fonction est prise en charge par votre appareil, vous pouvez appuyer sur la touche de recherche automatique pour accéder à la piste précédente ou suivante.

Message		Mesure à prendre et description
	SYNC entrée de ligne (selon l'équipement)	Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique portatif par les haut-parleurs du véhicule. ²
Param. srce	Choisissez les fonctions de lecture aléatoire ou de relecture, et définissez les paramètres de lecture automatique. Une fois que ces sélections sont activées, elles restent activées jusqu'à ce que vous les désactiviez. Appuyez sur RECHERCHE AUTOMATIQUE pour lire la piste précédente ou suivante. ³	
	Aléatoire	Appuyez sur la touche OK pour effectuer la lecture aléatoire des fichiers multimédias disponibles dans la liste d'écoute actuelle. Pour lire toutes les pistes multimédias en ordre aléatoire, sélectionnez l'option Jouer tout dans le menu de lecture, puis sélectionnez l'option Lecture aléatoire.
	Relecture	Appuyez sur la touche OK pour relire une chanson.
	Lctre auto.	Appuyez sur la touche OK pour activer la lecture automatique afin d'écouter de la musique traitée durant l'indexation. Désactivez la lecture automatique pour laisser l'indexation se conclure avant que le système ne lise votre musique. ⁴
APPLICATIONS		Interagir avec des applications mobiles compatibles SYNC sur votre téléphone intelligent.

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Accéder aux listes du menu des appareils Bluetooth ainsi qu'aux listes du menu Avancé.
QUITTER MENU	Appuyez sur OK pour quitter le menu multimédia.

¹La durée de cette procédure dépend du volume de la source à indexer. Si la lecture automatique est activée, vous pouvez écouter le contenu déjà traité durant l'indexation. Lorsque la lecture automatique est désactivée, vous ne pouvez écouter de musique avant la fin de l'indexation de la source. SYNC peut indexer des milliers de fichiers multimédias de taille moyenne. Il vous avise lorsque la taille maximale d'indexation des fichiers est atteinte.

²Si un appareil est déjà branché sur le port USB, vous ne pouvez pas utiliser la fonction audio auxiliaire. Certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'utilisation des ports USB et audio auxiliaire pour diffuser en continu les données et la musique de manière séparée.

³Certains lecteurs multimédias numériques nécessitent l'utilisation des ports USB et audio auxiliaire pour diffuser en continu les données et la musique de manière séparée.

⁴La durée d'indexation varie d'un appareil à l'autre et en fonction du nombre de pièces musicales à traiter.

Accès au menu de lecture

Ce menu vous permet de sélectionner et d'effectuer la lecture de vos médias par artiste, album, genre, sélection, piste, musique similaire ou même d'explorer le contenu de votre appareil USB.

Assurez-vous que votre appareil est branché au port USB et qu'il est sous tension.

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour sélectionner :

Message	Mesure à prendre et description
Menu lctre	Appuyez sur la touche OK .
S'il n'y a aucun fichier multimédia, l'écran l'indique. Les options suivantes sont proposées s'il y a des fichiers multimédias :	
Lire tout	Appuyez sur la touche OK . Le titre de la première piste s'affiche à l'écran. Lire tous les fichiers multimédias (pistes) indexés de l'appareil en mode de fichier plat, un à la fois, par ordre numérique.

Message	Mesure à prendre et description
Artistes	Trier tous les fichiers multimédias indexés par artiste. Après avoir fait votre sélection, le système établit la liste et effectue la lecture de tous les artistes et de toutes les pistes par ordre alphabétique. Si la liste contient moins de 255 artistes indexés, le système les énumère par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique. 1. Appuyez sur la touche OK. Vous pouvez choisir de lire tous les artistes ou un des artistes indexés. 2. Faites défiler les options jusqu'à l'artiste voulu. Appuyez sur la touche OK.
Albums	Trier tous les fichiers multimédias indexés par album. Si la liste contient moins de 255 albums, le système les énumère par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique. 1. Appuyez sur la touche OK. Vous pouvez accéder au menu album et choisir de lire tous les albums ou un album indexé distinct. 2. Faites défiler les options jusqu'à l'album voulu. Appuyez sur la touche OK.
Genres	Trier tous les fichiers de musique indexés par genre (catégorie). SYNC affiche la liste des genres par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique. 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Faites défiler les options jusqu'au genre voulu. Appuyez sur la touche OK.
Sélections	Accéder à vos listes d'écoute aux formats ASX, M3U, WPL ou MTP. Le système établit une liste de vos sélections par ordre alphabétique en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique. 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Faites défiler les options pour sélectionner la liste d'écoute voulue. Appuyez sur la touche OK.

Message	Mesure à prendre et description
Pistes	Rechercher une piste indexée spécifique et la lire. SYNC affiche la liste alphabétique des pistes en mode de fichier plat. S'il y en a plus de 255, le système les organise par ordre alphabétique. 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Faites défiler les options jusqu'à la piste voulue. Appuyez sur la touche OK.
Expl. USB	Explorer tous les fichiers multimédias numériques pris en charge sur votre appareil multimédia connecté au port USB. Vous ne pouvez afficher que le contenu multimédia compatible avec SYNC; les autres fichiers enregistrés ne sont pas visibles. 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Faites défiler les options pour explorer les fichiers multimédias indexés sur votre disque à mémoire flash.
Musique similaire	Lire de la musique du même type que la musique en cours de lecture à partir du port USB. Le système utilise les renseignements des métadonnées de chaque pièce musicale pour compiler une sélection.* 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Le système crée une nouvelle liste de pièces musicales similaires et en commence la lecture. Cette fonction n'inclut pas les pistes comportant des métadonnées incomplètes. Appuyez sur la touche OK.
RETOUR	Quitter le menu actuel.

*Sur certains lecteurs, les pistes ne sont pas accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans le menu de lecture ou de musique similaire si les balises de métadonnées ne sont pas renseignées. Toutefois, si vous placez ces pistes en mode de mémoire de grande capacité sur votre lecteur, elles sont accessibles en mode de reconnaissance vocale, dans les menus de lecture et de musique similaire. Le système place les articles inconnus dans une balise de métadonnées vierge.

Paramètres système

Les paramètres du système assurent un accès aux fonctions du menu des appareils Bluetooth et du menu Avancé.

Appareils Bluetooth

Le menu des appareils Bluetooth vous permet d'activer, désactiver, ajouter, relier et supprimer un appareil Bluetooth.

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Appuyez sur la touche OK .
APPAREIL BT	Appuyez sur la touche OK .

Vous pouvez ensuite sélectionner l'une des commandes suivantes :

AJOUT APP.	Coupler d'autres appareils au système. * 1. Appuyez sur la touche OK. Lorsque le message de détection de SYNC s'affiche à l'écran, appuyez de nouveau sur la touche OK. 2. Suivez les directives du mode d'emploi de votre téléphone pour mettre le téléphone en mode de découverte. Un NIP à six chiffres s'affiche. 3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres.
Connect. Bt	Relier un téléphone compatible Bluetooth préalablement couplé. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner et afficher une listes des appareils. 2. Faites défiler les options jusqu'à ce que l'appareil voulu soit sélectionné, puis appuyez sur la touche OK pour relier l'appareil.
BT ACT/DSCT	Activer ou désactiver la fonction Bluetooth. ** 1. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour alterner entre l'activation et la désactivation. 2. Effectuez une sélection, puis appuyez sur la touche OK.
DEL DEVICE	Supprimer un appareil multimédia couplé. 1. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner l'appareil. 2. Appuyez sur la touche OK pour confirmer.
SUPPR. TOUT	Supprimer tous les appareils préalablement couplés.

Message	Mesure à prendre et description
	- Appuyez sur la touche OK. - Appuyez sur la touche OK pour confirmer.
RETOUR	Quitter le menu actuel.

* Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule. Elle n'est disponible que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

** La désactivation de la fonction Bluetooth déconnecte tous les appareils Bluetooth et désactive toutes les fonctions Bluetooth.

Avancé

Le menu Avancé permet d'accéder aux invites, aux langues et aux valeurs par défaut et de les définir, ainsi que d'effectuer une réinitialisation générale.

Appuyez sur la touche **AUX**, puis sur la touche **Menu** pour accéder au menu multimédia.

Vous pouvez alors faire défiler les options pour accéder à :

Message	Mesure à prendre et description
PARAM. SYST	Appuyez sur la touche OK .
Avancés	Appuyez sur la touche OK .

Vous pouvez ensuite sélectionner l'une des commandes suivantes :

Invites	Se faire guider par SYNC au moyen de questions qui vous sont posées, de conseils utiles ou de demandes spécifiques. - Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour alterner entre l'activation et la désactivation. - Effectuez une sélection, puis appuyez sur la touche OK. SYNC revient au menu Avancé.
Langues	Choisir parmi les langues disponibles. Tous les messages et invites à l'écran de la radio s'affichent dans la langue choisie.

Message	Mesure à prendre et description
	1. Appuyez sur la touche OK et faites défiler toutes les langues disponibles pour sélectionner la langue voulue. 2. Appuyez sur la touche OK lorsque la langue voulue s'affiche à l'écran. 3. Si vous modifiez le paramètre de la langue, l'écran affichera un message pour indiquer la mise à jour en cours du système. Une fois la mise à jour terminée, SYNC revient au menu Avancé.
Par défaut	Restaurer les paramètres par défaut. Cette sélection n'efface pas l'information indexée, par exemple le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et les appareils couplés. 1. Appuyez sur la touche OK. 2. Appuyez sur la touche OK. Lorsque la réinitialisation des réglages par défaut s'affiche à l'écran, appuyez de nouveau sur la touche OK pour confirmer.
MASTER RESET	Effacer complètement toute l'information enregistrée dans SYNC. Tout le répertoire, l'historique des appels, les messages textes et tous les appareils couplés seront effacés et le système réinitialisera les réglages par défaut d'usine.
Install app	Télécharger les applications logicielles au moyen du port USB.
RETOUR	Quitter le menu actuel.

DÉPANNAGE DU SYSTÈME SYNC™

Votre SYNC est facile à utiliser. Toutefois, si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web à tout moment pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle en ligne (durant certaines heures). Visitez le site www.SYNCMyRide.com, www.syncmyride.ca ou www.syncmaroute.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Le bruit ambiant est excessif durant un appel.	Il est possible que les réglages de commande audio de votre téléphone nuisent au fonctionnement de SYNC.	Consultez la section qui traite des réglages audio dans le mode d'emploi de votre téléphone.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne mais elle ne peut pas m'entendre.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil, retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.
SYNC ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Utilisez la fonction Synchroniser mon téléphone disponible sur le site Web.
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais le répertoire dans SYNC est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Il peut s'agir d'une fonction limitée de votre téléphone.	Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte d'identification de l'abonné, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant. En fonction de votre téléphone, vous devrez peut-être autoriser SYNC à accéder aux contacts de votre répertoire. Veuillez à confirmer lorsque votre téléphone vous y invite au cours du téléchargement du répertoire.
J'éprouve des difficultés à connecter mon téléphone à SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Supprimez votre appareil de SYNC et supprimez SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau. Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC sur votre téléphone. Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil.

Problèmes relatifs au téléphone

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil, retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et le port USB.

Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC ne reconnaît pas mon dispositif lorsque j'établis le contact.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
Audio Bluetooth n'est pas disponible.	Cette fonction dépend du téléphone. L'appareil n'est pas connecté.	Consultez le tableau de compatibilité des appareils sur le site Web SYNC pour confirmer que votre téléphone prend en charge la fonction de lecture audio en transit Bluetooth. Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil.
SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données correctes relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre. Le fichier est peut-être corrompu. La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes. Les paramètres USB de certains appareils doivent être changés de mode de mémoire de grande capacité à catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).

Problèmes relatifs au bilan du véhicule et aux services Circulation, Directions et information

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'ai reçu un message texte indiquant que je n'ai pas activé la fonction de bilan du véhicule.	Vous n'avez pas activé votre compte sur le site Web. Le numéro d'identification du véhicule (NIV) indiqué est peut-être incorrect.	Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. Assurez-vous que le NIV enregistré dans votre compte est exact.
Je ne peux pas récupérer le rapport sur le site Web, ou je reçois une erreur de système.	Les renseignements relatifs au concessionnaire préféré n'ont pas été téléchargés correctement.	Lorsque vous enregistrez votre compte, vous devez choisir un concessionnaire préféré. Si un concessionnaire est déjà indiqué, tentez d'en sélectionner un autre et de fermer la session. Ouvrez de nouveau une session, entrez de nouveau votre concessionnaire préféré, puis récupérez le rapport.
Je ne réussis pas à soumettre un rapport.	Cela peut avoir un rapport avec la compatibilité de votre téléphone. Puissance du signal insuffisante. Vous n'avez pas enregistré votre téléphone correctement sur le site Web.	Mettez à jour le numéro de votre téléphone cellulaire dans votre compte sur le site Web. Assurez-vous que la puissance du signal est à son maximum et que le volume de votre appareil Bluetooth est suffisamment élevé. Assurez-vous que le téléphone actuellement connecté correspond à celui enregistré sur votre compte SYNCmaRoute.

Problèmes relatifs au bilan du véhicule et aux services Circulation, Directions et information		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Supprimez votre téléphone et effectuez de nouveau le couplage.
J'ai entendu une annonce publicitaire lorsque j'ai essayé d'utiliser les services Circulation, directions et information.	Vous n'avez pas activé ce téléphone pour ce service. La fonction de blocage d'identificateur est activée sur votre téléphone.	Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser. Désactivez la fonction de blocage d'identificateur sur votre téléphone puisque le système vous reconnaît par votre numéro de téléphone. Assurez-vous que le téléphone actuellement connecté est le même que celui qui est enregistré sur votre compte SYNCma-Route.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
SYNC ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		Après avoir appuyé sur l'icône de voix, attendez que la tonalité retentisse et que le message ÉCOUTE apparaisse avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré. Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias. Énoncez le nom de la pièce ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Jouer artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince and the Revolution ou de Prince and the New Power Generation. Assurez-vous d'énoncer le titre complet tel que « California remix featuring Jennifer Nettles ». Si le titre d'une pièce apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devrez dire « Lire L-O-L-A ». N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas.
SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux faire un appel.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré.	Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la section traitant du téléphone.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
	Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez. Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux. Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.	Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si vous enregistrez un contact sous Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ». Dans le menu de téléphone SYNC, ouvrez le répertoire et faites défiler jusqu'au nom que le système SYNC a du mal à interpréter. SYNC vous énonce le nom, ce qui vous donne une idée de la prononciation SYNC qu'il sait interpréter. Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ». N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas. Si un contact est en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JEAN, vous devrez dire « Appeler J-E-A-N ».

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Applications mobiles AppLink : Lorsque je sélectionne « Trouver nouvelles applis », SYNC ne trouve aucune application.	Aucun téléphone compatible APPLINK n'est relié à SYNC.	Assurez-vous que vous avez un smartphone compatible : un Android avec OS 2.3 ou supérieur ou un iPhone 3GS ou plus récent avec iOS 5.0 ou supérieur. En outre, assurez-vous que votre téléphone est couplé et connecté à SYNC pour trouver des applications compatibles AppLink-sur votre appareil. Les utilisateurs d'iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis le magasin d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre « Ford SYNC ». Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et réouvrent leur connexion à SYNC, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		applications ont une option « Quitter », sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application n'offre pas cette option, vous pouvez aussi imposer la fermeture manuelle de l'application en sélectionnant « Applications » dans le menu des paramètres du téléphone, puis en trouvant l'application en question et en sélectionnant « Arrêt forcé ». N'oubliez pas de redémarrer l'application ensuite, puis sélectionnez « Trouver nouvelles applications » sur SYNC. Sur un iPhone avec iOS7+, pour effectuer la fermeture forcée d'une application, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC.

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Mon téléphone Android est connecté, mes applications fonctionnent, je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver sur SYNC.	Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Réinitialisez le Bluetooth sur votre téléphone en le désactivant puis en le réactivant. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC doit être en mesure de se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton « Phone » (téléphone).
Mon téléphone iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC.	Il peut être nécessaire de réinitialiser la connexion USB à SYNC.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Essayez d'augmenter le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si vous avez plus d'applications AppLink sur votre téléphone qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC ne doit pas trouver. Si l'application a un paramètre « Ford SYNC », désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter votre concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)

www.Accessories.Ford.com
--

Adresse Web (Canada)

www.Accessories.Ford.ca
--

Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire d'origine Ford, correctement installé par le concessionnaire autorisé, qui présenterait un défaut lié aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Ford garantit les accessoires de votre véhicule avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La portion restante de votre Garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Graphismes personnalisés*
- Déflexeur de capot*
- Déflexeurs de glaces latérales
- Pare-boue

Apparence intérieure

- Éclairage contrasté
- Protecteur d'aire de chargement

- Enjoliveurs de seuil de porte
- Tapis

Style de vie

- Cendrier amovible / ensemble fumeur
- Filet d'arrimage*
- Porte-bagages et supports*
- Casiers de rangement souples

Tranquillité d'esprit

- Système d'aide au stationnement monté sur les pare-chocs*
- Housses de voiture*
- Sac de rangement pour câble de charge*
- Clavier d'entrée sans clé
- Protecteur de pare-chocs arrière
- Dispositif de démarrage à distance
- Systèmes de sécurité du véhicule
- Antivol de jantes

Note en bas de page

*Accessoire sous licence Ford. Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford Motor Company. Contactez un

Accessoires

Note en bas de page

concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires sous licence Ford, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour obtenir un rendement optimal de votre véhicule, tenez compte des renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Demandez des renseignements spécifiques au poids à un concessionnaire autorisé.
- La commission fédérale des communications des États-Unis et le conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis et du conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, et il doit être posé par un concessionnaire autorisé uniquement.
- S'ils ne sont pas conçus spécialement pour un usage automobile, les appareils de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie. En outre, cela risque également de nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.

Ford Protect

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS À LA HAUSSE DES RÉPARATIONS DE VÉHICULE GRÂCE À UN PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD.

PROGRAMMES D'ENTRETIEN (ÉTATS-UNIS seulement)

Plus de 32 millions de propriétaires de véhicules Ford ont découvert les énormes avantages de la protection du programme d'entretien prolongé Ford. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, et il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

Le programme d'entretien prolongé Ford devient vite rentable

Une seule facture d'entretien, couvrant le prix des pièces et de la main-d'œuvre, peut facilement dépasser le prix de votre programme d'entretien prolongé Ford. Avec le programme d'entretien prolongé de Ford, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre programmes d'entretien prolongé de base, chacun offrant un niveau de couverture différent. Contactez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE - Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet que nous ne discutons généralement avec le client que de ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la pointe de la technologie.
3. BaseCARE - 84 composants couverts.

4. PowertrainCARE - 29 composants essentiels couverts.

Le programme d'entretien prolongé Ford est honoré par tous les concessionnaires autorisés Ford des États-Unis, du Canada et du Mexique. C'est le programme d'entretien prolongé autorisé et pris en charge par Ford Motor Company.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- Un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln
- Des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement d'une voiture de location

Véhicule de remplacement le 1^{er} jour

Vous profitez d'un véhicule de remplacement si votre véhicule reste chez votre concessionnaire autorisé pour des réparations sous garantie effectuées dans la journée.

Véhicules de remplacement pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie, vous avez droit à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations au titre de la garantie intégrale et les programmes après-vente spéciaux.

Service de dépannage

Vous bénéficiez d'un service de dépannage jour et nuit exclusif, ce qui comprend :

- Le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours
- L'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes

Ford Protect

- Le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location
- L'assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d'urgence.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Lorsque vous revendrez votre véhicule, vos acheteurs potentiels auront davantage la certitude que le véhicule a été correctement entretenu conformément au programme d'entretien prolongé Ford, ce qui améliore sa valeur à la revente.

Évitez les frais à la hausse consacrés à l'entretien adéquat de votre véhicule!

Le programme d'entretien prolongé Ford offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l'entretien préventif et le remplacement de certaines pièces qui doivent être entretenues périodiquement en raison d'une usure normale :

- Balais d'essuie-glace
- Bougies
- Disque d'embrayage
- Plaquettes et garnitures de freins
- Amortisseurs
- Jambes de suspension
- Courroies du moteur

- Durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques
- Plein de fluide pour échappement diesel

Options de financement sans intérêt

Profitez de notre programme de paiement par versements sans intérêts. Un versement initial de 10 % vous permettra de bénéficier d'un programme de paiement abordable, sans intérêt et sans frais vous offrant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit, ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford au 1 800-367-3377.

Ford ESP
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

PROGRAMMES D'ENTRETIEN (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un programme d'entretien prolongé Ford. Le programme d'entretien prolongé Ford est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le programme d'entretien prolongé Ford offre des avantages tels que :

- Remboursement de location
- Prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure
- Protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf
- Avantages de l'Assistance dépannage.

Ford Protect

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Ford Motor Company participants.

Note : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Ford.*

Ces renseignements peuvent être modifiés sans préavis. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez le www.ford.ca pour trouver le programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi entretenir votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles recommandés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les services d'entretien périodique et de vous assurer que les matériaux utilisés satisfont aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir **Capacités et spécifications** (page 313).

Le non-respect de l'entretien périodique recommandé annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi effectuer l'entretien chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations qu'ont reçues ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford peuvent ne pas satisfaire à nos exigences et risquent de nuire à la conformité aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et vous offrir un point de service complet pour tous vos besoins automobiles. Ils peuvent effectuer tout l'entretien de votre véhicule, qu'il s'agisse de maintenance générale ou de réparations suite à une collision.

Note : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Contactez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Entretien de votre véhicule

C-MAX à motorisation hybride complète:

Votre véhicule est muni d'un écran d'information qui indique les intervalles de vidange d'huile. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi).

L'écran d'information affiche **VIDANGE HUILE MOTEUR PROCHE** ou **VIDANGE HUILE REQUISE** lorsqu'il est temps d'effectuer une vidange d'huile. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans un délai de deux semaines ou 800 kilomètres (500 mi) lorsque le message **HUILE DU MOTEUR VIDANGE NÉCESSAIRE** ou **VIDANGE HUILE REQUISE** s'affiche. Assurez-vous de réinitialiser le système de contrôle de l'huile après chaque vidange d'huile.

Si votre écran d'information est prématurément remis à l'état initial, s'il ne fonctionne plus ou si la batterie du véhicule est à plat ou débranchée, le système de contrôle de l'huile revient à une valeur de 100 pour cent. Il est recommandé de vidanger l'huile de votre moteur un an ou 16 000 kilomètres (10 000 mi) après la vidange précédente. Ne dépassez pas un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les intervalles de vidange d'huile.

C-MAX Energi hybride rechargeable

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile intelligent qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à deux ans ou 32 000 kilomètres (20 000 mi).

L'écran d'information affiche **VIDANGE HUILE MOTEUR PROCHE** ou **VIDANGE HUILE REQUISE** lorsqu'il est temps d'effectuer une vidange d'huile. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans un délai de deux semaines ou

800 kilomètres (500 mi) lorsque le message **HUILE DU MOTEUR VIDANGE NÉCESSAIRE** ou **VIDANGE HUILE REQUISE** s'affiche. Veillez à remettre à zéro le système de contrôle d'huile intelligent après chaque vidange d'huile.

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 kilomètres (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez pas deux ans ou 32 000 kilomètres (20 000 mi) entre les intervalles de vidange d'huile.

Tous les véhicules

Votre véhicule est très perfectionné et construit avec de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire pour effectuer les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company préconise des périodicités d'entretien pour différents composants de votre véhicule en fonction d'essais mécaniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford se base sur ces essais pour définir le kilométrage le mieux approprié pour la vidange des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Entretien de votre véhicule

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas d'utiliser des produits chimiques et des additifs non approuvés pour l'entretien normal de votre véhicule. Veuillez consulter les renseignements sur votre garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre établissement concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Assurez-vous de vidanger les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles précisés ou de pair avec une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

Vérifiez tous les mois

Niveau d'huile moteur.

Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

Usure et pression correcte des pneus (y compris du pneu de secours).

Niveau de liquide lave-glace.

Vérifiez tous les six mois

Connexions de la batterie. Nettoyer au besoin.

Obstruction des trous d'évacuation des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.

Niveau de liquide du refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.

Usure des bourrelets d'étanchéité des portes. Lubrifiez-les au besoin.

Fonctionnement des charnières, des fermetures et des serrures extérieures. Lubrifiez-les au besoin.

Entretien de votre véhicule

Vérifiez tous les six mois

Fonctionnement du frein de stationnement.

Usure et fonctionnement des ceintures de sécurité et des loquets de siège.

Fonctionnement des témoins liés à la sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables et ceintures de sécurité).

Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyez ou remplacez les balais au besoin.

Vérifiez tous les 12 mois (C-MAX Energi hybride rechargeable seulement)

Vérifiez si le filtre à huile est endommagé : rouille, cloquage, rayures ou ceux.

Remplacez le filtre s'il est endommagé.

Voir **Entretien périodique normal** (page 404).

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour assurer un fonctionnement optimal de votre véhicule.

Inspection multipoint

Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Radiateur, refroidisseur, flexibles des systèmes de chauffage et climatisation
Échappement	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et timonerie
Niveaux des liquides*; remplissage au besoin	Usure et pression de gonflage des pneus**

Entretien de votre véhicule

Inspection multipoint	
Fuites d'huile et de liquide	Pare-brise (fissures, gravillonnage ou piqûres)
Soufflets d'arbres de roue	Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces

* Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses automatique et lave-glace

**Si votre véhicule est équipé d'une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticleveaison, indiquée sur la cartouche. Remplacez le scellant anticleveaison au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. C'est une façon complète d'effectuer l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification présente instantanément l'état général de votre véhicule.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Indicateur Intelligent Oil-Life Monitor™ (Selon l'équipement)

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile Intelligent qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En se basant sur plusieurs facteurs importants pour les calculs, le système contribue à la fois à réduire le coût de propriété de votre véhicule et à préserver l'environnement.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Votre véhicule vous fait savoir quand une vidange est nécessaire en affichant un message sur l'écran d'information.

Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation du véhicule et leur incidence sur les intervalles de vidange d'huile. Il est fourni à titre de référence seulement. Les intervalles réels de vidange d'huile dépendent de plusieurs facteurs et diminuent généralement en présence de conditions défavorables.

À quel moment prévoir l'affichage d'un message vous demandant de changer l'huile	
Km (mi)	Utilisation du véhicule et exemple
7500-10000 (12000-16000)	Normale
	Conduite normale sur autoroute

Entretien de votre véhicule

À quel moment prévoir l'affichage d'un message vous demandant de changer l'huile

Km (mi)	Utilisation du véhicule et exemple
	Charge/remorquage modéré ou nul Routes plates à modérément vallonnées Pas de fonctionnement prolongé au ralenti
5000-7499 (8000-11999)	Intense
	Charge/remorquage modéré à lourd Conditions montagneuses ou hors route Fonctionnement prolongé au ralenti Fonctionnement prolongé dans des conditions chaudes ou froides
3000-4999 (4000-7999)	Extrême
	Charge ou remorquage maximal Fonctionnement dans des conditions très chaudes ou très froides

Périodicité normale d'entretien

À chaque intervalle de vidange d'huile comme il est indiqué à l'écran d'information^{1,2}

Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.³

Vérifiez le niveau d'huile de boîte de vitesses automatique. Consultez le concessionnaire pour les exigences.

Vérifiez les plaquettes de frein, les disques, les flexibles et le frein de stationnement.

Vérifiez la concentration du liquide de refroidissement ainsi que les flexibles du système de refroidissement du moteur et des dispositifs électroniques.

Vérifiez l'échappement et les écrans pare-chaleur.

Vérifiez l'état des soufflets de demi-arbres.

Entretien de votre véhicule

À chaque intervalle de vidange d'huile comme il est indiqué à l'écran d'information^{1,2}

Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension et les embouts de biellette de direction.

Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.

¹ Ne dépassez pas deux ans ou 32 000 kilomètres (20 000 mi) entre les intervalles d'entretien.

² Effectuez l'inspection multipoint (recommandée).

³ Réinitialisez le système de contrôle d'huile après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 252).

Autres interventions d'entretien¹

Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air d'habitacle.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 km (100 000 mi)	Vidangez le liquide de refroidissement du moteur et des dispositifs électroniques. **
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies.
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique.

¹ Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 kilomètres (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile moteur et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance indiquée pour l'intervalle.

** Remplacement initial après six ans ou 160 000 kilomètres (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 kilomètres (50 000 mi) par la suite.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOUREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire tel qu'indiqué.

Si vous utilisez votre véhicule **occasionnellement** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment précisé ou dans les 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage du message de vidange d'huile requise à l'écran d'information.

- **Exemple 1 :** Le message s'affiche à 46 270 km (28 751 mi). Vidangez l'huile de la boîte de vitesses automatique aux 48 000 kilomètres (30 000 miles).
- **Exemple 2 :** Le message ne s'est **pas** affiché, mais le compteur indique 48 000 kilomètres (30 000 mi) (par exemple, l'indicateur de durée d'huile intelligent a été réinitialisé à 40 000 km [25 000 mi]). Remplacez le filtre à air du moteur.

Régime de ralenti ou à basse vitesse sur de longues distances

Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile tous les 12 mois ou 16 000 km (10 000 mi), sauf mention contraire sur l'affichage d'information. Effectuez les interventions énumérées dans le calendrier d'entretien périodique normal. *
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air de l'habitacle.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 96 000 km (60 000 miles)	Remplacez les bougies d'allumage.

*L'indicateur de durée d'huile intelligent doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 252).

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non pavées ou poussiéreuses)

Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air de l'habitacle.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Permutez les pneus, vérifiez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.

Entretien de votre véhicule

Conduite dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme des routes non pavées ou poussiéreuses)	
Tous les 8 000 km (5 000 miles) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. *
	Effectuez l'inspection multipoint.

* L'indicateur de durée d'huile intelligent doit être remis à zéro après chaque vidange d'huile et chaque remplacement du filtre. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 252).

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs cas d'exceptions :

Remplacement du filtre à carburant type Californie

Si votre véhicule est immatriculé dans l'État de Californie, le comité sur la protection de l'air (California Air Resources Board) a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Cependant, Ford recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles spécifiés et d'enregistrer toutes réparations effectuées sur le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 5 000 kilomètres (3 100 miles).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 3 000 kilomètres (1 800 miles).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air de l'habitacle

L'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté compromet la durée de vie utile du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air de l'habitacle et remplacez-les.

Entretien de votre véhicule

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Appendices

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous (« Vous » ou « Votre » selon le cas) avez acquis un véhicule ayant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de contrôle, (« APPAREILS ») qui comprennent des logiciels sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées (« FORD MOTOR COMPANY »). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interfacer ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être en interface avec, et (ou) à communiquer avec des logiciels et (ou) des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL (« CLUF »), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des Autres droits et Limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui

Appendices

pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'Ingénierie inverse, la Décompilation et le Désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les termes de la licence régissant l'utilisation de tous les composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la Distribution, la Copie, la Modification et la Création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation destinée à l'utilisateur final concernant cet APPAREIL et les systèmes et services connexes peut contenir plusieurs CLUF, tels que des traductions ou versions média

multiples (par ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.

- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur support, toutes les mises à niveau et, s'il y a lieu, le ou les Certificats d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et (ou) les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

Appendices

• **Logiciels et services**

supplémentaires : Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées et (ou) représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des Composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces Composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.

• **Liens à des sites de tiers :**

Le LOGICIEL peut vous offrir la possibilité de créer un lien vers des sites tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.

• **Obligation de conduire de manière responsable :**

Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.

MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE

RÉCUPÉRATION : Si le LOGICIEL est fourni séparément des APPAREILS par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie dudit LOGICIEL sur les

Appendices

APPAREILS à titre de copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

INTELLECTUELLE : Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applet » intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION :

Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit en relation avec toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE SURVENANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE

LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

SYNC® Automotive - Informations importantes relatives à la sécurité - Lisez et suivez les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et suivez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final (« Guide de l'utilisateur »). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide de l'utilisateur peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Principes de fonctionnement de base

- **Commandes vocales :** Certaines fonctions dans le système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
- **Réglage du volume :** Ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.

- **Fonctions du système de navigation :** Toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Danger de distraction :** Toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.
- **Fiez-vous à votre jugement :** Les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Appendices

- **Sécurité routière :** N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.
- **Imprécision éventuelle des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser des services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou les cliniques.

Appendices

Vos responsabilités et hypothèses de risques

- Vous acceptez chacun des éléments suivants : (a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance; (b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entrepris en aucune circonstance; (c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles versions ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers. (d) Tout service tiers accessible par ou grâce à des logiciels tiers utilisés avec le LOGICIEL (i) peut facturer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès, (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur, (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut contenir du contenu profane ou offensant, réservé aux adultes; et (v) peut contenir des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur le trafic, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu; et (e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles et tout calculateur de données de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel est donné à titre indicatif seulement, n'est en aucune façon garanti et ne doit en aucune manière être invoqué.

- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés à l'Article (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS PRENEZ À VOTRE CHARGE LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI « TEL QUEL » ET « TEL QUE DISPONIBLE », AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET (OU) LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (A) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (B) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (C) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (D) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE

INFORMATION OU CONSEIL FAIT PAR ORAL OU PAR ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE Y COMPRIS AVEC VOTRE GUIDE DE L'UTILISATEUR. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et Votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant de, ou lié au présent CLUF sera porté devant, et maintenu exclusivement dans, un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou à la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et de la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant de ou lié au présent CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND EXCEPTÉ QU'IL NE COMPREND PAS DE DIFFÉREND EN LIAISON AVEC LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU L'APPLICATION OU LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Différend signifie tout litige, action, ou autre controverse entre Vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

(b) Avis de contestation. En cas de différend, Vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un « Avis de contestation », c.-à-d. une déclaration écrite avec le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'Avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, Vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une cour des petites créances que Vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne résolvez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure pour résoudre des litiges éventuels ou dans un forum sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ou procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage (« AAA »), en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 \$ ou moins, si vous êtes ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les Procédures AAA complémentaires pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme

d'arbitrage à l'AAA. Vous pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles AAA. Dans un différend impliquant 10 000 \$ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1-800-778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut Vous accorder les mêmes dommages à Vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un redressement déclaratoire ou par voie d'injonction uniquement pour Vous individuellement, et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à Votre demande individuelle. **Frais d'arbitrage et incitations.**

- i. Litiges impliquant 75 000 \$ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé (« dernière offre écrite »), que votre différend suit tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée « sentence ») et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options : (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 \$; (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant; et (3) rembourser les frais (y compris les

Appendices

honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges impliquant plus de 75 000 \$. Les règles de l'AAA régiront le paiement des taxes de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges impliquant tout montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et frais de AAA ou du médiateur, ou Vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer combien un litige implique.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an. Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou différend en vertu du présent CLUF auquel cet Article s'applique doit être déposé dans l'année à la cour des petites créances (Article C) ou en arbitrage (Article D). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif (Article (e)) est jugée illégale ou inapplicable, pour tout ou partie d'un différend, la partie de l'Article (e) ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie Article (e) est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'Article (e) demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le Logiciel TeleNav. Votre utilisation du Logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas ni autrement n'utilisez le Logiciel TeleNav. TeleNav peut en tout temps réviser le présent Contrat et la politique de confidentialité et <http://www.telenav.com> peut de temps en temps examiner la version alors en vigueur du présent Contrat ainsi que la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du Logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention exclusive, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel TeleNav :

(a) respecter toutes les lois de la circulation et autrement conduire en toute sécurité.

(b) utiliser votre propre jugement personnel pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions.

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement.

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, involontaires, peu sûres, dangereuses ou illégales, ou de toute manière incompatible avec le présent Contrat.

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du Logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin de sécurité gonflable).

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du Logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le Logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce Contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous en relation avec votre transfert permanent de la licence du Logiciel TeleNav), sans le droit de concéder de sous-licence, d'utiliser le Logiciel TeleNav (sous forme de code-objet seulement) afin d'accéder au Logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce Contrat. Vous consentez à utiliser le Logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- (a) ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du Logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; (b) tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du Logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; (c) suppression du Logiciel TeleNav, ou modification, de toute marque de commerce, nom commercial, logo, brevet ou mention de droits d'auteur ou autre avis ou marque de TeleNav ou de ses fournisseurs; (d) distribution, accord sous-licence ou autrement transfert du Logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du Logiciel TeleNav; ou (e) utilisation du Logiciel TeleNav d'une manière qui

i. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

ii. viole toute loi, statut, ordonnance ou règlement, y compris mais sans s'y limiter les lois et réglementations relatives au spam, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible; et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au Logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le Logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le Logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, en outre, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du Logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le Logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de

la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du Logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.

- TELENNAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENNAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENNAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION

OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENAV, MÊME SI TELENAV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENAV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENAV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENAV. CERTAINS ÉTATS ET (OU) CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant impliquant un médiateur neutre et sera gérée par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistrée auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux

parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce Contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage à caractère exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, en Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du Logiciel TeleNav, et expressément assujetti à l'acceptation des modalités et des conditions de ce Contrat par l'utilisateur du Logiciel de TeleNav. Toute vente, cession ou transfert qui n'est pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraînera la résiliation immédiate de ce Contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devrez cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce Contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce Contrat.

Appendices

8. Divers

8.1

Ce Contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8.2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce Contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au Logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ou autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce Contrat sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce Contrat.

8.3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les « Avis »). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir électroniquement ces avis, vous devez discontinuer l'utilisation du Logiciel TeleNav.

8.4

Le manquement de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux termes de ce Contrat ne constituera un abandon de violation subséquente ou un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8.5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce Contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8.6

Les titres de ce Contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce Contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce Contrat. Comme ils sont utilisés dans ce Contrat, les mots « inclus » et « y compris, » et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt comme devant être suivis par les mots « sans limitation ».

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

- Le Logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent Contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce Contrat), si bien que votre utilisation du Logiciel Telenav

est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données (« Données ») sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav (« Telenav ») et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les Données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la Reine du chef du Canada, © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GéoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les Données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

Modalités

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces Données avec votre Logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une rétroingénierie de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions. Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces Données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, afin d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou d'utiliser des applications semblables; ou (b) avec, ou en communication avec, un système de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces Données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Appendices

Non-garantie. Les présentes Données vous sont fournies « telles quelles » et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant mais sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces Données, ou que les Données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties. Ainsi, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Exonération de responsabilité : TELENV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS,

CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Restriction à l'exportation. Vous ne devez exporter aucune partie de ces Données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du commerce des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce des États-Unis. Dans la mesure où de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter quelconque de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent Contrat.

Appendices

Exhaustivité du Contrat. Ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer « Pays-Bas » lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux du gouvernement. Si les Données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces Données constituent un « article commercial » au sens défini au 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, concédé sous licence conformément aux présentes Conditions de l'utilisateur final, et chaque copie des Données remise ou autrement fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'« Avis d'utilisation » suivant et sera traitée conformément audit Avis :

AVIS D'UTILISATION

NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE

ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606

Ces Données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux Modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces Données ont été fournies.

© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright©

2000–2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000–2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5,987,525; 6,061,680; 6,154,773; 6,161,132; 6,230,192; 6,230,207; 6,240,459; 6,330,593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis sous licence de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Appendices

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo « Powered by Gracenote™ » sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « Logiciel Gracenote ») permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les Données Gracenote, le Logiciel Gracenote et les Serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le Contenu Gracenote, le Logiciel Gracenote ou toute Donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE

CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du Contenu Gracenote, des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote et des Serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des Données Gracenote, du Logiciel Gracenote, des Serveurs Gracenote et du Contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

Appendices

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS « TELS QUELS » SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE

CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Identifiant du FCC : ACJ-SYNCG3-L

Industrie Canada : 216B-SYNCG3-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et

(2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

AVERTISSEMENT



Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme « IC » avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Index

A

A/C	
Voir : Climatisation.....	123
ABS	
Voir : Freins.....	185
Accessoires.....	395
Apparence extérieure.....	395
Apparence intérieure.....	395
Style de vie.....	395
Tranquillité d'esprit.....	395
Accessoires	
Voir : Pièces de rechange recommandées	
.....	12
Accoudoir arrière.....	136
Affichage d'information.....	106
Généralités.....	106
Afficheur de messages	
Voir : Affichage d'information.....	106
Aide au démarrage en côte.....	187
Activation et désactivation du	
système.....	188
Utilisation de l'aide au démarrage en	
côte.....	187
Aide au stationnement arrière.....	194
Aide au stationnement avant.....	194
Aides à la conduite.....	205
Aides au stationnement.....	193
Principes de fonctionnement.....	193
Alarme	
Voir : Alarme antivol.....	74
Alarme antivol.....	74
Armement de l'alarme.....	74
Désarmement de l'alarme.....	75
Antipatinage.....	189
Principes de fonctionnement.....	189
Aperçu sous le capot - Véhicule	
électrique hybride (HEV).....	249
Aperçu sous le capot - Véhicule	
électrique hybride rechargeable	
(PHEV).....	251
Appendices.....	419

Applications et services du système	
SYNC™.....	360
Assistance 911.....	360
Bilan du véhicule (selon l'équipement,	
États-Unis seulement).....	363
Services SYNC : circulation routière,	
itinéraires et renseignements (TDI)	
(selon l'équipement, États-Unis	
seulement).....	365
Appui-tête.....	129
Réglage de l'appui-tête.....	130
À propos de ce manuel.....	7
Arrêt automatique du moteur.....	150
Assistance à la clientèle.....	230
Assistance dépannage.....	222
Véhicules vendus au Canada : Comment	
faire appel à l'Assistance	
dépannage.....	223
Véhicules vendus au Canada : Couverture	
du programme d'assistance	
dépannage.....	223
Véhicules vendus au Canada : Utilisation	
de l'Assistance dépannage.....	223
Véhicules vendus aux États-Unis :	
Comment faire appel à l'Assistance	
dépannage.....	222
Véhicules vendus aux États-Unis :	
Utilisation de l'Assistance	
dépannage.....	222
Autoradio - Véhicules avec : AM/FM/CD/	
SYNC.....	322
Autoradio - Véhicules avec : Chaîne AM/	
FM de haut niveau avec lecteur de	
disques compacts.....	325
Autoradio - Véhicules avec : Sony AM/	
FM/CD.....	327
Structure de menu.....	328
Avis spéciaux.....	13
Directives spéciales.....	13
Garantie limitée de véhicule neuf.....	13
Système de diagnostic embarqué	
(OBD-II).....	13

B

Balais d'essuie-glace	
Voir : Vérification des balais	
d'essuie-glace.....	262

Index

Batterie haute tension.....	173	Chauffe-moteur.....	149
Généralités.....	173	Utilisation du chauffe-moteur.....	150
Batterie		Cirage.....	275
Voir : Remplacement de la batterie de 12 V	260	Clés et commandes à distance.....	50
Boîte de vitesses automatique.....	182	Clignotants.....	87
Boîte de vitesses automatique.....	182	Climatisation.....	123
Interverrouillage du levier sélecteur.....	183	Climatisation	
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou		Voir : Climatisation.....	123
dans la neige.....	184	Collision, dommages ou incendie.....	227
Boîte de vitesses.....	182	Directives concernant les véhicules	
Boîte de vitesses		électriques et hybrides électriques de	
Voir : Boîte de vitesses.....	182	Ford Motor Company équipés de	
		batteries haute tension.....	227
C		Combiné des instruments.....	96
Cache-bagages.....	206	Commande audio.....	76
Retrait de l'écran.....	206	Recherche, suivant ou précédent.....	77
Caméra de recul		Commande automatique de la	
Voir : Caméra de rétrovision	200	température.....	123
Caméra de rétrovision	200	Commande de température.....	124
Utilisation du système de caméra de		Commande d'éclairage.....	83
marche arrière.....	200	Avertisseur optique.....	84
Capacités et spécifications.....	317	Feux de route.....	83
Spécifications.....	318	Commande d'éclairage du tableau de	
Capteur de poids du passager avant.....	41	bord.....	85
Caractéristiques de conduite		Véhicules avec antibrouillards avant.....	85
uniques.....	151	Véhicules sans antibrouillards avant.....	85
Carburant et remplissage.....	161	Commande d'un Guide du propriétaire	
Ceintures de sécurité.....	30	additionnel	235
Principes de fonctionnement.....	30	Pour obtenir une copie du Guide du	
Centrale multimédia.....	338	propriétaire en français.....	235
Chaîne audio	321	Commande de l'affichage	
Généralités.....	321	d'information.....	78
Chaînes à neige		Commandes multimédias.....	78
Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	306	Commande vocale.....	77
Chargement de la batterie haute		Commutateur d'allumage.....	145
tension.....	175	Conduite dans l'eau.....	219
Attente de charge.....	180	Conduite économique.....	218
Charge.....	179	Conseils de conduite avec l'ABS	
Débranchement du coupleur de		Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins	
charge.....	180	antiblocage.....	186
Équipement de charge.....	175	Conseils de conduite.....	218
Port de charge.....	178	Conseils sur la conduite à l'aide de freins	
Verrouillage du coupleur de charge.....	179	antiblocage.....	186
Chauffage			
Voir : Climatisation.....	123		

Index

Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle	125
Chauffage rapide de l'habitacle.....	126
Conseils généraux.....	125
Désembuage des glaces latérales par temps froid.....	126
Refroidissement rapide de l'habitacle.....	126
Réglages de refroidissement recommandés	126
Réglages recommandés pour le chauffage.....	126
Consignes de sécurité.....	161
Console centrale.....	144
Console de pavillon.....	144
Consommation de carburant.....	169
Calcul de la consommation de carburant.....	170
Remplissage du réservoir.....	169
Contacteur de démarrage	
Voir : Commutateur d'allumage.....	145
Contrat de licence de l'utilisateur final.....	419
CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF).....	419
Contrôle de stabilité.....	191
Principes de fonctionnement.....	191
Coupe-batterie haute tension.....	181
Coupure de carburant	223
Couvre-plancher.....	220
Création d'un dispositif MyKey.....	58
Programmation ou modification des réglages configurables.....	58
D	
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	236
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	235
Démarrage à distance.....	127
Réglages automatiques.....	127
Démarrage d'un moteur à essence.....	146
Couper le contact lorsque le véhicule est à l'arrêt.....	148
Couper le contact lorsque le véhicule est en mouvement.....	148
Précautions contre les gaz d'échappement.....	149
Renseignements importants concernant la ventilation.....	149
Véhicules à allumage sans clé.....	147
Véhicules à clé de contact.....	147
Démarrage et arrêt du moteur.....	145
Généralités.....	145
Démarrage sans clé.....	146
Modes d'allumage.....	146
Démarrage-secours du véhicule.....	224
Branchement des câbles volants.....	225
Démarrage-secours.....	226
Préparation du véhicule.....	224
Retrait des câbles volants.....	226
Dépannage.....	222
Dépannage du système SYNC™	383
Dépose d'un phare.....	265
Dépose du phare	
Voir : Dépose d'un phare.....	265
Désignation du code de boîte de vitesses.....	316
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	47
Diagnostic de panne MyKey.....	60
Direction.....	205
Direction assistée à commande électrique.....	205
Dispositifs de retenue supplémentaires.....	39
Principes de fonctionnement.....	39
Dossier d'entretien périodique	409
DRL	
Voir : Feux de jour.....	86
E	
Éclairage ambiant.....	88
Éclairage.....	83
Généralités.....	83

Index

Éclairage intérieur.....	87	Entretien des pneus.....	289
Plafonnier arrière.....	88	Adhérence AA A B C.....	290
Plafonnier avant.....	87	Information sur l'indice de qualité uniforme	
Plafonnier avant - avec toit		des pneus.....	289
panoramique.....	88	Renseignements moulés sur le flanc du	
EcoSelect.....	160	pneu.....	292
Écrans pare-soleil.....	94	Température A B C.....	290
Fonction de rebond.....	94	Terminologie applicable aux pneus.....	291
Ouverture et fermeture de l'écran		Usure de la bande de roulement.....	290
pare-soleil.....	94	Entretien de votre véhicule.....	400
Réapprentissage de l'écran		Entretien du véhicule.....	274
pare-soleil.....	94	Généralités.....	274
Effacement de la programmation de		Entretien.....	248
tous les dispositifs MyKey.....	59	Généralités.....	248
Emplacement de l'entonnoir de		Entretien périodique — conditions de	
remplissage de réservoir de		conduite rigoureuses.....	407
carburant.....	163	Exceptions.....	408
En Californie (États-Unis seulement)		Entretien périodique normal.....	404
.....	231	Indicateur Intelligent Oil-Life	
Enregistrement de données	9	Monitor™.....	404
Enregistrement des données		Périodicité normale d'entretien.....	405
d'entretien.....	9	Entretien usuel — Généralités.....	400
Enregistrement des données		Inspection multipoint.....	403
d'événement.....	9	Pourquoi effectuer l'entretien chez votre	
Enregistrement des données d'événement		concessionnaire?.....	400
Voir : Enregistrement de données	9	Pourquoi entretenir votre véhicule?.....	400
Entreposage du véhicule.....	279	Protégez votre investissement.....	400
Batterie 12 V.....	281	Vérifications et procédures d'entretien par	
Carrosserie.....	280	le propriétaire.....	402
Circuit d'alimentation.....	280	Environnement	15
Circuit de refroidissement.....	280	Équipement de communication	
Divers.....	281	mobile.....	13
Freins.....	281	Espaces de rangement.....	144
Généralités.....	280	Essuie-glace et lave-glace de lunette	
Moteur.....	280	arrière.....	82
Pneus.....	281	Essuie-glace arrière.....	82
Sortir le véhicule de l'entreposage.....	281	Lave-glace arrière.....	82
Entretien des ceintures de sécurité et		Essuie-glaces automatiques.....	79
des dispositifs de retenue pour		Essuie-glaces.....	79
enfants.....	36	Balayage intermittent.....	79
		Essuie-glaces asservis à la vitesse.....	79
		Essuie-glaces et lave-glaces.....	79
		Étiquette d'homologation du	
		véhicule.....	316

F

Feux de détresse.....	223
-----------------------	-----

Index

Feux de jour.....	86	Glaces à commande électrique.....	90
Type 1 - Conventionnel (Non		Fermeture rapide.....	90
configurable).....	86	Fonction d'inversion en cas	
Type 2 - Configurable.....	86	d'obstruction.....	90
Filtre à air d'habitacle	127	Ouverture rapide.....	90
Filtre à air		Temporisation des accessoires.....	91
Voir : Remplacement du filtre à air	271	Verrouillage des glaces.....	90
Filtre à carburant.....	259	Glaces et rétroviseurs chauffants.....	126
Fonctionnement du véhicule hybride		Lunette arrière chauffante.....	126
.....	151	Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	127
Arrêt :.....	152	Glossaire des symboles.....	7
Batterie :.....	152	Gonflage de pneu à plat	
Conduite :.....	151	Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage	
Conduite permettant d'optimiser la		temporaire	282
consommation de carburant.....	153	Gonflage d'un pneu crevé	
Démarrage :.....	151	Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage	
Fonctionnement de la boîte de		temporaire	282
vitesses :.....	152		
Freinage :.....	153		
Mode VÉ+.....	153		
Moteur :.....	152		
Fonctionnement du véhicule hybride			
rechargeable	154		
ECO Cruise (régulateur de vitesse			
ECO).....	155		
Faible sollicitation du moteur.....	156		
Fraîcheur du carburant.....	156		
Mode énergie rechargeable et mode			
hybride.....	154		
Modes VÉ.....	154		
Ford Credit.....	12		
(États-Unis seulement).....	12		
Ford Protect.....	397		
PROGRAMMES D'ENTRETIEN (CANADA			
SEULEMENT).....	398		
PROGRAMMES D'ENTRETIEN			
(ÉTATS-UNIS seulement).....	397		
Frein à main			
Voir : Frein de stationnement.....	186		
Frein de stationnement.....	186		
Freins.....	185		
Généralités.....	185		
Fusibles.....	237		

G

Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	90
--------------------------------------	----

H

Hayon à commande électrique.....	68
Arrêt de la course du hayon.....	70
Détection d'obstacles.....	70
Fonction mains libres.....	71
Ouverture et fermeture du hayon.....	69
Réglage de la hauteur d'ouverture du	
hayon.....	70
Hayon à commande manuelle	67
Fermeture du hayon.....	68
Ouverture du hayon.....	67
Hayon	
Voir : Hayon à commande électrique.....	68
Voir : Hayon à commande manuelle	67

I

Indicateurs et avertisseurs	
sonores.....	104
Alerte de système sans clé.....	104
Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage.....	104
Carillon avertisseur de frein de stationnement serré.....	104
Carillon avertisseur de phares allumés.....	104
Carillon avertisseur de rappel des phares allumés.....	104
Carillon d'avertissement de la boîte de vitesses automatique.....	105
Installation de sièges d'enfant	18
Sièges enfant.....	18
Utilisation de ceintures-baudriers.....	18
Utilisation des sangles de retenue.....	23
Utilisation du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège enfant).....	21
Introduction.....	7

J

Jantes et pneus.....	282
Spécifications techniques.....	312
Jauge d'huile moteur.....	252
Jauges.....	96
Écran d'information droit.....	99
Écran d'information gauche.....	96

L

Lavage automatique	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	274
Lavage	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	274
Lave-glaces	
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	79
Lave-glaces.....	81
Limite de charge.....	207
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....	207

M

Messages d'information.....	115
AdvanceTrac®.....	116
Aide au démarrage en côte.....	118
Aide au stationnement.....	121
Alarme.....	116
Batterie et circuit de charge (haute tension).....	116
Boîte de vitesses.....	122
Carburant.....	117
Clés et accès intelligents.....	118
Démarrage à distance.....	122
Direction assistée.....	121
Entretien.....	119
Frein de stationnement.....	121
MyKey.....	120
Portes.....	117
Système de surveillance de la pression des pneus.....	122
Mise au rebut de l'airbag.....	49
MyKey™.....	57
Principes de fonctionnement.....	57

N

Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	282
Conseils d'utilisation de la trousse.....	283
Deuxième étape : Vérification de la pression des pneus.....	286
Généralités.....	283
Marche à suivre après l'obturation d'un pneu.....	287
Première étape : Regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur.....	284
Que faire en cas de crevaison.....	284
Nécessaire de réparation de pneu	
Voir : Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	282
Nettoyage de l'extérieur.....	274
Bandes décoratives ou graphismes.....	275
Éléments extérieurs chromés.....	275
Éléments extérieurs en plastique.....	275
Soubassement de carrosserie.....	275
Nettoyage de l'habitacle.....	277

Index

Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	277
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	276
Nettoyage des roues en alliage.....	279
Nettoyage des sièges en cuir.....	278
Nettoyage du moteur.....	276
Numéro d'identification du véhicule.....	315

O

Options uniques d'exportation.....	14
Ouverture centralisée	91
Ouverture des glaces.....	91
Ouverture et fermeture du capot.....	248
Fermeture du capot.....	249
Ouverture du capot.....	248
Ouvre-porte de garage	
Voir : Ouvre-porte de garage universel.....	137
Ouvre-porte de garage universel.....	137
Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel	
Homelink.....	137

P

Panne de carburant.....	163
Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant.....	164
Remplissage d'un bidon de carburant.....	164
Pare-soleil.....	94
Miroir de courtoisie éclairé.....	94
PATS	
Voir : Système antivol passif.....	73
Perchlorate.....	11
Personal Safety System™.....	38
Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System.....	38
Phares à extinction temporisée.....	85
Phares antibrouillards avant.....	86
Voir : Phares antibrouillards avant.....	86
Phares automatiques.....	84
Phares activés par les essuie-glaces.....	84

Pièces de rechange recommandées	12
Entretien périodique et réparations mécaniques.....	12
Garantie sur les pièces de rechange.....	12
Réparation en cas de collision.....	12
Pièces Motorcraft.....	314
Pneus	
Voir : Jantes et pneus.....	282
Port USB	338
Positionnement des sièges de sécurité enfants.....	26
Positions assises appropriées.....	129
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	233
Pour obtenir les services nécessaires	230
À l'extérieur.....	230
Prises de courant auxiliaires.....	142
Emplacement.....	142
Prise de courant 110 V c.a.....	142
Prise de courant de 12 V c.c.....	142
Produits de nettoyage.....	274
Programmeur de vitesse.....	77
Principes de fonctionnement.....	203
Programmeur de vitesse	
Voir : Programmeur de vitesse.....	203
Voir : Utilisation du régulateur de vitesse.....	203
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	232
Proposition 65 de la Californie.....	11
Protection de l'environnement	15

Q

Qualité du carburant.....	162
Choix du carburant approprié.....	162
Mode de fraîcheur du carburant.....	163

R

Radio numérique	331
Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD.....	333

Index

Radio par satellite.....	335	Remplacement d'une ampoule.....	265
Dépannage.....	336	Remplacement de l'ampoule d'éclairage	
Facteurs de réception du signal radio		de la plaque d'immatriculation.....	269
satellite.....	335	Remplacement des ampoules de	
Numéro de série électronique de la radio		phare.....	265
satellite.....	336	Remplacement des ampoules des feux	
Service de radio satellite SIRIUS®.....	336	antibrouillard, feux de stationnement et	
Rangement sous le plancher arrière		clignotants.....	266
.....	206	Remplacement des ampoules des feux	
Rappel de bouclage des ceintures de		arrière, feux stop et clignotants.....	267
sécurité.....	35	Remplacement des ampoules de troisième	
Rappel de bouclage des ceintures		feu stop.....	269
Belt-Minder<sup text="MC">.....	35	Remplacement des ampoules des feux de	
Ravitaillement.....	165	recul et feux arrière.....	268
Système de remplissage sans bouchon		Remplacement d'une commande à	
Easy Fuel™.....	165	distance ou d'une clé perdue.....	56
Système de remplissage sans bouchon		Remplacement d'un fusible.....	247
Véhicules Energi Easy Fuel™ - Véhicules		Fusibles.....	247
Energi uniquement.....	167	Remplacement de la batterie de 12 V	
Réglage des phares.....	263		260
Réglage horizontal.....	265	Remplacement des balais	
Réglage vertical.....	263	d'essuie-glace.....	262
Réglage des phares		Position d'entretien.....	262
Voir : Réglage des phares.....	263	Remplacement des balais d'essuie-glaces	
Réglage du volant.....	76	de pare-brise.....	263
Régleur de hauteur de ceinture de		Remplacement du balai d'essuie-glace de	
sécurité.....	34	lunette arrière.....	263
Rehausseurs.....	24	Remplacement du filtre à air.....	271
Types de rehausseur.....	25	Composants du filtre à air.....	271
Remorquage du véhicule les quatre		Dépose de l'élément filtrant du filtre à air	
roues au sol.....	215	moteur.....	272
Remorquage d'urgence.....	215	Pose de l'élément filtrant du filtre à air	
Remorquage derrière un véhicule de		moteur.....	273
loisir.....	216	Renseignements généraux sur les	
Remorquage par une dépanneuse		radiofréquences.....	50
Voir : Transport du véhicule.....	215	Clé d'accès intelligent.....	50
Remorquage.....	215	Réparation de dommages mineurs à la	
		peinture.....	279
		Rétroviseur intérieur.....	93
		Rétroviseur à électrochrome.....	93
		Rétroviseurs extérieurs.....	92
		Rétroviseurs à miroir grand angle	
		intégré.....	92
		Rétroviseurs extérieurs à commande	
		électrique.....	92
		Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	92
		Rétroviseurs extérieurs rabattables.....	92
		Rétroviseurs-signaux.....	92

Index

Rétroviseurs	
Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	90
Voir : Glaces et rétroviseurs chauffants.....	126
Rodage.....	218
Rodage	
Voir : Rodage.....	218

S

Sac gonflable inférieur conducteur	45
Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	40
Enfants et sacs gonflables.....	41
Position assise appropriée pour le conducteur et le passager avant.....	40
Sacs gonflables latéraux.....	44
Safety Canopy™.....	46
Sécurité enfants.....	16
Généralités.....	16
Sécurité.....	73
Serrures.....	62
Sièges à commande électrique.....	133
Support lombaire à réglage électrique.....	135
Sièges à commande manuelle.....	131
Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière.....	132
Réglage de l'inclinaison.....	132
Réglage de la hauteur du siège du conducteur.....	132
Réglage lombaire (selon l'équipement).....	133
Sièges arrière.....	135
Rabattement du dossier de siège.....	135
Redressement du dossier de siège.....	135
Sièges chauffants.....	136
Sièges.....	129
Spécifications du moteur.....	313
Spécifications techniques	
Voir : Capacités et spécifications.....	313
Stationnement actif.....	195
Dépannage du système.....	198
Désactivation de la fonction d'aide au stationnement.....	198
Pilotage automatique dans la place de stationnement.....	197
Utilisation du système d'aide au stationnement actif.....	196
SYNC™ AppLink™.....	370
Applications mobiles SYNC.....	370
SYNC™.....	339
Généralités.....	339
Système antidémarrage	
Voir : Système antivol passif.....	73
Système antipollution.....	170
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien.....	172
Système de diagnostic embarqué (OBD-II).....	171
Système antivol passif.....	73
SecuriLock®.....	73
Système de surveillance de la pression des pneus.....	307
Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.....	308
Remplacement d'un pneu avec un système de surveillance de la pression des pneus.....	308
Système d'alerte après impact.....	228

T

Tableau de spécifications des ampoules.....	269
Tableau de spécifications des fusibles.....	237
Boîte à fusibles amont.....	237
Boîtier de distribution électrique.....	237
Porte-fusibles de l'habitacle.....	241
Porte-fusibles du coffre à bagages.....	244
Télécommande.....	51
Clé d'accès intelligent.....	51
Clés à télécommande intégrée.....	51
Déclenchement de l'alarme de détresse.....	54
Dispositif de démarrage à distance (selon l'équipement).....	55
Localisateur de véhicule.....	54
Remplacement de la pile.....	52
Témoin et carillon de ceinture de sécurité.....	34
Conditions de fonctionnement.....	34

Index

Témoins et indicateurs.....	100
Annulation de surmultipliée et assistance en côte.....	103
Anomalie du groupe motopropulseur.....	103
Antibrouillards avant.....	102
Arrêter prudemment.....	104
Avertissement de basse pression des pneus.....	102
Bas niveau de carburant.....	102
Batterie.....	101
Batterie faible.....	102
Bouclage de la ceinture de sécurité.....	102
Circuit de freinage.....	101
Clignotant.....	101
Contrôle de stabilité.....	104
Contrôle de stabilité désactivé.....	104
EcoSelect.....	101
Entretien recommandé du moteur.....	103
EV Later (VÉ ultérieurement).....	102
EV Now (VÉ maintenant).....	102
Feux de route.....	102
Feux de stationnement.....	103
Freins antiblocage.....	101
Hayon ouvert.....	102
Huile moteur.....	102
Porte mal fermée.....	101
Prêt pour conduire.....	103
Régul. vitesse.....	101
Sac gonflable avant.....	102
Température du liquide de refroidissement du moteur ou du moteur électrique.....	101
Véhicule branché.....	104
Traction d'une remorque.....	215
Transport de charge.....	206
Transport du véhicule.....	215
U	
Utilisation de chaînes à neige.....	306
Utilisation de l'antipatinage.....	189
Désactivation du système.....	189
Témoins et messages des systèmes.....	189
Utilisation d'un contacteur.....	189
Utilisation des commandes de l'écran d'information.....	189
Utilisation de la reconnaissance vocale.....	341
Démarrage d'une session vocale.....	341
Interaction et rétroaction du système.....	343
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarrreur à distance.....	60
Utilisation des ceintures de sécurité.....	31
Modes de blocage des ceintures de sécurité.....	32
Rallonge de ceinture de sécurité.....	33
Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....	32
Utilisation du contrôle de stabilité.....	192
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	233
Utilisation du régulateur de vitesse.....	203
Activation du régulateur de vitesse.....	203
Désactivation du régulateur de vitesse.....	204
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	372
Accès au menu de lecture.....	378
Commandes vocales multimédias.....	374
Connexion d'un lecteur multimédia numérique au port USB.....	372
Fonctions du menu multimédia.....	376
Paramètres système.....	380
Quel morceau est lu?.....	374
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....	344
Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone.....	350
Accès aux paramètres du téléphone.....	354
Commandes vocales de téléphone.....	346
Couplage d'autres téléphones cellulaires.....	345
Couplage initial du téléphone.....	344
Établissement d'un appel.....	348
Messagerie texte.....	352
Options téléphoniques pendant un appel.....	348
Paramètres du système.....	356
Réception d'un appel.....	348

V

Véhicule hybride - Questions fréquemment posées	157
Ventilation Voir : Climatisation.....	123
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	60
Distance MyKey.....	60
Nombre de clés Admin.....	60
Nombre de MyKey.....	60
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	258
Vérification de l'huile moteur.....	252
Ajout d'huile moteur.....	252
Faible sollicitation du moteur.....	253
Vérification de l'huile moteur Voir : Vérification de l'huile moteur.....	252
Vérification des balais d'essue-glace.....	262
Vérification du liquide de direction assistée.....	259
Vérification du liquide de frein.....	259
Vérification du liquide de lave-glace.....	259
Vérification du liquide de refroidissement.....	253
Ajout de liquide de refroidissement.....	255
Ajout de liquide de refroidissement au module de commande du convertisseur.....	256
À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale.....	257
Conditions climatiques rigoureuses.....	257
Liquide de refroidissement et liquide de refroidissement du module de commande du convertisseur.....	254
Liquide de refroidissement recyclé.....	257
Vérification du liquide de refroidissement du module de commande du convertisseur.....	254
Vérification du liquide de refroidissement du moteur.....	254
Vérification du liquide de refroidissement Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....	253
Verrou du capot Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	248
Verrou du capot Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	248
Verrouillage électrique des portes Voir : Verrouillage et déverrouillage.....	62
Verrouillage et déverrouillage.....	62
Activation de la clé intelligente.....	64
Clé mécanique.....	63
Déverrouillage intelligent pour clé à télécommande intégrée.....	65
Déverrouillage intelligent pour clés intelligentes.....	65
Éclairage à l'entrée.....	66
Éclairage à la sortie.....	66
Ouverture d'une porte arrière depuis l'intérieur du véhicule.....	64
Protection antidécharge de la batterie.....	67
Télécommande.....	62
Verrouillage automatique.....	65
Verrouillage électrique des portes.....	62
Verrouillage sécurité enfants.....	28
Côté droit.....	29
Côté gauche.....	29
VIN Voir : Numéro d'identification du véhicule.....	315
Volant.....	76